

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ENQUÊTE NATIONALE

**SUR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
ET LA VULNÉRABILITÉ DE LA POPULATION
SELON LE GENRE (ENREVG)**

RAPPORT PROVISOIRE



Octobre 2025

Directeur général, Directeur de publication : Dr. Abdou DIOUF

Directeur Général Adjoint	Dr. Momath CISSE
Directeur des Statistiques démographiques et sociales	Atoumane FALL
Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale	Mamadou Ngalgou KANE
Directeur des Systèmes d'Information et de la Diffusion	Oumar FALL
Directeur de l'Administration générale et des Ressources humaines	Hawa SAMBA
Directeur de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation	Fodé DIEME
Directeur de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE, Pierre NDIAYE)	Idrissa DIAGNE
Agent Comptable (AC)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Directeur à l'Action régionale	Dr. Jean Rodrigue MALOU

EQUIPE TECHNIQUE

Atoumane FALL	Directeur des Statistiques démographiques et sociales
Papa Mabèye DIOP	Chef de la Division de la Cartographie et de l'Echantillonnage
Boubacar DIOUF	Chef du Bureau de la Cartographie Censitaire
Mame Cheikh DIOUF	Chef du Bureau de l'Echantillonnage et des méthodologies de collecte
Djiby DIOP	Chef du Bureau du Recensement et des Statistiques migratoires
Abdoulaye SARR	Chef du Bureau de la Numérisation Cartographique
Babacar GUEYE	Statisticien Démographe
Fatou DIOUF	Statisticienne Démographe
Ngor KABE	Statisticien Economiste
Ousseynou NDIAYE	Statisticien Economiste
Soda MBODJ	Statisticienne
Khadim DIOP	Economiste
Ndeye Awa DIOP	Géomaticienne
Tacko NIANG	Géomaticienne
Famara MANE	Géomaticien
Mamadou MBAYE	Géomaticien
Modou NDIAYE	Géomaticien
Laity GNING	Géomaticien
Malick MAR	Agent d'appui
Mame Ongué CISSE	Agent d'appui

DEVELOPPMENT DES APPLICATIONS

Dame SAVARE	Statisticien, Développeur des applications
Abdou DEME	Agent d'appui, Développeur

EQUIPE DE REDACTION

Papa Mabèye DIOP	Chef de la Division de la Cartographie et de l'Echantillonnage
Boubacar DIOUF	Chef du Bureau de la Cartographie Censitaire
Mame Cheikh DIOUF	Chef du Bureau de l'Echantillonnage et des Méthodologies de Collecte
Djiby DIOP	Chef du Bureau du Recensement et des Statistiques Migratoires
Babacar GUEYE	Statisticien Démographe
Fatou DIOUF	Statisticienne Démographe
Ngor KABE	Statisticien Economiste
Soda MBODJ	Statisticienne
Khadim DIOP	Economiste

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION

Dr. Abdou DIOUF	Directeur général
Atoumane FALL	Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales
Jean Pierre Diamane BAHOU	Conseiller technique du DG
Nalar Kouady Serge MANEL	Conseiller technique du DG
Maguette SARR	Cheffe du Bureau des Statistiques Sociodémographiques et de l'Etat civil
Ndeye Seynabou SARR	ONU Femmes

DIFFUSION

Dr. El Hadji Malick GUEYE	Chef de la Division de la Diffusion
Alain François DIATTA	Chef du Bureau des Publications et des Relations avec les Usagers
Moustapha DIOP	Webmaster

COMMUNICATION

Awa DIOP	Cheffe de la Cellule de la Communication
----------	--

INFOGRAPHIE

Fodé DIEDHIOU	Expert, Infographe
---------------	--------------------

REPROGRAPHIE	
Abdou GNINGUE	Agent reprographe
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	
Aminata NDIAYE	cheffe du Bureau de la Comptabilité Administrative et du Budget
Fatoumata FALL	cheffe du Bureau des Affaires Administratives
Mame Aminata Gueye DIAW	cheffe du Bureau de la Comptabilité des Matières
Aida FALL	Cheffe Bureau de l'Administration du Personnel
Babacar SEYE	Chef par intérim de la Division de la Comptabilité Générale, de la Trésorerie et du Recouvrement
GESTION LOGISTIQUE	
Khalifa Djifancor DJIBA	Chef du Bureau de la Logistique et de la Maintenance du Matériel
Omar SAMB	Chef du Parc Automobile

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	11
INTRODUCTION	12
1. Présentation de l'enquête : Objectifs et Méthodologie	13
1.1. Objectifs de l'enquête	13
1.2. Méthodologie	13
1.2.1. Base de sondage	13
1.2.2. Taille de l'échantillon	14
1.2.3. Tirage des DR	14
1.2.4. Mise à jour de l'échantillon	14
1.2.5. Tirage des ménages	14
1.2.6. Tirage des individus éligibles	14
1.2.7. Elaboration du questionnaire	15
1.2.8. Formation du personnel de collecte	15
1.2.9. Collecte des données	15
1.2.10. Sensibilisation et communication	16
1.2.11. Apurement et traitement des données	16
1.2.12. Analyse des données	16
1.3. Caractéristiques des écosystèmes considérés	16
2. Caractéristiques de la population enquêtée	29
3. Exposition aux catastrophes/risques, préparation et conséquences	37
3.1. Exposition à un haut risque environnemental	37
3.2. Exposition aux catastrophes/risques	40
3.3. Préparation et adaptation aux catastrophes/risques	44
3.3.1. Accès aux informations d'alerte précoce	44
3.3.2. Mesures de précautions prises	45
3.3.3. Mesures de conservation de l'eau, des aliments ou des médicaments	47
3.3.4. Mesures de protection des semences, cultures ou bétail	49
3.3.5. Construction/renforcement des bâtiments ou des structures	50
3.4. Conséquences des risques/catastrophes	52
3.4.1. Effets sur la santé des populations	52
3.4.2. Effets sur la criminalité	58
3.4.3. Effets sur les emplois	59
3.4.4. Effets sur les cultures et le bétail	61
3.4.5. Effets sur les combustibles	63
3.4.6. Effets sur les moyens de subsistance	65
3.4.7. Effets sur le revenu personnel	67
3.4.8. Effets sur le temps consacré à la collecte de l'eau	68
3.4.9. Effets sur la source d'eau	70
3.4.10. Effets sur les habitations	71
3.4.11. Effets sur la mobilité des populations	73
3.4.12. Effets sur les déplacements (temporaires ou permanents)	74
4. Exposition et adaptation aux effets des changements climatiques	76
4.1. Exposition aux changements climatiques	76
4.2. Accès à l'information sur les effets des changements climatiques et leurs impacts	80
4.3. Conséquences des changements climatiques	81
4.3.1. Effets sur la santé des populations	81
4.3.2. Effets sur les moyens de subsistances	84
4.3.3. Effets sur l'utilisation de pesticides et d'antibiotiques	86
4.3.4. Effets sur le rendement agricole	88
4.3.5. Effets sur le temps consacré à la pêche	89
4.3.6. Effets sur le lieu de la pêche, de la chasse ou de la cueillette	90
4.3.7. Effets sur l'emploi	92
5. Ressources naturelles, perte de biodiversité et moyens de subsistance liés à l'environnement	94
5.1. Ressources naturelles et moyens de subsistance liés à l'environnement	94
5.2. Effets de la dégradation de l'environnement sur les moyens de subsistance	98
5.3. Effets de la recherche des moyens de subsistance sur la santé et la sécurité	100
6. Conservation et dégradation de l'environnement	102
6.1. Dégradation et gestion des terres	102
7. Pratiques durables de pêche et d'aquaculture	109
7.1. Pratiques et gestion durables des forêts	111
7.2. Problèmes de santé en lien avec l'exploitation minière et mesures d'atténuation de la dégradation de l'environnement	115
7.3. Emploi vert	116
7.4. Pratiques domestiques	117
8. Inégalités économiques, sociales et environnementales	120
8.1. Inégalités dans la gestion des ressources naturelles et la prise de décision	120
8.2. Inégalité dans la possession d'actifs	124
8.3. Inégalité dans la mobilité	130
9. Implication dans les comités de gestion	132
10. ANNEXES	134

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD	:	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ENREVG	:	Enquête nationale sur les Risques environnementaux et la Vulnérabilité des Populations selon le Genre
GE	:	Genre et Environnement
CE	:	Chef d'équipe
DR	:	District de recensement
EHCVM	:	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
ONU-Femmes	:	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes
RGPH-5	:	Cinquième Recensement général de la Population et de l'Habitat (2023)
SNDS IV	:	Quatrième Stratégie nationale de Développement de la Statistique
UA	:	Union Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Identification des zones.....	17
Tableau 1: Répartition de la population âgée de 15 ans ou plus enquêtée par sexe et milieu de résidence selon la situation de handicap.....	32
Tableau 2: Proportion (en %) de la population vivant dans des ménages utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	33
Tableau 3: Proportion (en %) de la population dont l'unité d'habitation ou le terrain est situé dans des zones à haut risque environnemental par zone d'habitation, selon le sexe du chef de ménage.....	40
Tableau 4: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant connu au moins une catastrophe/risque au cours des 12 derniers mois, par sexe.....	42
Tableau 5: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée aux risques/catastrophes qui a eu accès aux informations d'alerte précoce et les ont compris par type de catastrophes/risques (10 premières).....	45
Tableau 6: Proportion (en %) de la population exposée aux risques/catastrophes qui a mis en place des mesures de précaution pour se préparer à d'éventuelles catastrophes par type de catastrophes/risques (10 premières).....	46
Tableau 7: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois ayant mis en place des mesures de conservation de l'eau, des aliments ou des médicaments par type de catastrophes/risques (10 premières).....	48
Tableau 8: Proportion (en %) de la population exposée aux risques/catastrophes qui a mis en place des mesures pour protéger les semences, les cultures ou le bétail, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	50
Tableau 9: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a construit ou renforcé des bâtiments ou des structures par type de catastrophes/risques (10 premières).....	52
Tableau 10: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a rencontré des obstacles pour accéder aux soins médicaux ou aux produits d'hygiène en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	53
Tableau 11: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	55
Tableau 12: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a dû recourir à des toilettes non améliorées ou a commencé à partager leurs toilettes en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	57
Tableau 13: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant subi au moins une catastrophe ont déclaré que la criminalité a augmenté en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	59
Tableau 14: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a perdu son emploi en conséquence, par région et milieu de résidence selon sexe et le secteur (formel/informel).....	60
Tableau 15: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a perdu son emploi en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	61
Tableau 16: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont les cultures ou le bétail ont été endommagés ou détruits, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	62
Tableau 17: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont les cultures ou le bétail ont été endommagés ou détruits, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	62
Tableau 18: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a déclaré avoir dû recourir à des combustibles impurs pour la cuisson, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	64
Tableau 19: Proportion de la population (15 ans ou plus) dont les moyens de subsistance ont été endommagés ou détruits, en raison de catastrophes, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	66
Tableau 20: Proportion de population (15 ans ou plus) ayant subi une catastrophe au cours des 12 derniers mois dont le revenu personnel a diminué en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	68
Tableau 21: Proportion de population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont le temps consacré à la collecte de l'eau a augmenté en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	69
Tableau 22: Proportion des populations de 15 ans ou plus ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui ont vu leur source d'eau endommagée ou a fait l'objet de pénuries par type de catastrophes/risques (10 premières).....	71
Tableau 23: Proportion de population (15 ans ou plus) dont les habitations endommagées ou détruites ont été attribuées à des catastrophes, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	72
Tableau 24: Proportion de la population de 15 ans ou plus ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois dont l'accès aux transports en commun a été affecté, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	74
Tableau 25: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a connu un déplacement temporaire ou permanent en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	75
Tableau 26: Proportion de population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a connu un déplacement temporaire ou permanent en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières).....	75
Tableau 8: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant vécu ou observé un phénomène lié aux changements climatiques par région et milieu de résidence selon le sexe.....	78
Tableau 28: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant vécu ou observé un phénomène lié aux changements climatiques au cours de sa vie.....	79
Tableau 29: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant accès à l'information sur les effets des changements climatiques et leurs impacts, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	80
Tableau 30: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant accès à l'information sur les effets des changements climatiques et leurs impacts, par type d'événements/phénomènes climatiques.....	81

Tableau 31: Proportion de la population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé aux effets des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe et le type de maladie (mentale/physique)	82
Tableau 32: Proportion de la population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé (Santé mentale ou physique) aux effets des changements climatiques, par type d'événements/phénomènes climatiques	83
Tableau 33: Proportion de la population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé mentale aux effets des changements climatiques, par type d'événements/phénomènes climatiques.....	83
Tableau 34: Proportion de la population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé physique aux effets des changements climatiques, par type d'événements/phénomènes climatiques.....	84
Tableau 35: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant diminué son apport alimentaire en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	85
Tableau 36: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant diminué son apport alimentaire en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	86
Tableau 37 : Proportion (en %) d'agriculteurs ou d'éleveurs qui ont attribué leur utilisation accrue de pesticides ou d'antibiotiques aux effets des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe	86
Tableau 38 : Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs qui ont attribué leur utilisation accrue de pesticides ou d'antibiotiques aux effets des changements climatiques par type d'événements/phénomènes climatiques	87
Tableau 39: Proportion (en %) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant noté une baisse de rendement en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	88
Tableau 40: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant noté une baisse de rendement en raison des changements climatiques, par type d'événements/phénomènes climatiques.....	89
Tableau 41: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui ont dû augmenter le temps passé à pêcher pour faire face aux effets de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité, par milieu de résidence selon le sexe.....	89
Tableau 42: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui ont dû augmenter le temps passé à pêcher pour faire face aux effets de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité, par type d'événements/phénomènes climatiques	90
Tableau 43: Proportion (en %) de pêcheurs, de chasseurs et de cueilleurs qui ont dû changer de lieu en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	91
Tableau 44: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs, de chasseurs et de cueilleurs qui ont dû changer de lieu en raison des changements climatiques, par type d'événements/phénomènes climatiques.....	91
Tableau 45: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui a changé d'emploi ou qui a perdu son emploi en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe	92
Tableau 46: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui a changé d'emploi ou qui a perdu son emploi en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe	93
Tableau 47: Proportion (en %) d'utilisateurs des forêts sauvages qui cueillent, extraient ou utilisent des produits forestiers pour la création de produits culturels, par milieu de résidence selon le sexe.....	96
Tableau 48: Proportion (en %) de populations (15 ans ou plus) qui sont des agriculteurs, des pêcheurs, des chasseurs et des cueilleurs de subsistance par rapport à la population totale (15 ans ou plus), par région et milieu de résidence selon le sexe	96
Tableau 49: Proportion (en %) de la Population (15 ans ou plus) qui pratique l'agriculture, la pêche, la chasse ou la cueillette comme moyen de subsistance par rapport à la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs, de pêcheurs, de chasseurs et de cueilleurs par région et milieu de résidence.....	97
Tableau 50: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs dont les prises ont diminué au fil du temps, par milieu de résidence selon le sexe.....	98
Tableau 51: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui a dû changer de lieu de pêche ou de récolte aquatique en raison de la dégradation de l'environnement ou de la perte de biodiversité, par milieu de résidence selon le sexe.....	99
Tableau 52: Proportion (en %) moyenne des prises accessoires dans les prises quotidiennes, par milieu de résidence selon le sexe.....	99
Tableau 53: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui a vu sa part des prises accessoires augmenter au cours des 10 dernières années, par milieu de résidence selon le sexe	100
Tableau 54: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui ne s'est pas sentie en sécurité lorsqu'elle a collecté de l'eau au cours des 12 derniers mois, par région et milieu de résidence selon le sexe	101
Tableau 55: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui s'engage dans la gestion des déchets et qui s'est déjà sentie en danger lors de la collecte, du tri ou du recyclage des ordures, par milieu de résidence selon le sexe ...	101
Tableau 56: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) engagée dans la gestion des déchets qui a été malade à la suite du ramassage/tri/ recyclage des déchets, par milieu de résidence selon le sexe.....	102
Tableau 57: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) utilisant des terres pour l'agriculture ou le pâturage du bétail ayant constaté une dégradation des sols, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	103
Tableau 58: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exploitant des terres agricoles ou d'élevage qui utilise des engrais synthétiques, des pesticides ou des stimulateurs de croissance, par région et milieu de résidence selon le sexe	104
Tableau 59: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant appliqué des mesures pour atténuer les risques environnementaux, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	105
Tableau 60: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) pratiquant une agriculture écologiquement durable, par région et milieu de résidence selon le sexe	105
Tableau 61: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) utilisant les connaissances traditionnelles pour la gestion durable des terres, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	106
Tableau 62: Proportion (en %) de ménages où les femmes et les filles sont en charge des soins aux animaux, par région et milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	107
Tableau 63: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant noté une diminution de la disponibilité de l'eau d'irrigation, par région et milieu de résidence selon le sexe	108

Tableau 64: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs ou d'exploitations marines suivant des pratiques de pêche ou d'exploitation marine durables, par milieu de résidence selon le sexe.....	109
Tableau 65: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui appuient la surveillance des stocks de poissons en examinant l'état des stocks de poissons et en communiquant les prises, par milieu de résidence selon le sexe.....	109
Tableau 66: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs utilisant des méthodes de pêche très destructrices, par milieu de résidence selon le sexe.....	110
Tableau 67: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs contribuant au recyclage ou à la réutilisation du matériel de pêche, par milieu de résidence selon le sexe.....	110
Tableau 68: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs participant à des groupes de gestion des pêcheries ou à des organismes de conservation connexes, par milieu de résidence selon le sexe.....	111
Tableau 69: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de cueilleurs, d'exploitants forestiers, de chasseurs ou d'éleveurs utilisant des forêts sauvages, des pâturages ou des terres boisées sauvages pour leur subsistance, par région et milieu de résidence.....	112
Tableau 70: Proportion (en %) d'utilisateurs (15 ans ou plus) des forêts sauvages qui ont mis en place des mesures pour préserver la biodiversité des forêts sauvages et la disponibilité des produits forestiers, par milieu de résidence selon le sexe.....	112
Tableau 71: Proportion (en %) d'utilisateurs des forêts sauvages qui ont constaté une dégradation de la superficie forestière utilisée, y compris une diminution de la superficie totale et une perte de biodiversité, par milieu de résidence selon le sexe.....	113
Tableau 72: Proportion (en %) d'utilisateurs des forêts sauvages qui participent à des groupes forestiers ou à des groupes communautaires de gouvernance foncière, par milieu de résidence selon le sexe.....	113
Tableau 73: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) utilisant des forêts sauvages, par type d'utilisation selon le sexe.....	114
Tableau 74: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui récolte des produits forestiers pour la création de biens et de services culturels, qui utilisent des pratiques de gestion durable, y compris les connaissances traditionnelles, par milieu de résidence.....	115
Tableau 75: Proportion (en %) d'utilisateurs (15 ans ou plus) des forêts sauvages qui utilisent des pratiques de gestion durable, y compris les connaissances traditionnelles, par milieu de résidence selon le sexe.....	115
Tableau 76: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) minière ayant adopté des pratiques visant à atténuer la dégradation de l'environnement, par milieu de résidence selon le sexe.....	116
Tableau 77: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exploitant des mines ayant éprouvé des problèmes de santé en conséquence, par milieu de résidence selon le sexe.....	116
Tableau 78: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) active occupant des emplois verts, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	117
Tableau 79: Proportion (en %) d'individus (15 ans ou plus) vivant dans des ménages qui disposent d'une source d'électricité d'énergie renouvelable, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	118
Tableau 80: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	119
Tableau 81: Proportion (en %) de ménages où les femmes et les filles sont chargées de la cuisine, par région et milieu de résidence selon le sexe et le type de combustible.....	119
Tableau 82: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de l'achat et de la vente de produits agricoles et d'animaux, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	121
Tableau 83: Proportion de la population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de la gestion des ordures ménagères, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	122
Tableau 84: Proportion de la population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de l'achat de combustibles, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	124
Tableau 85: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) agricole totale possédant des terres agricoles ou ayant des droits garantis sur celles-ci, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	125
Tableau 86: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) agricole possédant, seule ou conjointement, d'importants actifs agricoles, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	126
Tableau 87: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui pratique l'aquaculture ou la pêche et qui, seule ou conjointement, possède de gros matériels de pêche, par milieu de résidence selon le sexe.....	127
Tableau 88: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui, seule ou conjointement, possède des actifs financiers ou physiques susceptibles d'être utilisés comme garanties lors de crises, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	128
Tableau 89: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) adulte totale qui perçoit ses droits fonciers comme sûr, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	129
Tableau 90: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui utilise un moyen de transport privé au moins deux fois par semaine, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	131
Tableau 91: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) dans les comités et organes de direction liés au climat, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	132
Tableau 92: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui participe aux comités de gestion de l'eau, par milieu de résidence selon le sexe.....	133
Tableau 93: Proportion de la population (15 ans ou plus) participant à des groupes de décision sur la gestion et l'intervention en cas de catastrophe/risque, par milieu de résidence selon le sexe.....	133

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition (%) de la population enquêtée âgée de 15 ans ou plus par sexe selon la région et le milieu de résidence	29
Graphique 2: Pyramide des âges de la population enquêtée âgée de 15 ans ou plus (en %)	30
Graphique 3: Répartition de la population enquêtée âgée de 15 ans ou plus par niveau d'instruction selon le sexe.....	31
Graphique 4: Répartition de la population enquêtée âgée de 15 ans ou plus par situation matrimoniale selon le Sexe....	31
Graphique 5: Proportion (en %) de la population utilisant l'électricité par région et milieu de résidence selon le sexe.....	34
Graphique 6: Proportion (en %) de la population utilisant des services d'assainissement (toilettes) gérés en toute sécurité par région et milieu de résidence selon le sexe.....	35
Graphique 7: Proportion (en %) de la population utilisant un dispositif de lavage des mains à l'eau et au savon après utilisation des toilettes, par région et milieu de résidence selon le sexe	36
Graphique 8: Proportion de la population vivant dans des ménages où les installations sanitaires sont mal éclairées, dépourvues de serrure, par région et milieu de résidence selon le sexe	37
Graphique 9: Proportion (%) de la population dont l'unité d'habitation ou le terrain est situé dans des zones à haut risque environnemental, par sexe et le milieu de résidence	38
Graphique 10: Proportion (en %) de la population dont l'unité d'habitation ou le terrain est situé dans des zones à haut risque environnemental par région selon le sexe	39
Graphique 11: Proportion (%) de la population (15 ans ou plus) ayant connu au moins un/une ou plusieurs risque(s)/catastrophe(s) au cours des 12 derniers mois, par sexe	41
Graphique 12: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée aux catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence selon le sexe.....	41
Graphique 13: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée aux catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois par région et milieu de résidence selon le sexe.....	42
Graphique 14: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a été en mesure d'accéder aux informations d'alerte précoce et de les comprendre, par région et milieu de résidence selon le sexe	44
Graphique 15: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a mis en place des mesures de précaution pour se préparer aux catastrophes/risques, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	46
Graphique 16: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois ayant mis en place des mesures de conservation de l'eau, des aliments ou des médicaments, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	48
Graphique 17: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a mis en place des mesures pour protéger les semences, les cultures ou le bétail, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	49
Graphique 18: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a construit ou renforcé des bâtiments ou des structures, par région et milieu de résidence selon le sexe	51
Graphique 19: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a rencontré des obstacles pour accéder aux soins médicaux ou aux produits d'hygiène en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	53
Graphique 20: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée en conséquence selon le sexe	54
Graphique 21: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	55
Graphique 22: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a dû recourir à des toilettes non améliorées ou a commencé à partager leurs toilettes en conséquence, par région et milieu de résidence	57
Graphique 23: Proportion (%) de la population ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a indiqué que la criminalité a augmentée	58
Graphique 24: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi au moins une catastrophe au cours des 12 derniers mois ayant dû passer à des combustibles impurs pour la cuisson, le chauffage ou l'éclairage, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	64
Graphique 25: Proportion de la population (15 ans ou plus) dont les moyens de subsistance ont été endommagés ou détruits, en raison de catastrophes, par région et milieu de résidence selon le sexe	66
Graphique 26: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi une catastrophe au cours des 12 derniers mois dont le revenu personnel a diminué en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe	67

Graphique 27: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont le temps consacré à la collecte de l'eau a augmenté en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	69
Graphique 28: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois dont la source d'eau a été endommagée ou a fait l'objet de pénuries par région et milieu de résidence selon le sexe.....	70
Graphique 29: Proportion de la population (15 ans ou plus) dont les habitations endommagées ou détruites ont été attribuées à des catastrophes, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	72
Graphique 30: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a perdu l'accès aux transports en commun en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	73
Graphique 31: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant été confrontée à un ou plusieurs phénomène(s) lié(s) aux changements climatiques au cours de sa vie, par sexe.....	77
Graphique 32: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant vécu ou observé un phénomène lié aux changements climatiques par milieu de résidence selon le sexe.....	77
Graphique 33: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui dépend des ressources naturelles pour sa subsistance, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	94
Graphique 34: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) dont la principale source de revenu (plus de 50%) est liée à l'environnement, par région et milieu de résidence selon le sexe.....	95

LISTE DES CARTES

Carte 1: Populations vulnérables exposées à au moins un risque de catastrophe au Sénégal.....	18
Carte 2: Populations vulnérables exposées aux inondations au Sénégal.....	19
Carte 3: Populations vulnérables exposées à la déforestation au Sénégal.....	20
Carte 4: Populations vulnérables exposées à la salinisation au Sénégal.....	21
Carte 5: Populations vulnérables exposées aux mines et carrières au Sénégal.....	22
Carte 6: Populations vulnérables exposées aux zones fluviales au Sénégal.....	23
Carte 7: Populations vulnérables exposées à l'érosion côtière au Sénégal.....	24
Carte 8: Populations vulnérables exposées aux mangroves au Sénégal.....	25
Carte 9: Populations vulnérables exposées à la décharge de Mbeubeuss à Dakar.....	26
Carte 10: Populations vulnérables exposées à la zone des Niayes au Sénégal.....	27
Carte 11: Populations vulnérables exposées aux raffineries au Sénégal.....	28

AVANT-PROPOS

Le Sénégal vient de réaliser, du 10 avril au 09 juin 2025, sa première Enquête nationale sur les Risques environnementaux et la Vulnérabilité de la population selon le Genre (ENREVG). Elle a pour objectif de produire des informations statistiques fiables sur les risques environnementaux et leur impact différencié selon le genre sur la vulnérabilité des populations, pour une meilleure prise de décision dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques sectorielles.

Le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à mettre en œuvre le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophes et ceux liés aux changements climatiques, qui a été adopté le 18 mars 2015. En novembre 2020, le Sénégal s'est lancé dans l'élaboration d'une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes, sous la direction du Ministère de l'Intérieur. Il s'agit de développer un plan d'action à l'horizon 2030 basé sur le Cadre d'action de Sendai et la stratégie nationale de développement "Vision Sénégal 2050", ainsi que sur les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA). Le Sénégal a en outre inscrit cette opération dans sa 4ème Stratégie nationale de Développement de la Statistique 2024-2028 (SNDS IV), notamment sur l'organisation de l'écosystème des données sur le changement climatique dans le pilier stratégique 1 « Développement de la production des statistiques publiques répondant aux besoins des utilisateurs ».

Le questionnaire de l'ENREVG, tout en reprenant les thèmes développés dans les modules standards « genre et environnement » de l'ONUFEMME, a été adapté grâce à l'appui de l'équipe de ONU femmes et des services sectoriels qui disposent d'une expertise dans ce domaine. Diverses thématiques ont été intégrées dans le questionnaire à savoir les caractéristiques du ménage, les caractéristiques du logement du ménage d'une part et d'autre part les caractéristiques individuelles des personnes interviewées ainsi que l'exposition aux catastrophes, la préparation et les conséquences, l'exposition et la préparation aux effets du changement climatique, l'emploi dans l'économie verte, l'agriculture et l'utilisation des sols, les moyens de subsistance liés à l'environnement, les biens et équipements et la prise de décision et la mobilité.

La mise en œuvre de cette enquête, réalisée par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), a mobilisé des ressources financières importantes avec l'appui de l'ONU Femmes qui a assuré le financement avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD). Je leur adresse mes sincères remerciements ainsi qu'à tous les agents qui ont contribué à la réussite de cette importante investigation. J'exprime toute ma gratitude à la population et aux services déconcentrés de l'Etat pour la disponibilité dont ils ont fait montre pendant la collecte des données sur le terrain.

Mes remerciements vont également à l'endroit des partenaires, des services sectoriels qui nous ont appuyés dans l'élaboration des outils et dans l'analyse des données. Sans être exhaustif, je voudrais citer : Direction de la Réglementation environnementale et du Contrôle, Direction de l'Equité et de l'Egalité du Genre, Direction de la Planification et de la Veille environnementale, Centre de Suivi écologique, Direction du Changement climatique, de la Transition Ecologique et des Financements verts, Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie, Direction de la Protection civile, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques agricoles, Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêche, Commissariat à la Sécurité alimentaire et à la Résilience, Direction de la Prévention et de la Gestion des Inondations, Centre des Opérations d'Urgence sanitaire, Conseil des Organisations Non gouvernementales d'Appui au Développement.

Dr Abdou DIOUF,

Directeur général de l'Agence nationale
de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

INTRODUCTION

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a réalisé la première enquête nationale auprès des ménages sur les Risques environnementaux et la Vulnérabilité des Populations selon le Genre (ENREVG) au Sénégal en 2025. En effet, le Sénégal, comme beaucoup de pays du monde est frappé par les problèmes liés aux changements climatiques et les risques environnementaux et fait face à des vulnérabilités chroniques et saisonnières. En plus des inondations qui sont notées dans différentes régions, notamment de l'Ouest et du Centre (Dakar, Thiès, Diourbel, Kaffrine, Saint-Louis, etc.), l'érosion côtière est aussi manifeste dans certaines localités, mettant à mal les moyens de subsistance des collectivités. La sécheresse affecte notamment les régions du Nord, du Centre et de l'Est, provoquant une insécurité alimentaire et nutritionnelle, exposant ainsi la population à la malnutrition.

Les risques/catastrophes et les changements climatiques ont des effets sexospécifiques sur la population de manière disproportionnée en raison des dynamiques socio-économiques et culturelles sous-jacentes et des inégalités existantes entre les sexes en matière d'accès aux informations, aux ressources, aux services, etc. Les vulnérabilités sexospécifiques n'émanent pas d'un facteur unique mais reflètent d'une part des modèles historiques et culturels spécifiques des institutions sociales et des normes sociales et de genre, de la culture, des pratiques agricoles et des vies personnelles, d'autre part. L'égalité des sexes joue un rôle central dans la résilience et l'adaptation dans la gestion des risques de catastrophes.

Le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à mettre en œuvre le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophes, qui a été adopté le 18 mars 2015 et visant la réduction des risques de catastrophes et ceux liés aux changements climatiques. En novembre 2020, le Gouvernement s'est lancé dans l'élaboration d'une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes, sous la direction du Ministère de l'Intérieur. Il s'agit de développer un plan d'action à l'horizon 2030 basé sur le Cadre d'action de Sendai et la Stratégie nationale de Développement "Vision Sénégal 2050", ainsi que sur les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA).

A cet égard, le Sénégal a inscrit cette opération dans sa 4ème Stratégie nationale de Développement de la Statistique 2024-2028 (SNDS IV), notamment sur l'organisation de l'écosystème des données sur les changements climatiques dans le pilier stratégique 1 « Développement de la production des statistiques publiques répondant aux besoins des utilisateurs ». Ainsi, cette enquête permet d'explorer la relation multidimensionnelle des femmes et des hommes avec l'environnement. Elle estime aussi l'exposition des ménages et des individus aux conséquences immédiates des récentes catastrophes et aux impacts prolongés des changements climatiques. Elle évalue également les influences réciproques des femmes et des hommes sur l'environnement à travers leurs activités économiques quotidiennes et leurs moyens de subsistance.

1. Présentation de l'enquête : Objectifs et Méthodologie

1.1. Objectifs de l'enquête

L'Objectif global de l'enquête vise à produire des statistiques fiables sur les risques environnementaux et leur impact sexospécifique sur la vulnérabilité des populations, pour une meilleure prise de décision dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques sectorielles.

De façon spécifique, il s'agit de :

- produire des données sur les caractéristiques des ménages et des membres du ménage ;
- produire des données sur l'exposition, la préparation et la capacité de résilience des populations, selon le genre, face aux risques et catastrophes ;
- produire des données sur l'exposition, la préparation et la capacité de résilience des populations, selon le genre, face aux effets des changements climatiques ;
- produire des données sur les pratiques agricoles et l'utilisation des terres, ainsi que les moyens de subsistance liés à l'environnement selon le genre ;
- produire des statistiques sur l'autonomisation de la femme ;
- produire des statistiques sur la mobilité des populations, selon le genre, notamment en contexte de crise et de catastrophe.

1.2. Méthodologie

L'approche méthodologique d'un échantillon aléatoire, stratifié et tiré à 2 degrés a été retenue pour l'Enquête nationale sur les Risques environnementaux et la Vulnérabilité des Populations selon le Genre (ENREVG). La taille de l'échantillon est choisie de sorte à garantir une représentativité au niveau de chaque région (strate). Les Districts de Recensement (DR) sont les unités primaires, les unités secondaires sont constituées des ménages. Les unités primaires sont tirées en tenant compte de l'écosystème de chaque région (cours d'eau, mines et carrières, raffinerie, zone de déforestation, zone de désertification, zone de décharge (Mbeubeuss pour Dakar), zone côtière, zone de salinisation, zone de mangroves, zone des Niayes¹ et zone inondable). Sont exclues du champ de l'enquête, les zones gazières offshore (qui n'ont pas de ménages) ainsi que les ménages collectifs ou population comptée à part, c'est-à-dire les personnes sans domicile fixe et celles vivant dans des institutions spécialisées comme les casernes, les hôpitaux, les prisons, les dahras et autres lieux similaires dont la visite nécessite une autorisation particulière.

1.2.1. Base de sondage

Le découpage du territoire national en Districts de Recensement (DR) opéré en 2022 pour les besoins du cinquième Recensement général de la Population et de l'Habitat de 2023 (RGPH-5), a servi de base de sondage pour le tirage des unités primaires (DR) d'échantillonnage. Elle contient 21 252 DR. Dans ce fichier, chaque DR apparaît avec tous ses identifiants (région, département, commune/arrondissement et code d'identification), sa taille en nombre de ménages et son type de milieu de résidence (urbain ou rural). Les unités primaires d'échantillonnage sont constituées des districts de recensement (DR) dans lesquelles sont tirés les ménages. La base a été subdivisée en tenant compte de l'écosystème² dans chaque région où les DR ont été tirés. Ces zones sont constituées par les cours d'eau, les mines et carrières, les raffineries, les zones de déforestation, les zones de désertification, les zones de décharge

¹ Notamment pour le maraîchage.

² Unité écologique de base est formée par le milieu (biotope) et les organismes qui y vivent. Dans le cadre de cette enquête, les écosystèmes retenus sont : cours d'eau, mines et carrières, raffinerie, zones de déforestation, zone de désertification, zone de décharge (Mbeubeuss), littoral, zone de salinisation, mangrove, Niayes et zones inondables, etc.

(Mbeubeuss), le littoral, les zones de salinisation, les zones de mangroves, la zone des Niayes, les zones inondables, etc.

1.2.2. Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon est estimée à partir de la proportion de ménages victimes d'inondation, de sécheresse ou de pluies irrégulières issue de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM), réalisée en 2018/2019. Elle est estimée à 5640 ménages répartis sur 376 Districts de Recensement (DR), soit 15 ménages par DR.

1.2.3. Tirage des DR

L'ENREVG porte sur un échantillon de 376 DR repartis selon la strate (région). Un tirage systématique des DR à l'intérieur de chaque strate avec des probabilités proportionnelles à la taille du DR a été effectué, la taille étant ici le nombre de ménages dans le DR.

Des domaines de tirage ont été créés dans chaque région tenant compte de l'écosystème des régions tels que : zones fluviales, mines et carrières, raffinerie, zones de déforestation, zones de désertification, zone de décharge (Mbeubeuss), littoral, zones de salinisation, zones de mangrove, zone des Niayes et zones inondables. L'échantillon de DR a été réparti proportionnellement dans les zones écologiques de chaque région.

1.2.4. Mise à jour de l'échantillon

Une mise à jour cartographique des DR de l'échantillon où le dénombrement des ménages a été effectué dans chaque DR sélectionné avant l'enquête principale. Cette opération a permis d'obtenir une liste complète et à jour des ménages dans chaque DR tiré. La liste des ménages mise à jour a servi à sélectionner les ménages enquêtés. Cette opération a mobilisé dix (10) équipes comportant chacune un (1) chef d'équipe, trois (3) agents cartographes et un (1) chauffeur pour une durée d'un (1) mois. La formation des cartographes s'est réalisée du 27 au 31 janvier 2025 et les travaux de terrain de février à mi-mars 2025. La formation comprenait des exposés théoriques sur la définition des concepts de base, les procédures et la méthodologie de cartographie ainsi que des exercices pratiques et des évaluations continues. Sur la base des différentes évaluations organisées pendant la formation, 40 agents cartographes sur les 46 formés (répartis en 10 équipes composées chacune d'un chef d'équipe et de 3 agents cartographes) ont été définitivement retenus pour mettre en œuvre la cartographie dans les DR sélectionnés.

1.2.5. Tirage des ménages

Le dénombrement des ménages (phase cartographie) dans chacun des DR de l'échantillon a fourni une liste de ménages à partir de laquelle les ménages de l'échantillon ont été sélectionnés au deuxième degré. Un tirage systématique de 15 ménages sans remise dans chaque DR a été effectué. Cela veut dire que tous les ménages d'un même DR ont la même chance d'appartenir à l'échantillon.

1.2.6. Tirage des individus éligibles

Une liste de femmes et d'hommes âgés de 15 ans ou plus a été établie dans chaque ménage. Un tirage systématique d'une femme et d'un homme sans remise a été effectué dans chaque ménage et par sexe. La méthode KISH³ a été utilisée pour le tirage des personnes à interviewer. Toutes les femmes et tous les hommes ont eu la même chance d'être tiré(e)s.

³ La méthode Kish est une technique de sondage qui permet de sélectionner un individu au hasard parmi les membres éligibles d'un ménage, garantissant ainsi une chance égale à chaque personne de faire partie de l'échantillon.

1.2.7. *Elaboration du questionnaire*

L'élaboration du questionnaire prend en compte les informations du questionnaire standard de collecte de données sur « genre et environnement » dont les modules sont :

- **Module 1** : Caractéristiques du ménage (questionnaire ménage) ;
- **Module 2** : Caractéristiques du logement : matériaux de construction, combustible, eau et assainissement (questionnaire ménage) ;
- **Module 3** : Caractéristiques individuelles (questionnaire individuel) ;
- **Module 4** : Exposition aux catastrophes, préparation et conséquences (questionnaire individuel) ;
- **Module 5** : Exposition et préparation aux effets des changements climatiques (questionnaire individuel) ;
- **Module 6** : L'emploi dans l'économie verte (questionnaire individuel) ;
- **Module 7** : Agriculture et utilisation des sols (questionnaire individuel) ;
- **Module 8** : Moyens de subsistance liés à l'environnement (questionnaire individuel) ;
- **Module 9** : Biens et équipements (questionnaire individuel) ;
- **Module 10** : Prise de décision et mobilité (questionnaire individuel).

Le questionnaire est structuré en deux parties : une partie ménage composée des modules 1 et 2 et une partie individuelle composée des modules 3 à 10. Il a été adapté pour tenir compte des besoins du pays en informations sur les effets des risques environnementaux et des changements climatiques.

Ainsi, pour une adaptation et une meilleure appropriation des outils de collecte, un atelier a été organisé du 17 au 21 février 2025 pour échanger avec les sectoriels de l'environnement et des changements climatiques.

1.2.8. *Formation du personnel de collecte*

Une formation de soixante-neuf (69) agents présélectionnés par la commission de recrutement de l'ANSD a été organisée du 12 au 27 mars 2025. Elle a été réalisée de façon théorique (définition des concepts de base, procédure et méthodologie d'administration du questionnaire) et pratique (évaluations continues à travers des cas pratiques). Sur la base de ces différentes évaluations organisées pendant la formation, 60 agents dont 15 chefs d'équipe et 45 agents enquêteurs ont été retenus pour la collecte de données.

1.2.9. *Collecte des données*

Un dispositif de collecte assisté par tablette a été utilisé pour réaliser la collecte des données. Il a permis de réduire la durée de collecte tout en limitant les risques d'erreurs et de publier les résultats dans les meilleurs délais. Les programmes de collecte ont été conçus avec le logiciel CSPro. Trois (3) applications ont été développées à savoir l'application du chef d'équipe (CE), l'application de l'agent de collecte et celle dédiée au suivi des opérations de terrain.

Au total, 15 équipes comportant chacune un (1) chef d'équipe, trois (3) agents enquêteurs et un (1) chauffeur ont été mobilisées. Le CE était chargé de faire l'affectation des ménages à collecter, le contrôle, la récupération et l'envoi des données collectées au niveau du serveur central. L'enquêteur était chargé de recueillir les données auprès des ménages qui lui sont affectés.

La collecte de données a duré 2 mois (du 10 avril au 9 juin 2025). Elle a été précédée d'une opération pilote pour s'assurer du bon fonctionnement du dispositif de collecte mis en place. Cette pilote a permis de faire des corrections nécessaires dans la mise en œuvre du dispositif, tant au niveau de la collecte qu'au niveau de la remontée, la consolidation et le traitement des données.

Les premiers contrôles de la qualité des données étaient faits directement sur le terrain par le chef d'équipe en relation avec l'enquêteur, qui procédait éventuellement aux corrections des incohérences. Par ailleurs, pour assurer une bonne supervision des travaux de collecte, des missions (2 vagues) de supervision ont été organisées par l'encadrement technique.

1.2.10. **Sensibilisation et communication**

La sensibilisation durant la cartographie et la collecte des données a été faite à travers une « lettre d'introduction » adressée aux ménages pour les informer sur les objectifs de l'opération afin d'avoir leur collaboration. De plus, des supports (T-shirts, polos, casquettes, badges) et canaux de communication (média et réseaux sociaux) ont été également utilisés pour la sensibilisation des populations.

1.2.11. **Apurement et traitement des données**

A la fin de la collecte, les données ont été consolidées avant de procéder à l'apurement des données afin de disposer d'une base prête pour l'analyse. Il s'agissait de vérifier l'exhaustivité de la collecte (couverture de l'échantillon de DR, ménages et individus), la cohérence des données et de procéder éventuellement à la correction des données aberrantes.

Des traitements secondaires consistant au recodage des modalités, à la codification des « autres à préciser » et au calcul des poids de sondage ont été effectués.

A l'issue de ces travaux d'apurement, l'échantillon final comprend 5 608 ménages enquêtés avec succès, soit un taux de couverture de 99,4 %.

1.2.12. **Analyse des données**

Des travaux techniques d'analyse de données ont été tenus pour l'élaboration des programmes d'analyse afin de sortir les tableaux et graphiques conformément au plan d'analyse et de tabulation. De plus, des travaux de vérification ont été réalisés. Ensuite, le rapport d'analyse a été partagé avec certains sectoriels du Système statistique national (SSN) évoluant dans le secteur de l'environnement et du développement durable, pour une revue critique des résultats obtenus lors d'un atelier de pré-validation. Enfin, le rapport a été observé et validé avec le comité de lecture et de validation (CLV), mis en place au sein de l'ANSD.

1.3. **Caractéristiques des écosystèmes considérés**

L'écosystème des régions a été utilisé comme critère de stratification implicite pour une bonne couverture de l'échantillon sur le territoire national. Les écosystèmes ont un impact sur la population, les édifices/bâtiments, l'agriculture, l'élevage, les infrastructures, l'environnement, etc. La réduction des risques liés aux catastrophes exige donc une gestion anticipative et une approche inclusive impliquant l'ensemble des parties prenantes.

La stratégie d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette enquête s'appuie sur une approche méthodologique combinant des techniques géostatistiques et géospatiales. Elle a consisté en une intégration des données issues des bases géoréférencées du RGPH-5 avec les cartes thématiques des principaux écosystèmes (zones fluviales, mines et carrières, raffinerie, zones de déforestation, zones de désertification, zone de décharge (Mbeubeuss), littoral, zones de salinisation, zones de mangrove, zone des Niayes et zones inondables) comme critères de stratification implicite.

Cette démarche méthodologique a permis d'identifier et de cartographier les zones exposées aux différents écosystèmes, tout en mettant en évidence la vulnérabilité accrue de certains groupes spécifiques, en particulier les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui résident dans un rayon de 2 km.

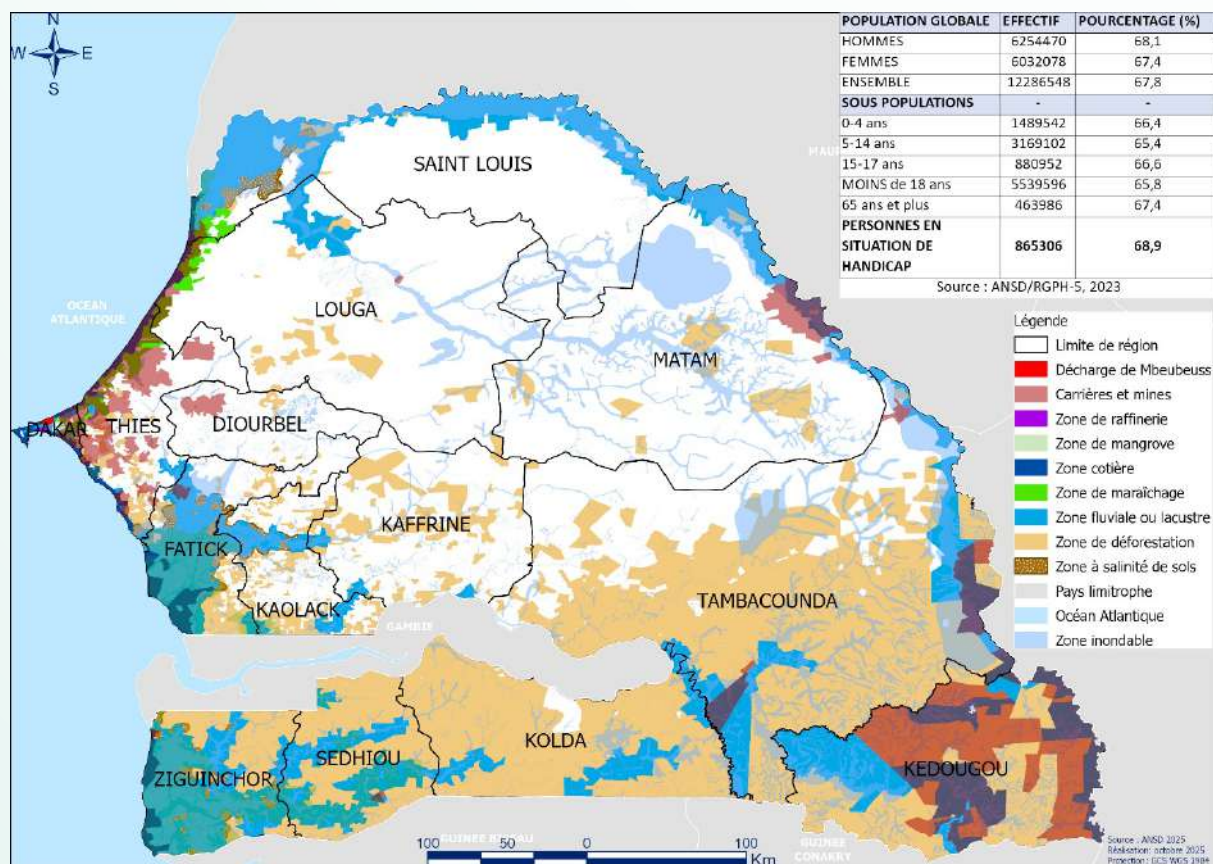
Tableau 1: Identification des zones

Théma- tique	Zone à risque potentiel	Année de référence	Rayon d'inter- vention (Km)	Source des données
Eau	Inondation	2018	2	Banque Mondiale/Image satellitaire (Google Earth)
	Littoral (Trait de côte)	2021	2	Digital Earth Africa
	Eau fluviale	2024	2	Agence Nationale de l'Aménagement de Terri- toire (ANAT)
Pédologie	Salinisation des sols		2	PNAT-USAID-RSI
Végétation	Déforestation	2012-2022	2	Global Forest Watch - CSE
Zone éco- géogra- phique	Niayes (zone de ma- raîchage)		2	Centre de Suivi Ecolo- gique (CSE)
Mine - Pé- trole	Zone d'exploitation (Carrière)	2024	2	ITIE Sénégal – Direction des Mines – Juriafrica - Code minier du Sénégal – Portail du Cadastre minier de la République du Séné- gal
	Zone de production (Usine)		2	
Assainisse- ment	Décharges publiques (Mbeubeuss)	2024	2	Agence Nationale de la Statistique et de la Démon- ographique (ANSD)/ Image satellitaire (Esri – Google)

➤ **Populations vulnérables potentiellement exposées à au moins une zone des écosystèmes**

Les données montrent que 67,8% de la population du Sénégal réside dans une zone des écosystèmes. Ces zones à risque concentrent une proportion importante de populations vulnérables. En effet, 67,4 % des femmes ; 65,6% des enfants (moins de 18 ans) ; et 67,4% des personnes âgées (65 ans ou plus) sont directement exposés. Par ailleurs, 865 306 personnes en situation de handicap vivent dans ces zones à risques, soit 68,9% des personnes en situation de handicap du Sénégal.

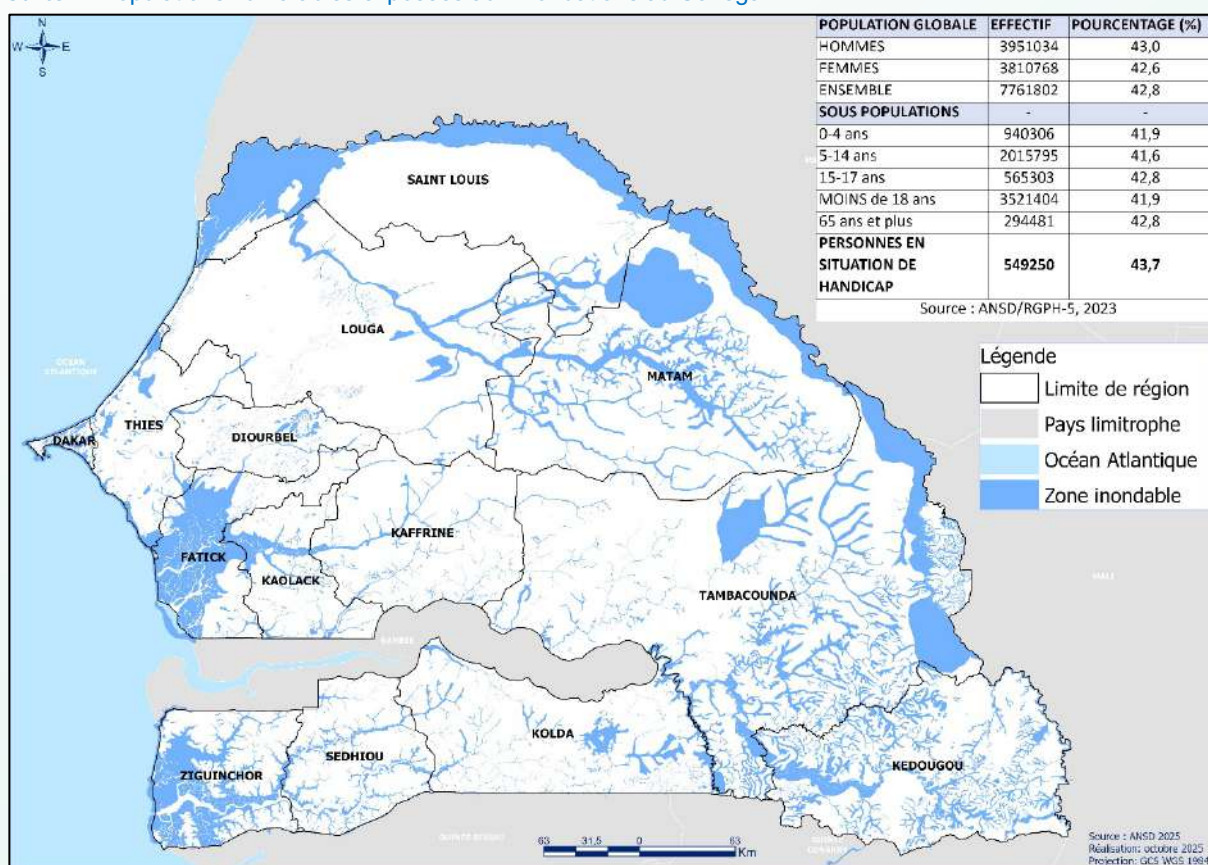
Carte 1: Populations vulnérables exposées à au moins une zone des écosystèmes au Sénégal



➤ Zones inondables

Les résultats du RGPH-5 révèlent que 42,8% de la population du Sénégal est exposée aux inondations. Cette exposition concerne notamment les groupes vulnérables : les femmes (42,6%), les enfants de moins de 18 ans (41,9%), les personnes âgées de 65 ans ou plus et les personnes en situation de handicap (549 250 individus, soit 43,7% des personnes en situation de handicap).

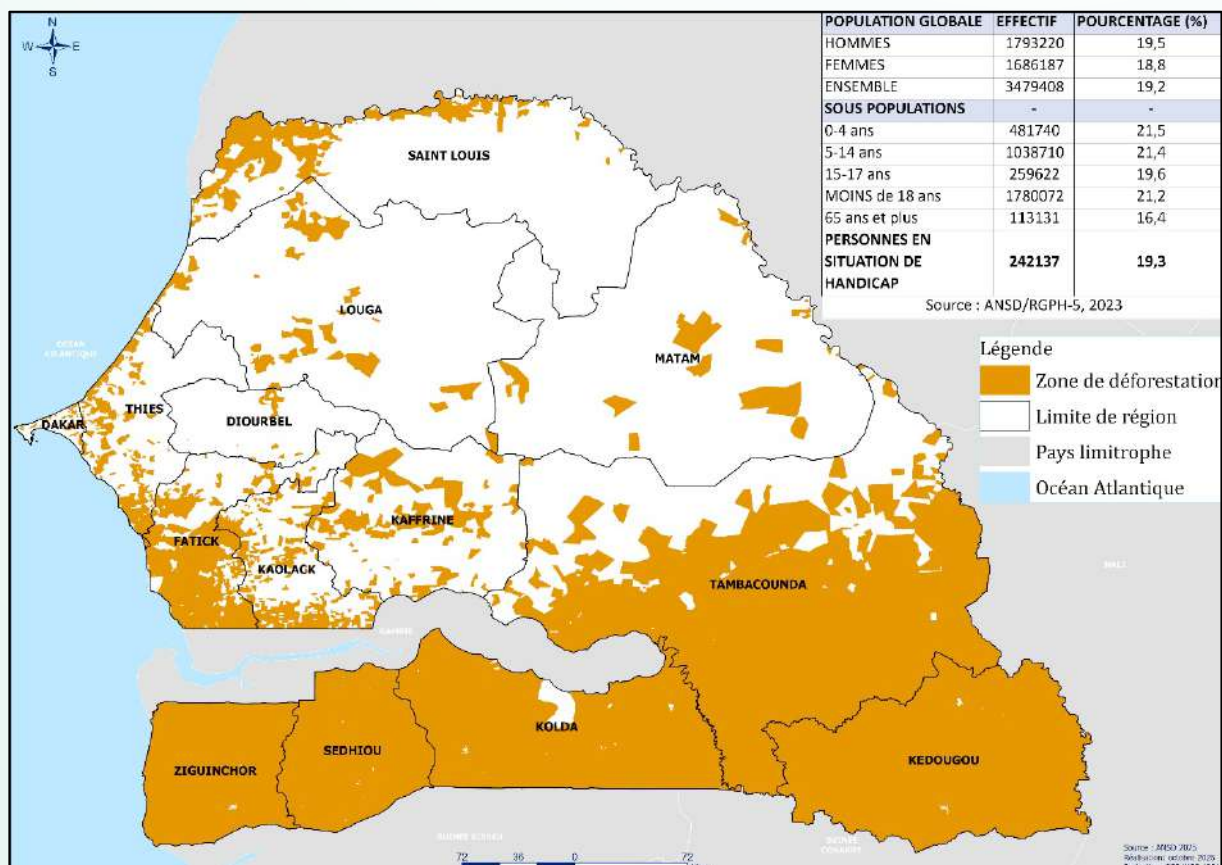
Carte 2: Populations vulnérables exposées aux inondations au Sénégal



➤ Zones de déforestation

Au Sénégal, 19,2% de la population du Sénégal est exposée à la déforestation. Cette dernière touche notamment la population vulnérable : 18,8% des femmes ; 21,2% des enfants de moins de 18 ans ; 16,4% des personnes âgées de 65 ans ou plus et 19,3% des personnes en situation de handicap (242 137 individus en situation de handicap).

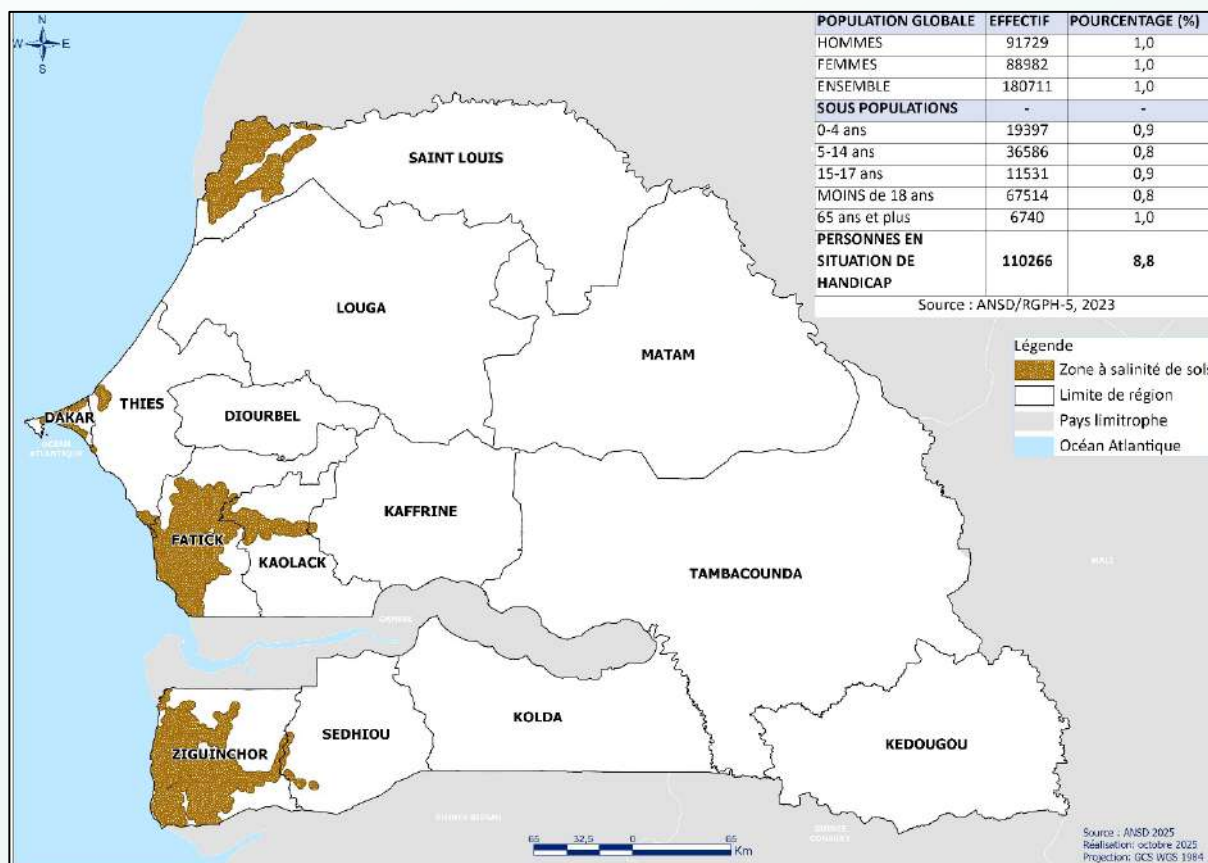
Carte 3: Populations vulnérables exposées à la déforestation au Sénégal



➤ Zones de salinisation

Concernant la salinisation, seulement 180 711 personnes (1,0% de la population du Sénégal) sont exposées à ce risque de catastrophe. En particulier, elle concentre 1,0% des femmes (88 982 individus); 0,8% des moins de 18 ans (67 514 individus) ; 1,0% des personnes âgées de 65 ans ou plus (6740 individus) et une proportion d'individus en situation de handicap de 8,8% (110 266 individus en situation de handicap).

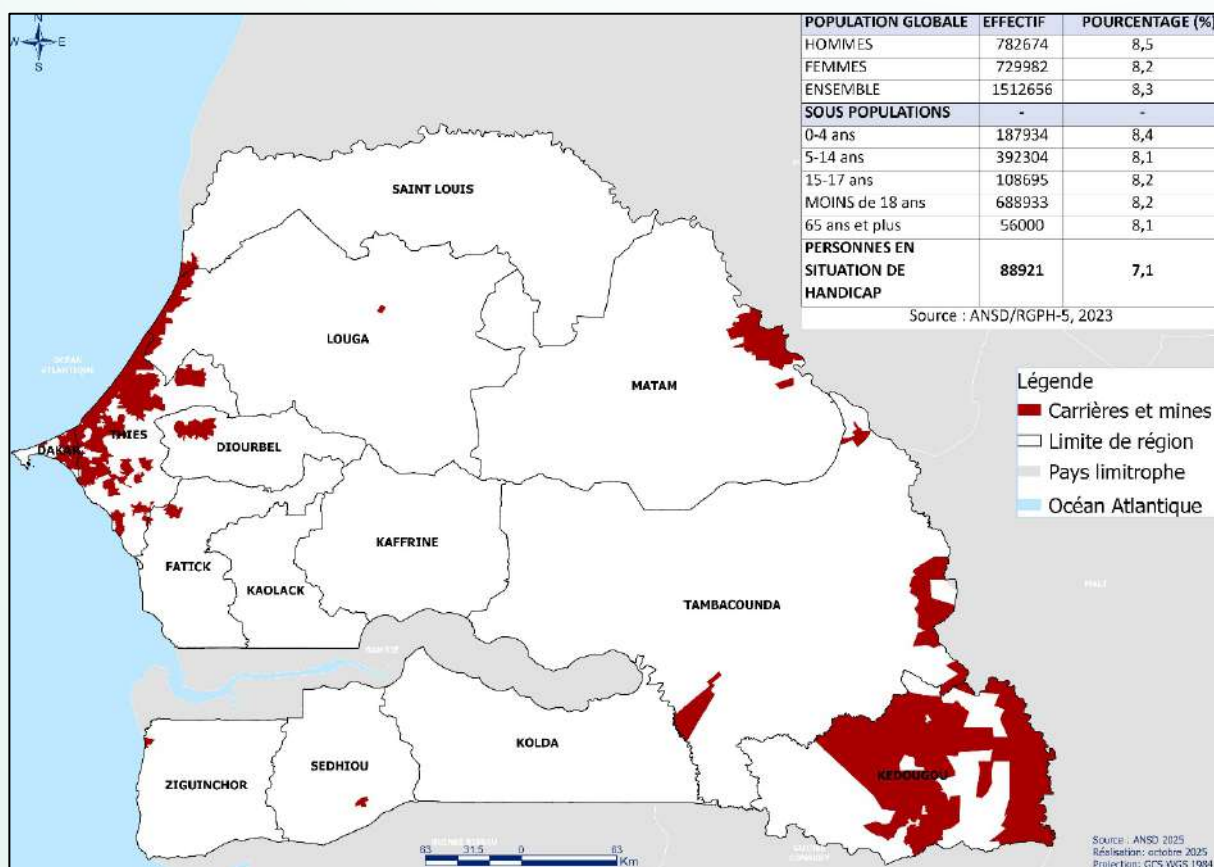
Carte 4: Populations vulnérables exposées à la salinisation au Sénégal



➤ Zones des mines et carrières

L'analyse des données montre que 8,3% de la population du Sénégal est exposée aux activités d'exploitation des mines et de carrières. Ces dernières touchent globalement 8,2% des femmes, 8,2% des enfants de moins de 18 ans, 8,1% des personnes âgées de 65 ans ou plus et 7,1% des personnes en situation de handicap (88 921 individus en situation de handicap).

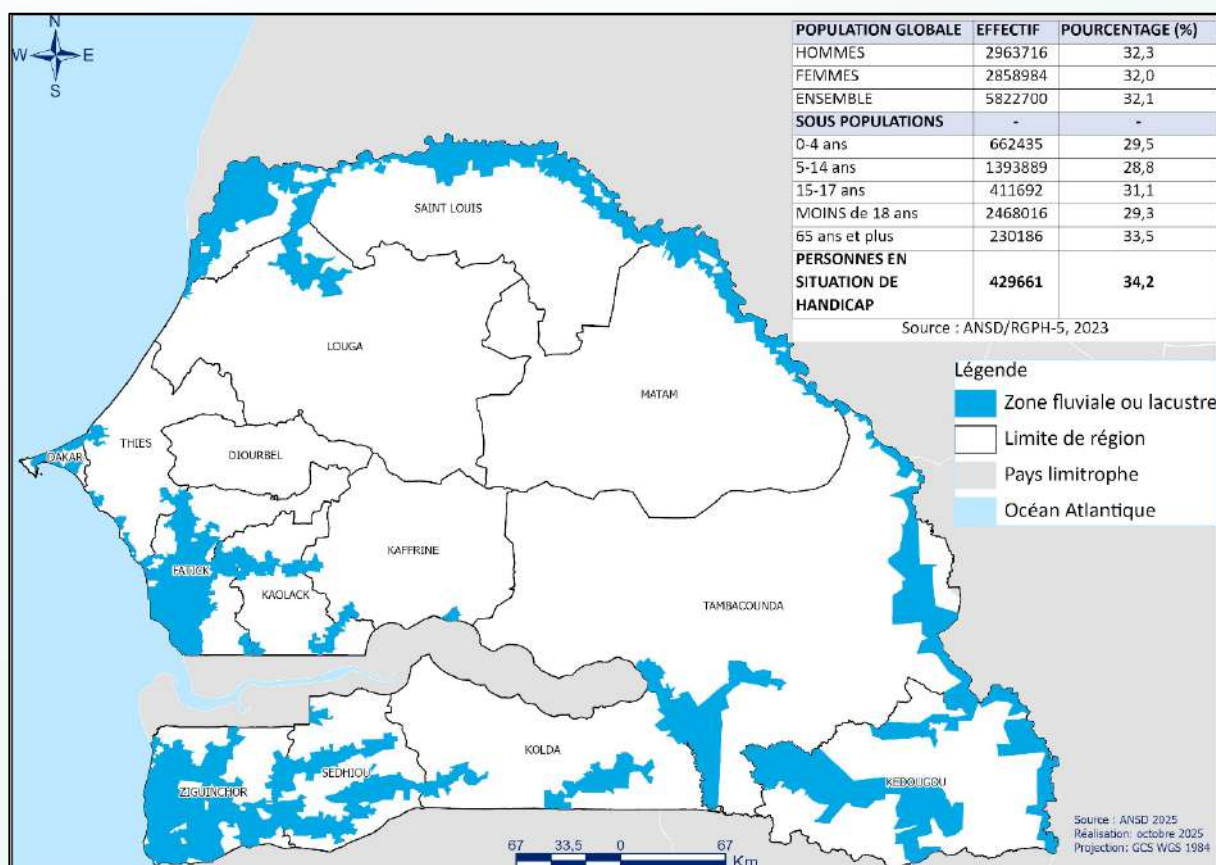
Carte 5: Populations vulnérables exposées l'exploitation des mines et carrières au Sénégal



➤ Zones fluviales

Les zones fluviales concentrent 32,1% de la population sénégalaise et expose plus les groupes vulnérables, à savoir les femmes (32,0%), les enfants de moins de 18 ans (29,3%), les personnes âgées de 65 ans ou plus (33,5%) et les personnes en situation de handicap (34,2%, soit 429 661 des personnes en situation de handicap).

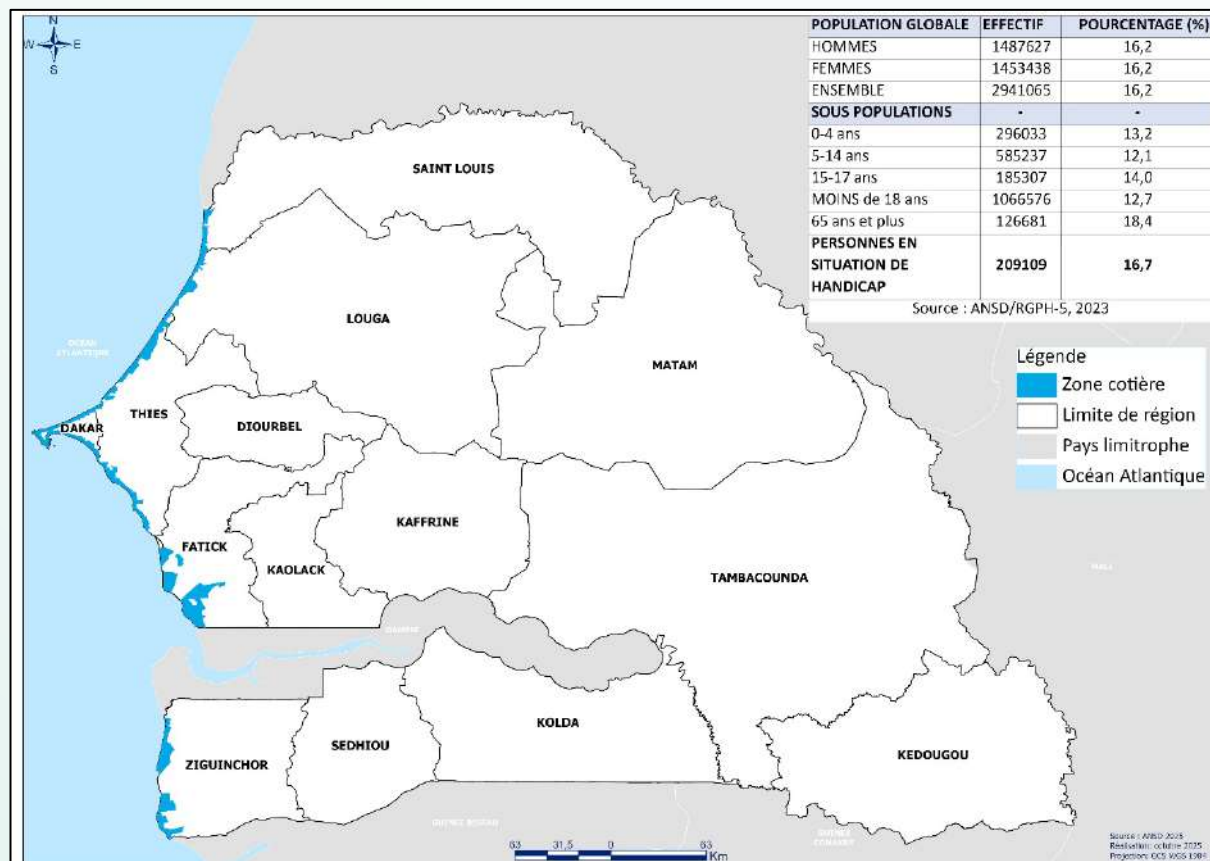
Carte 6: Populations vulnérables exposées aux zones fluviales au Sénégal



➤ Zones côtières

Concernant les zones côtières, 16,2% de la population globale est exposée à l'érosion côtière. Ces zones, souvent affectées par le phénomène de l'érosion côtière, touchent une bonne partie des populations vulnérables : 16,2% des femmes ; 12,7% des moins de 8 ans ; 18,4% de personnes âgées de 65 ans ou plus et 16,7% des personnes en situation de handicap (209 109 personnes en situation de handicap).

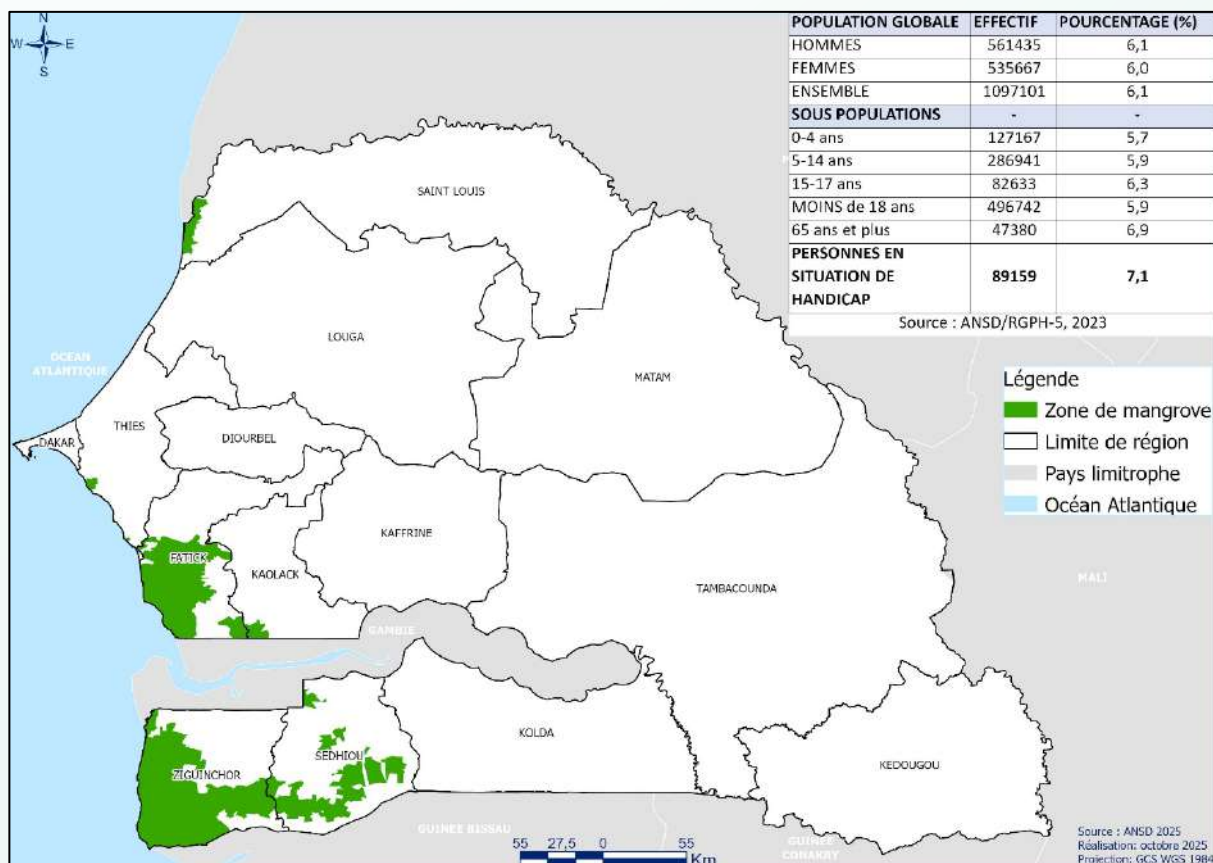
Carte 7: Populations vulnérables potentiellement exposées à l'érosion côtière au Sénégal



➤ Zones de mangrove

Les données du RGPH-5 révèlent que 6,1% de la population du Sénégal réside à côté d'une zone de mangrove. Cette dernière englobe des populations vulnérables telles que 6,0% du total des femmes ; 5,9% des enfants de moins de 18 ans ; 6,9% des personnes âgées de 65 ans ou plus et 7,1% des personnes en situation de handicap (89 159 personnes en situation de handicap).

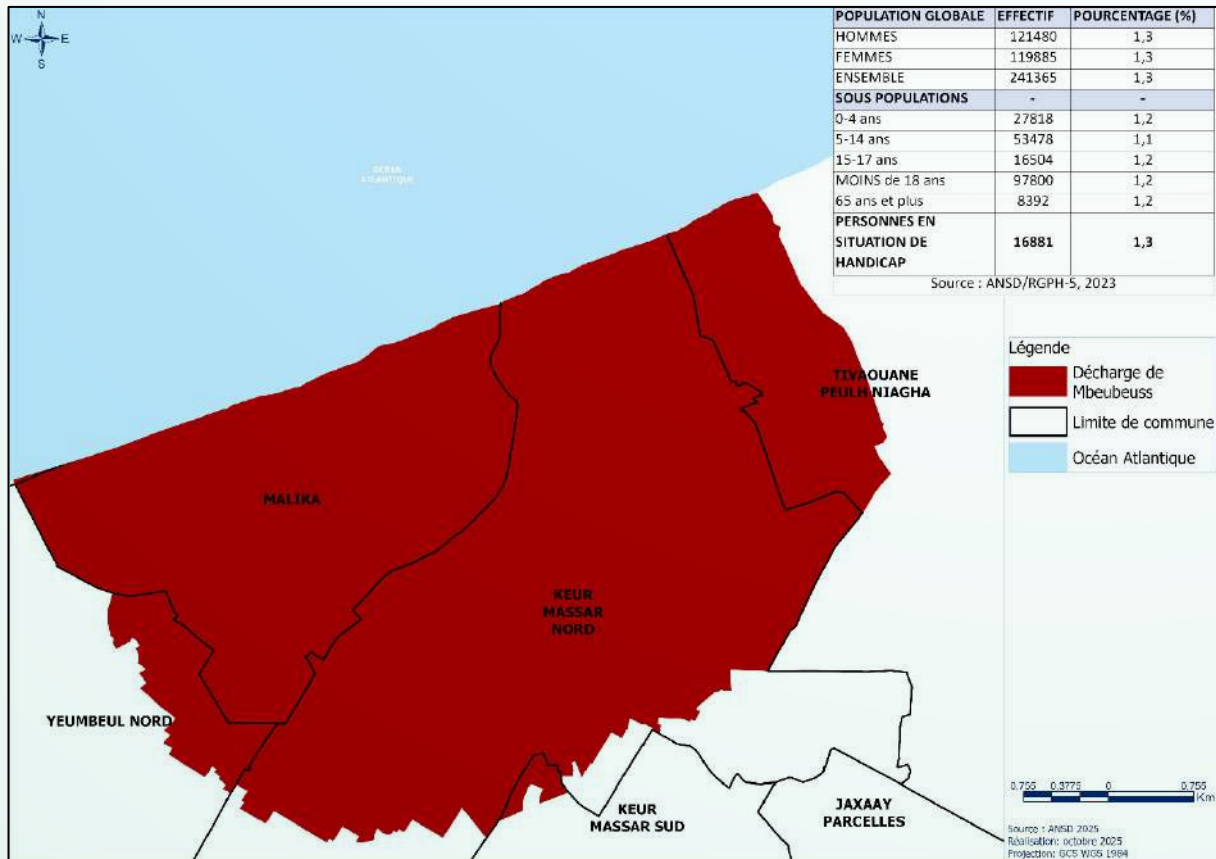
Carte 8: Populations vulnérables exposées aux mangroves au Sénégal



➤ Zone de la décharge de MBEUBEUSS

En ce qui concerne la décharge de « MBEUBEUSS », elle affecte 241 365 personnes, représentant 1,3% de la population totale du pays. Elle touche également une partie importante de la population vulnérable : 1,3% des femmes ; 1,2% des enfants de moins de 18 ans ; 1,2% des personnes âgées de 65 ans ou plus et 1,3% des personnes en situation de handicap (16 881 personnes en situation de handicap).

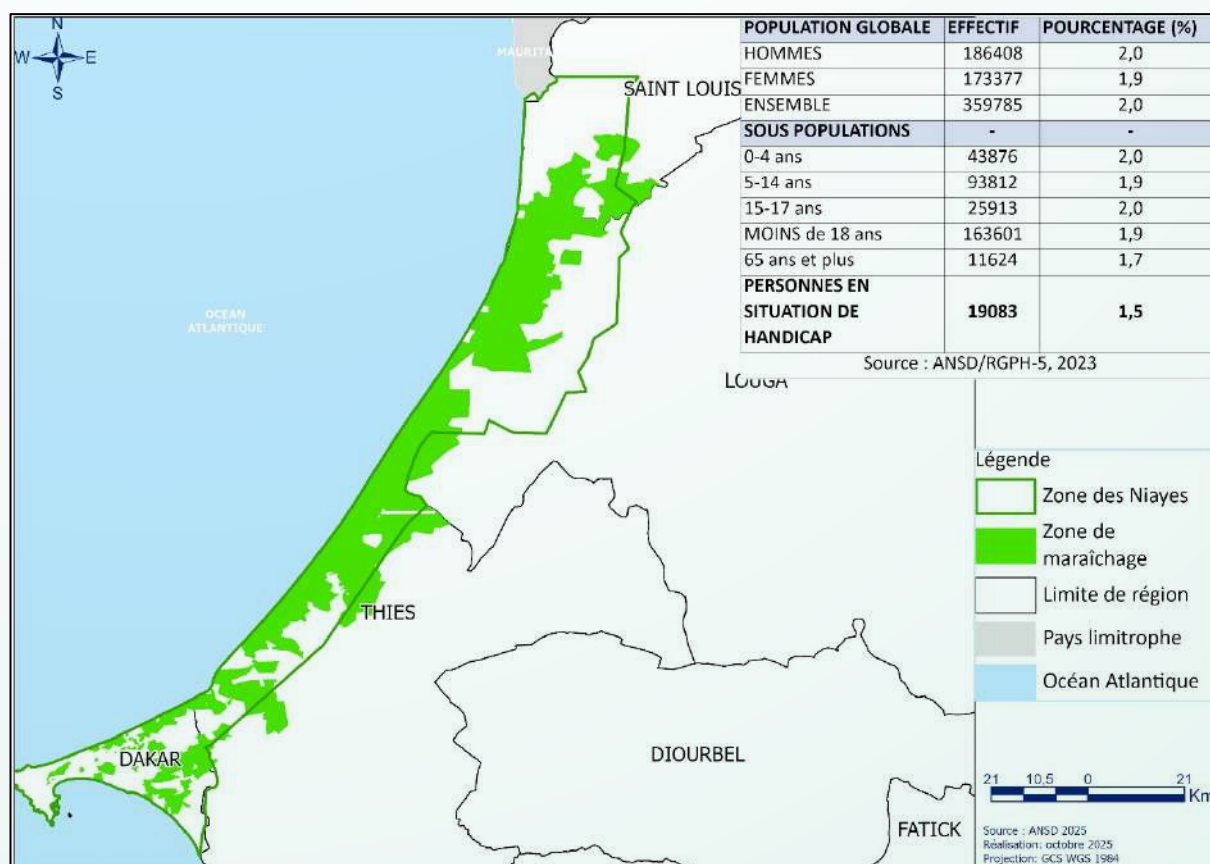
Carte 9: Populations vulnérables exposées à la décharge de Mbeubeuss à Dakar



➤ Zone des Niayes

Il ressort des données du RGPH-5 que 2,0% de la population du Sénégal se concentre dans la zone des Niayes, notamment dans les zones de maraîchage. Elle regroupe une population potentiellement vulnérable ayant les caractéristiques suivantes : 1,9% des femmes ; 1,9% d'enfants de moins de 18 ans ; 1,7% des personnes âgées de 65 ans ou plus et 1,5% des populations en situation de handicap (19 083 individus en situation de handicap).

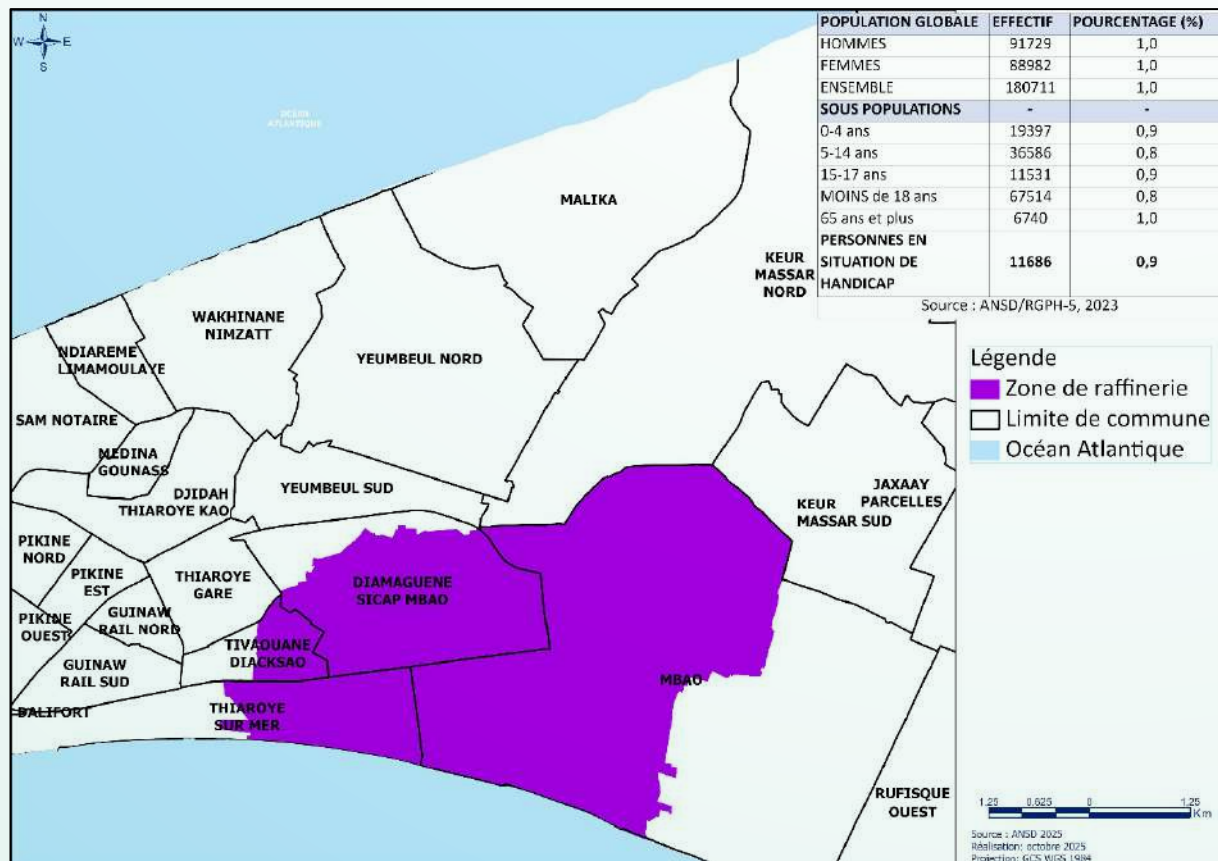
Carte 10: Populations vulnérables potentiellement exposées à la zone des Niayes au Sénégal



➤ Zones des raffineries

Il ressort également de la carte suivante que 1,0% de la population totale est potentiellement exposé aux effets de la raffinerie. Ces zones retrouvent en leur sein une proportion assez importante de populations vulnérables : les femmes (1,0%), les enfants de moins de 18 ans (0,8%), les personnes âgées de 65 ans ou plus (1,0%) et 0,9% des personnes en situation de handicap (11 686 individus en situation de handicap).

Carte 11: Populations vulnérables potentiellement exposées aux raffineries au Sénégal



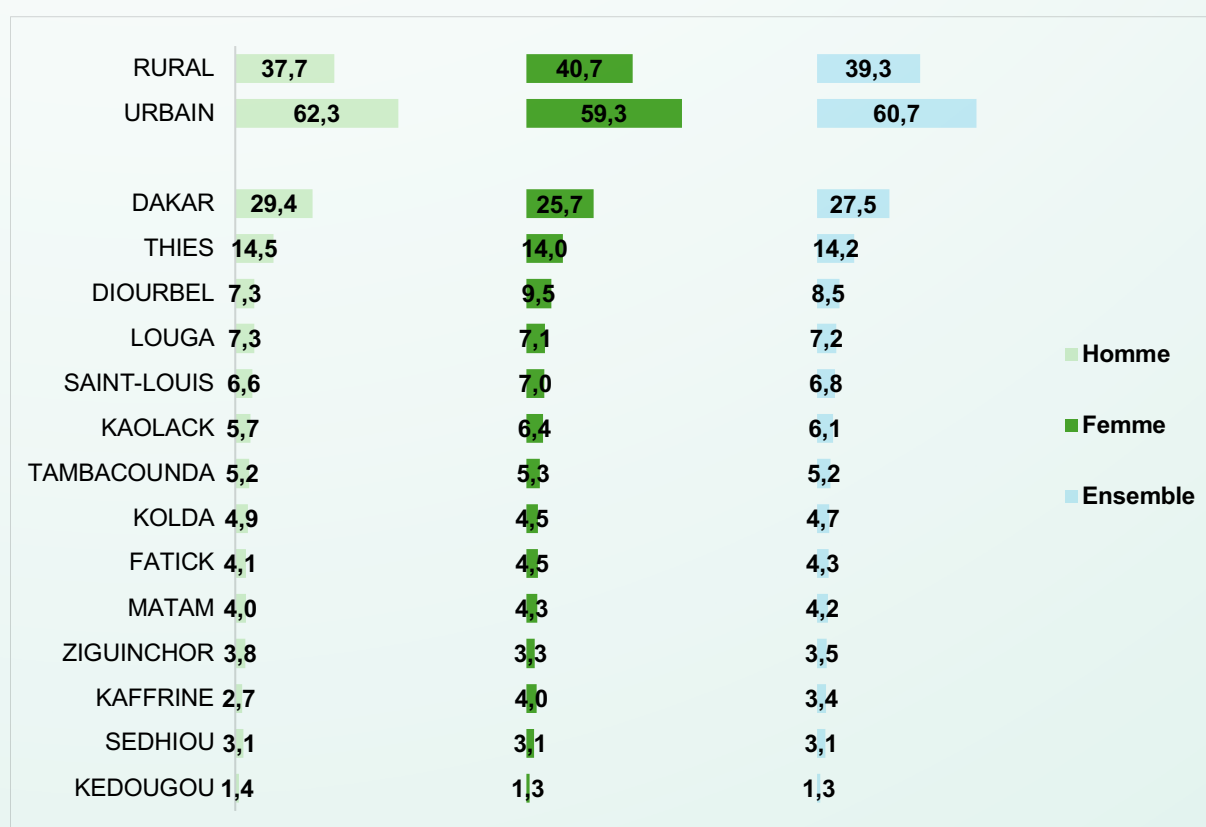
2. Caractéristiques de la population enquêtée

➤ Population enquêtée par sexe

L'analyse selon le milieu de résidence met en évidence une prédominance de la population enquêtée (15 ans ou plus) en milieu urbain (60,7%) par rapport au milieu rural (39,3%). Une analyse par sexe montre que 62,3% des hommes enquêtés résident en milieu urbain contre 37,7% en milieu rural. Chez les femmes, 59,3% vivent en zone urbaine contre 40,7% en milieu rural.

A l'échelle régionale, plus de la moitié de la population enquêtée (50,2%) se concentre dans les régions de Dakar (27,5%), Thiès (14,2%) et Diourbel (8,5%). De plus, l'analyse par sexe montre que parmi les hommes enquêtés, 29,4% résident à Dakar, 14,5% à Thiès et 7,3% à Diourbel. De même, pour les femmes, des tendances similaires sont observées : les régions de Dakar, Thiès et Diourbel enregistrant respectivement 25,7%, 14,0% et 9,5% de population féminine.

Graphique 1: Répartition (%) de la population enquêtée âgée de 15 ans ou plus par sexe selon la région et le milieu de résidence

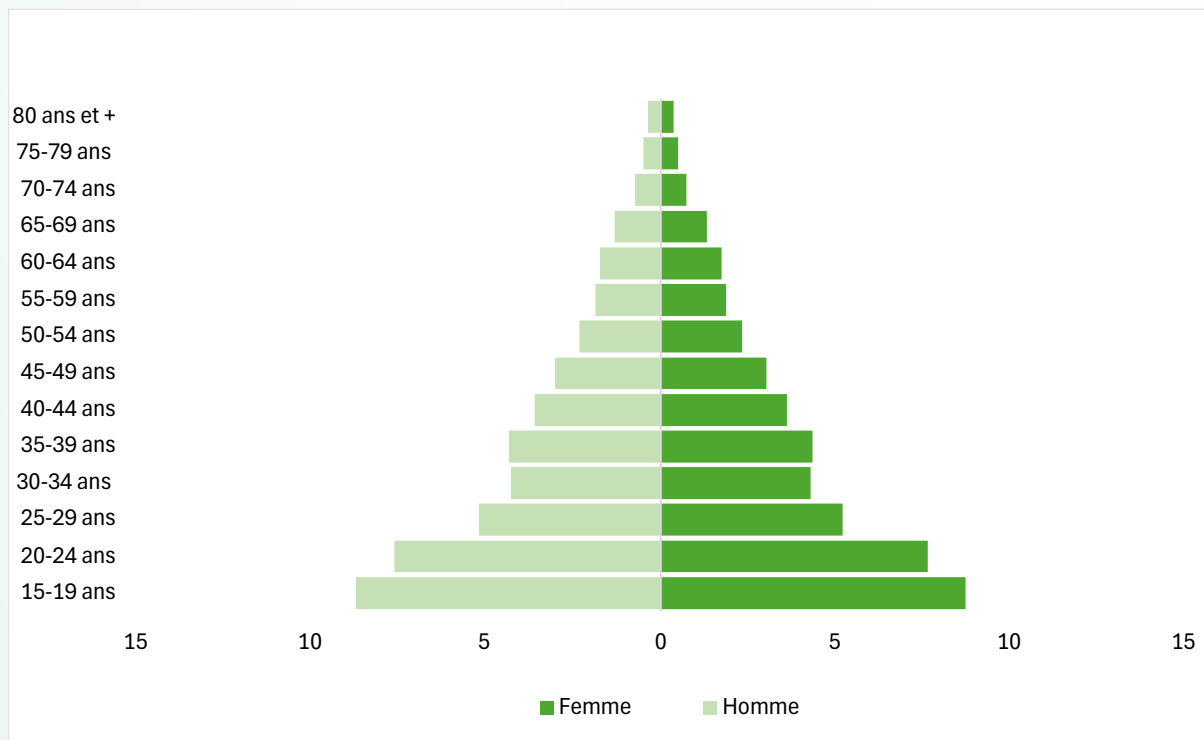


Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Structure par âge de la population enquêtée

L'analyse de la pyramide des âges de la population enquêtée met en évidence la prédominance des groupes d'âge 15-19 ans (19,1%), 20-24 ans (17,0%), 25-29 ans (12,2%), représentant ainsi 48,3% de la population totale enquêtée. Par ailleurs, il ressort de l'examen de l'allure de la pyramide que la proportion des femmes enquêtées est plus élevée que celle des hommes, sauf pour les 60 ans ou plus.

Graphique 2: Pyramide des âges de la population enquêtée âgée de 15 ans ou plus (en %)



Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Niveau d'instruction de la population enquêtée

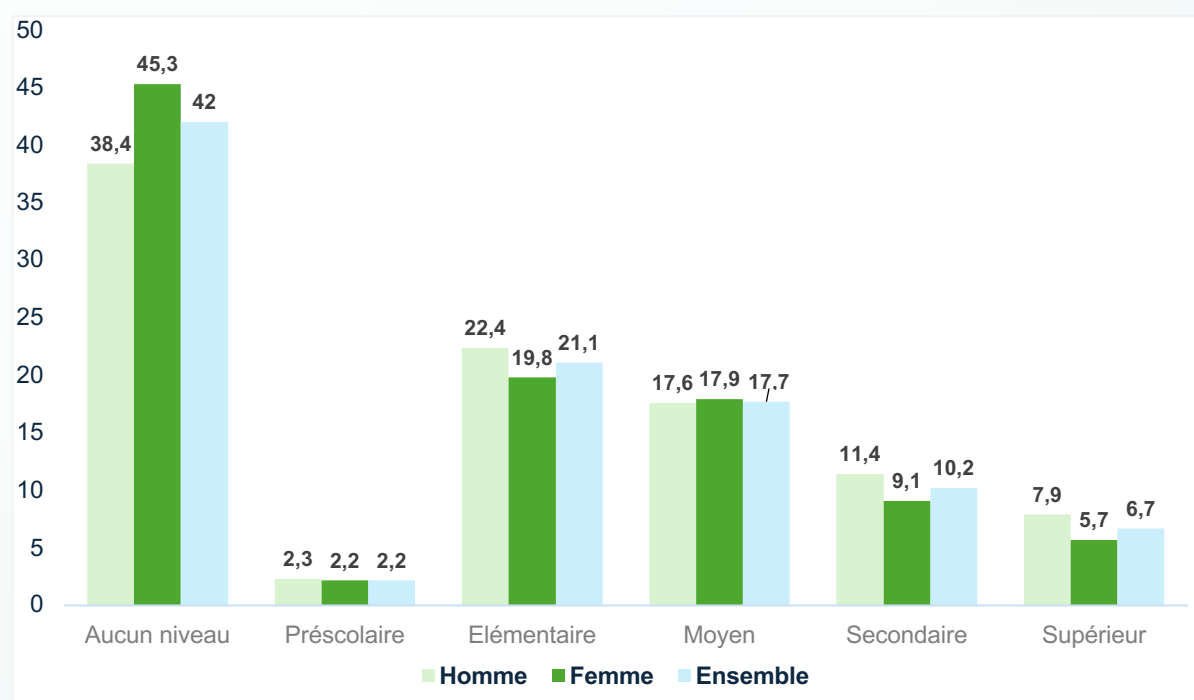
L'analyse par niveau d'instruction montre que la population âgée de 15 ans ou plus se répartit comme suit : 42,0% sans niveau, 2,2% au préscolaire, 21,1% à l'élémentaire, 17,7% au moyen, 10,2% au secondaire et 6,7% au supérieur.

L'analyse selon le sexe met en évidence que la proportion de la population sans niveau est plus importante chez les femmes (45,3%) que chez les hommes (38,4%). Il en est de même pour le niveau moyen avec 17,9% pour les femmes et 17,6% pour les hommes.

Pour les autres niveaux d'instruction, les proportions restent plus élevées chez les hommes que chez les femmes.

Par ailleurs, la proportion d'individus ayant au moins le niveau moyen est plus élevée chez les hommes (36,9%) que chez les femmes (32,7%) soit un écart de 4,2 points de pourcentage. Cet écart varie peu si l'on considère la population ayant au moins le niveau secondaire (19,3% pour les hommes et 14,8% pour les femmes).

Graphique 3: Répartition de la population enquêtée âgée de 15 ans ou plus par niveau d'instruction selon le sexe

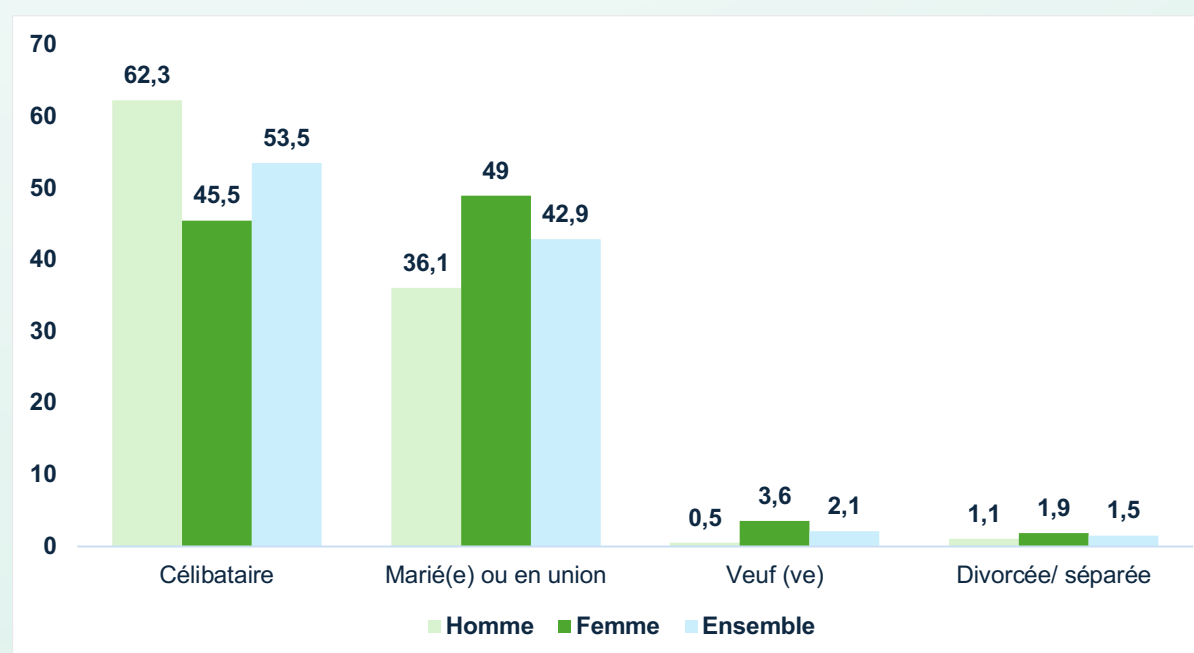


Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Situation matrimoniale de la population enquêtée

Dans l'ensemble, la proportion des personnes célibataires est plus élevée dans la population enquêtée (53,5%). Elle est suivie de celle des « mariés ou en unions » avec 42,9%. En outre, 62,3% des hommes enquêtés sont célibataires contre 45,5% des femmes. Les « mariés ou en union » représentent 36,1% chez les hommes contre 49,0% chez les femmes.

Graphique 4: Répartition de la population enquêtée âgée de 15 ans ou plus par situation matrimoniale selon le Sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Situation selon le type de handicap de la population enquêtée

Globalement, 9,7% des individus enquêtés vivent avec au moins un handicap. Cette proportion est de 8,9% en milieu urbain et 10,9% en milieu rural. De plus, elle est de 7,3% chez les hommes contre 11,8% chez les femmes.

L'analyse des différentes formes de limitations révèle qu'au niveau national, les problèmes de vision, même en portant des lunettes (5,2%), de mobilité (4,1%) et de mémoire (3,9%) restent les trois handicaps les plus fréquents.

L'analyse selon le milieu de résidence révèle la même situation. En effet, pour ces trois types de handicap, les prévalences sont respectivement de 5,0%, 3,8% et 3,1% en milieu urbain contre 5,4%, 4,6% et 5,0% en milieu rural. De même, quel que soit le sexe la même situation est notée aussi bien chez les hommes (3,7%, 2,8% et 2,6%) que chez les femmes (6,5%, 5,3% et 5,0%).

Tableau 1: Répartition de la population âgée de 15 ans ou plus enquêtée par sexe et milieu de résidence selon la situation de handicap

Caractéristiques	Difficultés à voir, même s'il porte des lunettes	Difficultés à entendre, même à l'aide d'une prothèse auditive	Difficultés à marcher ou à monter des marches	Difficultés à se souvenir ou à se concentrer	Difficultés à effectuer des activités comme se laver	Difficultés à communiquer	Handicap global
HOMME	3,7	1,4	2,8	2,6	1,0	0,7	7,3
FEMME	6,5	2,0	5,3	5,0	1,1	1,0	11,8
URBAIN	5,0	1,6	3,8	3,1	1,0	0,6	8,9
RURAL	5,4	2,0	4,6	5,0	1,2	1,2	10,9
ENSEMBLE	5,2	1,8	4,1	3,9	1,0	0,9	9,7

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population vivant dans des ménages utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité⁴

Au Sénégal, 62,6% des populations utilisent des sources d'eau non sécurisées contre 37,4% dont les sources d'eau sont gérées en toute sécurité. La répartition par sexe montre que 37,8% des hommes vivent dans des ménages utilisant une source d'eau gérée en toute sécurité contre 37,0% pour les femmes.

L'analyse selon la zone de résidence laisse apparaître les mêmes situations, quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain, la proportion des hommes (38,2%) vivant dans des ménages utilisant une source d'eau gérée en toute sécurité est plus élevée que chez leurs homologues femmes (36,6%). En milieu rural, ces proportions sont respectivement de 37,2% et 37,5%.

Au niveau régional, les sources sécurisées sont moins fréquentes dans les régions de Sédhiou (20,7%), Kaolack (22,6%), Ziguinchor (25,9%) et Kaffrine (28,3%). L'analyse par sexe laisse apparaître que les femmes vivent moins dans des ménages utilisant une source d'eau gérée en toute sécurité que les hommes dans les régions de Dakar (29,8% contre 31,7%), Diourbel

⁴ Une source est dite non sécurisée lorsqu'elle n'est pas protégée ou qu'elle a été contaminée ou a connu au moins une pénurie au cours des 12 derniers mois.

(32,8% contre 34,9%), Fatick (51,8% contre 53,5%), Louga (48,3% contre 52,2%) et Thiès (43,1% contre 45,2%).

Tableau 2: Proportion (en %) de la population vivant dans des ménages utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population vivant dans des ménages utilisant des sources d'eau potable par région et milieu selon le sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non sécurisé	Sécurisé	Non sécurisé	Sécurisé	Non sécurisé	Sécurisé
DAKAR	68,3	31,7	70,2	29,8	69,3	30,7
DIOURBEL	65,1	34,9	67,2	32,8	66,2	33,8
FATICK	46,5	53,5	48,2	51,8	47,4	52,6
KAFFRINE	74,7	25,3	69,5	30,5	71,7	28,3
KAOLACK	79,1	20,9	75,8	24,2	77,4	22,6
KEDOUGOU	58,0	42,0	53,8	46,2	55,8	44,2
KOLDA	68,3	31,7	68,4	31,6	68,3	31,7
LOUGA	47,8	52,2	51,7	48,3	49,7	50,3
MATAM	33,7	66,3	31,0	69,0	32,3	67,7
SAINT-LOUIS	61,2	38,8	60,8	39,2	61,0	39,0
SEDHIOU	79,3	20,7	79,4	20,6	79,3	20,7
TAMBACOUNDA	57,0	43,0	55,6	44,4	56,3	43,7
THIES	54,8	45,2	56,9	43,1	55,9	44,1
ZIGUINCHOR	75,3	24,7	72,9	27,1	74,1	25,9
Urbain	61,8	38,2	63,4	36,6	62,6	37,4
Rural	62,8	37,2	62,5	37,5	62,7	37,3
Sénégal	62,2	37,8	63,0	37,0	62,6	37,4

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population vivant dans des ménages utilisant l'électricité⁵ comme mode d'éclairage

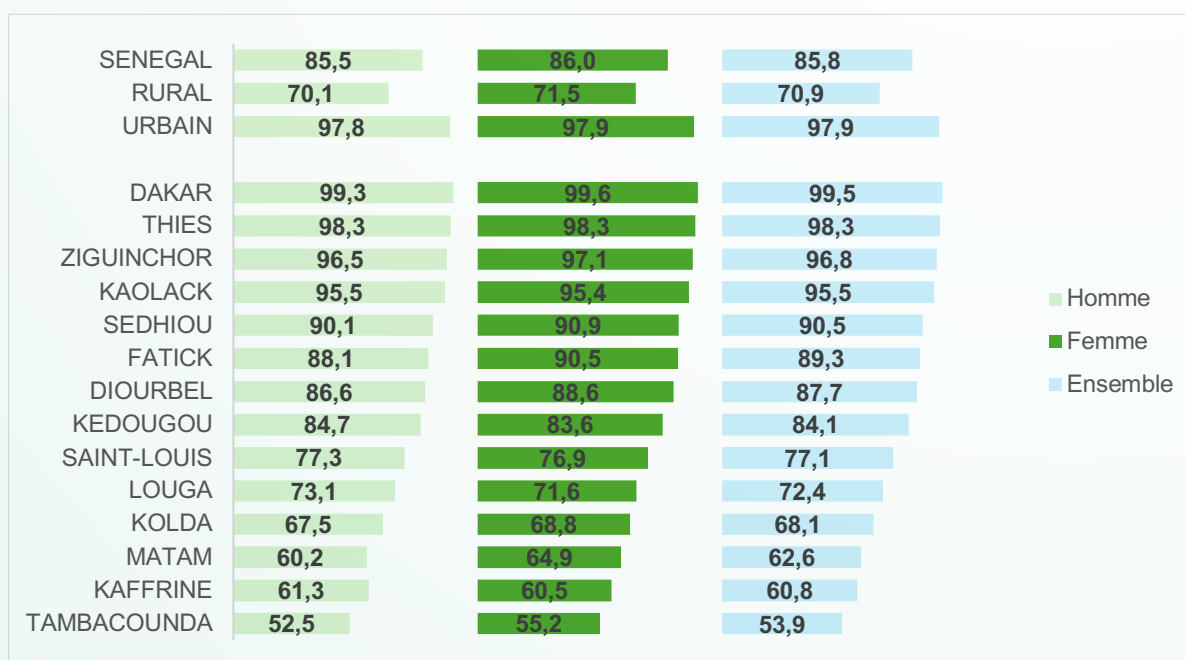
Au niveau national, 85,8% de la population vit dans des ménages utilisant l'électricité comme mode d'éclairage. La répartition par sexe met en évidence une proportion légèrement plus élevée chez les femmes (86,0%) que chez les hommes (85,5%).

L'analyse par milieu de résidence montre que 97,9% de la population urbaine vit dans des ménages qui utilisent l'électricité comme mode d'éclairage, contre 70,9% pour la population rurale. L'analyse par sexe fait apparaître quasiment les mêmes disparités que le niveau national, quel que soit le milieu de résidence. En effet, 97,8% des hommes en milieu urbain vivent dans des ménages utilisant l'électricité comme mode d'éclairage contre 70,1% en milieu rural. Le pourcentage de femmes qui vivent dans des ménages utilisant l'électricité comme mode d'éclairage est de 97,9% en milieu urbain et 71,5% en milieu rural.

Au niveau régional, Dakar (99,5%), Thiès (98,3%), Ziguinchor (96,8%), Kaolack (95,5%) et Sédhiou (90,5%) enregistrent les proportions les plus élevées de population vivant dans des ménages utilisant l'électricité comme mode d'éclairage. Par contre, les proportions les plus faibles sont notées dans les régions de Tambacounda (53,9%), Kaffrine (60,8%) et Matam (62,6%). L'analyse par sexe laisse transparaître que les proportions de femmes résidant dans des ménages utilisant l'électricité comme mode d'éclairage sont plus faibles que celles des hommes dans les régions de Saint louis (76,9% contre 77,3%), Louga (71,6% contre 73,1%), Kédougou (83,6% contre 84,7%) et Kaffrine (60,5% contre 61,3%).

⁵ L'utilisation de l'électricité comme mode d'éclairage fait référence à l'électricité produite par Senelec, solaire, groupe électrogène, concessions d'électrification rurale.

Graphique 5: Proportion (en %) de la population utilisant l'électricité par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population utilisant des services d'assainissement (toilettes) gérés en toute sécurité⁶

Au niveau national, près de huit personnes sur dix (78,1%) vivent dans des ménages utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, avec une proportion de 77,7% chez les hommes contre 78,4% chez les femmes.

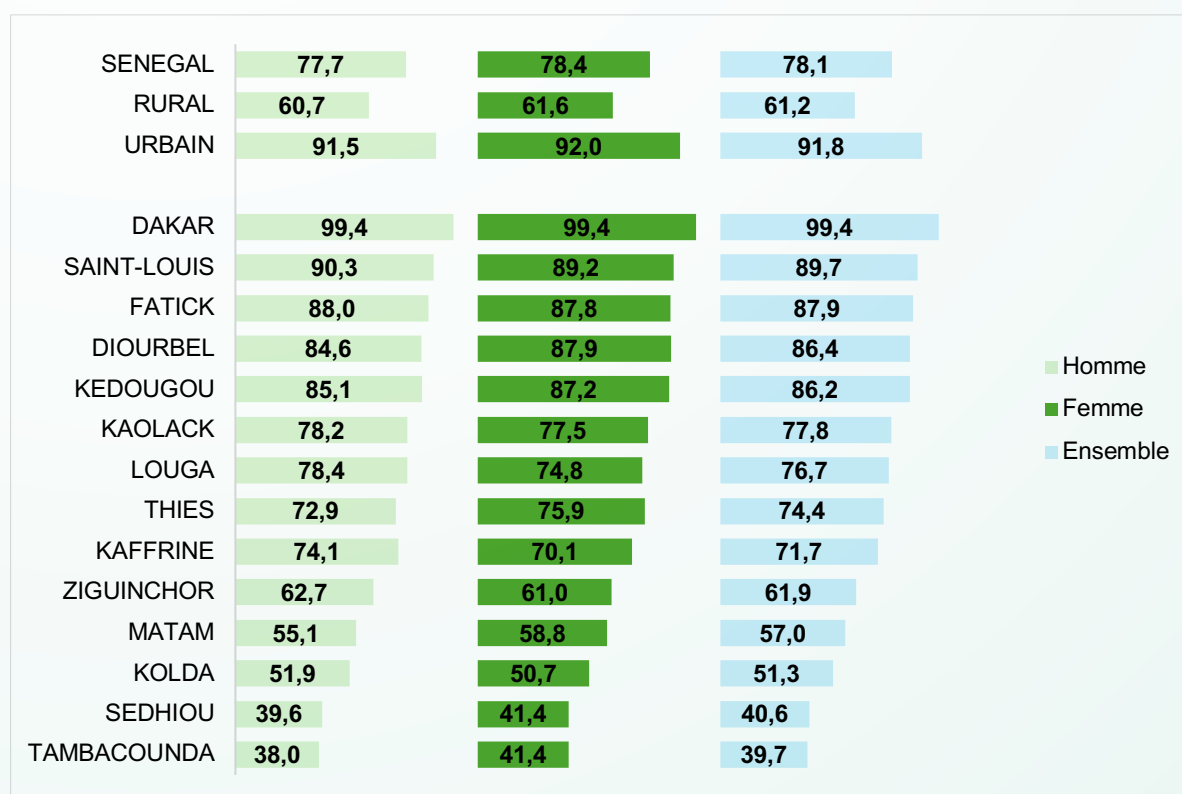
L'analyse selon le milieu de résidence révèle que la proportion de la population vivant dans des ménages qui utilisent des services d'assainissement gérés en toute sécurité est plus élevée en milieu urbain (91,8%) qu'en milieu rural (61,2%).

Au niveau régional, Dakar (99,4%) affiche la proportion d'individus résidant dans des ménages qui utilisent des services d'assainissement gérés en toute sécurité la plus élevée, suivi de Saint-Louis (89,7%) et Fatick (87,9%). Les régions où cette proportion est moins élevée sont Tambacounda (39,7%), Sédhiou (40,6%), Kolda (51,3%) et Matam (57,0%).

L'analyse par sexe montre que les proportions de femmes résidant dans des ménages qui utilisent les services d'assainissement gérés en toute sécurité sont plus faibles que celles des hommes dans les régions de Ziguinchor (61,0% contre 62,7%), Louga (74,8% contre 78,4%), Kolda (50,7% contre 51,9%), Kaolack (77,5% contre 78,2%) et Kaffrine (70,1% contre 74,1%).

6 Toilette reliée à l'égout/fosse, latrine couverte/ventilée améliorée ou toilette publique.

Graphique 6: Proportion (en %) de la population utilisant des services d'assainissement (toilettes) gérés en toute sécurité par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population utilisant un dispositif de lavage des mains à l'eau et au savon après utilisation des toilettes

Au niveau national, 53,3% de la population âgée de 15 ans ou plus vit dans des ménages qui disposent d'un endroit pour se laver les mains avec de l'eau et du savon après utilisation des toilettes. La répartition par sexe met en évidence qu'il n'y a presque pas de différence entre les hommes et les femmes.

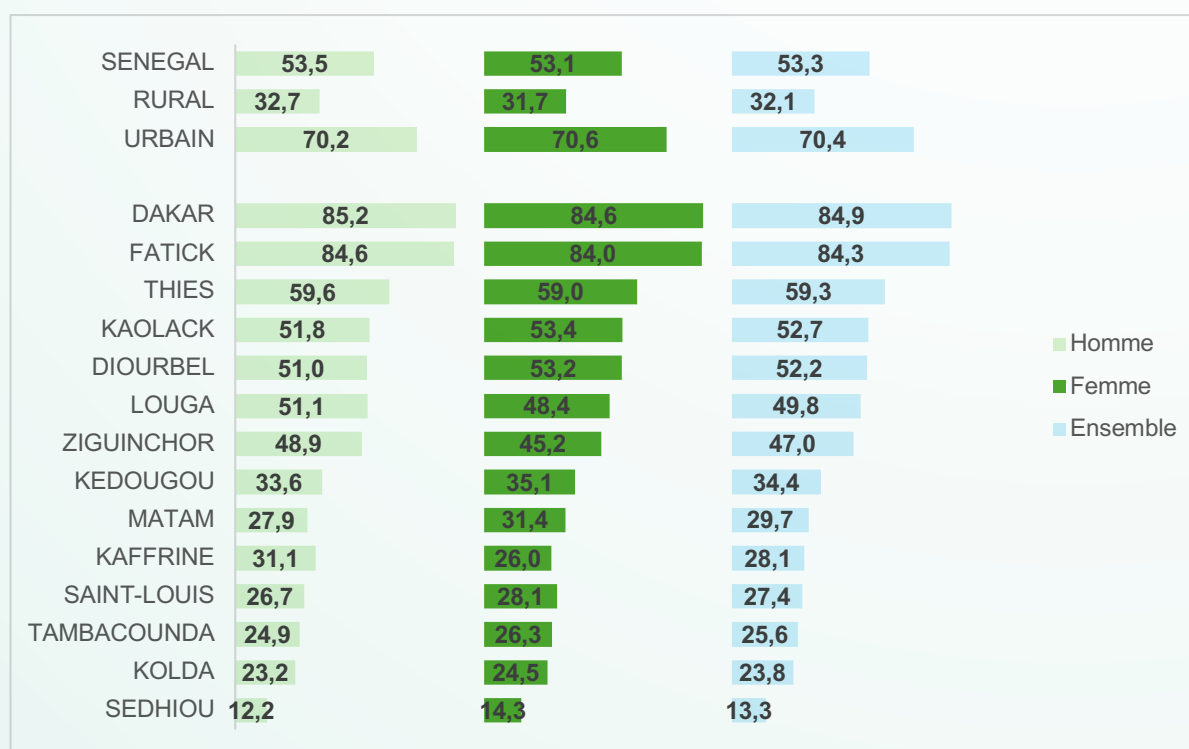
L'analyse par milieu de résidence montre que 70,4% de la population urbaine vit dans des ménages disposant d'un endroit pour se laver les mains avec de l'eau et du savon après utilisation des toilettes, contre 32,1% pour celle du milieu rural. Les proportions de femmes vivant dans des ménages disposant d'un endroit pour se laver les mains avec de l'eau et du savon après utilisation des toilettes sont légèrement plus élevées que celles des hommes en milieu urbain (70,6% contre 70,2%), tandis que le contraire est observée en milieu rural (31,7% contre 32,7%).

A l'échelle régionale, les proportions de population vivant dans des ménages qui disposent d'un endroit pour se laver les mains avec de l'eau et du savon après utilisation des toilettes sont plus élevées dans les régions de Dakar (84,9%), Fatick (84,3%), Thiès (59,3%), Kaolack (52,7%) et Diourbel (52,2%). Les niveaux les plus faibles sont observés dans les régions de Sédhiou (13,3%), Kolda (23,8%), Tambacounda (25,6%) et Saint-Louis (27,4%).

L'analyse par sexe permet de constater que les proportions de femmes vivant dans des ménages qui disposent d'un endroit pour se laver les mains avec de l'eau et du savon après utilisation des toilettes sont plus élevées que celles des hommes dans les régions de Kaolack (53,4% contre 51,8%), Kédougou (35,1% contre 33,6%), Kolda (24,5% contre 23,2%), Matam

(31,4% contre 27,9%), Saint-Louis (28,1% contre 26,7%), Sédhiou (14,3% contre 12,2%) et Tambacounda (26,3% contre 24,9%).

Graphique 7: Proportion (en %) de la population utilisant un dispositif de lavage des mains à l'eau et au savon après utilisation des toilettes, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population vivant dans des ménages où les installations sanitaires sont mal éclairées, dépourvues de serrure

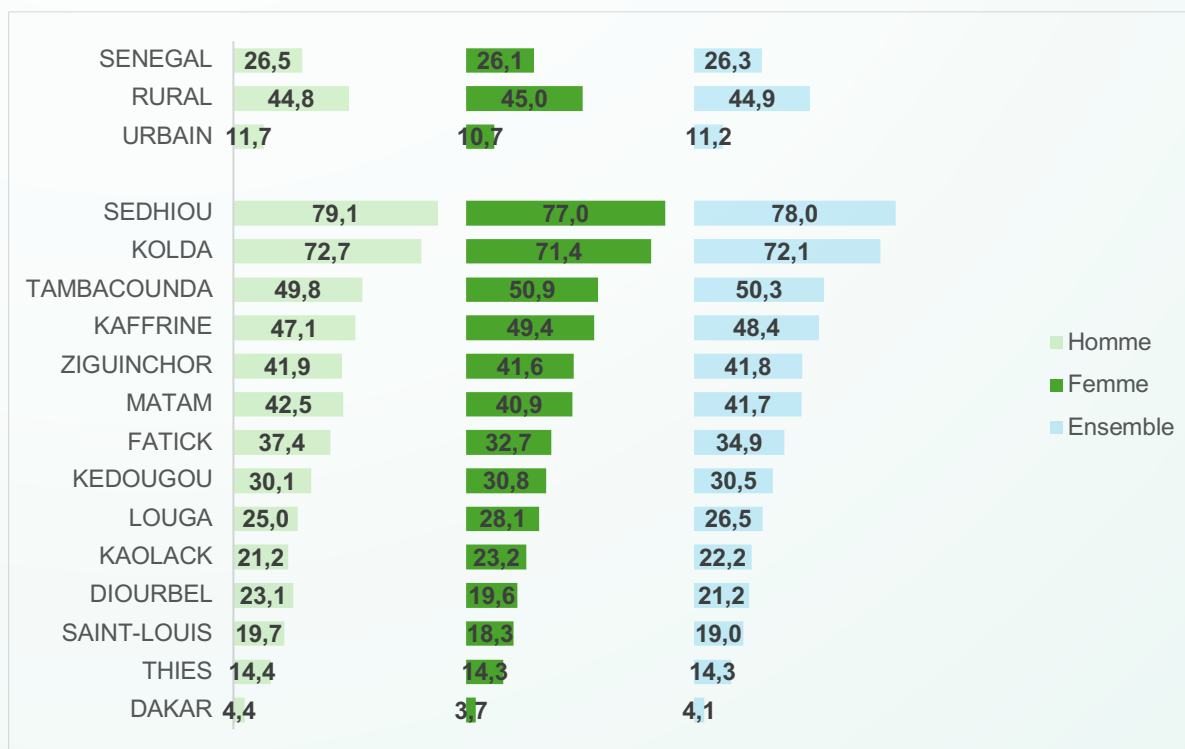
Au niveau national, 26,3% de la population vit dans des ménages utilisant des toilettes non éclairées et sans serrure. La répartition par sexe montre que 26,5% des hommes vivent dans des ménages qui utilisent des toilettes non éclairées et sans serrure, contre 26,1% pour les femmes.

L'analyse par milieu de résidence montre que 44,9% de la population rurale réside dans des ménages utilisant des toilettes non éclairées et sans serrure, contre 11,2% pour la population urbaine. L'analyse par sexe met en évidence quasiment les mêmes disparités que le niveau national, quel que soit le milieu de résidence.

Au plan régional, les résultats révèlent que les proportions de population vivant dans des ménages qui utilisent des toilettes non éclairées et sans serrure les plus élevées sont enregistrées dans les régions de Sédhiou (78,0%), Kolda (72,1%) et Tambacounda (50,3%). Cependant, les proportions les plus faibles sont notées dans les régions de Dakar (4,1%), Thiès (14,3%) et Saint-Louis (19,0%).

L'analyse par sexe montre que les proportions de femmes vivant dans des ménages qui utilisent des toilettes non éclairées et sans serrure sont plus élevées que celles des hommes dans les régions de Kaffrine (49,4% contre 47,1%), Kaolack (23,2% contre 21,2%), Louga (28,1% contre 25,0%) et Tambacounda (50,9% contre 49,8%).

Graphique 8: Proportion de la population vivant dans des ménages où les installations sanitaires sont mal éclairées, dépourvues de serrure, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

3. Exposition aux catastrophes/risques, préparation et conséquences

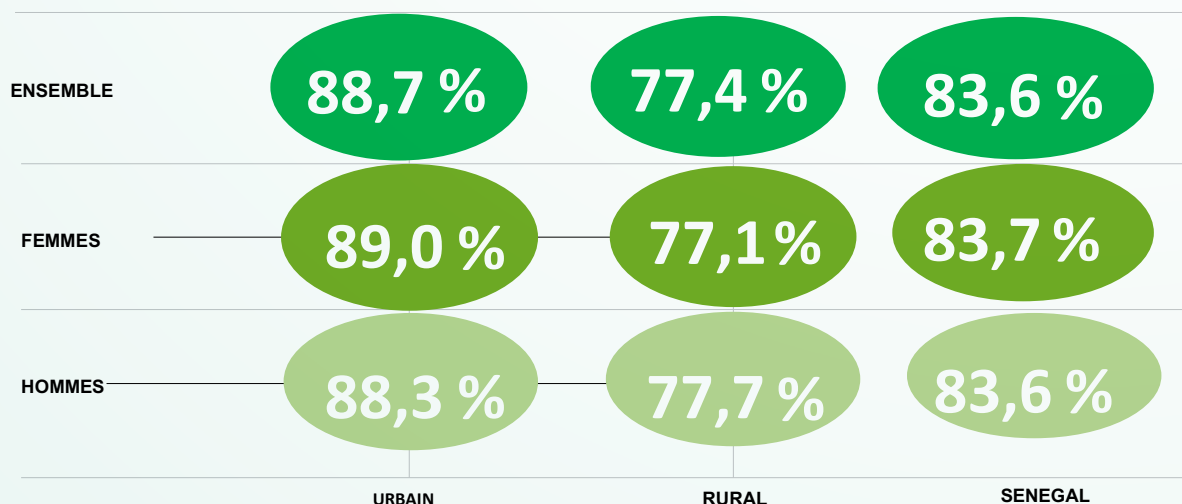
3.1. Exposition à un haut risque environnemental

Un ménage est considéré comme résidant dans une « **zone à haut risque environnemental** » lorsque le logement ou le terrain se situe à moins de 2 km ou à moins de 30 minutes de marche de l'un des éléments suivants : « zone à forte circulation automobile (par exemple, autoroute, voie principale) », « centrale électrique ou lignes à haute tension », « basses terres », « marécages ou autres zones inondables », « parcelle agricole à moyenne ou grande échelle avec utilisation de pesticides », « bord de mer », « installations de production industrielle », « sites de décharge/dépotoirs, zone protégée », « installations de production artisanale utilisant des teintures, des peintures, des vernis ou d'autres produits chimiques », « rive du fleuve », « terrains en zone brune/terres polluées », « zone déboisée ou autre zone sujette à la sécheresse », « zone d'incinération d'ordures », « rive du lac », « fosses septiques communales », « sites d'extraction (mines, pompes à pétrole, etc.) », « installation de stockage pour les produits chimiques, les batteries, la peinture ou d'autres articles potentiellement dangereux », « installation de production animale de niveau industriel », « sites de frappe industriel », « zone de défécation en plein air », « réservoirs de stockage souterrains/stockage de déchets souterrains », « terrain riverain dévié et ligne de faille ».

Les résultats de l'enquête révèlent, globalement, que 83,6% de la population réside dans des logements ou sur des terrains situés dans une zone à haut risque environnemental. La proportion est plus élevée en milieu urbain (88,7%) qu'en milieu rural (77,4%).

L'analyse selon le sexe montre, globalement, qu'aucune différence n'est notée entre les hommes et les femmes. En revanche, une différence est observée selon le milieu de résidence : en zone urbaine, les femmes résidant dans des ménages se situant dans des zones à haut risque environnemental sont légèrement plus exposées que les hommes (89,0% contre 88,3%), tandis qu'en milieu rural, l'inverse est observé (77,7% chez les hommes contre 77,1% chez les femmes).

Graphique 9: Proportion (%) de la population dont l'unité d'habitation ou le terrain est situé dans des zones à haut risque environnemental, par sexe et le milieu de résidence

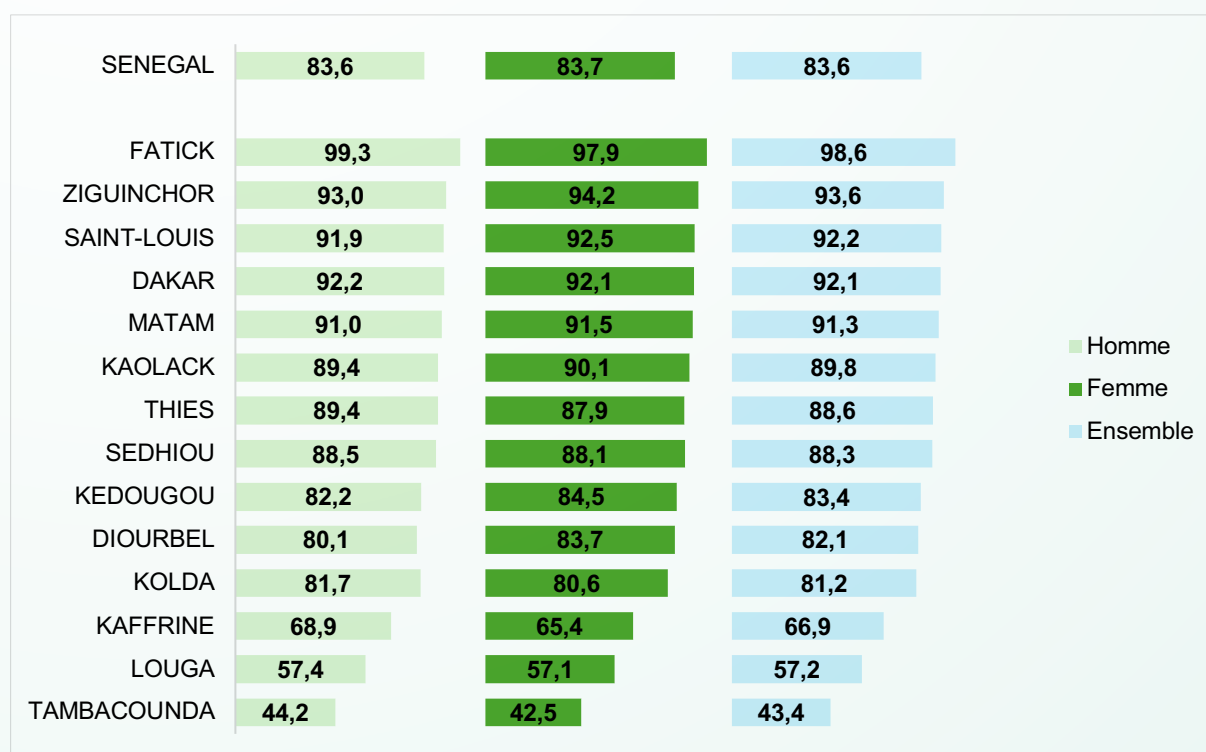


Source : ANSD, ENREVG 2025

L'analyse selon la région montre que ce sont les populations des régions de Fatick (98,6%), Ziguinchor (93,6%), Saint-Louis (92,2%), Dakar (92,1%), Matam (91,3%) et Kaolack (89,8%) qui résident plus dans des zones à haut risque environnemental. A l'opposé, les régions de Tambacounda (43,4%), Louga (57,2%) et Kaffrine (66,9%) affichent relativement les niveaux d'exposition les plus faibles.

L'étude par sexe révèle que la proportion de population qui réside dans des zones à haut risque environnemental est plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans les régions de Ziguinchor (94,2% contre 93,0%), Saint-Louis (92,5% contre 91,9%), Kédougou (84,5% contre 82,2%), Kaolack (90,1% contre 89,4%) et Diourbel (83,7% contre 80,1%).

Graphique 10: Proportion (en %) de la population dont l'unité d'habitation ou le terrain est situé dans des zones à haut risque environnemental par région selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Il ressort des résultats que les concentrations de populations les plus importantes sont observées dans les zones à haut risque environnemental telles que : « zone à forte circulation automobile (par exemple, autoroute, voie principale) » (30,6%), « centrale électrique ou lignes à haute tension » (28,2%), « basses terres, marécages ou autres zones inondables » (28,2%).

Les résultats de l'enquête mettent également en évidence des écarts selon le sexe du chef de ménage. En effet, ce sont les individus résidant dans les ménages dirigés par des femmes qui résident le plus à proximité de zones à haut risque telles que : « zones à forte circulation automobile (autoroute, voie principale) » (36,5% contre 28,7%), « centrale électrique ou lignes à haute tension » (32,2% contre 27,0%), « basses terres, marécages ou autres zones inondables » (30,5% contre 27,5%), « bord de mer » (29,2% contre 21,1%), « installations de production industrielle » (23,7% contre 20,3%) et « sites de décharge / dépotoirs » (24,0% contre 20,1%).

A l'inverse, pour d'autres sources de risque, la proximité est plus fréquente chez les individus qui résident dans les ménages dirigés par des hommes : « zones protégées » (18,7% contre 16,8%), « parcelles agricoles avec utilisation de pesticides » (24,3% contre 22,4%), « rives de fleuve » (15,3% contre 14,2%), « zones déboisées ou autres zones sujettes à la sécheresse » (13,3% contre 11,8%), « zones d'incinération des ordures » (11,9% contre 10,6%), « sites d'extraction (mines, pompes à pétrole, etc.) » (7,9% contre 6,1%), « installations de production animale de niveau industriel » (6,3% contre 5,0%), « sites de frappage industriel » (5,8% contre 5,2%), « zones de défécation à l'air libre » (5,7% contre 4,2%), « réservoirs de stockage souterrains / stockage de déchets souterrains » (3,4% contre 3,3%), « terrain riverain dévié » (3,5% contre 2,3%) et « lignes de faille » (3,2% contre 2,2%).

Tableau 3: Proportion (en %) de la population dont l'unité d'habitation ou le terrain est situé dans des zones à haut risque environnemental par zone d'habitation, selon le sexe du chef de ménage

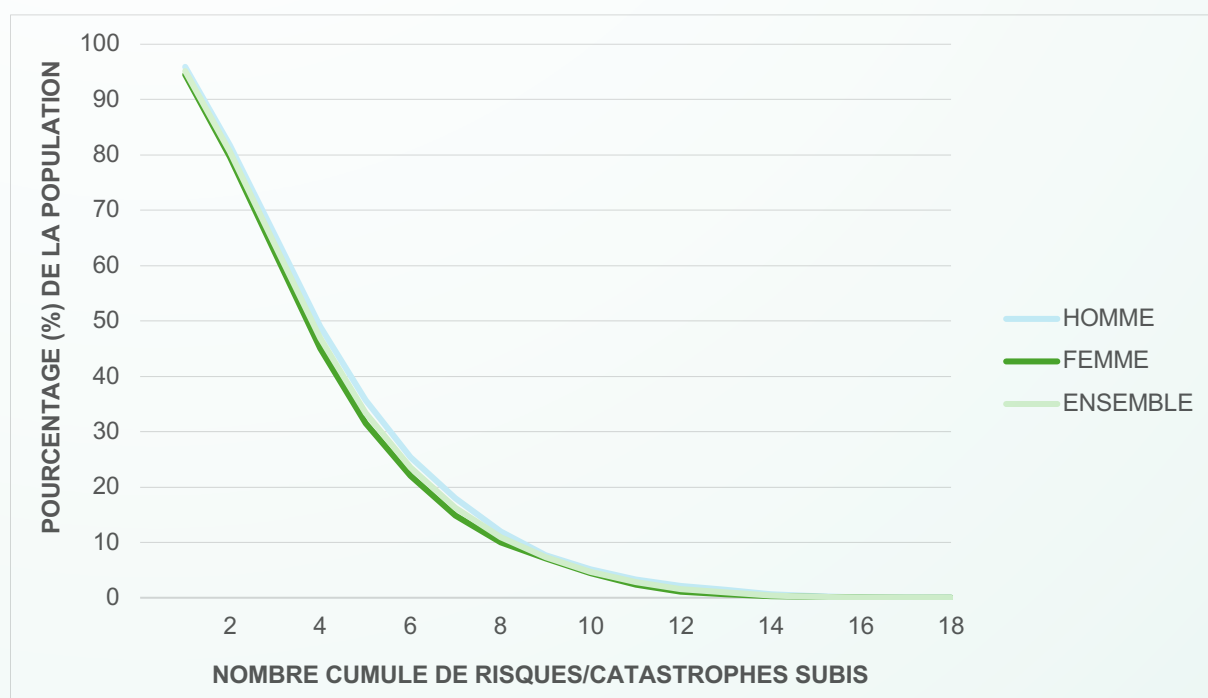
Zones	Population dont l'unité d'habitation ou le terrain est situé dans des zones à haut risque environnemental par ordre d'importance, selon le sexe du chef de ménage		
	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Zone à forte circulation automobile (par exemple, autoroute, voie principale)	28,7	36,5	30,6
Centrale électrique ou lignes à haute tension	27,0	32,2	28,2
Basses terres, marécages ou autres zones inondables	27,5	30,5	28,2
Parcelle agricole à moyenne ou grande échelle avec utilisation de pesticides	24,3	22,4	23,8
Bord de mer	21,1	29,2	23,1
Installations de production industrielle	20,3	23,7	21,1
Sites de décharge/dépotoirs	20,1	24,0	21,1
Zone protégée	18,7	16,8	18,2
Installations de production artisanale utilisant des teintures, des peintures, des vernis ou d'autres produits chimiques	15,3	21,3	16,7
Rive du fleuve	15,3	14,2	15,0
Terrains en zone brune/terres polluées	12,8	14,9	13,3
Zone déboisée ou autre zone sujette à la sécheresse	13,3	11,8	12,9
Zone d'incinération d'ordures	11,9	10,6	11,6
Rive du lac	10,4	12,7	10,9
Fosses septiques communales	6,9	9,7	7,6
Sites d'extraction (mines, pompes à pétrole, etc.)	7,9	6,1	7,5
Installation de stockage pour les produits chimiques, les batteries, la peinture ou d'autres articles potentiellement dangereux	5,9	6,8	6,1
Installation de production animale de niveau industriel	6,3	5,0	6,0
Sites de frappage industriel	5,8	5,2	5,7
Zone de défécation en plein air	5,7	4,2	5,3
Réservoirs de stockage souterrains/stockage de déchets souterrains	3,4	3,3	3,4
Terrain riverain dévié	3,5	2,3	3,2
Ligne de faille	3,2	2,2	2,9

Source : ANSD, ENREVG 2025

3.2. Exposition aux catastrophes/risques

Au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête (du 10 avril au 09 juin 2025), 95,1% de la population (15 ans ou plus) a connu au moins un risque ou une catastrophe. Par ailleurs, près de 64% en a connu au moins trois (3). La même tendance s'observe quel que soit le sexe.

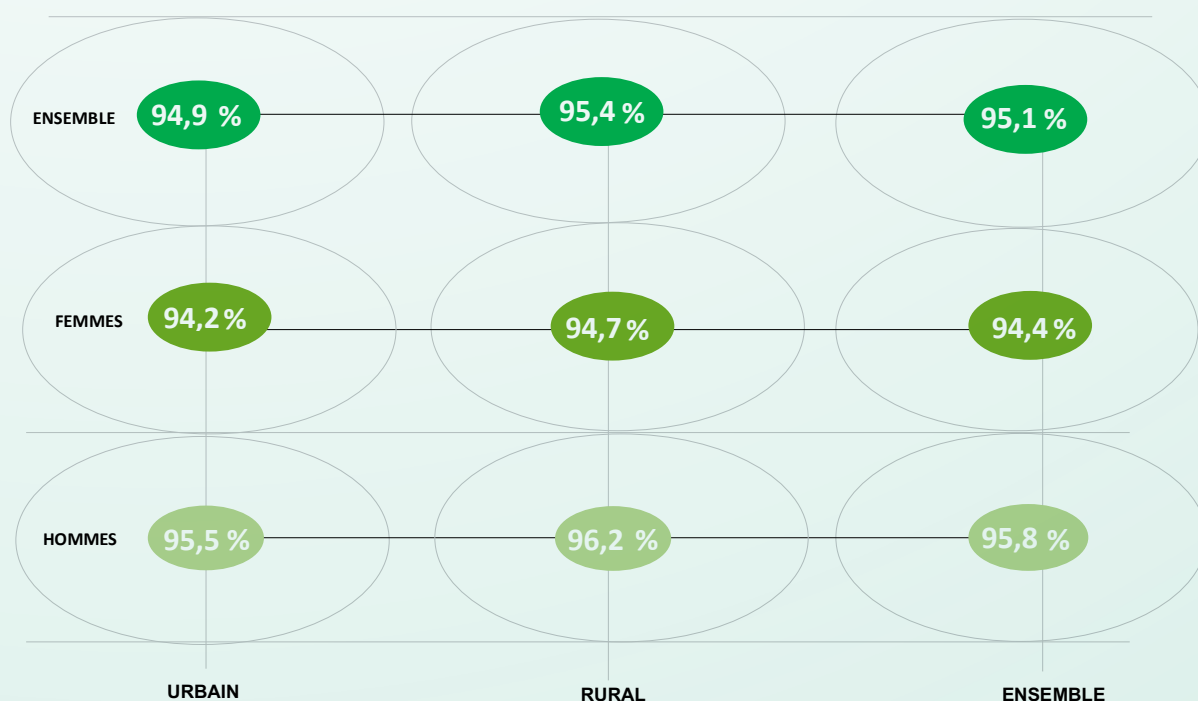
Graphique 11: Proportion (%) de la population (15 ans ou plus) ayant connu au moins un/une ou plusieurs risque(s)/catastrophe(s) au cours des 12 derniers mois, par sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Globalement, plus de neuf sénégalais sur dix âgés de 15 ans ou plus (95,1%) déclarent avoir été exposés à au moins un risque ou une catastrophe au cours des 12 derniers mois. L'exposition est légèrement plus élevée en milieu rural (95,4%) qu'en milieu urbain (94,9%). Dans l'ensemble, les hommes (95,8%) sont davantage exposés que les femmes (94,4%). La même situation est observée quel que soit le milieu de résidence.

Graphique 12: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée aux catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence selon le sexe

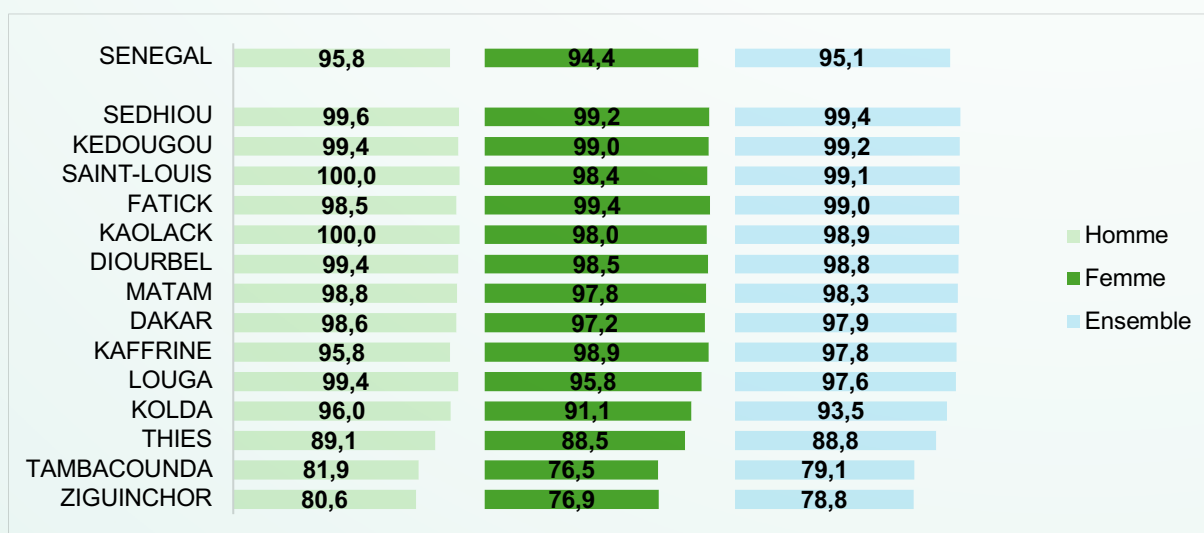


Source : ANSD, ENREVG 2025

L'analyse selon la région montre que globalement plus de 7 personnes sur 10 âgées de 15 ans ou plus sont exposées au moins à un risque ou une catastrophe, quelle que soit la région au cours des 12 derniers mois. En effet, les niveaux les plus élevés sont observés dans les régions de Sédhiou (99,4%), Kédougou (99,2%), Saint-Louis (99,1%), Fatick (99,0%), Kaolack (98,9%), Diourbel (98,8%), Matam (98,3%), Dakar (97,9%) et Kaffrine (97,8%). Par contre, les régions de Ziguinchor (78,8%) et Tambacounda (79,1%) affichent les proportions les plus faibles.

L'analyse selon le sexe indique qu'à l'exception des régions de Fatick et Kaffrine, ce sont les hommes qui sont plus exposés que les femmes.

Graphique 13: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée aux catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois par région selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Les résultats de l'enquête mettent en évidence une certaine vulnérabilité des populations de 15 ans ou plus due à leur exposition aux risques / catastrophes. Les aléas les plus fréquemment observés au cours des 12 derniers mois sont les suivants : vagues de chaleur (70,9%), tempêtes de poussière (55,8%) et inondations (44,1%). A l'opposé, les phénomènes tels que les gouffres, les tempêtes de grêle et les glissements de terrain sont rares.

L'analyse selon le sexe fait ressortir de légères différences avec une exposition légèrement plus élevée chez les hommes que chez les femmes sauf pour les orages violents, rafales descendantes, les effondrements de bâtiment et les tempêtes de grêle.

Tableau 4: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant connu au moins une catastrophe/risque au cours des 12 derniers mois, par sexe

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) ayant connu au moins une catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois par ordre d'importance		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	71,4	70,5	70,9
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	56,2	55,5	55,8
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	44,8	43,6	44,1
Épisode de vents extrêmes (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	23,1	22,5	22,8
Orage violent, rafale descendante, foudre	22,2	23,2	22,8

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) ayant connu au moins une catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois par ordre d'importance		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	22,1	21,6	21,8
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	18,3	17,4	17,8
Sécheresse	17,4	15,9	16,6
Accidents de circulation	15,5	10,8	13,0
Mortalité animale massive/événement pathologique (oiseaux, animaux marins et terrestres, y compris la brucellose, la peste porcine, la fièvre aphteuse, etc.)	11,2	8,3	9,7
Noyades	9,3	8,2	8,7
Feu de brousse	10,0	7,4	8,6
Décharge toxique/déversement d'hydrocarbures/pollution de masse (y compris gaz, métaux lourds, pétrole, benzène, agents chimiques, amiante, fluor, méthanol, microplastiques, chlore, déchets dangereux, etc.)	9,7	7,3	8,4
Incendies	6,4	6,1	6,3
Érosion des rivières et des côtes	7,0	5,6	6,3
Effondrement de bâtiments	5,8	6,1	6,0
Épidémie/épizootie	5,2	5,1	5,2
Infestation (criquets, mauvaises herbes envahissantes, etc.)	5,6	3,7	4,6
Pandémie/urgence sanitaire/autre événement biologique (par exemple, agents biologiques, anthrax, maladies transmises par l'air ou par l'eau, etc.)	4,3	3,8	4,0
Maladie infectieuse animale (masse) (virale, bactérienne, fongique, parasitaire, maladie de la crevette, maladie de l'huître, etc.)	4,7	3,3	4,0
Pluie acide (feuilles de plantes ridées avec trous, des animaux qui meurent après la pluie)	3,8	3,3	3,6
Ondes de tempête, marées de tempête	3,6	3,0	3,3
Conflits sociaux (manifestation, etc.)	3,5	2,1	2,8
Épisode de contamination par des polluants organiques persistants (par exemple, contamination par des pesticides, des insecticides, etc.)	3,0	1,9	2,4
Dégradation de l'environnement liée aux conflits	3,3	1,6	2,4
Naufrages	2,4	2,1	2,2
Glissement de rocher/coulée de boue	2,1	2,2	2,1
Rejet de produits issus de l'aquaculture /mer (toxines marines, prolifération d'algues)	2,4	1,5	1,9
Denrées alimentaires/aliments pour animaux contaminés	1,1	0,6	0,8
Glissement de terrain	0,8	0,4	0,6
Tempête de grêle	0,4	0,5	0,4
Gouffre	0,4	0,3	0,4

Source : ANSD, ENREVG 2025

3.3. Préparation et adaptation aux catastrophes/risques

3.3.1. Accès aux informations d'alerte précoce

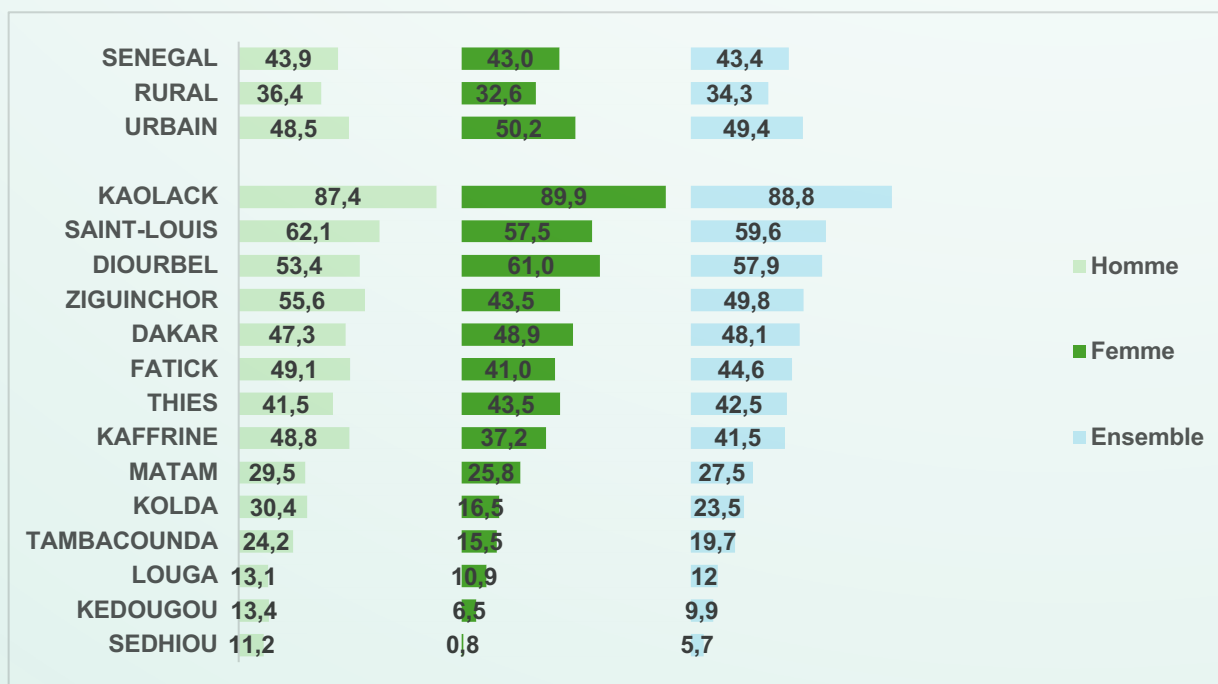
Il ressort des résultats que, parmi les personnes exposées aux risques/catastrophes, 43,4% ont eu accès aux informations d'alerte précoce et les ont compris. Les habitants des zones urbaines (49,4%) y accèdent et les comprennent davantage que ceux des zones rurales (34,3%).

En zone urbaine, les proportions de femmes (50,2%) ayant accédé et compris ces informations sont légèrement plus élevées que celles des hommes (48,5%). En revanche, en zone rurale, ce sont les hommes qui y accèdent le plus (36,4% contre 32,6%).

Au niveau régional, les proportions les plus élevées sont observées dans les régions de Kaolack (88,8%), Saint-Louis (59,6%), Diourbel (57,9%), Ziguinchor (49,8%), Dakar (48,1%) et Fatick (44,6%). A l'opposé, les niveaux les plus faibles sont enregistrés à Sédhiou (5,7%), Kédougou (9,9%), Louga (12,0%) et Tambacounda (19,7%).

Dans les régions de Dakar, Diourbel, Kaolack et Thiès, les proportions de femmes ayant accédé et compris les informations d'alerte précoce sont plus élevées que celles des hommes. A l'inverse, dans les autres régions, ce sont les proportions d'hommes qui prédominent.

Graphique 14: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a été en mesure d'accéder aux informations d'alerte précoce et de les comprendre, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Les catastrophes/risques pour lesquels les populations exposées ont le plus reçu une information d'alerte précoce avant leur survenance sont les vagues de chaleur/chaleur extrême (79,3%), les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (69,5%) et les inondations (57,7%).

Par ailleurs, la proportion de femmes qui reçoivent des informations d'alerte précoce est plus faible que celle des hommes, pour les catastrophes/risques suivants : la défaillance de l'infra-

structure (29,9% contre 30,2%), les épisodes de vents extrêmes (25,0% contre 28,6%), la salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer (23,7% contre 26,1%), les accidents de circulations (17,8% contre 21,4%), la sécheresse (15,9% contre 17,0%) et les noyades (14,1% contre 14,6%).

Tableau 5: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée aux risques/catastrophes qui a eu accès aux informations d'alerte précoce et les ont compris par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Populations exposées aux risques/catastrophes qui ont eu accès aux informations d'alerte précoce et les ont compris par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	79,1	79,4	79,3
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météo	69,1	69,8	69,5
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	57,7	57,7	57,7
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	30,2	29,9	30,0
Orage violent, rafale descendante, foudre	28,6	29,4	29,0
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	28,6	25,0	26,7
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	26,1	23,7	24,9
Accidents de circulation	21,4	17,8	19,5
Sécheresse	17,0	15,9	16,4
Noyades	14,6	14,1	14,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

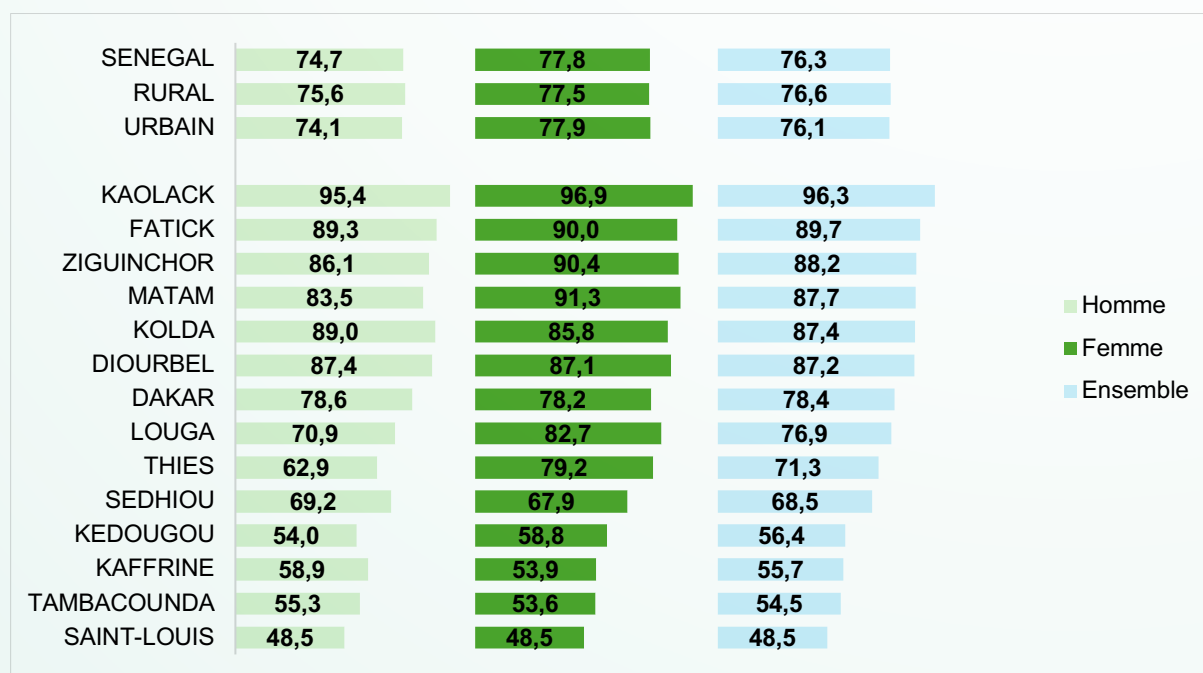
3.3.2. Mesures de précautions prises

Parmi les personnes exposées aux risques/catastrophes, 76,3% ont mis en place des mesures de précaution pour se préparer à d'éventuelles catastrophes. La différence selon le milieu de résidence est relativement faible.

Au niveau régional, les proportions les plus élevées de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant pris des mesures de précaution sont observées à Kaolack (96,3%), Fatick (89,7%), Ziguinchor (88,2%), Matam (87,7%), Kolda (87,4%), Diourbel (87,2%) et Dakar (78,4%). En revanche, les proportions les plus faibles sont notées dans les régions de Saint-Louis (48,5%), Tambacounda (54,5%), Kaffrine (55,7%) et Kédougou (56,4%).

Dans l'ensemble, les femmes sont plus enclines que les hommes à adopter de telles mesures de mitigation contre d'éventuelles catastrophes, quel que soit le milieu de résidence. Au sein des régions, les proportions les plus élevées sont notées chez les femmes résidant dans les régions de Fatick, Kaolack, Kédougou, Louga, Matam, Thiès et Ziguinchor. En revanche, le contraire est observé dans les régions de Dakar, Diourbel, Kaffrine, Kolda, Sédhiou et Tambacounda.

Graphique 15: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a mis en place des mesures de précaution pour se préparer aux catastrophes/risques, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Parmi les populations exposées aux catastrophes/risques, 77,0% ont mis en place des mesures de précaution contre les vagues de chaleur/chaleur extrême, 63,5% l'ont fait contre les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores et 50,1% contre les inondations.

En outre, les catastrophes/risques pour lesquels les femmes prennent moins de mesures de précaution comparées aux hommes sont : la mortalité animale massive/événement pathologique (10,0% contre 13,4%), les accidents de circulation (12,5% contre 15,6%), la sécheresse (15,4% contre 16,6%), la défaillance de l'infrastructure (24,6% contre 26,0%), les épisodes de vents extrêmes (26,4% contre 27,4%), les inondations (49,1% contre 51,3%), la salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer (19,0% contre 19,7%) et les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (63,2% contre 63,8%).

Tableau 6: Proportion (en %) de la population exposée aux risques/catastrophes qui a mis en place des mesures de précaution pour se préparer à d'éventuelles catastrophes par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Populations exposées aux risques/catastrophes qui ont mis en place des mesures de précaution pour se préparer à d'éventuelles catastrophes par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	77,0	77,1	77,0
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	63,8	63,2	63,5
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	51,3	49,1	50,1

Catastrophes/risques	Populations exposées aux risques/catastrophes qui ont mis en place des mesures de précaution pour se préparer à d'éventuelles catastrophes par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	27,4	26,4	26,9
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	26,0	24,6	25,2
Orage violent, rafale descendante, foudre	24,9	25,4	25,2
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	19,7	19,0	19,3
Sécheresse	16,6	15,4	16,0
Accidents de circulation	15,6	12,5	14,0
Mortalité animale massive/événement pathologique (oiseaux, animaux marins et terrestres, y compris la brucellose, la peste porcine, la fièvre aphteuse, etc.)	13,4	10,0	11,6

Source : ANSD, ENREVG 2025

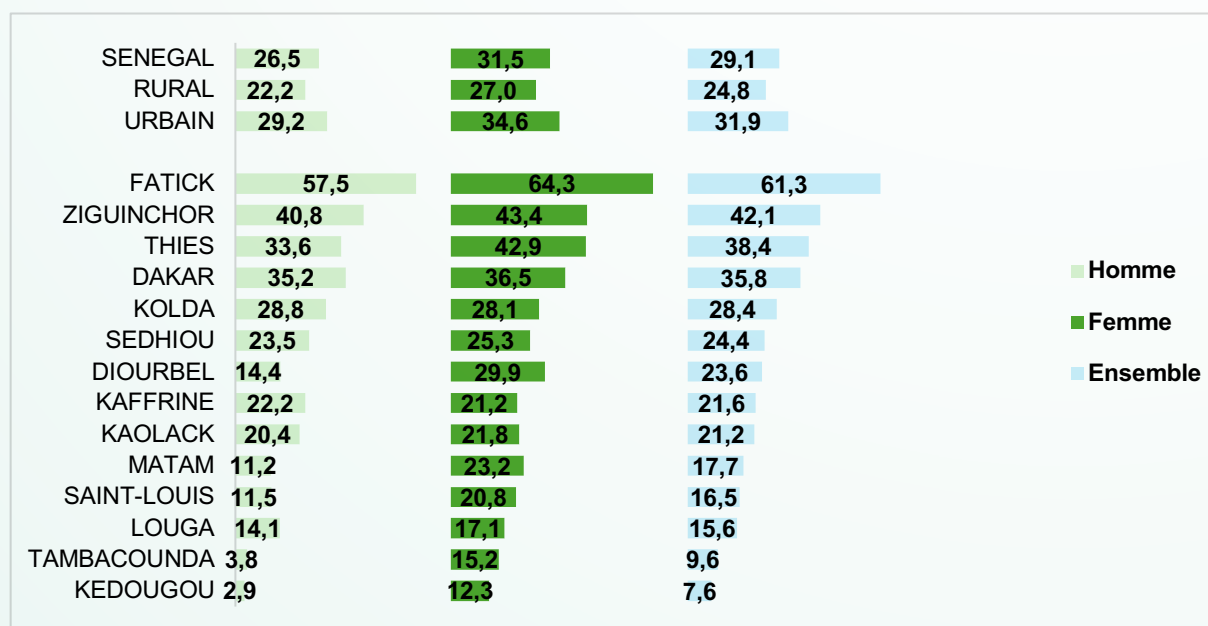
3.3.3. Mesures de conservation de l'eau, des aliments ou des médicaments

Globalement, parmi les personnes exposées aux risques/catastrophes, 29,1% ont mis en place des mesures de conservation de l'eau, des aliments ou des médicaments. Ces pratiques sont davantage observées en milieu urbain (31,9%) qu'en milieu rural (24,8%).

L'analyse régionale révèle que les proportions les plus élevées de population âgée de 15 ans ou plus ayant adopté de telles mesures s'observent dans les régions de Fatick (61,3%), Ziguinchor (42,1%), Thiès (38,4%) et Dakar (35,8 %). En revanche, les niveaux les plus faibles sont relevés à Kédougou (7,6 %), Tambacounda (9,6%), Louga (15,6%), Saint-Louis (16,5%), Matam (17,7%), Kaolack (21,2%), Kaffrine (21,6%) et Diourbel (23,6%).

L'analyse selon le sexe met globalement en évidence que la proportion de femmes (31,5%) qui prennent des mesures de conservation est plus élevée que celle des hommes (26,5%), et ce, quel que soit le milieu de résidence ou la région, à l'exception des régions de Kaffrine et Kolda, où la tendance s'inverse.

Graphique 16: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois ayant mis en place des mesures de conservation de l'eau, des aliments ou des médicaments, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

La proportion de la population exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers, ayant mis en place des mesures de conservation de l'eau, des aliments ou des médicaments est plus élevée pour les vagues de chaleur/chaleur extrême (83,8%), les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (69,4%) et les inondations (50,2%).

De plus, les catastrophes/risques pour lesquels les femmes prennent plus des mesures de conservation de l'eau, des aliments ou des médicaments, comparées aux hommes, sont : les vagues de chaleur/Chaleur extrême (85,3% contre 81,9%), la salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer (22,7% contre 22,2%), les orages violents, rafale descendante, foudre (21,0% contre 19,2%) et la sécheresse (15,3% contre 12,8%).

Tableau 7: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois ayant mis en place des mesures de conservation de l'eau, des aliments ou des médicaments par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois ayant mis en place des mesures de conservation de l'eau, des aliments ou des médicaments par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	81,9	85,3	83,8
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	72,2	67,2	69,4
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	51,9	48,8	50,2
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	43,9	36,8	39,9
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	33,6	30,5	31,8

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois ayant mis en place des mesures de conservation de l'eau, des aliments ou des médicaments par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	22,2	22,7	22,5
Orage violent, rafale descendante, foudre	19,2	21,0	20,2
Accidents de circulation	20,8	16,3	18,2
Mortalité animale massive/événement pathologique (oiseaux, animaux marins et terrestres, y compris la brucellose, la peste porcine, la fièvre aphteuse, etc.)	17,9	11,8	14,5
Sécheresse	12,8	15,3	14,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

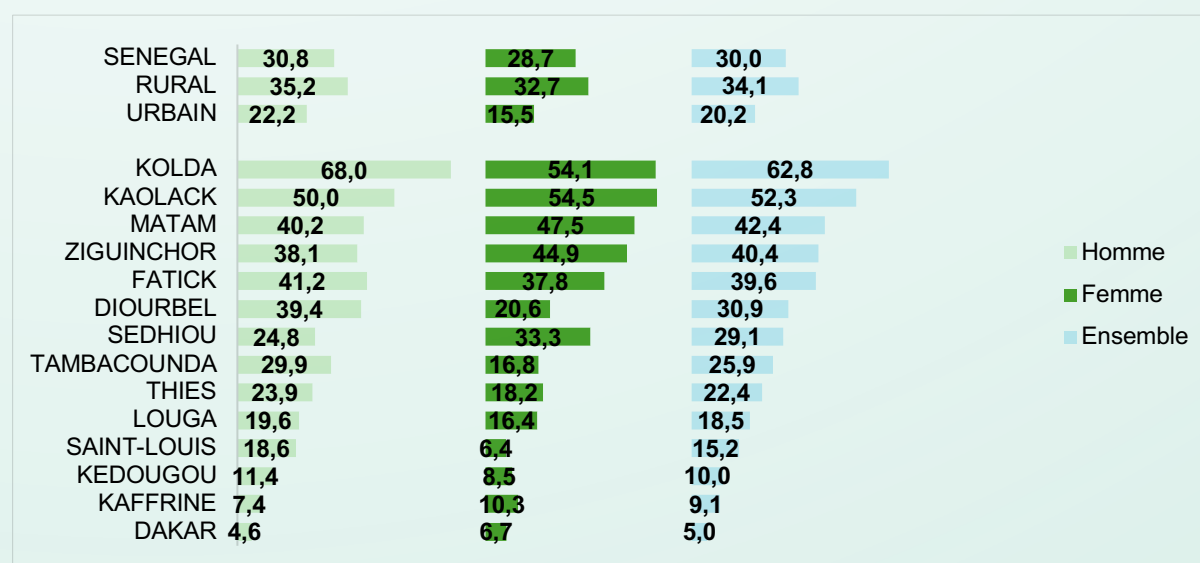
3.3.4. Mesures de protection des semences, cultures ou bétail

Parmi les personnes exposées aux risques/catastrophes, 30,0% ont mis en place des mesures pour protéger les semences, les cultures ou le bétail. Ces mesures de précaution sont davantage observées en milieu rural (34,1%) qu'en milieu urbain (20,2%).

Les résultats révèlent également que les proportions les plus élevées de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant pris de telles mesures s'observent dans les régions de Kolda (62,8%), Kaolack (52,3%), Matam (42,4%), Ziguinchor (40,4%), Fatick (39,6%) et Diourbel (30,9%). En revanche, les proportions les plus faibles sont notées dans les autres régions, en particulier à Dakar (5,0%), Kaffrine (9,1%), Kédougou (10,0%) et Saint-Louis (15,2%).

L'analyse selon le sexe met en évidence que ce sont les hommes qui prennent davantage de mesures pour protéger les semences, les cultures et le bétail, quel que soit le milieu de résidence. La même tendance s'observe dans toutes les régions à l'exception de Ziguinchor, Sédhio, Dakar, Matam, Kaolack et Kaffrine.

Graphique 17: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a mis en place des mesures pour protéger les semences, les cultures ou le bétail, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Les vagues de chaleur/chaleur extrême constituent les catastrophes/risques pour lesquels la plus forte proportion de population exposée prend des mesures pour protéger les semences, les cultures ou le bétail (77,6%). Elles sont suivies par les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (56,9%), les inondations (46,5%), les orages violents, rafale descendante, foudre (32,7%) et la sécheresse (30,1%).

En outre, la prise de mesure est moins fréquente chez les femmes que chez les hommes pour les catastrophes/risques comme les orages violents, rafale descendante, foudre (31,7% contre 33,6%), la sécheresse (27,0% contre 32,7%), la mortalité animale massive/événement pathologique (25,3% contre 28,7%), les feux de brousse (23,7% contre 27,9%) et les épisodes de vents extrêmes (21,0% contre 23,6%).

Tableau 8: Proportion (en %) de la population exposée aux risques/catastrophes qui a mis en place des mesures pour protéger les semences, les cultures ou le bétail, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Populations exposées aux risques/catastrophes qui ont mis en place des mesures pour protéger les semences, les cultures ou le bétail par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	77,3	78,0	77,6
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	55,7	58,4	56,9
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	46,2	46,9	46,5
Orage violent, rafale descendante, foudre	33,6	31,7	32,7
Sécheresse	32,7	27,0	30,1
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	26,0	30,2	27,9
Mortalité animale massive/événement pathologique (oiseaux, animaux marins et terrestres, y compris la brucellose, la peste porcine, la fièvre aphteuse, etc.)	28,7	25,3	27,2
Feu de brousse	27,9	23,7	26,0
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	23,6	21,0	22,4
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	21,1	22,8	21,9

Source : ANSD, ENREVG 2025

3.3.5. Construction/renforcement des bâtiments ou des structures

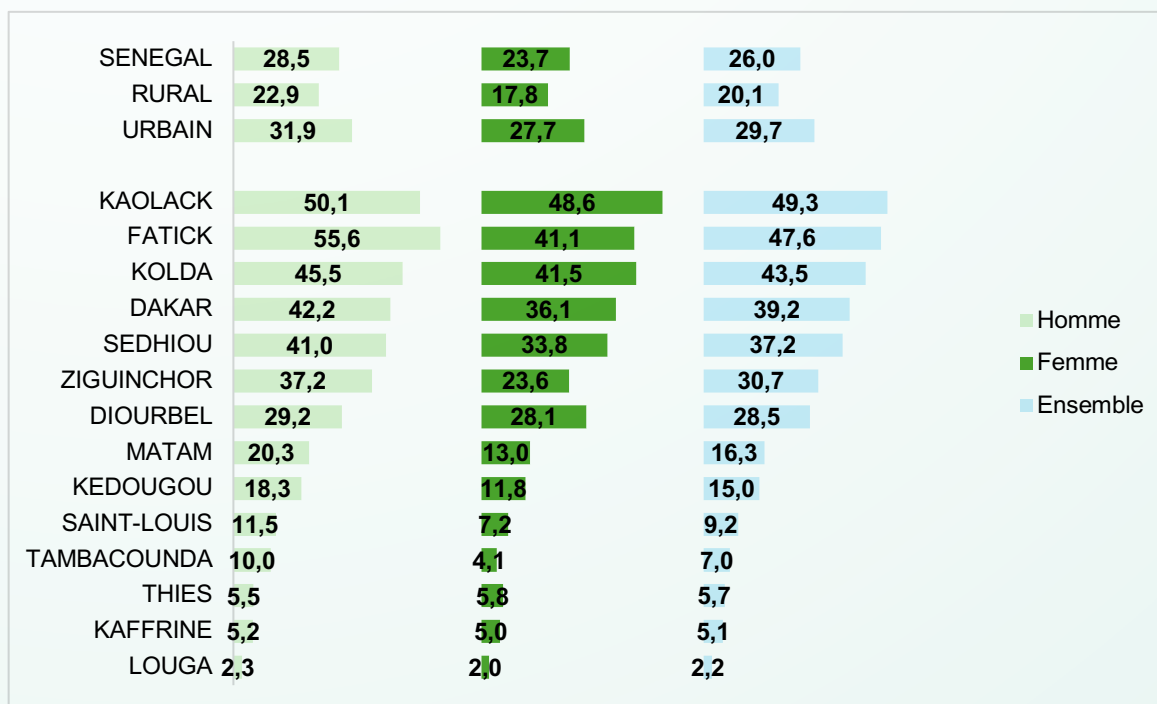
Au niveau national, 26,0% des personnes âgées de 15 ans ou plus exposées aux risques /catastrophes ont déclaré avoir construit ou renforcé des bâtiments ou des structures, afin de se prémunir contre d'éventuels dangers. Cette mesure de précaution est davantage observée en milieu urbain (29,7%) qu'en milieu rural (20,1%).

Les résultats montrent que les proportions les plus élevées s'observent dans les régions de Kaolack (49,3%), Fatick (47,6%), Kolda (43,5%), Dakar (39,2%), Sédhiou (37,2%), Ziguinchor (30,7%) et Diourbel (28,5%). A l'opposé, les proportions les plus faibles sont relevées dans

les régions de Louga (2,2%), Kaffrine (5,1%), Thiès (5,7%), Tambacounda (7,0%), Saint-Louis (9,2%), Kédougou (15,0%) et Matam (16,3%).

Ces mesures ont été davantage prises par les hommes que par les femmes, quel que soit le milieu de résidence et la région (à l'exception de Thiès).

Graphique 18: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a construit ou renforcé des bâtiments ou des structures, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Les catastrophes/risques pour lesquels les populations exposées prennent plus souvent des mesures en construisant ou en renforçant des bâtiments ou des structures sont les vagues de chaleur/chaleur extrême (76,5%), les inondations (75,5%) et les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (71,5%).

Par ailleurs, la proportion de femmes qui ont construit ou renforcé des bâtiments ou des structures est plus faible que celle des hommes, pour les catastrophes/risques suivants : les vagues de chaleur/chaleur (75,3% contre 77,6%), les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (70,8% contre 72,1%), les épisodes de vents extrêmes (31,2% contre 32,8%), la défaillance de l'infrastructure (27,9% contre 30,2%), les décharges toxiques/déversement d'hydrocarbures/pollution de masse (19,4% contre 20,4%), les noyades (16,4% contre 17,0%) et les accidents de circulations (15,8% contre 16,3%).

Tableau 9: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a construit ou renforcé des bâtiments ou des structures par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a construit ou renforcé des bâtiments ou des structures par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	77,6	75,3	76,5
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	74,5	76,5	75,5
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	72,1	70,8	71,5
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	35,4	40,5	37,9
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	32,8	31,2	32,0
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	30,2	27,9	29,1
Orage violent, rafale descendante, foudre	25,2	27,1	26,1
Décharge toxique/déversement d'hydrocarbures/pollution de masse (y compris gaz, métaux lourds, pétrole, benzène, agents chimiques, amiante, fluor, méthanol, microplastiques, chlore, déchets dangereux, etc.)	20,4	19,4	19,9
Noyades	17,0	16,4	16,7
Accidents de circulation	16,3	15,8	16,1

Source : ANSD, ENREVG 2025

3.4. Conséquences des risques/catastrophes

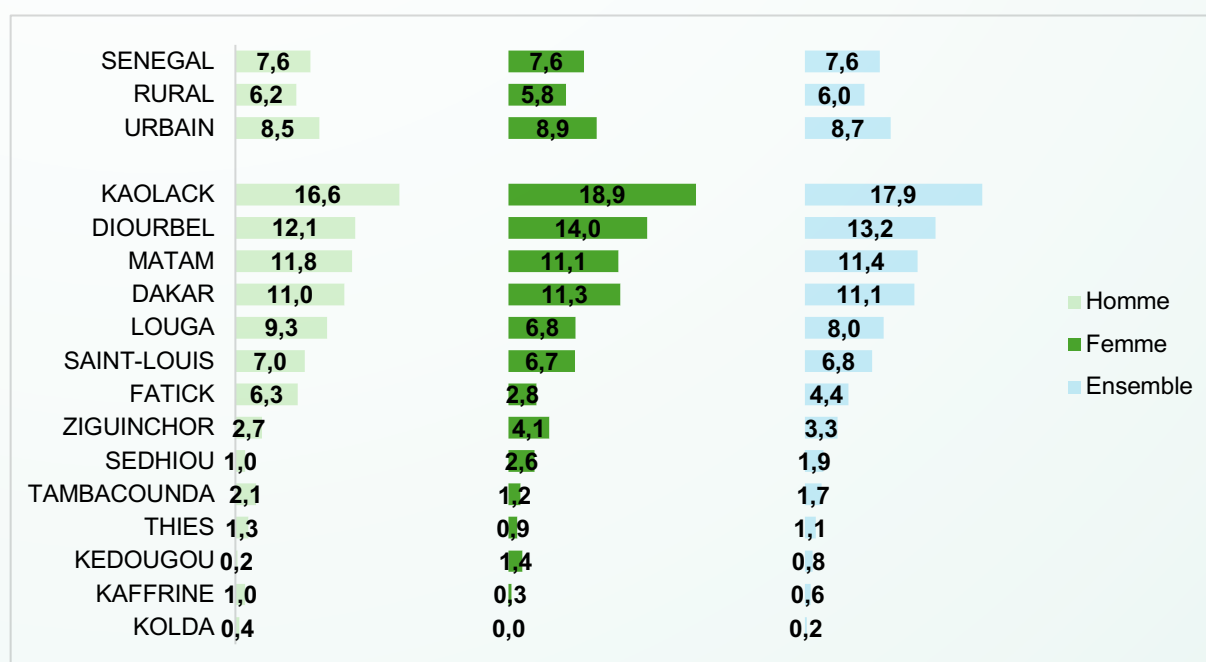
3.4.1. Effets sur la santé des populations

- Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a rencontré des obstacles pour accéder aux soins médicaux ou aux produits d'hygiène en conséquence

Le graphique ci-dessous montre que 7,6% de la population exposée aux risques/catastrophes au cours des 12 derniers mois a rencontré des obstacles pour accéder aux soins médicaux ou aux produits d'hygiène, avec des niveaux plus élevés en milieu urbain (8,7%) qu'en milieu rural (6,0%).

Les proportions de populations (15 ans ou plus) qui ont plus été victimes de ces obstacles sont plus élevées dans les régions de Kaolack (17,9%), Diourbel (13,2%), Matam (11,4%), Dakar (11,1%) et Louga (8,0%). Cette proportion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, notamment dans les régions de Ziguinchor (4,1% contre 2,7%), Sédhiou (2,6% contre 1,0%), Kédougou (1,4% contre 0,2%), Kaolack (18,9% contre 16,6%), Diourbel (14,0% contre 12,1%) et Dakar (11,3% contre 11,0%).

Graphique 19: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a rencontré des obstacles pour accéder aux soins médicaux ou aux produits d'hygiène en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Parmi les populations exposées aux catastrophes/risques, 80,4% ont rencontré des obstacles pour accéder aux soins médicaux ou aux produits d'hygiène à la suite d'une inondation, 78,8% à la suite d'un vague de chaleur et 71,5% après la survenance d'une tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores.

En outre, les catastrophes/risques à la suite desquels les femmes ont rencontré le plus des obstacles pour accéder aux soins médicaux ou aux produits d'hygiène, comparées aux hommes, sont : les vagues de chaleur/chaleur extrême (79,2% contre 78,3%) et la sécheresse (32,0% contre 30,7%).

Tableau 10: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a rencontré des obstacles pour accéder aux soins médicaux ou aux produits d'hygiène en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a rencontré des obstacles pour accéder aux soins médicaux ou aux produits d'hygiène en conséquence par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	81,4	79,6	80,4
Vague de chaleur/Chaleur extrême	78,3	79,2	78,8
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	75,7	67,7	71,5
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	38,6	35,8	37,1
Sécheresse	30,7	32,0	31,4
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	31,7	27,3	29,4

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a rencontré des obstacles pour accéder aux soins médicaux ou aux produits d'hygiène en conséquence par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	28,8	25,0	26,8
Orage violent, rafale descendante, foudre	27,0	25,9	26,4
Noyades	24,3	18,1	21,1
Accidents de circulation	18,9	18,8	18,9

Source : ANSD, ENREVG 2025

- Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée en conséquence

Parmi la population (15 ans ou plus) exposée aux catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois, 5,4% ont eu une santé mentale affectée (stress ou anxiété), avec des proportions légèrement plus élevées chez les femmes (5,5%) que chez les hommes (5,3%).

Graphique 20: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée en conséquence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

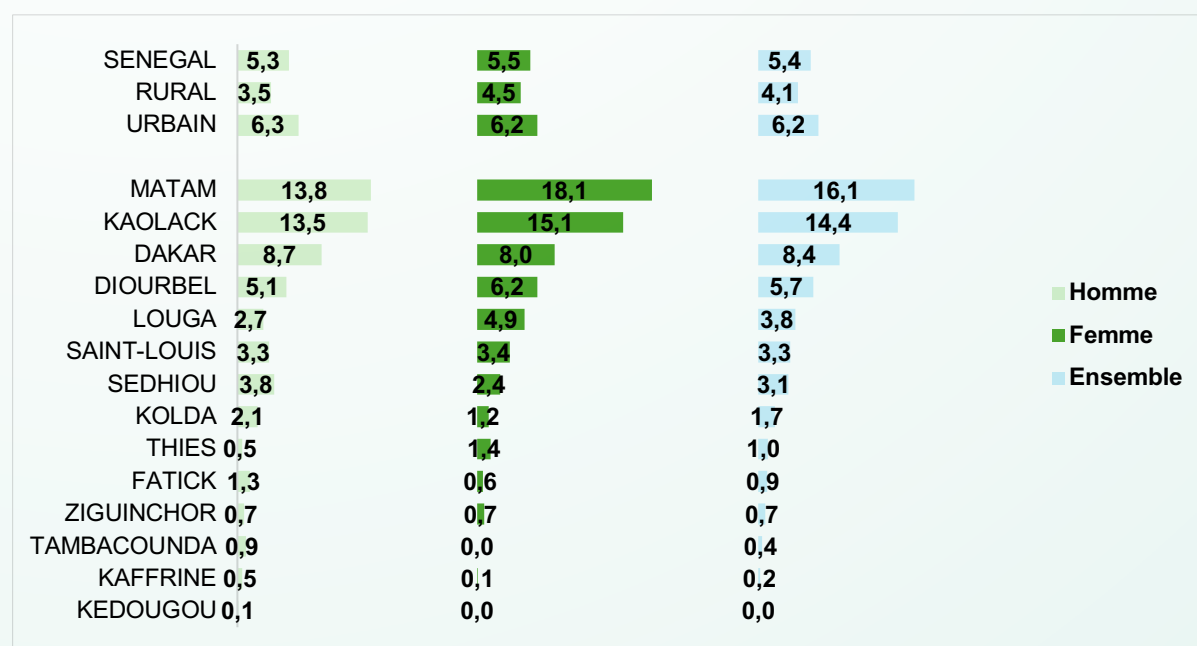
La proportion de la population (15 ans ou plus) exposée aux catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée (stress ou anxiété) en conséquence est plus élevée en milieu urbain (6,2%) qu'en milieu rural (4,1%). Elle présente des disparités selon le sexe surtout en milieu rural où elle concerne 4,5% des femmes contre 3,5% des hommes. En milieu urbain des niveaux quasiment similaires sont notés.

Les proportions, de populations (15 ans ou plus) exposées aux catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée (stress ou anxiété) en conséquence, les plus élevées sont observées dans les régions de Matam (16,1%), Kaolack (14,4%), Dakar (8,4%) et Diourbel (5,7%) tandis que les niveaux les plus faibles sont notés dans les régions

de Kaffrine (0,2%), Tambacounda (0,4%), Ziguinchor (0,7%), Fatick (0,9%), Thiès (1,0%) et Kolda (1,7%).

L'analyse par sexe montre que la proportion de populations (15 ans ou plus) exposées aux catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée (stress ou anxiété) en conséquence est plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans les régions de Thiès (1,4% contre 0,5%), Matam (18,1% contre 13,8%), Louga (4,9% contre 2,7%), Kaolack (15,1% contre 13,5%) et Diourbel (6,2% contre 5,1%).

Graphique 21: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

La proportion de la population exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois, dont la santé mentale a été affectée en conséquence, est plus élevée pour les vagues de chaleur/chaud/chaud extrême (86,3%), les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (82,1%) et les inondations (80,6%).

De plus, les catastrophes/risques à la suite desquels les femmes ont plus eu une santé mentale affectée en conséquence, comparées aux hommes, sont : les inondations (82,8% contre 78,2%) et les noyades (20,4% contre 17,5%).

Tableau 11: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée en conséquence par type catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	86,4	86,2	86,3
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	87,1	77,7	82,1
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	78,2	82,8	80,6

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont la santé mentale a été affectée en conséquence par type catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	68,0	61,3	64,4
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	37,1	33,1	35,0
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	36,8	23,0	29,4
Décharge toxique/déversement d'hydrocarbures/pollution de masse (y compris gaz, métaux lourds, pétrole, benzène, agents chimiques, amiante, fluor, méthanol, microplastiques, chlore, déchets dangereux, etc.)	31,5	20,0	25,4
Orage violent, rafale descendante, foudre	25,1	18,6	21,6
Accidents de circulation	21,1	20,5	20,8
Noyades	17,5	20,4	19,1

Source : ANSD, ENREVG 2025

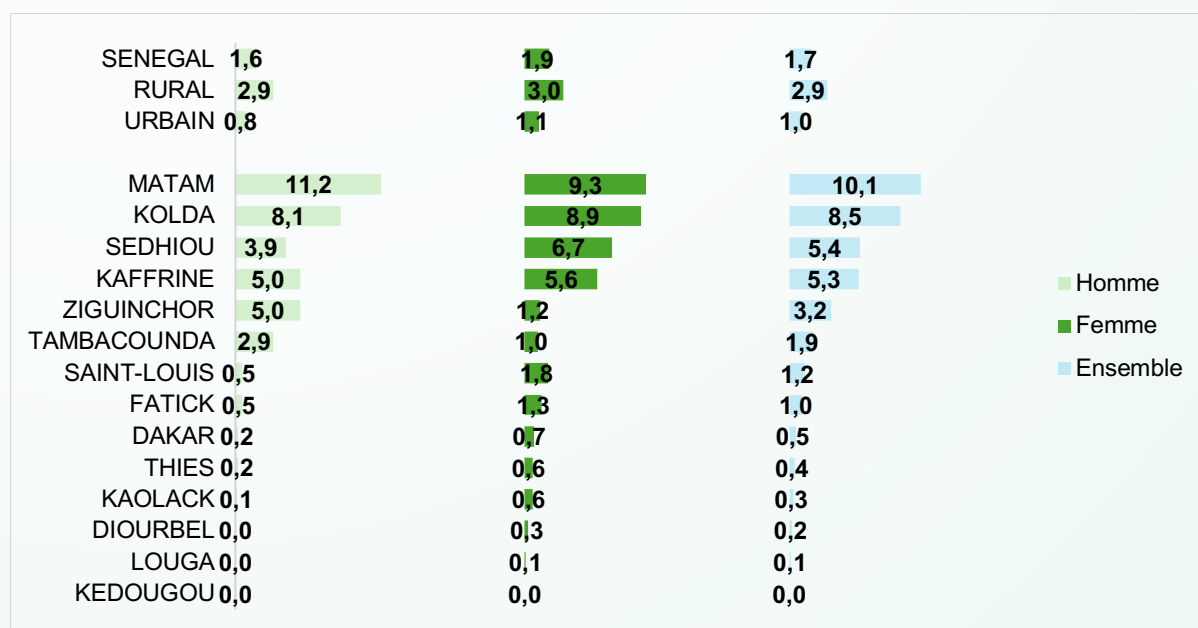
- Population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois a dû recourir à des toilettes non améliorées ou a commencé à partager ses toilettes en conséquence

L'enquête fait ressortir que 1,7% de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois a dû recourir à des toilettes non améliorées ou a commencé à partager ses toilettes en conséquence.

Ces pratiques sont plus observées en milieu rural (2,9%) qu'en milieu urbain (1,0%). Il en résulte une plus grande vulnérabilité des zones rurales face aux perturbations liées aux catastrophes et risques.

A l'échelle régionale, les proportions les plus élevées sont notées dans les régions de Matam (10,1%), Kolda (8,5%), Sédhiou (5,4%) et Kafrine (5,3 %), tandis que les niveaux les plus faibles concernent les régions de Louga (0,1%), Diourbel (0,2%), Kaolack (0,3%), Thiès (0,4%) et Dakar (0,5%). Enfin, l'analyse selon le sexe montre que les femmes sont plus touchées par cette conséquence que les hommes dans toutes les régions sauf à Ziguinchor, Tambacounda et Matam.

Graphique 22: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a dû recourir à des toilettes non améliorées ou a commencé à partager leurs toilettes en conséquence, par région et milieu de résidence



Source : ANSD, ENREVG 2025

Les vagues de chaleur/chaleur extrême constituent les catastrophes/risques pour lesquels la plus forte proportion de population exposée a dû recourir à des toilettes non améliorées ou a commencé à partager ses toilettes en conséquence (85,3%). Elles sont suivies par la sécheresse (46,7%), les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (45,0%), les feux de brousse (43,0%) et les inondations (36,7%).

Le recours à des toilettes non améliorées ou leur partage est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes pour les catastrophes/risques comme les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (50,1% contre 38,3%), les inondations (45,5% contre 25,2%), les orages violents, rafale descendante, foudre (33,6% contre 27,1%), la défaillance de l'infrastructure (26,7% contre 17,3%) et les épisodes de vents extrêmes (23,3% contre 12,1%).

Tableau 12: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a dû recourir à des toilettes non améliorées ou a commencé à partager leurs toilettes en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a dû recourir à des toilettes non améliorées ou a commencé à partager leurs toilettes en conséquence par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	93,6	79,0	85,3
Sécheresse	47,6	46,1	46,7
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	38,3	50,1	45,0
Feu de brousse	59,9	30,2	43,0
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	25,2	45,5	36,7
Orage violent, rafale descendante, foudre	27,1	33,6	30,8
Effondrement de bâtiments	32,9	18,0	24,4

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a dû recourir à des toilettes non améliorées ou a commencé à partager leurs toilettes en conséquence par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Mortalité animale massive/événement pathologique (oiseaux, animaux marins et terrestres, y compris la brucellose, la peste porcine, la fièvre aphteuse, etc.)	25,8	21,2	23,2
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	17,3	26,7	22,7
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	12,1	23,3	18,5

Source : ANSD, ENREVG 2025

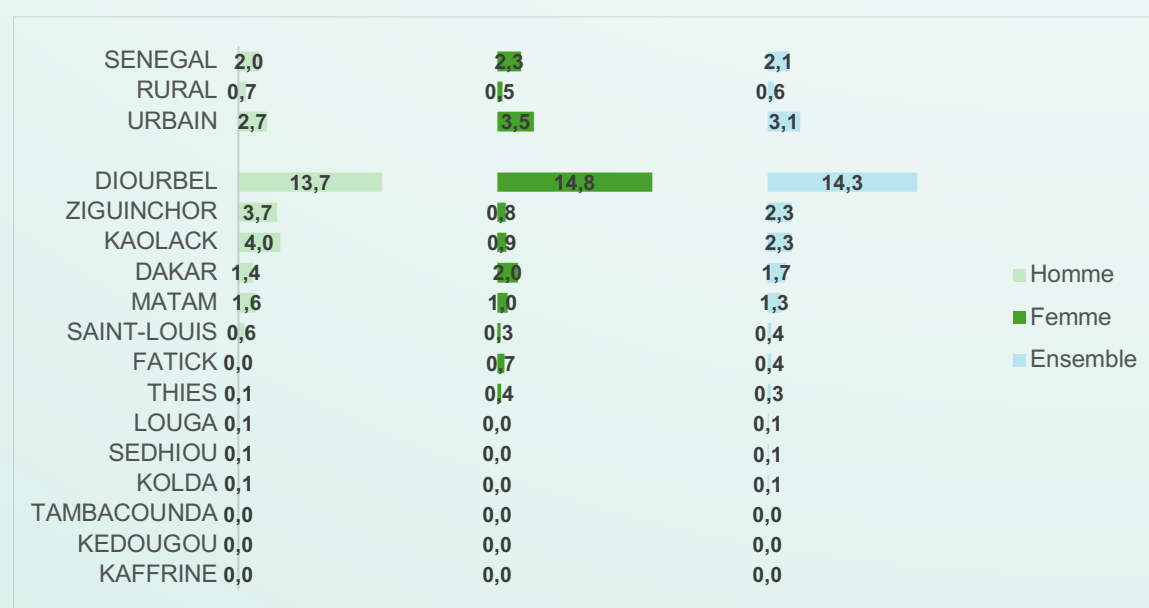
3.4.2. Effets sur la criminalité

Les résultats révèlent que 2,1% de la population (15 ans ou plus) ayant subi au moins une catastrophe a déclaré que la criminalité a augmenté en conséquence. Selon le sexe, une différence légère est notée entre les hommes (2,0%) et les femmes (2,3%).

Par ailleurs, la proportion de la population ayant déclaré que la criminalité a augmenté est plus élevée en milieu urbain (3,1%) qu'en milieu rural (0,6%). Selon le sexe, le niveau de déclaration de cette source d'insécurité est plus observé chez les femmes (3,5%) que chez les hommes (2,7%) en milieu urbain.

Au niveau régional, les proportions de populations ayant indiqué que la criminalité a augmenté en raison de la survenue de catastrophes sont plus élevées dans les régions de Diourbel (14,3%), Ziguinchor (2,3%) et Kaolack (2,3%). Les niveaux les plus faibles sont observés dans les autres régions, notamment à Tambacounda, Kaffrine et Kédougou. L'analyse par sexe montre que les proportions de femmes ayant déclaré une augmentation de la criminalité sont plus élevées que celles des hommes dans les régions de Diourbel (14,8% contre 13,7%) et Dakar (2,0% contre 1,4%).

Graphique 23: Proportion (%) de la population ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a indiqué que la criminalité a augmentée



Source : ANSD, ENREVG 2025

Les catastrophes/risques à la suite desquels les populations exposées ont plus déclaré que la criminalité a augmenté en conséquence sont les vagues de chaleur/chaleur extrême (91,0%), les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (88,2%) et les inondations (80,4%).

Par ailleurs, la proportion de femmes qui ont déclaré que la criminalité a augmenté est plus élevée que celle des hommes, après la survenance des catastrophes/risques suivants : les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (94,3% contre 80,5%), les inondations (89,4% contre 69,0%), les accidents de circulation (58,7% contre 56,0%), la salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer (57,0% contre 56,5%), la sécheresse (56,1% contre 54,8%), les orages violents, rafale descendante, foudre (55,3% contre 51,1%), les glissements de rocher/coulée de boue (55,7% contre 41,9%), les effondrements de bâtiments (52,8% contre 30,7%) et les incendies (45,0% contre 29,6%).

Tableau 13: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant subi au moins une catastrophe ont déclaré que la criminalité a augmenté en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) ayant subi au moins une catastrophe ont déclaré que la criminalité a augmenté en conséquence par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	92,3	89,9	91,0
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	80,5	94,3	88,2
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	69,0	89,4	80,4
Accidents de circulation	56,0	58,7	57,5
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	56,5	57,0	56,8
Sécheresse	54,8	56,1	55,5
Orage violent, rafale descendante, foudre	51,1	55,3	53,5
Glissement de rocher/coulée de boue	41,9	55,7	49,6
Effondrement de bâtiments	30,7	52,8	43,1
Incendies	29,6	45,0	38,2

Source : ANSD, ENREVG 2025

3.4.3. Effets sur les emplois

Au Sénégal, les catastrophes ont un effet négligeable (moins de 1%) sur les pertes d'emploi. En effet, dans le secteur formel, seul 0,5% ont perdu leur emploi, alors que dans le secteur informel, cette proportion est de 0,9%. Les femmes sont plus touchées que les hommes, avec 1,1% de pertes d'emploi dans le secteur informel contre 0,6% pour les hommes, et 1,6% dans le secteur formel contre 0,1% pour les hommes.

La répartition par milieu de résidence montre une homogénéité relative au niveau du secteur informel entre zone urbaine et zone rurale. En effet, quel que soit le milieu, 0,9% ont perdu leur emploi. Toutefois, les acteurs du secteur formel du milieu rural affichent une meilleure résilience (0,2% de perte) que ceux du milieu urbain (0,5%).

L'analyse régionale révèle des disparités importantes. Dans le secteur informel, les régions de Matam (2,8%) et de Sédhiou (2,6%) enregistrent les proportions de perte d'emploi les plus élevées. S'agissant du secteur formel, les régions de Sédhiou (9,7%) et de Saint-Louis (6,2%) affichent les proportions de perte d'emploi les plus élevées.

De plus, les régions de Sédhiou et Saint-Louis présentent les proportions de perte d'emplois les plus importantes par secteur et par sexe. En effet, dans la région de Sédhiou, 4 femmes sur 10 (38,3%) évoluant dans le secteur formel et ayant subi une catastrophe ont perdu leur emploi, contre 4,3% pour les hommes du même secteur. Pour la région de Saint-Louis, 23,9% des femmes qui travaillent dans le secteur ont perdu leur emploi.

Tableau 14: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a perdu son emploi en conséquence, par région et milieu de résidence selon sexe et le secteur (formel/informel)

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a perdu son emploi en conséquence					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Secteur informel	Secteur formel	Secteur informel	Secteur formel	Secteur informel	Secteur formel
DAKAR	0,7	0,0	1,3	0,0	1,0	0,0
DIOURBEL	1,2	0,0	0,7	0,0	0,9	0,0
FATICK	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0
KAFFRINE	0,0	0,0	0,9	0,0	0,6	0,0
KAOLACK	0,1	0,0	3,1	0,0	1,8	0,0
KEDOUGOU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
KOLDA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
LOUGA	0,2	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
MATAM	2,4	0,0	3,2	0,0	2,8	0,0
SAINT-LOUIS	0,5	0,0	0,2	23,9	0,3	6,2
SEDHIOU	0,8	4,3	4,0	38,3	2,6	9,7
TAMBACOUNDA	2,3	0,0	1,4	0,0	1,8	0,0
THIES	0,2	0,0	0,5	0,0	0,3	0,0
ZIGUINCHOR	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
URBAIN	0,6	0,1	1,2	1,6	0,9	0,5
RURAL	0,7	0,0	1,0	1,2	0,9	0,2
Total	0,6	0,1	1,1	1,6	0,9	0,5

Source : ANSD, ENREVG 2025

Parmi les populations exposées aux catastrophes/risques, 70,2% ont perdu leur emploi à la suite d'une inondation, d'une vague de chaleur/chaleur extrême (69,7%), d'une tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (50,2%) et d'une sécheresse (38,3%).

En outre, les catastrophes/risques à la suite desquels les femmes, comparées aux hommes, ont le plus perdu leur emploi sont : les vagues de chaleur/chaleur extrême (72,7% contre 62,6%) et la salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer (19,9% contre 7,2%).

Tableau 15: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a perdu son emploi en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a perdu son emploi en conséquence par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	72,0	69,5	70,2
Vague de chaleur/Chaleur extrême	62,6	72,7	69,7
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	68,3	42,4	50,2
Sécheresse	53,9	31,6	38,3
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	22,8	15,6	17,8
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	17,9	17,3	17,5
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	7,2	19,9	16,1
Feu de brousse	16,7	9,2	11,4
Orage violent, rafale descendante, foudre	13,9	10,0	11,2
Décharge toxique/déversement d'hydrocarbures/pollution de masse (y compris gaz, métaux lourds, pétrole, benzène, agents chimiques, amiante, fluor, méthanol, microplastiques, chlore, déchets dangereux, etc.)	15,2	1,9	5,9

3.4.4. Effets sur les cultures et le bétail

Au niveau national, 3,3% de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête a connu des dommages sur leurs cultures ou bétails. Cette proportion varie légèrement selon le sexe. En effet, 3,7% des hommes ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois ont vu leurs cultures ou bétails endommagés contre 2,7% des femmes.

En milieu urbain, 2,8% de la population sont affectées contre 3,5% en milieu rural. Les hommes du milieu urbain sont plus touchés (3,7%) que les femmes (0,7%), tandis qu'en milieu rural, l'écart se réduit entre homme (3,6%) et femme (3,3%).

Au niveau régional, la proportion de la population ayant subi des catastrophes et qui ont vu leurs cultures ou bétails endommagés ou détruits est plus élevée dans les régions de Thiès (10,3%), Kaffrine (8,0%) et Fatick (5,9%).

Par ailleurs, la région de Thiès présente des écarts importants entre les sexes avec 12,9% d'hommes touchés contre 3,0% de femmes. Cette disparité est notée également dans les régions de Kaffrine (10,2% contre 6,3%) et Saint-Louis (4,7% contre 0,7%). Inversement, les femmes sont plus affectées dans régions de Sédhiou (6,0% contre 1,6%) et Diourbel (4,4% contre 2,5%).

Tableau 16: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont les cultures ou le bétail ont été endommagés ou détruits, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont les cultures ou le bétail ont été endommagés ou détruits					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	100	0	100	0	100	0
DIOURBEL	97,5	2,5	95,6	4,4	96,7	3,3
FATICK	93,2	6,8	95,1	4,9	94,1	5,9
KAFFRINE	89,8	10,2	93,7	6,3	92	8
KAOLACK	98,7	1,3	100	0	99,4	0,6
KEDOUGOU	100	0	100	0	100	0
KOLDA	99,2	0,8	100	0	99,5	0,5
LOUGA	99,7	0,3	100	0	99,8	0,2
MATAM	98,3	1,7	100	0	98,8	1,2
SAINT-LOUIS	95,3	4,7	99,3	0,7	96,4	3,6
SEDHIOU	98,4	1,6	94	6	96,2	3,8
TAMBACOUNDA	100	0	100	0	100	0
THIES	87,1	12,9	97	3	89,7	10,3
ZIGUINCHOR	97	3	98,9	1,1	97,7	2,3
URBAIN	96,3	3,7	99,3	0,7	97,2	2,8
RURAL	96,4	3,6	96,7	3,3	96,5	3,5
ENSEMBLE	96,3	3,7	97,3	2,7	96,7	3,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

La proportion de la population exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers, dont les cultures ou le bétail ont été endommagés ou détruits est plus élevée pour les vagues de chaleur/chaleur extrême (81,3%), les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (74,5%), la sécheresse (72,6%) et les orages violents, rafale descendante, foudre (62,0%).

De plus, les catastrophes/risques à la suite desquels les femmes, comparées aux hommes, ont plus subi des dommages sur leurs cultures ou leur bétail sont : les vagues de chaleur/chaleur extrême (91,5% contre 76,5%), les orages violents, rafale descendante, foudre (67,3% contre 59,5%), la défaillance de l'infrastructure (35,6% contre 30,4%) et les feux de brousse.

Tableau 17: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont les cultures ou le bétail ont été endommagés ou détruits, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont les cultures ou le bétail ont été endommagés ou détruits par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	76,5	91,5	81,3
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	85,7	50,8	74,5
Sécheresse	74,3	68,9	72,6
Orage violent, rafale descendante, foudre	59,5	67,3	62,0
Infestation (criquets, mauvaises herbes envahissantes, etc.)	55,9	13,4	42,2

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont les cultures ou le bétail ont été endommagés ou détruits par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	30,4	35,6	32,1
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	35,5	14,0	28,6
Pluie acide (feuilles de plantes ridées avec trous, des animaux qui meurent après la pluie)	38,2	8,2	28,6
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	27,2	17,6	24,1
Feu de brousse	16,4	36,2	22,8

Source : ANSD, ENREVG 2025

3.4.5. Effets sur les combustibles⁷

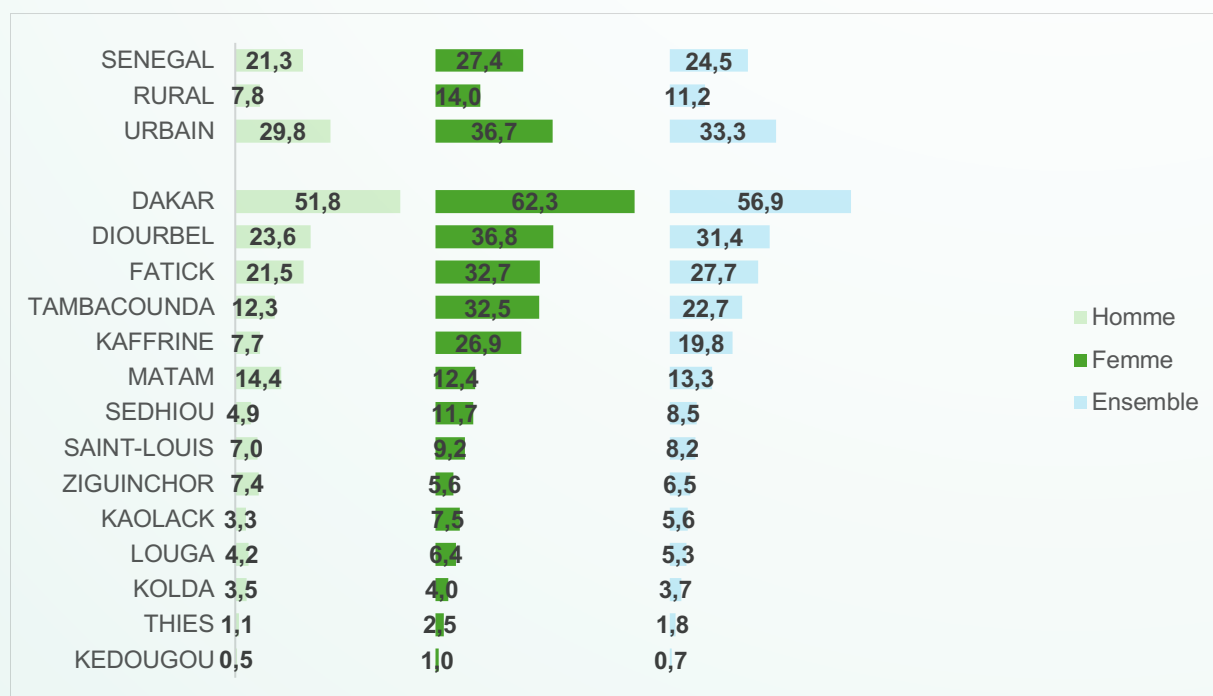
Il ressort de l'analyse des données que, dans l'ensemble, 24,5% (cf. graphique 24) des personnes (15 ans ou plus) exposées à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois ont déclaré avoir dû recourir à des combustibles impurs pour la cuisson, le chauffage ou l'éclairage. L'examen selon sexe montre que cette proportion est de 27,4% pour les femmes, contre 21,3% chez les hommes.

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que les proportions de population (15 ans ou plus) ayant subi au moins une catastrophe et qui ont dû passer à des combustibles impurs pour la cuisson, le chauffage ou l'éclairage sont plus élevées en milieu urbain (33,3%) qu'en milieu rural (11,2%). Selon le sexe, les femmes sont plus concernées que les hommes, quel que soit le milieu de résidence.

Au niveau régional, la proportion de populations qui a dû passer à des combustibles impurs pour la cuisson, le chauffage ou l'électricité à la suite de la survenue d'au moins une catastrophe est plus élevée dans les régions de Dakar (56,9%), Diourbel (31,4%), Fatick (27,7%), Tambacounda (22,7%), Kaffrine (19,8%) et Matam (13,3%). Les niveaux les plus faibles sont notés à Kédougou (0,7%), Thiès (1,8%), Kolda (3,7%), Louga (5,3%) et Kaolack (5,6%). Par ailleurs, à l'exception des régions de Matam et Ziguinchor, les résultats révèlent que ce sont les femmes qui ont plus recouru à ces combustibles pour la cuisson, le chauffage ou l'éclairage que les hommes.

⁷ Combustibles impurs désignent tous combustibles autres que l'électricité, le GPL (gaz de pétrole liquéfié), le gaz naturel et le biogaz.

Graphique 24: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi au moins une catastrophe au cours des 12 derniers mois ayant dû passer à des combustibles impurs pour la cuisson, le chauffage ou l'éclairage, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Les résultats montrent que la majorité des populations exposées à des catastrophes ou risques déclarent avoir dû recourir à des combustibles impurs pour la cuisson à la suite d'événements environnementaux majeurs. Ce recours à des combustibles impurs pour la cuisson reste plus important à la suite de la survenue d'aléas tels que « les tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores » (81,8%), les « vagues de chaleur/chaleur extrême » (76,3%) et les « inondations (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.) » (71,8%). Selon le sexe, ces proportions de populations ayant recouru à ces combustibles impurs pour la cuisson sont plus élevées parmi les hommes que chez les femmes, à l'exception des aléas suivants : les « vagues de chaleur/chaleur extrême » (77,6% contre 74,6%) et les « Orage violent, rafale descendante, foudre » (21,8% contre 15,9%).

Tableau 18: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a déclaré avoir dû recourir à des combustibles impurs pour la cuisson, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a déclaré avoir dû recourir à des combustibles impurs pour la cuisson par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	84,6	79,9	81,8
Vague de chaleur/Chaleur extrême	74,6	77,6	76,3
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	75,9	68,9	71,8
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	36,5	35,2	35,7
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	34,1	28,7	30,9

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois qui a déclaré avoir dû recourir à des combustibles impurs pour la cuisson par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	23,0	22,1	22,5
Décharge toxique/déversement d'hydrocarbures/pollution de masse (y compris gaz, métaux lourds, pétrole, benzène, agents chimiques, amiante, fluor, méthanol, microplastiques, chlore, déchets dangereux, etc.)	24,6	16,6	20,0
Accidents de circulation	23,2	17,5	19,9
Orage violent, rafale descendante, foudre	15,9	21,8	19,3
Noyades	20,6	17,3	18,7

Source : ANSD, ENREVG 2025

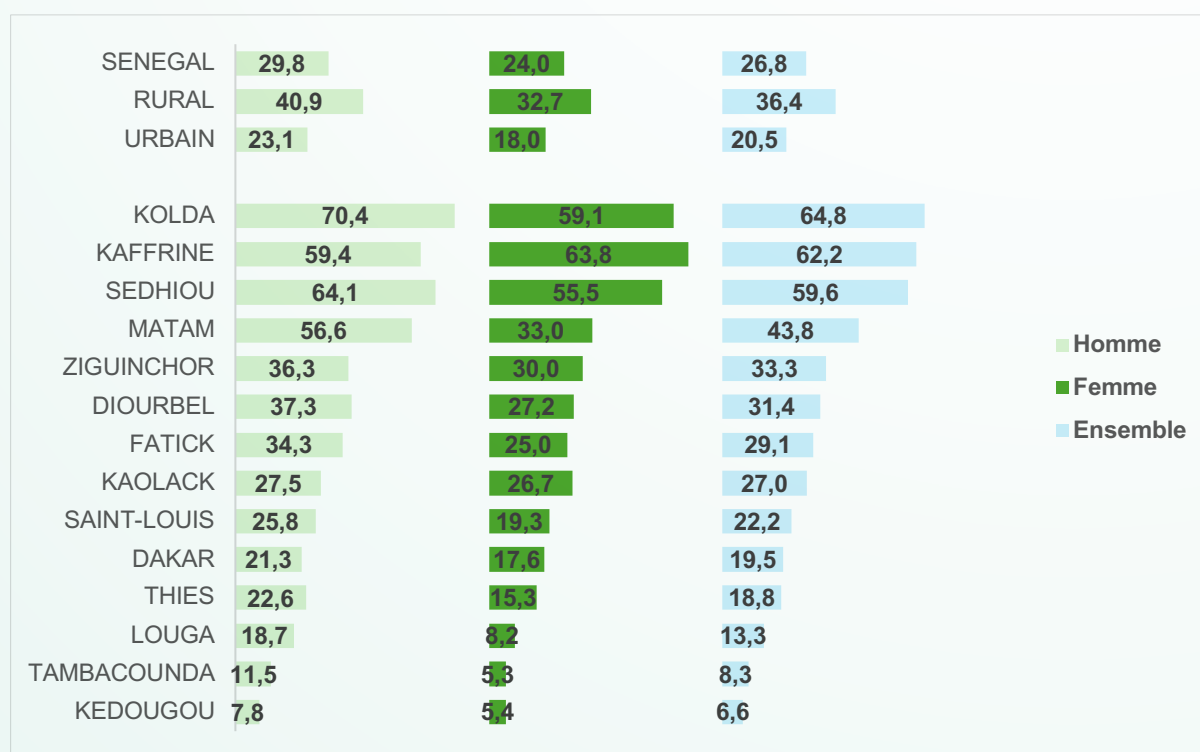
3.4.6. Effets sur les moyens de subsistance

A l'échelle nationale, plus d'un quart (26,8%) de la population âgée de 15 ans ou plus ayant subi au moins une catastrophe au cours des 12 derniers mois a vu ses moyens de subsistance endommagés ou détruits par des catastrophes. Cette proportion varie selon le sexe avec 29,8% d'hommes affectés contre 24,0% de femmes.

Sur le plan régional, la proportion de la population dont des moyens de subsistance ont été endommagés ou détruits, en raison de catastrophes est plus élevée dans les régions de Kolda (64,8%), Kaffrine (62,2%) et Sédhiou (59,6%). Les régions de Kédougou (6,6%), Tambacounda (8,3%) et Louga (13,3%) affichent les proportions les plus faibles. Par ailleurs, il est important de noter qu'à l'exception de la région de Kaffrine, la proportion d'hommes ayant subi des dommages est plus élevée que celle des femmes dans toutes les autres régions.

Selon le milieu de résidence, 36,4% de la population rurale est affectée contre 20,5% en milieu urbain. Les hommes sont plus touchés que les femmes, quel que soit le milieu de résidence.

Graphique 25: Proportion de la population (15 ans ou plus) dont les moyens de subsistance ont été endommagés ou détruits, en raison de catastrophes, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Les « vagues de chaleur/chaleur extrême » (81,2%), les « tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores » (66,4%) et les « inondations » (50,0%) constituent les principaux facteurs d'endommagement des moyens de subsistance des populations. Les effets sont globalement comparables entre hommes et femmes, bien que ces dernières déclarent des niveaux légèrement supérieurs pour certaines catégories comme la « défaillance des infrastructures » (30,5% contre 26,4%), la « Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer » (29,6% contre 25,9%), les « inondations » (50,1% contre 49,8%) et les « épisodes de vents extrême » (27,0% contre 26,7%).

Tableau 19: Proportion de la population (15 ans ou plus) dont les moyens de subsistance ont été endommagés ou détruits, en raison de catastrophes, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) dont les moyens de subsistance ont été endommagés ou détruits, en raison de catastrophes par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	82,3	80,0	81,2
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	68,0	64,6	66,4
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	49,8	50,1	50,0
Sécheresse	32,7	32,6	32,6
Orage violent, rafale descendante, foudre	32,9	31,5	32,2
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	26,4	30,5	28,3
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	25,9	29,6	27,6

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) dont les moyens de subsistance ont été endommagés ou détruits, en raison de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	26,7	27,0	26,9
Mortalité animale massive/événement pathologique (oiseaux, animaux marins et terrestres, y compris la brucellose, la peste porcine, la fièvre aphteuse, etc.)	28,2	23,3	25,9
Feu de brousse	23,4	17,2	20,5

Source : ANSD, ENREVG 2025

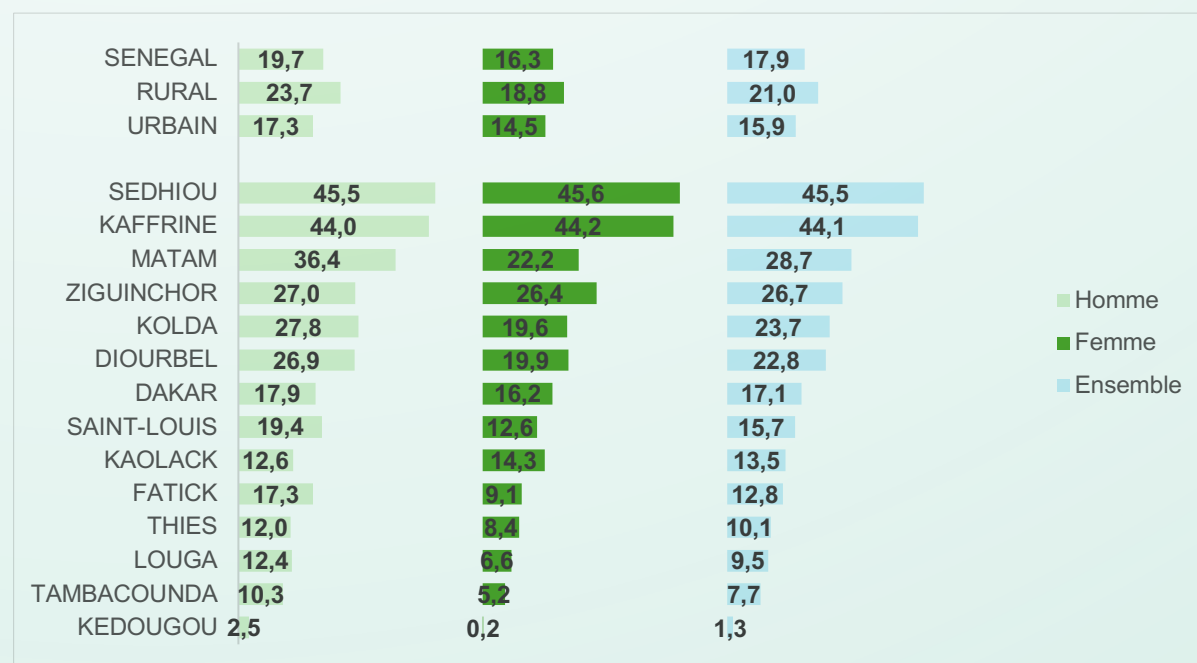
3.4.7. Effets sur le revenu personnel

Au Sénégal, 17,9% de la population âgée de 15 ans ou plus ayant subi une catastrophe au cours des 12 derniers mois a vu leur revenu diminuer. L'analyse par sexe montre globalement que les hommes (19,7%) sont plus touchés que les femmes (16,3%).

L'analyse selon le milieu de résidence indique que les impacts économiques des catastrophes touchent aussi bien la zone rurale que la zone urbaine. En effet, 21,0% de la population rurale exposée aux catastrophes a subi une baisse de revenus contre 15,9% en milieu urbain. Cette baisse est plus perceptible chez les hommes que les femmes quel que soit le milieu de résidence.

Au niveau régional, les proportions les plus élevées sont observées dans les régions de Sédhiou (45,5%), Kaffrine (44,1%) et Matam (28,7%). A l'opposé, les niveaux les plus faibles sont enregistrés dans les régions de Kédougou (1,3%), Tambacounda (7,7%) et Louga (9,5%). Par ailleurs, c'est seulement à Kaffrine (44,0% contre 44,2%), Kaolack (12,6% contre 14,3%) et Sédhiou (45,5% contre 45,6%) que les femmes voient plus leurs revenus diminuer par rapport à ceux des hommes.

Graphique 26: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi une catastrophe au cours des 12 derniers mois dont le revenu personnel a diminué en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Les risques/catastrophes ont eu un fort impact sur le revenu individuel des populations (15 ans ou plus) au cours des 12 derniers mois, notamment les vagues de chaleur/chaleur extrême (82,3%), les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (63,6%) et les inondations (54,8%). Les différences selon le sexe restent faibles, même si les femmes sont plus touchées par les pertes de revenu liées à la salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer (33,2% contre 27,5%), aux inondations (56,3% contre 53,4%) et aux défaillances d'infrastructures (31,5% contre 28,0%).

Tableau 20: Proportion de population (15 ans ou plus) ayant subi une catastrophe au cours des 12 derniers mois dont le revenu personnel a diminué en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) ayant subi une catastrophe au cours des 12 derniers mois dont le revenu personnel a diminué en conséquence par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	83,2	81,3	82,3
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	66,6	60,3	63,6
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	53,4	56,3	54,8
Sécheresse	32,4	31,3	31,9
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	27,5	33,2	30,2
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	31,3	28,1	29,7
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	28,0	31,5	29,7
Orage violent, rafale descendante, foudre	30,1	27,4	28,8
Mortalité animale massive/événement pathologique (oiseaux, animaux marins et terrestres, y compris la brucellose, la peste porcine, la fièvre aphteuse, etc.)	22,9	19,0	21,1
Feu de brousse	19,3	12,8	16,2

Source : ANSD, ENREVG 2025

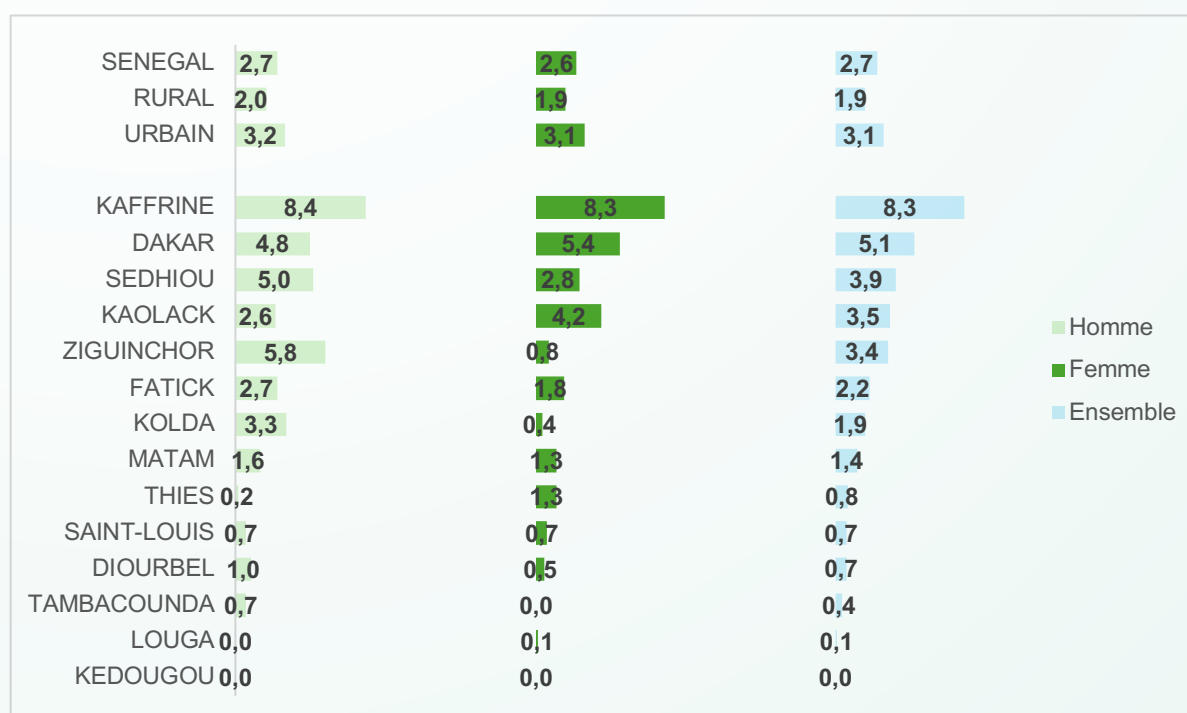
3.4.8. Effets sur le temps consacré à la collecte de l'eau

Globalement, la proportion des populations âgées de 15 ans ou plus ayant subi une catastrophe au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête dont le temps consacré à la collecte de l'eau a augmenté s'élève à 2,7%. L'analyse selon le sexe révèle une légère différence entre les hommes (2,7%) et les femmes (2,6%).

A l'échelle régionale, Kaffrine (8,3%), Dakar (5,1%) et Sédhiou (3,9%) enregistrent les proportions les plus élevées. A l'opposé, les régions de Louga (0,1%) et Tambacounda (0,4%) affichent les proportions les plus faibles.

Selon le milieu de résidence, les populations urbaines ayant subi des catastrophes sont plus susceptibles de voir leur temps consacré à la collecte d'eau augmenter que leurs homologues des zones rurales avec 3,1% contre 1,9% respectivement.

Graphique 27: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont le temps consacré à la collecte de l'eau a augmenté en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Parmi la population de 15 ans ou plus ayant subi les catastrophes, 89,5% ont déclaré que les défaillances d'infrastructure constituent la principale cause d'allongement du temps de collecte de l'eau, suivies des tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (84,5%) et des vagues de chaleur/chaleur extrême (64,7%).

A l'exception de la sécheresse, des accidents de circulation et des incendies, les femmes sont plus affectées que les hommes, notamment pour les catastrophes telles que la Défaillance d'infrastructure (90,8% contre 88,1%), les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (88,2% contre 80,6%), les vagues de chaleur/chaleur extrême (65,5% contre 63,9%), les inondations (53,7% contre 52,4%), les orages violents, rafale descendante, foudre (30,3% contre 21,8%) et les érosions de rivières et des côtes (28,5% contre 10,0%).

Tableau 21: Proportion de population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont le temps consacré à la collecte de l'eau a augmenté en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont le temps consacré à la collecte de l'eau a augmenté en conséquence par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	88,1	90,8	89,5
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	80,6	88,2	84,5
Vague de chaleur/Chaleur extrême	63,9	65,5	64,7
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	52,4	53,7	53,0

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes/risques au cours des 12 derniers mois dont le temps consacré à la collecte de l'eau a augmenté en conséquence par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Orage violent, rafale descendante, foudre	21,8	30,3	26,2
Érosion des rivières et des côtes	10,0	28,5	19,5
Sécheresse	18,6	16,0	17,3
Accidents de circulation	26,6	4,3	15,2
Effondrement de bâtiments	13,1	13,1	13,1
Incendies	17,1	8,9	12,9

Source : ANSD, ENREVG 2025

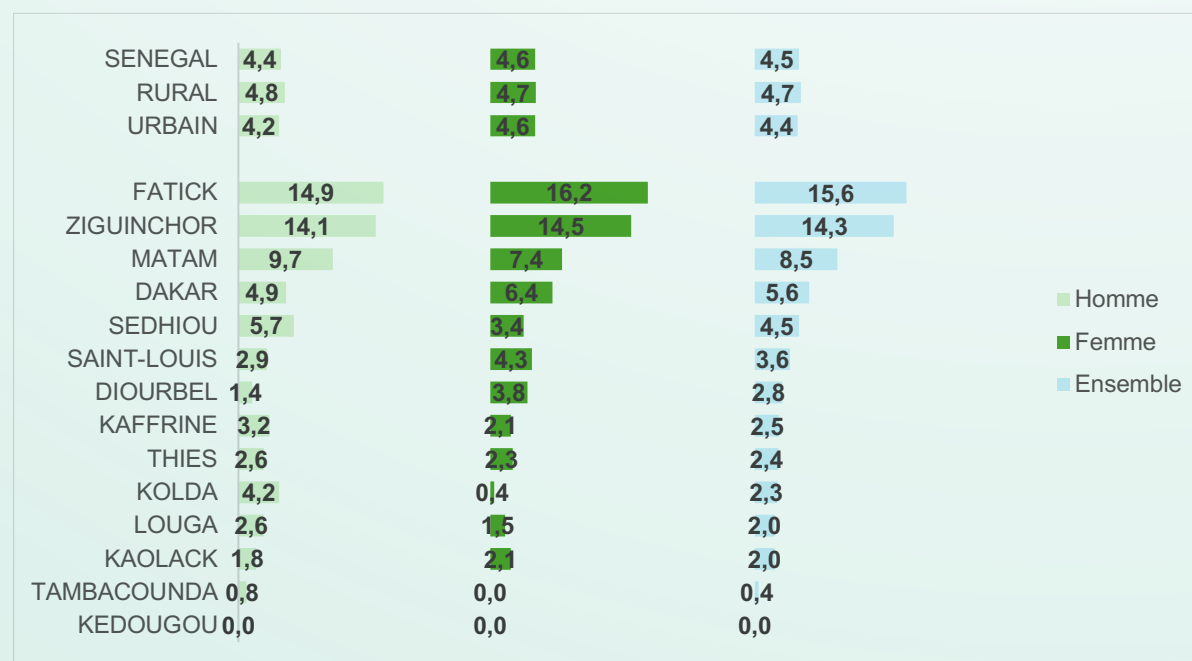
3.4.9. Effets sur la source d'eau

L'analyse des résultats montre que 4,5% de la population sénégalaise de 15 ans ou plus ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois a vu leur source d'eau endommagée ou a fait l'objet de pénuries. L'analyse par sexe montre que les femmes (4,6%) sont légèrement plus touchées que les hommes (4,4%).

A l'échelle régionale, les proportions les plus élevées sont observées dans les régions de Fatick (15,6%), Ziguinchor (14,3%) et Matam (8,5%). En revanche, les régions de Tambacounda (0,4%), Kaolack (2,0%) et Louga (2,0%) affichent les niveaux les plus faibles.

Selon le milieu de résidence, 4,7% de la population rurale est affectée contre 4,4% en milieu urbain. Les femmes vivant en milieu urbain sont légèrement plus affectées avec 4,6% contre 4,2% pour les hommes, tandis qu'en milieu rural, la répartition est pratiquement équitable (4,7% pour les femmes, 4,8% pour les hommes).

Graphique 28: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois dont la source d'eau a été endommagée ou a fait l'objet de pénuries par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Les vagues de chaleur/chaleur extrême (74,8%), les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (64,1%) et les inondations (56,4%) se distinguent comme les principaux événements ayant endommagé le plus les sources d'eau ou provoqué des pénuries.

A l'exception des catastrophes telles que les vagues de chaleur/chaleur extrême (69,7% contre 80,6%), les défaillances d'infrastructure (41,9% contre 43,6%), les épisodes vents extrêmes (31,1% contre 38,7%) et la sécheresse (20,0% contre 30,0%), les femmes sont légèrement plus touchées que les hommes pour les autres événements.

Tableau 22: Proportion des populations de 15 ans ou plus ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui ont vu leur source d'eau endommagée ou a fait l'objet de pénuries par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Populations de 15 ans ou plus ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui ont vu leur source d'eau endommagée ou a fait l'objet de pénuries par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	80,6	69,7	74,8
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	61,5	66,4	64,1
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	54,7	57,8	56,4
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	43,6	41,9	42,7
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	36,2	38,0	37,1
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	38,7	31,1	34,6
Sécheresse	30,0	20,0	24,6
Orage violent, rafale descendante, foudre	16,6	18,8	17,8
Noyades	13,5	21,1	17,6
Épidémie/épizootie	11,4	18,8	15,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

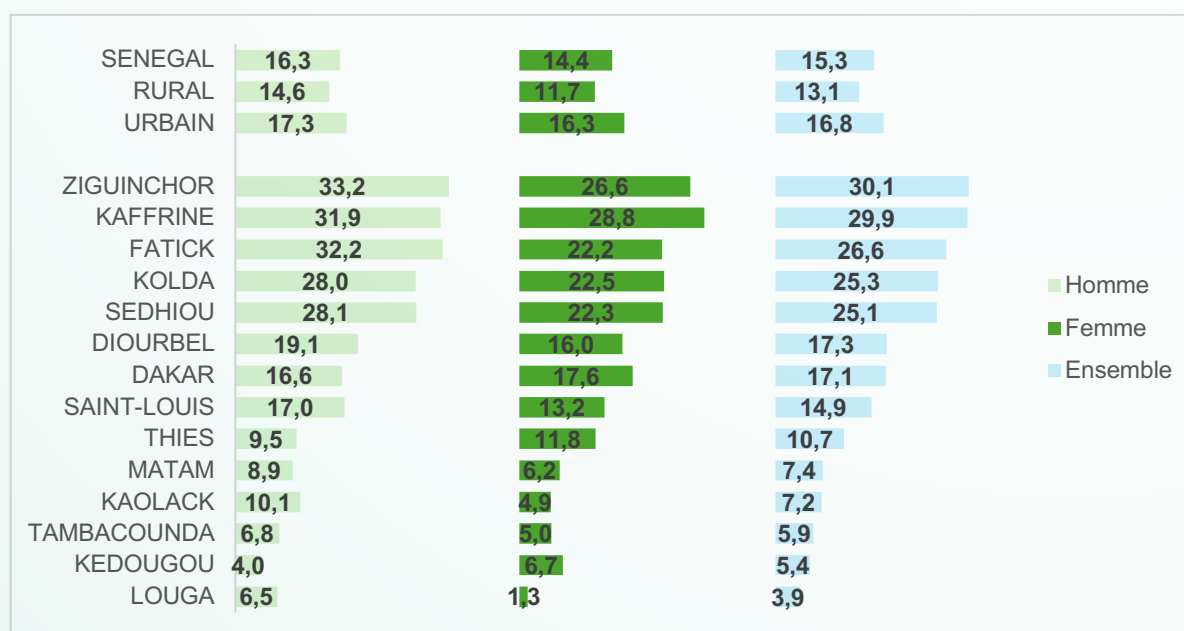
3.4.10. Effets sur les habitations

Les résultats montrent que la proportion de la population (15 ans ou plus) dont les habitations endommagées ou détruites ont été attribuées à des catastrophes s'élève à 15,3%. Les proportions des hommes sont plus élevées avec 16,3% contre 14,4% pour les femmes.

Les régions de Ziguinchor (30,1%), Kaffrine (29,9%) et Fatick (26,6%) affichent les proportions les plus élevées. Par contre, Louga (3,9%), Kédougou (5,4%) et Tambacounda (5,9%) présentent les proportions les plus faibles. Par ailleurs, l'analyse par sexe révèle des particularités régionales notamment à Fatick qui présente l'écart le plus marqué avec 32,2% des hommes affectés contre 22,2% des femmes. La région de Kaolack montre également une forte disparité avec 10,1% des hommes touchés contre 4,9% des femmes.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que 16,8% de la population urbaine est affectée contre 13,1% en milieu rural. En outre, les hommes sont plus concernés que les femmes quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain, 17,3% des hommes sont affectés contre 16,3% des femmes, tandis qu'en milieu rural, l'écart est plus marqué avec 14,6% des hommes contre 11,7% des femmes.

Graphique 29: Proportion de la population (15 ans ou plus) dont les habitations endommagées ou détruites ont été attribuées à des catastrophes, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Parmi les populations âgées de 15 ans ou plus ayant subi des catastrophes, 68,5% ont affirmé que les inondations constituent la première cause d'endommagement ou de destruction des habitations, suivies des vagues de chaleur/chaleur extrême (62,4%) et des tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (59,8%). Selon le sexe, les écarts entre hommes et femmes sont très faibles, ce qui signifie un impact structurel généralisé sur les logements, indépendamment du sexe.

Tableau 23: Proportion de population (15 ans ou plus) dont les habitations endommagées ou détruites ont été attribuées à des catastrophes, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) dont les habitations endommagées ou détruites ont été attribuées à des catastrophes/risques par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	67,6	69,6	68,5
Vague de chaleur/Chaleur extrême	62,9	61,8	62,4
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	57,8	61,9	59,8
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	32,9	32,0	32,5
Orage violent, rafale descendante, foudre	32,4	32,1	32,2
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	28,8	22,3	25,6
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	23,4	20,9	22,2
Sécheresse	20,2	16,6	18,4
Décharge toxique/déversement d'hydrocarbures/pollution de masse (y compris gaz, métaux lourds, pétrole, benzène, agents chimiques, amiante, fluor, méthanol, microplastiques, chlore, déchets dangereux, etc.)	15,9	14,9	15,4
Feu de brousse	17,5	12,1	14,8

Source : ANSD, ENREVG 2025

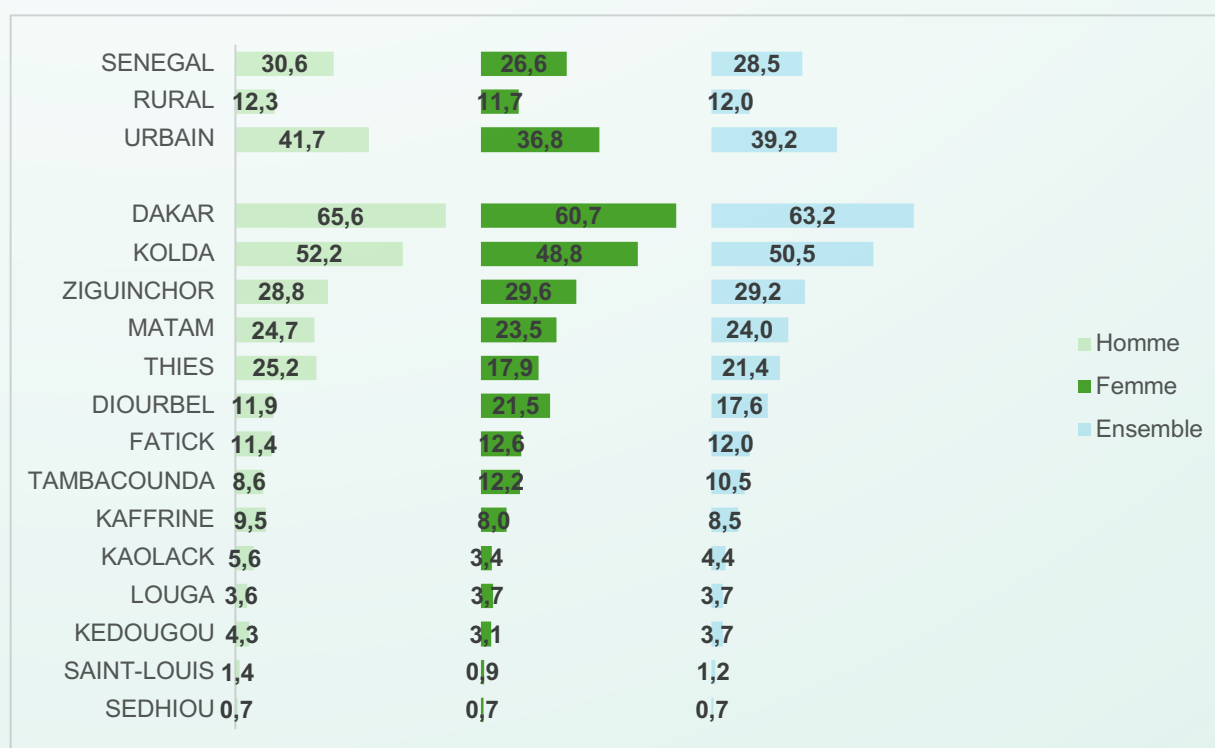
3.4.11. Effets sur la mobilité des populations

La proportion de la population sénégalaise de 15 ans ou plus ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois dont l'accès aux transports en commun est réduit s'élève à 28,5%. L'analyse par sexe montre que les hommes (30,6%) perdent plus l'accès aux transports en commun que les femmes (26,6%).

Selon le milieu de résidence, 39,2% de la population urbaine est affectée contre seulement 12,0% en milieu rural. L'analyse par sexe confirme la vulnérabilité des hommes quel que soit le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain, 41,7% des hommes ont subi plus des perturbations dans leur mobilité contre 36,8% des femmes, tandis qu'en milieu rural, les proportions sont respectivement de 12,3% et 11,7%.

A l'échelle régionale, les régions de Dakar (63,2%), Kolda (50,5%), Ziguinchor (29,2%) et Matam (24,0%) affichent les proportions les plus élevées. A l'opposé, Sédhiou enregistre la proportion la plus faible (0,7%) suivi de Saint-Louis (1,2%), Kédougou (3,7%) et Louga (3,7%). Par ailleurs, selon le sexe, la région de Dakar présente un écart important avec 65,6% des hommes affectés contre 60,7% des femmes. La région de Diourbel montre une situation inverse avec 21,5% des femmes touchées contre 11,9% des hommes.

Graphique 30: Proportion de la population (15 ans ou plus) exposée à des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a perdu l'accès aux transports en commun en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Il ressort des résultats que les personnes âgées de 15 ans ou plus ayant subi au moins une catastrophe ont déclaré que les vagues de chaleur/chaleur extrême (74,5%), les tempêtes de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (66,9%) et les inondations (58,1%) affectent le plus l'accès aux transports en commun. Ces événements perturbent la circulation, endommagent les infrastructures routières et réduisent la mobilité quotidienne. Les différences selon le sexe sont faibles, bien que les femmes soient plus

touchées que les hommes pour les événements tels que les épisodes de vent extrême (27,9% contre 26,6%) et la salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer (22,0% contre 20,4%).

Tableau 24: Proportion de la population de 15 ans ou plus ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois dont l'accès aux transports en commun a été affecté, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population de 15 ans ou plus ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois dont l'accès aux transports en commun a été affecté, par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	75,8	73,1	74,5
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	67,8	66,1	66,9
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	58,2	58,0	58,1
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	26,6	27,9	27,2
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	22,5	20,8	21,7
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	20,4	22,0	21,1
Décharge toxique/déversement d'hydrocarbures/pollution de masse (y compris gaz, métaux lourds, pétrole, benzène, agents chimiques, amiante, fluor, méthanol, microplastiques, chlore, déchets dangereux, etc.)	21,7	18,3	20,0
Noyades	18,9	17,4	18,2
Accidents de circulation	20,7	14,9	17,9
Orage violent, rafale descendante, foudre	11,9	16,3	14,0

Source : ANSD, ENREVG 2025

3.4.12. Effets sur les déplacements (temporaires ou permanents)

Au niveau national, les résultats indiquent que les catastrophes génèrent relativement peu de mouvements de population. En effet, seulement 1,6% de la population de 15 ans ou plus ayant subi une catastrophe a connu un déplacement temporaire ou permanent. L'analyse par sexe révèle une faible différence avec 1,7% des hommes déplacés contre 1,5% des femmes.

Selon le milieu de résidence, le déplacement temporaire ou permanent lié aux catastrophes touche plus la population urbaine (1,7%) que celle du milieu rural (1,4%). L'analyse par sexe montre qu'en milieu urbain, les femmes sont légèrement plus affectées (1,8% contre 1,6%), tandis qu'en milieu rural, ce sont les hommes qui subissent davantage de déplacements (1,8% contre 1,0%).

A l'échelle régionale, Matam (5,6%), Diourbel (2,8%) et Saint-Louis (2,2%) présentent les proportions de population déplacée les plus élevées. Les niveaux les plus faibles sont observés dans les régions de Tambacounda (0,1%), Thiès (0,3%) et Sédhiou (0,8%).

Tableau 25: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a connu un déplacement temporaire ou permanent en conséquence, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a connu un déplacement temporaire ou permanent en conséquence		
	Homme	Femme	Ensemble
DAKAR	1,2	2,0	1,6
DIOURBEL	2,3	3,1	2,8
FATICK	2,6	1,3	1,9
KAFFRINE	2,6	0,2	1,1
KAOLACK	0,8	1,3	1,1
KEDOUGOU	0,0	0,0	0,0
KOLDA	2,0	0,3	1,2
LOUGA	4,0	0,1	2,0
MATAM	7,7	3,9	5,6
SAINT-LOUIS	1,9	2,5	2,2
SEDHIOU	0,5	1,0	0,8
TAMBACOUNDA	0,1	0,0	0,1
THIES	0,3	0,3	0,3
ZIGUINCHOR	1,3	1,8	1,5
URBAIN	1,6	1,8	1,7
RURAL	1,8	1,0	1,4
ENSEMBLE	1,7	1,5	1,6

Source : ANSD, ENREVG 2025

Les catastrophes entraînent d'importants mouvements de population. En effet, parmi les populations âgées de 15 ans ou plus ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois, 79,2% ont déclaré que les vagues de chaleur/chaleur extrême sont les principales causes de déplacements temporaires ou permanents, suivies des inondations (72,9%) et des tempêtes de poussière (67,0%). Les femmes apparaissent particulièrement plus vulnérables face aux inondations (81,3% contre 64,9%), les vagues de chaleur (79,3% contre 79,0%), les tempêtes de poussières, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores (78,2% contre 56,2%), la salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer (31,9% contre 27,6%), la défaillance d'infrastructure (22,0% contre 18,5%), les orages violents, rafale descendante, foudre (22,9% contre 17,3%) et les effondrements de bâtiments (26,2% contre 11,4%), tandis que les hommes sont plus affectés par la sécheresse (42,2% contre 32,0%), les épisodes de vents extrêmes (27,9% contre 16,5%) et la mortalité animale massive/événement pathologique (18,6% contre 9,3%).

Tableau 26: Proportion de population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a connu un déplacement temporaire ou permanent en conséquence, par type de catastrophes/risques (10 premières)

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a connu un déplacement temporaire ou permanent en conséquence par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vague de chaleur/Chaleur extrême	79,0	79,3	79,2
Inondation (y compris côtière, fluviale, crue éclair, inondation des eaux de surface, etc.)	64,9	81,3	72,9
Tempête de poussière, épisode de brume, air pollué, fumée, nuages bruns et autres litho météores	56,2	78,2	67,0

Catastrophes/risques	Population (15 ans ou plus) ayant subi des catastrophes au cours des 12 derniers mois qui a connu un déplacement temporaire ou permanent en conséquence par type de catastrophes/risques (10 premières)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Sécheresse	42,2	32,0	37,2
Salinité/épisode d'intrusion d'eau de mer	27,6	31,9	29,7
Épisode de vent extrême (par exemple, derecho, coup de vent fort, grain, etc.)	27,9	16,5	22,3
Défaillance de l'infrastructure (panne d'électricité, défaillance des systèmes d'approvisionnement, défaillance de l'approvisionnement en eau, etc.)	18,5	22,0	20,2
Orage violent, rafale descendante, foudre	17,3	22,9	20,0
Effondrement de bâtiments	11,4	26,2	18,7
Mortalité animale massive/événement pathologique (oiseaux, animaux marins et terrestres, y compris la brucellose, la peste porcine, la fièvre aphteuse, etc.)	18,6	9,3	14,0

Source : ANSD, ENREVG 2025

4. Exposition et adaptation aux effets des changements climatiques

Depuis bien des années, les activités humaines ont été le principal moteur des changements climatiques, principalement en raison de la combustion de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz (Nations Unies, 2022).

Les termes « climat » et « météo » sont souvent utilisés de façon interchangeable, bien qu'ils soient fondamentalement différents. « Le temps correspond à l'état de l'atmosphère (p. ex., température, humidité, vent, précipitations) pendant des heures ou des semaines. Il est influencé par les océans, les surfaces terrestres et les nappes glaciaires, qui, avec l'atmosphère, forment ce que l'on appelle le « système climatique ». Le climat, dans son sens le plus large, est la description statistique de l'état du système climatique (Académie australienne des sciences, 2022). Il s'agit habituellement de conditions atmosphériques soutenues sur de plus longues périodes.

Ainsi, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le changement climatique désigne un changement de l'état du climat qui peut être identifié par altération des propriétés moyennes ou de sa variabilité qui persiste pendant une période prolongée, généralement des décennies ou plus.

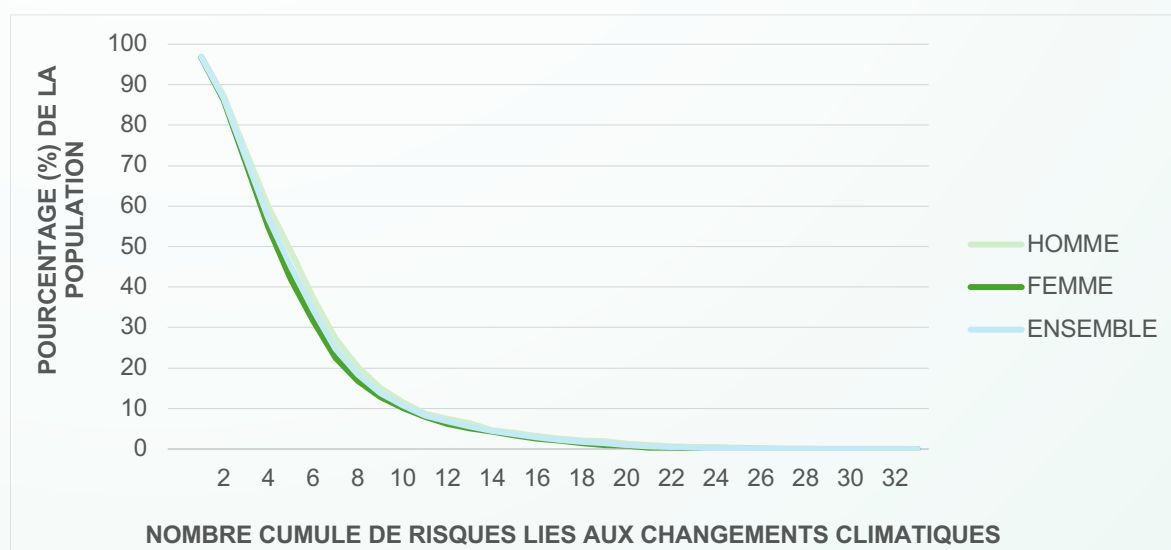
Dans cette partie, l'analyse porte sur l'exposition des individus aux effets liés aux changements climatiques mais aussi sur leurs capacités d'adaptation ou d'anticipation sur les conséquences à la suite d'une telle exposition.

Etant donné que le changement climatique fait référence à des effets à apparition lente, la période de référence pour les questions liées à ce phénomène se rapporte aux années déjà vécues par l'individu.

4.1. Exposition aux changements climatiques

La quasi-totalité de la population de 15 ans ou plus (96,8%) a déjà été confrontée à au moins un aléa lié aux changements climatiques au cours de sa vie, et près de 72,0% déclarent en avoir subi au moins trois. La même tendance est observée également quel que soit le sexe.

Graphique 31: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant été confrontée à un ou plusieurs phénomène(s) lié(s) aux changements climatiques au cours de sa vie, par sexe

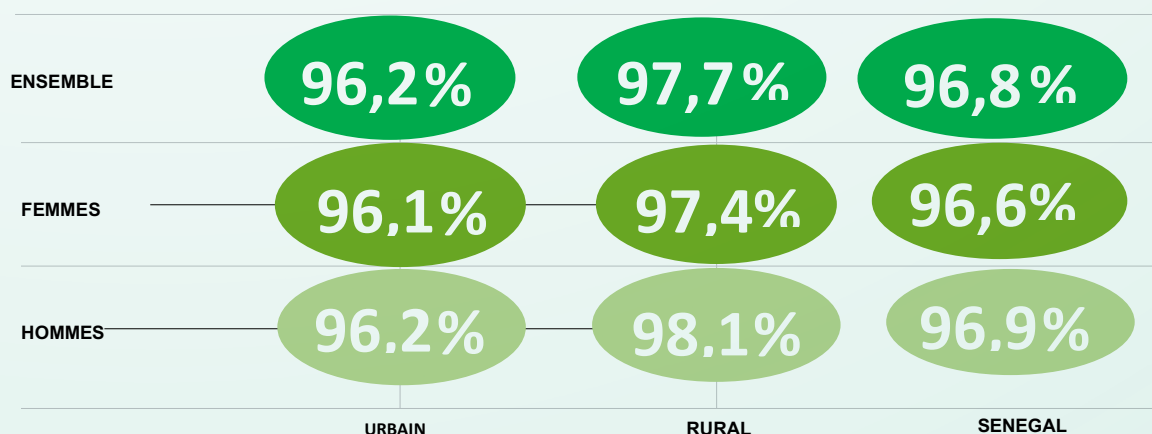


Source : ANSD, ENREVG 2025

Par ailleurs, le graphique ci-dessous montre que la grande majorité des individus de 15 ans ou plus (96,8%) a vécu ou a observé un phénomène lié aux changements climatiques en un moment de sa vie. Ces phénomènes à évolution lente sont légèrement plus perceptibles en milieu rural qu'en milieu urbain avec des proportions respectives de 97,7% et 96,2%.

Globalement, l'exposition aux effets des changements climatiques présente une faible variabilité selon le sexe quel que soit le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, 98,1% des hommes et 97,4% des femmes ont déclaré avoir été exposés à l'effet des changements climatiques tandis qu'en milieu urbain ce niveau de perception est de 96,2% chez les hommes et de 96,1% chez les femmes.

Graphique 32: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant vécu ou observé un phénomène lié aux changements climatiques par milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

Toutes les régions du Sénégal sont touchées par les effets des changements climatiques avec toutefois des niveaux différents. Comparées aux autres régions, les régions de Ziguinchor (91,6%) et de Diourbel (91,6%) restent les zones où les effets des changements climatiques sont moins perçus.

Les régions de Kédougou, de Sédhiou et de Kolda sont celles où ces changements climatiques ont été plus remarqués avec des proportions respectives de 99,9%, 99,4% et 99,3%.

A l'exception des régions de Fatick, Louga, Tambacounda et Thiès, les femmes ont moins remarqué les effets des changements climatiques que les hommes bien qu'au niveau national les proportions varient légèrement selon le sexe (96,6% contre 96,9%).

Tableau 27: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant vécu ou observé un phénomène lié aux changements climatiques par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) exposée aux changements climatiques					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	3,3	96,7	4,0	96,0	3,6	96,4
DIOURBEL	7,1	92,9	9,3	90,7	8,4	91,6
FATICK	2,1	97,9	0,5	99,5	1,2	98,8
KAFFRINE	0,7	99,3	1,7	98,3	1,3	98,7
KAOLACK	2,0	98,0	2,0	98,0	2,0	98,0
KEDOUGOU	0,0	100,0	0,3	99,7	0,1	99,9
KOLDA	0,4	99,6	1,1	98,9	0,7	99,3
LOUGA	5,7	94,3	3,1	96,9	4,3	95,7
MATAM	2,9	97,1	4,9	95,1	4,0	96,0
SAINT-LOUIS	0,7	99,3	2,1	97,9	1,5	98,5
SEDHIOU	0,5	99,5	0,6	99,4	0,6	99,4
TAMBACOUNDA	3,2	96,8	1,5	98,5	2,3	97,7
THIES	2,3	97,7	1,3	98,7	1,8	98,2
ZIGUINCHOR	6,6	93,4	10,3	89,7	8,4	91,6
URBAIN	3,8	96,2	3,9	96,1	3,8	96,2
RURAL	1,9	98,1	2,6	97,4	2,3	97,7
SENEGAL	3,1	96,9	3,4	96,6	3,2	96,8

Source : ANSD, ENREVG 2025

Dans le cadre de cette enquête, les informations ont été recueillies sur différents phénomènes observés et dont la survenance traduit les effets des changements climatiques.

A la lecture du tableau ci-dessous, il apparaît que les impacts des changements climatiques sont diverses et variés allant de l'augmentation de la température (73,5%) comme phénomène le plus ressenti, à l'acidification des océans (0,2%) qui se manifeste par un blanchiment des coraux et les coquilles endommagées ou dissoutes dans les crustacés.

Par ailleurs, 38,6% ont déclaré avoir constaté une baisse de la pluviométrie et 19,4% ont constaté la réduction de la disponibilité de l'eau.

Beaucoup d'autres phénomènes ont été observés tels que la salinisation de l'eau douce (16,9%), la récurrence de pauses sèches (16,2%), la dégradation des terres (16,2%) ou la perte de biodiversité aquatique / raréfaction des espèces (10,5%).

Tableau 28: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant vécu ou observé un phénomène lié aux changements climatiques au cours de sa vie

Evènement /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) ayant vécu ou observé un phénomène lié aux changements climatiques au cours de sa vie par ordre importance		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vagues de chaleur récurrentes	73,6	73,4	73,5
Augmentation de la température (soutenue) (par exemple, les températures sont plus élevées qu'elles ne l'étaient il y a quelques années)	58,9	57,3	58,1
Diminution des précipitations (pluies) en général	41,2	36,4	38,6
Augmentation des précipitations (pluie) en général	32,3	32,9	32,6
Des épisodes de froid extrême récurrent	26,1	25,2	25,6
Rareté de l'eau (disponibilité réduite sur de longues périodes)	19,6	19,3	19,4
Maladies endémiques transmises par des insectes (par exemple, paludisme, dengue, Zika, etc.)	17,9	19,0	18,5
Inondation permanente/fréquente (côtière, estuarienne, inondation des eaux souterraines, etc.)	19,1	17,5	18,2
Salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.), intrusion de l'eau de mer	16,3	17,4	16,9
Récurrence de pauses sèches (arrêt des pluies pendant plusieurs jours)	17,4	15,2	16,2
Dégradation des terres (terres ou sols érodés, pollués, salinisés, moins productifs)	17,3	15,1	16,2
Désertification	17,8	13,4	15,5
Augmentation/fréquence/chronique de la pollution atmosphérique, de la brume, de la fumée	16,9	12,6	14,6
Perte de la biodiversité terrestre et aérienne / raréfaction des espèces (animaux terrestres, oiseaux, plantes, arbres, insectes, champignons, graines)	14,3	8,2	11,1
Perte de biodiversité aquatique / raréfaction des espèces (poissons, fruits de mer, algues, blanchiment des coraux, etc.)	11,0	10,2	10,5
Ruissellement (pollution diffuse, par exemple, lié au fait de jeter les emballages de produits chimiques dans l'environnement)	11,8	9,4	10,5
Pollution récurrente ou chronique de l'eau, y compris des plastiques (eau douce, eau de mer, eau du robinet, eau d'élevage)	10,8	8,6	9,7
Diminution des températures soutenue	8,8	7,7	8,2
Maladie animale ou humaine récurrente (transmise par l'air, l'eau, les piqûres d'insectes, le sang, etc.)	7,9	8,0	7,9
Déforestation, perturbations forestières	9,1	6,8	7,9
Extraction de sable	9,3	5,9	7,5
L'élévation du niveau de la mer	8,1	5,7	6,9
Infestation récurrente de ravageurs (par exemple, criquets, mauvaises herbes envahissantes, espèces envahissantes)	7,2	6,4	6,8
Érosion fluviale/côtière/engloutissement de sable et autres Géorisques permanents de faible profondeur	7,3	5,8	6,5
Feux de brousse/incendies récurrents	7,1	5,0	6,0
Perte/dégradation des zones humides	4,2	2,6	3,4
Épuisement de l'eau douce	3,1	3,5	3,3
Augmentation de la fréquence des épisodes de mortalité animale (oiseaux, animaux terrestres)	3,6	2,4	3,0
Eutrophisation (concentrations plus élevées que d'habitude de nutriments/phyto-plancton dans l'eau douce)	2,7	2,5	2,6
Propagation croissante des agents pathogènes (virus, bactéries)	2,8	2,3	2,5
Augmentation de la fréquence des épisodes de mortalité animale (poissons, fruits de mer, animaux d'eau douce, animaux marins)	2,7	2,2	2,4
Perte de mangroves	2,4	2,0	2,2
Augmentation de la température des océans (augmentation des méduses, diminution des requins)	1,7	0,9	1,3
Maladie végétale récurrente (bactérienne, fongique, mycoplasme, etc.)	1,5	0,8	1,1
Augmentation de la propagation des parasites (humains et animaux)	1,0	0,9	1,0
Espèces forestières envahissantes	1,2	0,6	0,9
Espèces envahissantes des océans	0,5	0,5	0,5
Acidification des océans (blanchiment des coraux, coquilles endommagées ou dissoutes dans les crustacés)	0,2	0,1	0,2

Source : ANSD, ENREVG 2025

4.2. Accès à l'information sur les effets des changements climatiques et leurs impacts

La capacité d'adaptation et de prévention ou la mise en place de mesures d'atténuation est importante pour faire face aux effets des changements climatiques et leurs impacts. Ces prédispositions sont parfois liées à l'accès à l'information.

Il ressort des résultats que 45,3% de la population a déclaré avoir accès aux informations sur les effets des changements climatiques et leurs impacts. Par ailleurs, les individus ont plus accès à l'information en milieu urbain (52,8%) qu'en milieu rural (33,9%).

L'analyse selon le sexe montre que les hommes sont plus informés que les femmes quel que soit le milieu de résidence avec 56,4% contre 49,4% en milieu urbain et 36,6% contre 31,6% en milieu rural.

Les plus faibles niveaux d'information sur les effets des changements climatiques sont notés dans les régions de Sédhiou (7,2%) et de Kédougou (9,1%). Les femmes ont moins accès à l'information sur les effets des changements climatiques que les hommes dans toutes les régions, à l'exception de Diourbel et Kaolack.

Tableau 29: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant accès à l'information sur les effets des changements climatiques et leurs impacts, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) ayant accès à l'information sur les effets des changements climatiques et leurs impacts					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	41,8	58,2	48,7	51,3	45,2	54,8
DIOURBEL	42,8	57,2	42,6	57,4	42,7	57,3
FATICK	71,5	28,5	74,9	25,1	73,4	26,6
KAFFRINE	79,3	20,7	89,8	10,2	85,8	14,2
KAOLACK	9,0	91,0	6,2	93,8	7,4	92,6
KEDOUGOU	89,9	10,1	91,8	8,2	90,9	9,1
KOLDA	61,3	38,7	77,7	22,3	69,6	30,4
LOUGA	82,8	17,2	85,4	14,6	84,2	15,8
MATAM	68,0	32,0	68,9	31,1	68,5	31,5
SAINT-LOUIS	54,3	45,7	55,2	44,8	54,8	45,2
SEDHIOU	86,3	13,7	98,6	1,4	92,8	7,2
TAMBACOUNDA	61,7	38,3	64,4	35,6	63,1	36,9
THIES	40,1	59,9	55,4	44,6	48,0	52,0
ZIGUINCHOR	48,0	52,0	61,4	38,6	54,4	45,6
Urbain	43,6	56,4	50,6	49,4	47,2	52,8
Rural	63,4	36,6	68,4	31,6	66,1	33,9
Sénégal	51,1	48,9	57,9	42,1	54,7	45,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

Il ressort des résultats que la population (15 ans ou plus) ayant accès à l'information sur les effets des changements climatiques et leurs impacts concerne plus les événements/phénomènes climatiques comme les vagues de chaleurs récurrentes (79,8%), l'augmentation (soutenue) de la température (70,8%), la diminution des précipitations en général (44,4%) et l'augmentation des précipitations (pluie) en général (39,7%).

Les résultats de l'enquête mettent également en évidence des écarts selon le sexe. En effet, sur les dix premiers événements/phénomènes climatiques où la population (15 ans ou plus) a plus accès à l'information sur leurs effets et leurs impacts, les femmes sont moins informées que les hommes sur les vagues de chaleurs récurrentes (79,1% contre 80,5%), la diminution des précipitations en général (41,8% contre 46,8%), les épisodes de froid extrême récurrents (30,4% contre 34,0%), l'augmentation/fréquence/chronique de la pollution atmosphérique et de la brume (19,3% contre 24,6%) et la rareté de l'eau (19,4% contre 21,1%).

Tableau 30: Proportion de la population (15 ans ou plus) ayant accès à l'information sur les effets des changements climatiques et leurs impacts, par type d'événements/phénomènes climatiques

Evènement /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) ayant accès à l'information sur les effets des changements climatiques et leurs impacts par type d'événements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vagues de chaleurs récurrentes	80,5	79,1	79,8
Augmentation de la température (soutenue)	70,3	71,2	70,8
Diminution des précipitations en général	46,8	41,8	44,4
Augmentation des précipitations (pluie) en général	36,6	42,9	39,7
Des épisodes de froid extrême récurrents	34,0	30,4	32,2
Maladies endémiques transmises par des insectes	22,2	25,2	23,7
Inondation permanente/fréquente	22,6	23,0	22,8
Augmentation/fréquence/chronique de la pollution atmosphérique, de la brume,	24,6	19,3	22,0
Salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.), intrusion de l'eau de mer	20,2	22,7	21,4
Rareté de l'eau	21,1	19,4	20,2

Source : ANSD, ENREVG 2025

4.3. Conséquences des changements climatiques

4.3.1. Effets sur la santé des populations

Au niveau national, 54,0% des individus ayant subi un événement lié aux changements climatiques ont déclaré avoir eu des problèmes de santé. Ainsi, ces effets représentent 38,4% pour les problèmes de santé mentale (stress et anxiété) et 35,6% pour les problèmes de santé physique.

Les hommes souffrent plus de problèmes de santé attribuables aux effets des changements climatiques que les femmes. En effet, 54,4% des hommes ont déclaré avoir des problèmes de santé contre 53,4% chez les femmes. En ce qui concerne les problèmes de santé physique liés aux changements climatiques, ils affectent plus les femmes (36,3%) que les hommes (34,8%). Cependant, les problèmes de santé mentale liés aux changements climatiques affectent plus les hommes (39,1%) que les femmes (37,9%).

Par ailleurs, la proportion de population ayant eu des problèmes de santé liés aux changements climatiques est plus élevée en milieu urbain (60,8%) qu'en milieu rural (43,4%). Toutefois, les problèmes de santé mentale tout comme ceux de santé physique liés aux changements climatiques affectent plus les populations du milieu urbain (48,1% et 36,6% respectivement) que celles du milieu rural (23,4% et 34,1% respectivement).

Au niveau régional, les proportions d'individus ayant des problèmes de santé liés aux changements climatiques sont plus élevées dans les régions de Kolda (84,7%), Matam (81,1%) et

Dakar (74,0%). Les niveaux les plus faibles sont notés à Louga (20,1%), Kédougou (25,1%) et Kaffrine (25,6%).

La région de Kolda (80,4%) enregistre la proportion la plus élevée de personnes ayant des problèmes de santé mentale liés aux changements climatiques ; tandis que la plus faible proportion est notée à Louga (6,1%). Les femmes sont plus touchées que les hommes par des problèmes de santé mentale dans les régions de Fatick (18,5% contre 14,0%), Kédougou (18,6% contre 18,1%), Louga (7,7% contre 5,8%), Matam (34,5% contre 33,5%), Diourbel (32,2% contre 20,6%), Saint-Louis (15,6% contre 13,8%), Sédhiou (9,7% contre 6,8%) et Tambacounda (37,8% contre 33,2%).

En ce qui concerne les problèmes de santé physique, c'est dans la région de Matam (77,8%) que la proportion de population affectée la plus importante est notée. En revanche, la plus faible proportion est enregistrée à Louga (14,8%). Selon le sexe, c'est dans les régions de Dakar, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Matam, Tambacounda et Thiès où les femmes sont plus touchées que les hommes.

Tableau 31: Proportion de la population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé aux effets des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe et le type de maladie (mentale/physique)

Contexte de résidence	Proportion de la population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé aux effets des changements climatiques								
	Homme			Femme			Ensemble		
	Pro- blème de santé (men- tale ou phy- sique)	Pro- blème santé men- tale	Pro- blème de santé phy- sique	pro- blème de santé	Pro- blème santé men- tale	Pro- blème de santé phy- sique	Pro- blème de santé (men- tale ou phy- sique)	Pro- blème santé men- tale	Pro- blème de santé phy- sique
DAKAR	74,2	71,1	35,6	73,8	71,0	40,4	74,0	71,1	37,9
DIOURBEL	44,0	20,6	30,5	48,7	32,2	28,4	46,8	27,4	29,3
FATICK	33,3	14,0	24,2	37,8	18,5	29,3	35,8	16,5	27,0
KAFFRINE	21,7	10,6	18,4	27,9	9,2	24,9	25,6	9,7	22,4
KAOLACK	56,6	10,9	50,5	53,0	4,1	52,6	54,6	7,1	51,7
KEDOUGOU	25,7	18,1	18,1	24,5	18,6	12,9	25,1	18,4	15,5
KOLDA	87,6	83,5	47,7	81,8	77,3	47,9	84,7	80,4	47,8
LOUGA	22,4	5,8	17,3	18,1	7,7	12,4	20,1	6,8	14,8
MATAM	80,4	33,5	77,5	79,8	34,5	78,1	80,1	34,0	77,8
SAINT- LOUIS	32,4	13,8	30,4	30,7	15,6	27,3	31,5	14,8	28,7
SEDHIOU	45,8	6,8	45,0	45,5	9,7	41,7	45,6	8,3	43,2
TAMBA- COUNDA	37,4	33,2	30,6	40,6	37,8	33,7	39,1	35,7	32,2
THIES	50,8	36,0	31,0	55,4	36,4	35,7	53,2	36,2	33,4
ZIGUIN- CHOR	47,9	26,2	32,8	49,9	25,9	30,2	48,9	26,0	31,5
URBAIN	60,9	48,1	35,1	60,8	48,2	37,8	60,8	48,1	36,5
RURAL	43,6	24,1	34,2	43,3	22,9	34,1	43,4	23,4	34,1
SENEGAL	54,4	39,1	34,8	53,6	37,9	36,3	54,0	38,4	35,6

Source : ANSD, ENREVG 2025

La répartition par type d'évènements /Phénomènes climatiques montre que les problèmes de santé (mentale ou physique) sont plus attribués aux vagues de chaleur récurrentes (78,4%) et à l'augmentation (soutenue) de la température (61,7%). Cette même situation est observée aussi bien pour les problèmes de santé mentale que ceux de santé physique (**tableaux 32, 33 et 34**).

Les problèmes de santé (mentale ou physique) sont plus attribués, à l'augmentation des précipitations (pluie) en général (39,8% contre 36,9%), aux épisodes de froid extrême récurrents (28,5% contre 28,2%), à la rareté de l'eau (22,5% contre 21,7%), aux maladies endémiques transmises par des insectes (22,3% contre 20,1%), à la salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.) ou intrusion de l'eau de mer (21,1% contre 18,3%), par les femmes que par les hommes. En ce qui concerne la santé mentale, les problèmes sont plus attribués aux vagues de chaleur récurrentes (76,0% contre 75,6%), à l'augmentation des précipitations (pluie) en général (38,5% contre 36,1%), aux épisodes de froid extrême récurrents (32,0% contre 29,2%), aux maladies endémiques transmises par des insectes (20,8% contre 17,5%) et à la dégradation des terres (19,2% contre 19,0%), par les femmes que par les hommes. Pour la santé physique, ces problèmes sont attribués à l'augmentation des précipitations (pluie) en général (44,4% contre 42,5%), à la salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.) ou intrusion de l'eau de mer (23,3% contre 21,9%) et à la rareté de l'eau (23,0% contre 21,2%).

Tableau 32: Proportion de la population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé (Santé mentale ou physique) aux effets des changements climatiques, par type d'évènements/phénomènes climatiques

Evènement /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé (Santé mentale ou physique) aux effets des changements climatiques par type d'évènements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vagues de chaleur récurrentes	78,6	78,2	78,4
Augmentation de la température (soutenue)	62,0	61,5	61,7
Augmentation des précipitations (pluie) en général	36,9	39,8	38,4
Diminution des précipitations en général	40,6	35,4	37,9
Des épisodes de froid extrême récurrents	28,2	28,5	28,3
Inondation permanente/fréquente	24,2	22,2	23,1
Rareté de l'eau	21,7	22,5	22,1
Maladies endémiques transmises par des insectes	20,1	22,3	21,2
Salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.), intrusion de l'eau de mer	18,3	21,1	19,8
Dégradation des terres	18,8	17,8	18,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

Tableau 33: Proportion de la population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé mentale aux effets des changements climatiques, par type d'évènements/phénomènes climatiques

Evènement /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé mentale aux effets des changements climatiques par d'évènements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vagues de chaleur récurrentes	75,6	76,0	75,8
Augmentation de la température (soutenue)	62,0	61,1	61,6
Augmentation des précipitations (pluie) en général	36,1	38,5	37,4

Evènement /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé mentale aux effets des changements climatiques par d'évènements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Diminution des précipitations en général	37,3	33,5	35,4
Des épisodes de froid extrême récurrents	29,2	32,0	30,6
Inondation permanente/fréquente	24,9	24,3	24,6
Rareté de l'eau	23,4	23,8	23,6
Récurrence de pauses sèches	19,8	19,3	19,6
Maladies endémiques transmises par des insectes	17,5	20,8	19,2
Dégradation des terres	19,0	19,2	19,1

Source : ANSD, ENREVG 2025

Tableau 34: Proportion de la population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé physique aux effets des changements climatiques, par type d'évènements/phénomènes climatiques

Evènement /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) qui attribue des problèmes de santé physique aux effets des changements climatiques par type d'évènements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vagues de chaleur récurrentes	81,8	80,5	81,1
Augmentation de la température (soutenue)	66,5	64,8	65,6
Augmentation des précipitations (pluie) en général	42,5	44,4	43,5
Diminution des précipitations en général	44,0	36,9	40,2
Des épisodes de froid extrême récurrents	35,0	33,1	34,0
Maladies endémiques transmises par des insectes	26,1	25,7	25,9
Salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.), intrusion de l'eau de mer	21,9	23,3	22,7
Rareté de l'eau	21,2	23,0	22,2
Inondation permanente/fréquente	22,8	21,2	21,9
Récurrence de pauses sèches	23,9	18,0	20,7

Source : ANSD, ENREVG 2025

4.3.2.Effets sur les moyens de subsistances

En raison des effets liés aux changements climatiques, les ménages ou les individus peuvent avoir recours à différentes stratégies d'adaptation comme : le stockage d'aliments en raison de leur disponibilité limitée ; la recherche d'autres sources de revenu ; l'adoption de bonnes pratiques culturelles ou même des changements dans les habitudes alimentaires.

Ainsi, le tableau ci-dessous montre que 6,4% d'individus âgés de 15 ans ou plus sont amenés à réduire leur apport alimentaire en raison des changements climatiques. Par ailleurs, les femmes ont plus tendance à diminuer cet apport alimentaire que les hommes. En effet, 7,1% des femmes ont déclaré avoir réduit leur apport alimentaire contre 5,6% des hommes.

Par rapport au milieu de résidence, 5,8% des individus ont déclaré manger moins en milieu rural contre 6,7% en milieu urbain. En milieu urbain, 8,1% des femmes ont plus tendance à diminuer leur apport alimentaire contre 5,3% chez les hommes en raison des changements

climatiques. Cependant, la proportion d'hommes ayant diminué leur apport alimentaire est plus élevée en milieu rural (6,1% contre 5,6%).

Les régions de Diourbel (16,5%), Ziguinchor (12,2%), Sédhiou (11,0%), et Matam (10,1%) sont plus touchées par la diminution de l'apport alimentaire. Ce phénomène est plus marqué chez les femmes notamment dans les régions de Dakar (8,8% contre 5,5%), Diourbel (19,0% contre 12,8%), Thiès (6,2% contre 3,6%) et Ziguinchor (14,3% contre 10,3%).

Tableau 35: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant diminué son apport alimentaire en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) ayant diminué son apport alimentaire en raison des changements climatiques					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	94,5	5,5	91,2	8,8	92,9	7,1
DIOURBEL	87,2	12,8	81,0	19,0	83,5	16,5
FATICK	90,0	10,0	93,2	6,8	91,7	8,3
KAFFRINE	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KAOLACK	98,1	1,9	98,5	1,5	98,3	1,7
KEDOUGOU	99,5	0,5	99,3	0,7	99,4	0,6
KOLDA	97,4	2,6	99,1	0,9	98,3	1,7
LOUGA	99,8	0,2	99,5	0,5	99,7	0,3
MATAM	89,0	11,0	90,6	9,4	89,9	10,1
SAINT-LOUIS	90,0	10,0	92,1	7,9	91,2	8,8
SEDHIOU	88,5	11,5	89,4	10,6	89,0	11,0
TAMBACOUNDA	99,4	0,6	99,5	0,5	99,5	0,5
THIES	96,4	3,6	93,8	6,2	95,1	4,9
ZIGUINCHOR	89,7	10,3	85,7	14,3	87,8	12,2
Urbain	94,7	5,3	91,9	8,1	93,3	6,7
Rural	93,9	6,1	94,4	5,6	94,2	5,8
Sénégal	94,4	5,6	92,9	7,1	93,6	6,4

Source : ANSD, ENREVG 2025

Les proportions de population (15 ans ou plus) ayant diminué son apport alimentaire en raison des changements climatiques sont plus élevées pour les événements/phénomènes climatiques comme les vagues de chaleur récurrentes (77,2%), l'augmentation (soutenue) de la température (63,2%), l'augmentation des précipitations (pluie) en général (51,0%), la diminution des précipitations en général (50,7%), la perte de biodiversité aquatique/raréfaction des espèces (47,5%). Par ailleurs, sur les dix premiers événements/phénomènes sur lesquels l'apport alimentaire a été diminué, les femmes sont plus concernées que les hommes sauf pour les événements/phénomènes d'augmentation des précipitations (pluie) en général (50,7% contre 51,4%) et de désertification (24,5% contre 29,0%).

Tableau 36: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant diminué son apport alimentaire en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe

Evènement /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) ayant diminué son apport alimentaire en raison des changements climatiques, par type d'évènements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vagues de chaleur récurrentes	73,8	79,5	77,2
Augmentation de la température (soutenue)	61,5	64,3	63,2
Augmentation des précipitations (pluie) en général	51,4	50,7	51,0
Diminution des précipitations en général	49,0	51,9	50,7
Perte de biodiversité aquatique / raréfaction des espèces	38,2	54,1	47,5
Des épisodes de froid extrême récurrents	25,9	37,6	32,8
Salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.), intrusion de l'eau de mer	30,7	33,9	32,6
Inondation permanente/fréquente	28,4	32,2	30,6
Dégradation des terres	30,0	31,0	30,6
Désertification	29,0	24,5	26,4

Source : ANSD, ENREVG 2025

4.3.3.Effets sur l'utilisation de pesticides et d'antibiotiques

Les effets des changements climatiques constituent un des facteurs de réduction de la productivité de l'agriculture/élevage qui représente une des sources de revenu des populations. Ainsi, pour parer à cette situation, l'utilisation de pesticides ou d'antibiotiques reste une alternative pour un bon nombre d'individus.

Près d'une personne sur 10 parmi les agriculteurs ou éleveurs utilise plus de pesticides ou d'antibiotiques du fait des effets liés aux changements climatiques. Cette proportion reste plus élevée chez les hommes (10,6%) que chez les femmes (7,3%).

Par ailleurs, le recours accru aux pesticides ou aux antibiotiques est plus marquée dans les régions de Kolda (29,0%), Thiès (19,3%) et Fatick (14,2%). Toutefois, les régions où les changements climatiques ont causé moins de variation dans l'utilisation accrue de pesticides ou d'antibiotiques sont Kaolack (0,6%) et Tambacounda (1,3%).

Tableau 37 : Proportion (en %) d'agriculteurs ou d'éleveurs qui ont attribué leur utilisation accrue de pesticides ou d'antibiotiques aux effets des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs qui ont attribué leur utilisation accrue de pesticides ou d'antibiotiques aux effets des changements climatiques					
	Homme		Femme		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	96,0	4,0	100,0	0,0	96,6	3,4
DIOURBEL	89,6	10,4	89,0	11,0	89,3	10,7
FATICK	86,0	14,0	85,5	14,5	85,8	14,2
KAFFRINE	94,5	5,5	99,0	1,0	97,1	2,9
KAOLACK	100,0	0,0	98,8	1,2	99,4	0,6
KEDOUGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs qui ont attribué leur utilisation accrue de pesticides ou d'antibiotiques aux effets des changements climatiques					
	Homme		Femme		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
KOLDA	67,7	32,3	76,0	24,0	71,0	29,0
LOUGA	95,6	4,4	98,4	1,6	96,6	3,4
MATAM	89,6	10,4	93,1	6,9	90,6	9,4
SAINT-LOUIS	91,7	8,3	95,8	4,2	92,8	7,2
SEDHIOU	98,4	1,6	97,4	2,6	97,9	2,1
TAMBACOUNDA	98,1	1,9	100,0	0,0	98,7	1,3
THIES	78,5	21,5	86,7	13,3	80,7	19,3
ZIGUINCHOR	93,3	6,7	89,3	10,7	91,9	8,1
Urbain	89,4	10,6	92,7	7,3	90,4	9,6
Rural	89,5	10,5	92,7	7,3	90,8	9,2
Sénégal	89,4	10,6	92,7	7,3	90,7	9,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

Les vagues de chaleur récurrentes (86,5%), l'augmentation (soutenue) de la température (80,7%), la dégradation des terres (70,0%), la diminution des précipitations en général (56,0%) et la désertification (53,6%) sont les événements/phénomènes climatiques qui ont un effet plus élevé sur l'utilisation accrue de pesticides ou d'antibiotiques par la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs. Les femmes utilisent moins de pesticides ou d'antibiotiques que les hommes pour les événements/phénomènes de dégradation des terres (66,1% contre 71,7%), de diminution des précipitations en général (45,5% contre 60,7%), de désertification (45,3% contre 57,2%), de récurrence de pauses sèches (31,2% contre 35,8%) et de perte de la biodiversité terrestre et aérienne/ raréfaction des espèces (26,2% contre 34,3%).

Tableau 38 : Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs qui ont attribué leur utilisation accrue de pesticides ou d'antibiotiques aux effets des changements climatiques par type d'événements/phénomènes climatiques

Evènement /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs qui ont attribué leur utilisation accrue de pesticides ou d'antibiotiques aux effets des changements climatiques par type d'événements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vagues de chaleur récurrentes	86,4	86,9	86,5
Augmentation de la température (soutenue)	78,0	87,0	80,7
Dégradation des terres	71,7	66,1	70,0
Diminution des précipitations en général	60,7	45,5	56,0
Désertification	57,2	45,3	53,6
Augmentation des précipitations (pluie) en général	41,7	56,5	46,3
Maladies endémiques transmises par des insectes	41,3	48,5	43,5
Déforestation, perturbations forestières	35,3	41,8	37,3
Récurrence de pauses sèches	35,8	31,2	34,4
Perte de la biodiversité terrestre et aérienne / raréfaction des espèces	34,3	26,2	31,8

Source : ANSD, ENREVG 2025

4.3.4. Effets sur le rendement agricole

La baisse des rendements agricoles est un des effets des changements climatiques au Sénégal. En effet, 60,6% des individus qui pratiquent l'agriculture ou l'élevage ont connu une baisse de leur rendement due aux changements climatiques. Les femmes (62,2%) restent plus touchées que les hommes (59,5%).

En milieu rural, 68,2% des agriculteurs/éleveurs ont connu une baisse du rendement contre 42,4% en milieu urbain et les femmes restent toujours plus touchées quel que soit le milieu de résidence.

Les régions de Kolda (81,3%), Sédhiou (79,8%), Kaffrine (74,7%) et Fatick (74,6%) enregistrent les proportions les plus élevées d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant connu une baisse de rendement en raison des changements climatiques. Les femmes sont plus touchées que les hommes, notamment dans les régions de Dakar (40,5% contre 14,0%), Diourbel (52,3% contre 36,0%), Kaolack (69,8% contre 57,9%), Kaffrine (74,7% contre 74,6%) et Fatick (74,7% contre 74,6%).

Tableau 39: Proportion (en %) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant noté une baisse de rendement en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant noté une baisse de rendement en raison des changements climatiques					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	86,0	14,0	59,5	40,5	81,9	18,1
DIOURBEL	64,0	36,0	47,7	52,3	56,7	43,3
FATICK	25,4	74,6	25,3	74,7	25,4	74,6
KAFFRINE	25,4	74,6	25,3	74,7	25,3	74,7
KAOLACK	42,1	57,9	30,2	69,8	35,9	64,1
KEDOUGOU	76,0	24,0	87,7	12,3	81,8	18,2
KOLDA	13,0	87,0	27,6	72,4	18,7	81,3
LOUGA	30,9	69,1	43,6	56,4	35,4	64,6
MATAM	26,1	73,9	38,0	62,0	29,6	70,4
SAINT-LOUIS	47,1	52,9	60,5	39,5	50,8	49,2
SEDHIOU	16,1	83,9	24,3	75,7	20,2	79,8
TAMBACOUNDA	49,4	50,6	70,8	29,2	55,7	44,3
THIES	33,2	66,8	33,4	66,6	33,3	66,7
ZIGUINCHOR	39,2	60,8	47,4	52,6	42,0	58,0
URBAIN	60,9	39,1	50,3	49,7	57,6	42,4
RURAL	30,1	69,9	34,1	65,9	31,8	68,2
SENEGAL	40,5	59,5	37,8	62,2	39,4	60,6

Source : ANSD, ENREVG 2025

La répartition de la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant noté une baisse de rendement en raison des changements climatiques par type d'événements /phénomènes climatiques (10 premiers) montre que les vagues de chaleur récurrentes (81,7%), l'augmentation (soutenue) de la température (66,9%), la diminution des précipitations en général (59,4%), la dégradation des terres (44,0%) et la désertification (35,8%) restent les événements /phénomènes les plus concernés. Les résultats montrent également que les femmes sont plus

touchées par cette baisse de rendement que les hommes en cas d'augmentation des précipitations (pluie) en général (39,7% contre 32,8%), des maladies endémiques transmises par des insectes (28,8% contre 25,1%) et de la salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.) ou intrusion de l'eau de mer (27,7% contre 20,7%).

Tableau 40: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant noté une baisse de rendement en raison des changements climatiques, par type d'évènements/phénomènes climatiques

Evènement /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant noté une baisse de rendement en raison des changements climatiques par type d'évènements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vagues de chaleur récurrentes	82,8	80,1	81,7
Augmentation de la température (soutenue)	69,0	63,7	66,9
Diminution des précipitations en général	62,6	54,7	59,4
Dégradation des terres	46,7	40,0	44,0
Désertification	40,4	28,9	35,8
Augmentation des précipitations (pluie) en général	32,8	39,7	35,6
Récurrence de pauses sèches	30,1	22,2	27,0
Maladies endémiques transmises par des insectes	25,1	28,8	26,6
Rareté de l'eau	27,9	23,0	25,9
Salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.), intrusion de l'eau de mer	20,7	27,7	23,5

Source : ANSD, ENREVG 2025

4.3.5.Effets sur le temps consacré à la pêche

Comme l'agriculture, les changements climatiques ont des effets sur l'activité des pêcheurs qui sont souvent amenés à changer leurs zones de pêche ou passer plus de temps à la pêche à cause de la dégradation de l'environnement et de la perte de la biodiversité.

Ainsi, 39,7% de la population des pêcheurs (15 ans ou plus) a dû augmenter son temps de pêche en raison des effets des changements climatiques. Les pêcheurs résidant en milieu urbain sont plus affectés par ce fléau que ceux du milieu rural (57,0% contre 12,9%). Par ailleurs, l'augmentation du temps de pêche concerne plus les hommes (47,1%) que les femmes (1,6%).

Tableau 41: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui ont dû augmenter le temps passé à pêcher pour faire face aux effets de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui ont dû augmenter le temps passé à pêcher pour faire face aux effets de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Urbain	37,3	62,7	96,3	3,7	43,0	57,0
Rural	82,6	17,4	99,5	0,5	87,1	12,9
Sénégal	52,9	47,1	98,4	1,6	60,3	39,7

Source : ANSD, ENREVG 2025

Il ressort des résultats que la population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui a dû augmenter le temps passé à pêcher pour faire face aux effets de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité concernent plus les événements/phénomènes climatiques comme les vagues de chaleur récurrentes (88,8%), la perte de biodiversité aquatique / raréfaction des espèces (84,0%), l'augmentation (soutenue) de la température (67,6%), les épisodes de froid extrême récurrents (64,8%), l'augmentation/fréquence/chronique de la pollution atmosphérique et de la brume (61,8%).

Les résultats mettent également en évidence que sur les dix premiers événements/phénomènes climatiques, les femmes enregistrent des proportions plus élevées que celles des hommes en cas de perte de biodiversité aquatique / raréfaction des espèces (100,0% contre 83,9%), d'épisodes de froid extrême récurrents (100,0% contre 64,5) et de perte de la biodiversité terrestre et aérienne / raréfaction des espèces (81,6% contre 61,6%).

Tableau 42: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui ont dû augmenter le temps passé à pêcher pour faire face aux effets de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité, par type d'événements/phénomènes climatiques

Evènement /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui ont dû augmenter le temps passé à pêcher pour faire face aux effets de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité par type d'événements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vagues de chaleur récurrentes	88,9	81,6	88,8
Perte de biodiversité aquatique / raréfaction des espèces	83,9	100,0	84,0
Augmentation de la température (soutenue)	68,0	0,0	67,6
Des épisodes de froid extrême récurrents	64,5	100,0	64,8
Augmentation/fréquence/chronique de la pollution atmosphérique, de la brume,	62,2	0,0	61,8
Perte de la biodiversité terrestre et aérienne / raréfaction des espèces	61,6	81,6	61,8
Ruissellement (pollution diffuse)	60,9	0,0	60,5
Eutrophisation	51,1	0,0	50,7
Diminution des précipitations en général	49,5	18,4	49,3
Pollution récurrente ou chronique de l'eau, y compris des plastiques	43,8	81,6	44,1

Source : ANSD, ENREVG 2025

4.3.6.Effets sur le lieu de la pêche, de la chasse ou de la cueillette

Au sein de la population s'adonnant à la pêche, à la chasse ou à la cueillette, 51,8% ont dû changer de lieu de pêche, de chasse ou de cueillette en raison des changements climatiques. Cette stratégie d'adaptation face à la rareté des ressources a plus été observée chez les hommes (55,2%) que chez les femmes (48,0%). Par ailleurs, le changement de lieu d'activité est moins fréquent en milieu rural (41,8%) qu'en milieu urbain (64,4%). Il concerne plus les femmes du milieu urbain (72,7% contre 59,2%) et les hommes du milieu rural (51,0% contre 34,1%).

Cette situation est plus marquée dans les régions de Fatick et Kolda, où près de 8 personnes sur 10 ont été obligées de changer de zone d'activité. Cependant, dans les régions de Kaffrine (6,9%) et Kaolack (5,9%), les individus sont moins susceptibles de changer leur lieu de pêche, de chasse ou de cueillette.

Tableau 43: Proportion (en %) de pêcheurs, de chasseurs et de cueilleurs qui ont dû changer de lieu en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population de pêcheurs, de chasseurs et de cueilleurs qui ont dû changer de lieu en raison des changements climatiques					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	47,8	52,2	0,0	100,0	33,1	66,9
DIOURBEL	19,8	80,2	69,6	30,4	50,7	49,3
FATICK	18,7	81,3	22,8	77,2	20,7	79,3
KAFFRINE	78,3	21,7	98,7	1,3	93,1	6,9
KAOLACK	92,3	7,7	100,0	0,0	94,1	5,9
KEDOUGOU	92,3	7,7	77,3	22,7	85,2	14,8
KOLDA	20,9	79,1	20,0	80,0	20,5	79,5
LOUGA	42,8	57,2	42,6	57,4	42,8	57,2
MATAM	20,7	79,3	46,0	54,0	32,4	67,6
SAINT-LOUIS	40,9	59,1	30,0	70,0	35,3	64,7
SEDHIOU	72,2	27,8	71,4	28,6	71,8	28,2
TAMBACOUNDA	100,0	0,0	69,1	30,9	84,9	15,1
THIES	78,7	21,3	90,5	9,5	85,4	14,6
ZIGUINCHOR	31,3	68,7	44,4	55,6	36,2	63,8
URBAIN	40,8	59,2	27,3	72,7	35,6	64,4
RURAL	49,0	51,0	65,9	34,1	58,2	41,8
SENEGAL	44,8	55,2	52,0	48,0	48,2	51,8

Source : ANSD, ENREVG 2025

Les proportions de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs, de chasseurs et de cueilleurs qui a dû changer de lieu en raison des changements climatiques sont plus élevées pour les événements /Phénomènes climatiques comme les vagues de chaleur récurrentes (80,7%), l'augmentation (soutenue) de la température (59,4%), la diminution des précipitations en général (51,4%), la perte de biodiversité aquatique / raréfaction des espèces (45,6%) et l'augmentation des précipitations (pluie) en général (45,0%). Le changement de lieu concerne plus les femmes que les hommes en cas de vagues de chaleur récurrentes (83,1% contre 78,7%), d'augmentation (soutenue) de la température (62,6% contre 56,9%), de dégradation des terres (40,8% contre 39,9%), de Salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.) ou intrusion de l'eau de mer (40,2% contre 32,9%) et de Récurrence de pauses sèches (40,1% contre 31,5%).

Tableau 44: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs, de chasseurs et de cueilleurs qui ont dû changer de lieu en raison des changements climatiques, par type d'événements/phénomènes climatiques

Evènements /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) de pêcheurs, de chasseurs et de cueilleurs qui ont dû changer de lieu en raison des changements climatiques par type d'événements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vagues de chaleur récurrentes	78,7	83,1	80,7
Augmentation de la température (soutenue)	56,9	62,6	59,4
Diminution des précipitations en général	51,8	50,8	51,4

Evènements /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) de pêcheurs, de chasseurs et de cueilleurs qui ont dû changer de lieu en raison des changements climatiques par type d'évènements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Perte de biodiversité aquatique / raréfaction des espèces	49,3	40,8	45,6
Augmentation des précipitations (pluie) en général	48,2	40,8	45,0
Perte de la biodiversité terrestre et aérienne / raréfaction des espèces	48,0	38,6	43,9
Dégradation des terres	39,9	40,8	40,3
Salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.), intrusion de l'eau de mer	32,9	40,2	36,1
Récurrence de pauses sèches	31,5	40,1	35,3
Désertification	35,0	30,7	33,1

Source : ANSD, ENREVG 2025

4.3.7.Effets sur l'emploi

Face aux effets des changements climatiques, certains individus diversifient leurs sources de revenus pour atténuer la diminution de leur rendement ou se reconvertissent dans d'autres activités, tandis que certains perdent leurs emplois.

Ainsi, près de 8,0% des individus âgés de 15 ans ou plus ont changé d'emploi ou ont perdu leur emploi en raison des changements climatiques. La perte ou le changement d'emploi lié aux effets des changements climatiques varie peu selon le sexe (8,4% chez les hommes et 7,4% chez les femmes).

En milieu urbain, la perte ou le changement d'emploi a quasiment la même intensité, quel que soit le sexe (8,4% chez les hommes et 8,3% chez les femmes). Par contre, en milieu rural, le phénomène est moins observé chez les femmes (6,2%) que chez les hommes (8,4%).

Les régions de Fatick (26,6%), Ziguinchor (23,4%) et Kaolack (22,9%) enregistrent les proportions les plus élevées de population (15 ans ou plus) qui ont changé ou perdu leur emploi en raison des changements climatiques. Les proportions les plus faibles sont observées dans les régions de Louga (0,1%), Tambacounda (0,6%), Kaffrine (0,6%) et Diourbel (1,9%). Les hommes sont plus touchés par le changement ou la perte d'emploi en raison des changements climatiques que les femmes dans toutes les régions sauf Dakar et Kaolack.

Tableau 45: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui a changé d'emploi ou qui a perdu son emploi en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui a changé d'emploi ou qui a perdu son emploi en raison des changements climatiques					
	Homme		Femme		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	92,7	7,3	90,5	9,5	91,7	8,3
DIOURBEL	97,2	2,8	98,7	1,3	98,1	1,9
FATICK	71,3	28,7	75,1	24,9	73,4	26,6
KAFFRINE	99,1	0,9	99,6	0,4	99,4	0,6
KAOLACK	77,5	22,5	76,7	23,3	77,1	22,9
KEDOUGOU	94,3	5,7	99,9	0,1	97,1	2,9
KOLDA	96,9	3,1	98,7	1,3	97,8	2,2
LOUGA	100,0	0,0	99,9	0,1	99,9	0,1

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui a changé d'emploi ou qui a perdu son emploi en raison des changements climatiques					
	Homme		Femme		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
MATAM	85,6	14,4	91,6	8,4	88,9	11,1
SAINT-LOUIS	83,0	17,0	90,0	10,0	86,8	13,2
SEDHIOU	97,0	3,0	98,5	1,5	97,8	2,2
TAMBACOUNDA	99,3	0,7	99,6	0,4	99,4	0,6
THIES	96,3	3,7	97,8	2,2	97,1	2,9
ZIGUINCHOR	75,0	25,0	78,3	21,7	76,6	23,4
Urbain	91,6	8,4	91,7	8,3	91,7	8,3
Rural	91,6	8,4	93,8	6,2	92,8	7,2
Sénégal	91,6	8,4	92,6	7,4	92,1	7,9

Source : ANSD, ENREVG 2025

Les vagues de chaleur récurrentes (75,3%), l'augmentation (soutenue) de la température (68,2%), la diminution des précipitations en général (38,1%), l'augmentation des précipitations (pluie) en général (34,6%) et la salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.) ou intrusion de l'eau de mer (30,3%) constituent les événements/phénomènes qui enregistrent plus de population (15 ans ou plus) qui a changé d'emploi ou qui a perdu son emploi. Les proportions sont légèrement plus élevées chez les femmes que chez les hommes en ce qui concerne les événements/phénomènes de salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.) ou intrusion de l'eau de mer (31,1% contre 29,5%), d'Inondation permanente/fréquente (28,4% contre 27,4%) et d'épisodes de froid extrême récurrents (26,7% contre 26,6%).

Tableau 46: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui a changé d'emploi ou qui a perdu son emploi en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe

Evènement /Phénomènes	Population (15 ans ou plus) qui a changé d'emploi ou qui a perdu son emploi en raison des changements climatiques par type d'évènements/phénomènes climatiques (10 premiers)		
	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Vagues de chaleur récurrentes	76,9	73,7	75,3
Augmentation de la température (soutenue)	70,8	65,5	68,2
Diminution des précipitations en général	40,3	35,9	38,1
Augmentation des précipitations (pluie) en général	37,5	31,8	34,6
Salinisation de l'eau douce (aquifères, puits, etc.), intrusion de l'eau de mer	29,5	31,1	30,3
Inondation permanente/fréquente	27,4	28,4	27,9
Des épisodes de froid extrême récurrents	26,6	26,7	26,7
Perte de biodiversité aquatique / raréfaction des espèces	26,2	24,3	25,3
Perte de la biodiversité terrestre et aérienne / raréfaction des espèces	26,8	22,0	24,4
Dégradation des terres	23,6	22,9	23,2

Source : ANSD, ENREVG 2025

5. Ressources naturelles, perte de biodiversité et moyens de subsistance liés à l'environnement

5.1. Ressources naturelles et moyens de subsistance liées à l'environnement

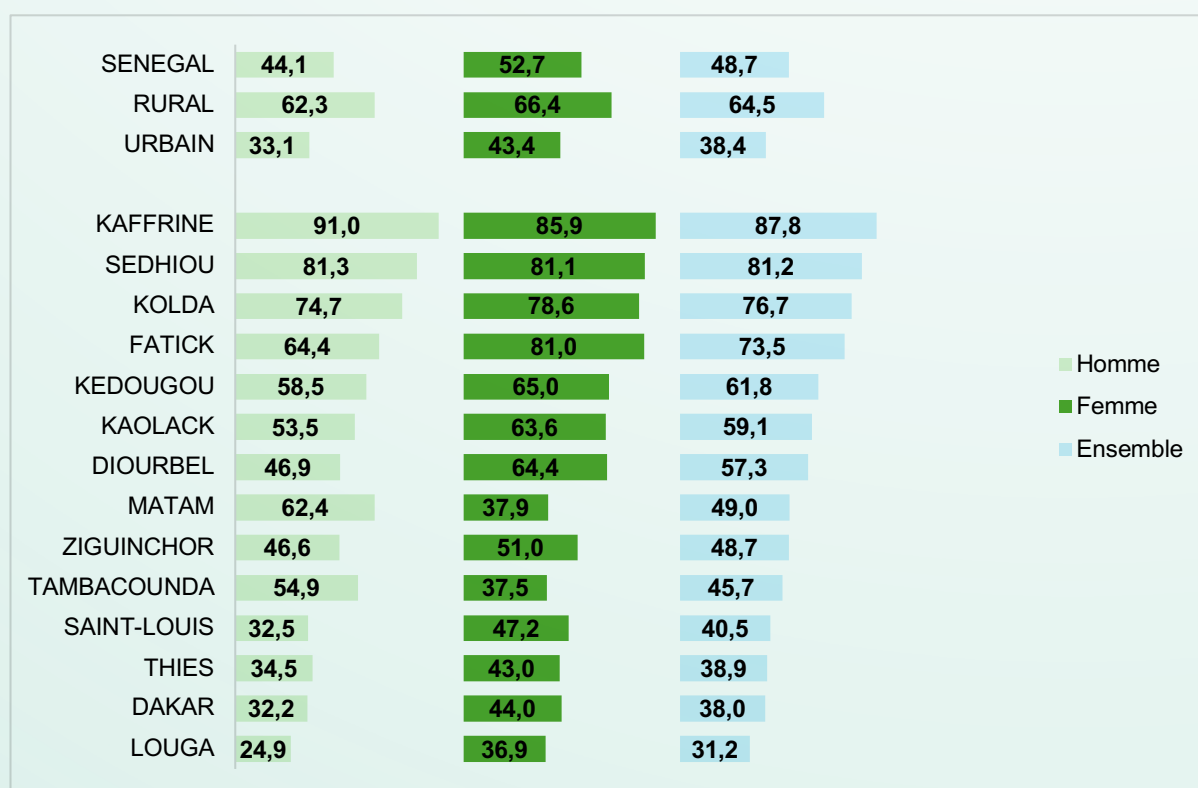
➤ Population (15 ans ou plus) qui dépend des ressources naturelles pour sa subsistance

Au Sénégal, 48,7% de la population âgée de 15 ans ou plus dépendent des ressources naturelles pour leur subsistance. Cette proportion représente 52,7% chez les femmes contre 44,1% chez les hommes.

Par ailleurs, en milieu rural, 64,5% de la population âgée de 15 ans ou plus dépendent des ressources naturelles pour leur subsistance, avec notamment 66,4% pour les femmes contre 62,3% pour les hommes. Cependant, en zone urbaine, cette proportion est seulement de 38,4%, avec 43,4% chez les femmes et 33,1% chez les hommes.

Au plan régional, Kaffrine (87,8%), Sédhiou (81,2%), Kolda (76,7%) et Fatick (73,5%) affichent les proportions les plus élevées d'individus âgés de 15 ans ou plus qui dépendent des ressources naturelles pour leur subsistance, tandis que Louga enregistre la proportion la plus faible (31,2%). Les proportions de femmes qui dépendent des ressources naturelles pour leur subsistance sont plus élevées que celles des hommes dans les régions de Dakar (44,0% contre 32,2%), Diourbel (64,4% contre 46,9%), Fatick (81,0% contre 64,4%), Kaolack (63,6% contre 53,5%), Saint Louis (47,2% contre 32,5%) et Ziguinchor (51,0% contre 36,9%).

Graphique 33: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui dépend des ressources naturelles pour sa subsistance⁸, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

⁸ Ressources naturelles pour la subsistance : agriculture, aquaculture, pêche, opérations marines pré/post-récolte ou de commercialisation, foresterie, chasse, cueillette, exploitation minière, collecte de l'eau, transformation des aliments, gestion des déchets).

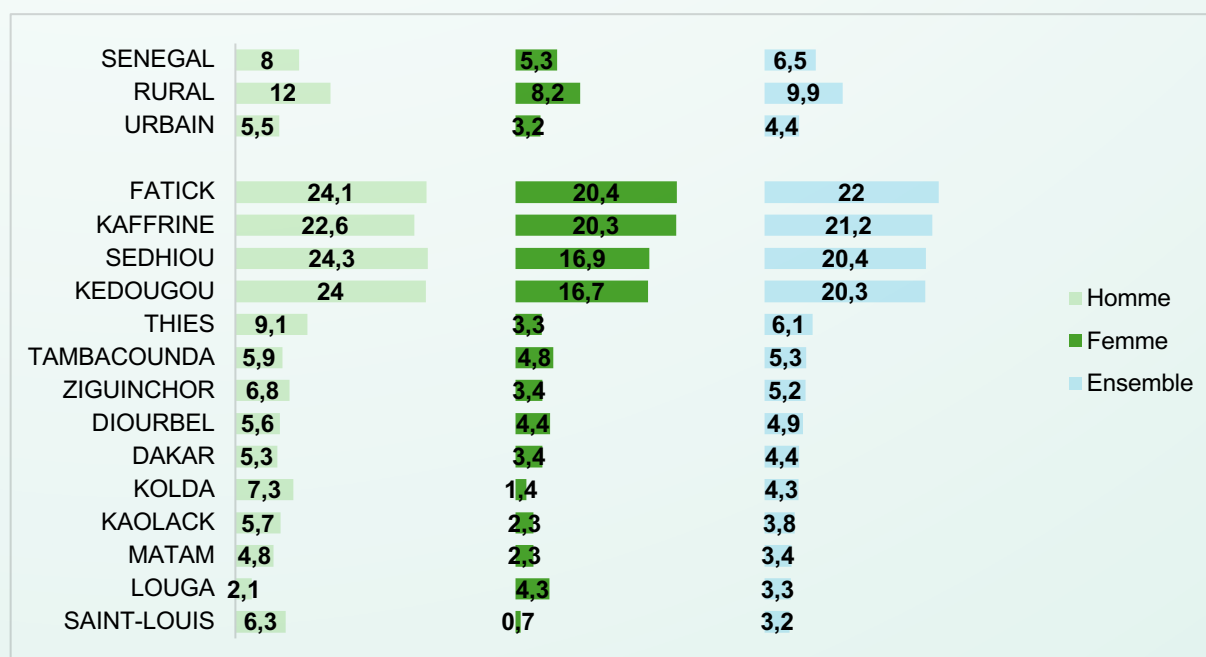
➤ **Population (15 ans ou plus) dont la principale source de revenu (plus de 50%) est liée à l'environnement**

Au niveau national, la proportion de la population âgée de 15 ans ou plus dont la principale source de revenu est liée à l'environnement représente 6,5%. Parmi les femmes âgées de 15 ans ou plus, 5,3% tirent la majeure partie de leur revenu d'activités liées à l'environnement, contre 8,0% chez les hommes.

De plus, une disparité est notée selon le milieu de résidence. En effet, la proportion d'individus (15 ans ou plus) dont la principale source de revenu est liée à l'environnement est de 9,9% en zone rurale, alors qu'elle est de 4,4% en milieu urbain. Cette proportion est plus élevée chez les hommes (5,5% contre 3,2%) en milieu urbain que chez les femmes (12,0% contre 8,2%) en zone rurale.

C'est dans la région de Fatick (22,0%) qu'on observe la plus forte proportion de la population âgée de 15 ans ou plus dont la principale source de revenu est liée à l'environnement. A l'opposé, la région de Saint-Louis (3,2%) enregistre la plus faible proportion d'individus (15 ans ou plus) qui tirent plus de la moitié de leur revenu d'activités liées à l'environnement. Dans toutes les régions la proportion d'hommes (15 ans ou plus) dont la principale source de revenu (plus de 50%) est liée à l'environnement est plus élevée que celle des femmes sauf à Louga (2,1% chez les hommes contre 4,3% chez les femmes).

Graphique 34: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) dont la principale source de revenu (plus de 50%) est liée à l'environnement, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Utilisateurs des forêts sauvages qui cueillent, extraient ou utilisent des produits forestiers pour la création de produits culturels**

Au Sénégal, 9,4% des utilisateurs (âgés de 15 ans ou plus) des forêts sauvages cueillent, extraient ou utilisent des produits forestiers pour la création de produits culturels. Cette proportion représente 7,5% chez les femmes et 12,0% chez les hommes.

En milieu urbain, 6,5% des utilisateurs (âgés de 15 ans ou plus) des forêts sauvages cueillent, extraient ou utilisent des produits forestiers pour la création de produits culturels, avec 8,0% pour les hommes et 4,8% pour les femmes. Cependant, en zone rurale, cette proportion est de 10,2% dont 13,5% chez les hommes et 8,1% chez les femmes.

Tableau 47: Proportion (en %) d'utilisateurs des forêts sauvages qui cueillent, extraient ou utilisent des produits forestiers pour la création de produits culturels, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) utilisatrices des forêts sauvages qui cueillent, extraient ou utilisent des produits forestiers pour la création de produits culturels					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
URBAIN	8,0	92,0	4,8	95,2	6,5	93,5
RURAL	13,5	86,5	8,1	91,9	10,2	89,8
SENEGAL	12,0	88,0	7,5	92,5	9,4	90,6

Source : ANSD, ENREVG 2025

- **Populations (15 ans ou plus) qui sont des agriculteurs, des pêcheurs, des chasseurs et des cueilleurs de subsistance par rapport à la population totale (15 ans ou plus)**

Sur le plan national, la proportion d'individus âgés de 15 ans ou plus qui sont des agriculteurs, des pêcheurs, des chasseurs ou qui pratique la cueillette de subsistance, représente 21,9% par rapport à la population totale (15 ans ou plus). Parmi les hommes âgés d'au moins 15 ans, 26,5% s'adonnent aux activités d'agriculture, de pêche, de chasse ou de cueillette pour leur subsistance. Cette proportion s'élève à 17,8% chez les femmes.

La proportion d'individus (15 ans ou plus) agriculteurs, pêcheurs, chasseurs ou cueilleurs de subsistance est moins importante en milieu urbain (9,5%) qu'en zone rurale (41,1%). Cette proportion est plus élevée chez les hommes quel que soit le milieu de résidence.

De plus, c'est dans la région de Dakar qu'on observe la plus faible proportion d'individus âgés de 15 ans ou plus qui sont des agriculteurs, des pêcheurs, des chasseurs ou des cueilleurs de subsistance (3,4%). A l'opposé, la région de Kafrine enregistre la plus forte proportion (73,0%). Ce phénomène concerne plus les hommes que les femmes, indépendamment de la région.

Tableau 48: Proportion (en %) de populations (15 ans ou plus) qui sont des agriculteurs, des pêcheurs, des chasseurs et des cueilleurs de subsistance par rapport à la population totale (15 ans ou plus), par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Populations qui sont des agriculteurs, des pêcheurs, des chasseurs et des cueilleurs de subsistance par rapport à la population totale					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	94,5	5,5	98,7	1,3	96,6	3,4
DIOURBEL	62,9	37,1	77,2	22,8	71,4	28,6
FATICK	51,4	48,6	60,7	39,3	56,5	43,5
KAFFRINE	18,4	81,6	32,1	67,9	27,0	73,0
KAOLACK	65,6	34,4	69,3	30,7	67,6	32,4
KEDOUGOU	47,6	52,4	51,1	48,9	49,4	50,6
KOLDA	44,8	55,2	66,8	33,2	56,0	44,0
LOUGA	87,1	12,9	93,2	6,8	90,3	9,7

Contexte de résidence	Populations qui sont des agriculteurs, des pêcheurs, des chasseurs et des cueilleurs de subsistance par rapport à la population totale					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
MATAM	43,2	56,8	77,6	22,4	62,0	38,0
SAINT-LOUIS	81,8	18,2	94,4	5,6	88,7	11,3
SEDHIOU	35,9	64,1	44,0	56,0	40,2	59,8
TAMBACOUNDA	64,5	35,5	86,5	13,5	76,2	23,8
THIES	77,6	22,4	87,5	12,5	82,7	17,3
ZIGUINCHOR	71,1	28,9	80,5	19,5	75,7	24,3
URBAIN	87,4	12,6	93,5	6,5	90,5	9,5
RURAL	50,5	49,5	65,9	34,1	58,9	41,1
SENEGAL	73,5	26,5	82,2	17,8	78,1	21,9

Source : ANSD, ENREVG 2025

- **Population (15 ans ou plus) qui pratique l'agriculture, la pêche, la chasse ou la cueillette comme moyen de subsistance par rapport à la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs, de pêcheurs, de chasseurs et de cueilleurs**

Au Sénégal, parmi les individus (âgés de 15 ans ou plus) qui pratiquent l'agriculture, la pêche, la chasse ou la cueillette, 68,4% le font pour leur propre subsistance. Cette proportion représente 73,3% chez les femmes contre 65,2% chez les hommes.

Par ailleurs, dans le milieu urbain, l'exercice de ces activités pour les besoins de substance mobilise 58,0% des agriculteurs, des pêcheurs, des chasseurs ou des cueilleurs. Cette proportion s'élève à 53,2% pour les hommes contre 69,4% pour les femmes. En revanche, en zone rurale, cette proportion est de 73,1%, avec 72,0% chez les hommes et 72,5% chez les femmes.

Au niveau régional, la proportion d'agriculteurs, de pêcheurs, de chasseurs ou de cueilleurs qui exercent ces activités pour la subsistance est relativement moins élevée à Louga (28,1%) et Dakar (36,6%). La pratique de l'agriculture, de la pêche, de la chasse ou de la cueillette comme moyen de subsistance est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes dans les régions de Kaffrine (93,5% contre 90,6%), Kédougou (94,7% contre 92,9%), Kolda (73,3% contre 71,4%), Louga (28,2% contre 28,1%), Matam (91,9% contre 90,1%), Saint-Louis (47,5% contre 40,6%), Sédhiou (80,8% contre 78,4%), Tambacounda (83,7% contre 77,2%),

Tableau 49: Proportion (en %) de la Population (15 ans ou plus) qui pratique l'agriculture, la pêche, la chasse ou la cueillette comme moyen de subsistance par rapport à la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs, de pêcheurs, de chasseurs et de cueilleurs par région et milieu de résidence

Contexte de résidence	Population qui pratique l'agriculture, la pêche, la chasse ou la cueillette comme moyen de subsistance par rapport à la population d'agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et cueilleurs					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	66,3	33,7	42,6	57,4	63,4	36,6
DIOURBEL	31,9	68,1	29,4	70,6	30,8	69,2
FATICK	29,9	70,1	27,6	72,4	28,8	71,2
KAFFRINE	6,5	93,5	9,4	90,6	8,2	91,8
KAOLACK	25,6	74,4	22,3	77,7	23,9	76,1
KEDOUGOU	5,3	94,7	7,1	92,9	6,2	93,8

Contexte de résidence	Population qui pratique l'agriculture, la pêche, la chasse ou la cueillette comme moyen de subsistance par rapport à la population d'agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et cueilleurs					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
KOLDA	26,7	73,3	28,6	71,4	27,4	72,6
LOUGA	71,8	28,2	71,9	28,1	71,9	28,1
MATAM	8,1	91,9	9,9	90,1	8,7	91,3
SAINT-LOUIS	52,5	47,5	59,4	40,6	54,6	45,4
SEDHIOU	19,2	80,8	21,6	78,4	20,4	79,6
TAMBACOUNDA	16,3	83,7	22,8	77,2	18,3	81,7
THIES	34,8	65,2	18,2	81,8	29,5	70,5
ZIGUINCHOR	30,7	69,3	17,3	82,7	26,0	74,0
URBAIN	46,8	53,2	30,6	69,4	42,0	58,0
RURAL	28,0	72,0	25,5	74,5	26,9	73,1
SENEGAL	34,8	65,2	26,7	73,3	31,6	68,4

Source : ANSD, ENREVG 2025

5.2. Effets de la dégradation de l'environnement sur les moyens de subsistance

➤ Population (15 ans ou plus) de pêcheurs dont les prises ont diminué au fil du temps

La proportion de la population de pêcheurs âgés de 15 ans ou plus dont les prises a diminué au fil du temps est de 71,4% au niveau national. Cette proportion représente 76,0% chez les hommes et 47,5% chez les femmes.

En outre, en zone urbaine, 80,1% des pêcheurs ont constaté une diminution de leurs prises au fil du temps, avec spécifiquement 58,9% chez les femmes contre 41,1% chez les hommes. En milieu rural, 57,8% des pêcheurs ont vu leurs prises diminuer au fil du temps, avec notamment 41,0% pour les femmes et 59,0% pour les hommes.

Tableau 50: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs dont les prises ont diminué au fil du temps, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) de pêcheurs en mer dont les prises ont diminué au fil du temps					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	17,6	82,4	41,1	58,9	19,9	80,1
RURAL	36,1	63,9	59,0	41,0	42,2	57,8
ENSEMBLE	24,0	76,0	52,5	47,5	28,6	71,4

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population (15 ans ou plus) qui a dû changer de lieu de pêche ou de récolte aquatique en raison de la dégradation de l'environnement ou de la perte de biodiversité

La proportion de la population (15 ans ou plus) qui a dû changer de lieu de pêche ou de récolte aquatique en raison de la dégradation de l'environnement ou de la perte de biodiversité est de

30,6% au niveau national. Chez les femmes, elle représente 20,0%, tandis qu'elle est de 32,6% chez les hommes.

En zone rurale, la proportion de la population (15 ans ou plus) qui a dû changer de lieu de pêche ou de récolte aquatique en raison de la dégradation de l'environnement ou de la perte de biodiversité est de 30,0%, avec 22,3% pour les femmes et 32,8% pour les hommes. Dans le milieu urbain, cette proportion est quasiment identique (30,9%) à celle du milieu rural, avec 16,0% chez les femmes et 32,5% chez les hommes.

Tableau 51: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui a dû changer de lieu de pêche ou de récolte aquatique en raison de la dégradation de l'environnement ou de la perte de biodiversité, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui a dû changer de lieu de pêche ou de récolte aquatique en raison de la dégradation de l'environnement ou de la perte de biodiversité					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	67,5	32,5	84,0	16,0	69,1	30,9
RURAL	67,2	32,8	77,7	22,3	70,0	30,0
ENSEMBLE	67,4	32,6	80,0	20,0	69,4	30,6

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Prises accessoires dans les prises quotidiennes

Ceux qui pratiquent la pêche ou qui récoltent des coquillages, des algues ou d'autres espèces/plantes aquatiques ramènent parfois des prises accessoires⁹. Au Sénégal, la proportion moyenne des prises accessoires dans les prises quotidiennes est de 14,8%. Cette proportion représente 16,4% chez les hommes et 6,6% chez les femmes.

En milieu rural, la proportion moyenne des prises accessoires dans les prises quotidiennes est de 8,7%, avec 9,6% pour les hommes contre 6,3% pour les femmes. Cette proportion est plus élevée en zone urbaine (18,7%), avec notamment 19,9% chez les hommes contre 7,2% chez les femmes.

Tableau 52: Proportion (en %) moyenne des prises accessoires dans les prises quotidiennes, par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Proportion moyenne des prises accessoires dans les prises quotidiennes		
	Homme	Femme	Ensemble
URBAIN	19,9	7,2	18,7
RURAL	9,6	6,3	8,7
ENSEMBLE	16,4	6,6	14,8

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui a vu sa part des prises accessoires augmenter au cours des 10 dernières années

Au niveau national, la proportion de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs, de récolteurs de coquillages, d'algues ou d'autres espèces/plantes aquatiques qui a vu sa part des prises

⁹ Capture d'espèces non ciblées.

accessoires augmenter au cours des 10 dernières années est de 27,0%. Cette proportion représente 29,1% chez les hommes et 15,9% chez les femmes.

Par ailleurs, en milieu urbain, la proportion de ces pêcheurs/récolteurs qui ont vu leur part de prises accessoires augmenter au cours des 10 dernières années est de 29,8%, dont 11,4% chez les femmes contre 31,8% chez les hommes. En revanche, cette proportion est plus faible dans le monde rural (22,6%), avec 18,5% pour les femmes et 24,1% pour les hommes.

Tableau 53: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui a vu sa part des prises accessoires augmenter au cours des 10 dernières années, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) de pêcheurs en mer qui a vu sa part des prises accessoires augmenter au cours des 10 dernières années					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Oui, a augmenté	Non	Oui, a augmenté	Non	Oui, a augmenté	Non
URBAIN	31,8	68,2	11,4	88,6	29,8	70,2
RURAL	24,1	75,9	18,5	81,5	22,6	77,4
ENSEMBLE	29,1	70,9	15,9	84,1	27,0	73,0

Source : ANSD, ENREVG 2025

5.3. Effets de la recherche des moyens de subsistance sur la santé et la sécurité

➤ Population (15 ans ou plus) qui ne s'est pas sentie en sécurité lorsqu'elle a collecté de l'eau au cours des 12 derniers mois

Au Sénégal, la proportion de la population (15 ans ou plus) qui ne s'est pas sentie en sécurité lorsqu'elle a collecté de l'eau au cours des 12 derniers mois est de 15,3%. Parmi les femmes, cette proportion représente 16,5%, alors qu'elle est de 13,1% pour les hommes.

Dans le milieu rural, 17,6% des individus âgés de 15 ans ou plus se sont sentis en danger lorsqu'ils ont collecté de l'eau au cours des 12 derniers mois, avec 20,1% chez les femmes contre 11,6% chez les hommes. En zone urbaine, cette proportion est de 13,5%, avec 13,3% pour les femmes contre 14,0% pour les hommes.

Au plan régional, Ziguinchor vient en première position avec 65,5% des individus âgés de 15 ans ou plus qui se sont sentis en danger en cherchant de l'eau au cours des 12 derniers mois, tandis que Dakar enregistre la proportion la plus faible (5,8%). Les proportions de femmes (15 ans ou plus) qui ne se sont pas senties en sécurité en cherchant de l'eau au cours des 12 derniers mois sont plus élevées que celles des hommes dans les régions Dakar (6,3% contre 5,2%), Diourbel (12,6% contre 4,5%), Fatick (19,2% contre 6,0%), Kolda (8,0% contre 6,2%), Louga (39,5% contre 1,9%), Saint Louis (17,6% contre 16,8%), Thiès (13,8% contre 5,3%) et Ziguinchor (70,2% contre 59,8%).

Tableau 54: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui ne s'est pas sentie en sécurité lorsqu'elle a collecté de l'eau au cours des 12 derniers mois, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui ne s'est pas sentie en sécurité lorsqu'elle a collecté de l'eau au cours des 12 derniers mois					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Ne pas se sentir en danger	Se sentir en danger	Ne pas se sentir en danger	Se sentir en danger	Ne pas se sentir en danger	Se sentir en danger
DAKAR	94,8	5,2	93,7	6,3	94,2	5,8
DIOURBEL	95,5	4,5	87,4	12,6	89,3	10,7
FATICK	94,0	6,0	80,8	19,2	84,7	15,3
KAFFRINE	66,7	33,3	77,4	22,6	74,3	25,7
KAOLACK	84,8	15,2	89,8	10,2	88,0	12,0
KEDOUGOU	75,0	25,0	90,8	9,2	88,5	11,5
KOLDA	93,8	6,2	92,0	8,0	92,6	7,4
LOUGA	98,1	1,9	60,5	39,5	71,3	28,7
MATAM	73,4	26,6	83,1	16,9	78,5	21,5
SAINT-LOUIS	83,2	16,8	82,4	17,6	82,6	17,4
SEDHIOU	84,9	15,1	87,4	12,6	86,6	13,4
TAMBACOUNDA	90,6	9,4	91,3	8,7	91,1	8,9
THIES	94,7	5,3	86,2	13,8	89,4	10,6
ZIGUINCHOR	40,2	59,8	29,8	70,2	34,5	65,5
URBAIN	86,0	14,0	86,7	13,3	86,5	13,5
RURAL	88,4	11,6	79,9	20,1	82,4	17,6
ENSEMBLE	86,9	13,1	83,5	16,5	84,7	15,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) qui s'engage dans la gestion des déchets et qui s'est déjà sentie en danger lors de la collecte, du tri ou du recyclage des ordures**

Au plan national, la proportion de la population (15 ans ou plus) qui s'implique dans la gestion des déchets et qui s'est déjà sentie en danger lors de la collecte, du tri ou du recyclage des ordures est de 7,2%. Au sein des hommes, cette proportion représente 16,0%, alors qu'elle est de 2,8% pour les femmes.

Par ailleurs, dans le milieu rural, 5,8% des individus (15 ans ou plus) qui participent à la gestion des déchets, se sont déjà sentis en danger lors de la collecte, du tri ou du recyclage des ordures, avec 4,9% chez les femmes contre 13,6% chez les hommes. En revanche, en zone urbaine, cette proportion est de 7,8%, avec 1,3% pour les femmes contre 16,3% pour les hommes.

Tableau 55: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui s'engage dans la gestion des déchets et qui s'est déjà sentie en danger lors de la collecte, du tri ou du recyclage des ordures, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui s'engage dans la gestion des déchets et qui s'est déjà sentie en danger lors de la collecte, du tri ou du recyclage des ordures					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	83,7	16,3	98,7	1,3	92,2	7,8
RURAL	86,4	13,6	95,1	4,9	94,2	5,8
ENSEMBLE	84	16	97,2	2,8	92,8	7,2

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) engagée dans la gestion des déchets qui a été malade à la suite du ramassage/tri/ recyclage des déchets**

Au Sénégal, la proportion de la population (15 ans ou plus) engagée dans la gestion des déchets qui a été malade à la suite du ramassage/tri/recyclage des déchets est de 7,1%. Cette proportion représente 4,4% chez les femmes contre 12,4% chez les hommes.

De plus, en zone rurale, la proportion de la population (15 ans ou plus) engagée dans la gestion des déchets et qui a été malade à la suite du ramassage/tri/recyclage des déchets est estimée à 6,8%, avec 5,9% pour les femmes et 14,5% pour les hommes. D'autre part, en milieu urbain, cette proportion représente 7,2%, avec 3,4% chez les femmes contre 12,2% chez les hommes.

Tableau 56: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) engagée dans la gestion des déchets qui a été malade à la suite du ramassage/tri/ recyclage des déchets, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) engagée dans la gestion des déchets qui a été malade à la suite du ramassage/tri/recyclage des déchets					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	87,8	12,2	96,6	3,4	92,8	7,2
RURAL	85,5	14,5	94,1	5,9	93,2	6,8
ENSEMBLE	87,6	12,4	95,6	4,4	92,9	7,1

Source : ANSD, ENREVG 2025

6. Conservation et dégradation de l'environnement

6.1. Dégradation et gestion des terres

➤ **Population (15 ans ou plus) utilisant des terres pour l'agriculture ou le pâturage du bétail ayant constaté une dégradation des sols**

Au niveau national, la proportion de la population (15 ans ou plus) utilisant des terres pour l'agriculture ou le pâturage du bétail qui a constaté une dégradation des sols représente 71,0%. Parmi les femmes âgées d'au moins 15 ans, cette proportion représente 68,1% contre 72,8% pour les hommes.

Une disparité est notée selon le milieu de résidence. En effet, la proportion de la population (15 ans ou plus) utilisant des terres pour l'agriculture ou le pâturage du bétail qui a constaté une dégradation des sols est de 77,8% en zone rurale, alors qu'elle est de 54,7% en milieu urbain. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes avec respectivement 57,1% contre 49,2% en milieu urbain et 80,7% contre 73,8% en zone rurale.

La région de Kaolack (94,9%) se distingue par la plus forte proportion de la population (15 ans ou plus) utilisant des terres pour l'agriculture ou le pâturage du bétail ayant constaté une dégradation des sols. A l'opposé, les régions de Dakar et de Kédougou (41,8%) enregistrent les plus faibles proportions. Les proportions d'hommes (15 ans ou plus) utilisant des terres pour l'agriculture ou le pâturage du bétail qui a constaté une dégradation des sols sont plus élevées que celles des femmes dans toutes les régions sauf Dakar (39,2% contre 56,3%), Louga (66,3% contre 67,5%) et Sédhiou (59,5% contre 67,1%).

Tableau 57: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) utilisant des terres pour l'agriculture ou le pâturage du bétail ayant constaté une dégradation des sols, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) utilisant des terres pour l'agriculture ou le pâturage du bétail ayant constaté une dégradation des sols					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	60,8	39,2	43,7	56,3	58,2	41,8
DIOURBEL	44,0	56,0	45,8	54,2	44,8	55,2
FATICK	5,5	94,5	10,9	89,1	8,0	92,0
KAFFRINE	3,5	96,5	26,5	73,5	16,9	83,1
KAOLACK	5,1	94,9	5,1	94,9	5,1	94,9
KEDOUGOU	49,0	51,0	67,6	32,4	58,2	41,8
KOLDA	3,6	96,4	14,9	85,1	8,0	92,0
LOUGA	33,7	66,3	32,5	67,5	33,3	66,7
MATAM	26,9	73,1	40,4	59,6	30,8	69,2
SAINT-LOUIS	46,3	53,7	86,2	13,8	57,4	42,6
SEDHIOU	40,5	59,5	32,9	67,1	36,7	63,3
TAMBACOUNDA	19,8	80,2	33,6	66,4	23,9	76,1
THIES	17,1	82,9	47,8	52,2	25,2	74,8
ZIGUINCHOR	38,0	62,0	43,7	56,3	40,0	60,0
URBAIN	42,9	57,1	50,8	49,2	45,3	54,7
RURAL	19,3	80,7	26,2	73,8	22,2	77,8
ENSEMBLE	27,2	72,8	31,9	68,1	29,0	71,0

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) exploitant des terres agricoles ou d'élevage qui utilise des engrais synthétiques, des pesticides ou des stimulateurs de croissance**

Globalement, la proportion de la population (15 ans ou plus) exploitant des terres agricoles ou d'élevage qui utilise des engrais synthétiques, des pesticides ou des stimulateurs de croissance est estimée à 73,3%. Cette proportion représente 65,7% pour les femmes contre 78,2% pour les hommes.

Par ailleurs, les pratiques sont quasi-similaires quel que soit le milieu de résidence. En effet, dans le milieu rural, la proportion de la population âgée de 15 ans ou plus, exploitant des terres agricoles ou d'élevage qui utilise des engrais synthétiques, des pesticides ou des stimulateurs de croissance s'établit à 72,2% contre 75,8% pour la zone urbaine. Chez les femmes, cette proportion représente 65,1% en milieu rural et 67,6% en zone urbaine, contre respectivement 77,5% et 79,5% chez les hommes.

De plus, la proportion la plus faible est notée dans la région de Tambacounda (49,6%), alors que Dakar enregistre la proportion de la population (15 ans ou plus) exploitant des terres agricoles ou d'élevage qui utilise des engrais synthétiques, des pesticides ou des stimulateurs de croissance, la plus élevée (93,1%). La proportion de la population (15 ans ou plus) exploitant des terres agricoles ou d'élevage qui utilise des engrais synthétiques, des pesticides ou des stimulateurs de croissance est plus élevée chez les hommes que chez les femmes quelle que soit la région.

Tableau 58: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exploitant des terres agricoles ou d'élevage qui utilise des engrais synthétiques, des pesticides ou des stimulateurs de croissance, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) exploitant des terres agricoles ou d'élevage qui utilise des engrais synthétiques, des pesticides ou des stimulateurs de croissance					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	6,3	93,7	9,9	90,1	6,9	93,1
DIOURBEL	25,8	74,2	30,9	69,1	28,1	71,9
FATICK	11,8	88,2	21,9	78,1	16,6	83,4
KAFFRINE	1,6	98,4	12,2	87,8	7,8	92,2
KAOLACK	26,3	73,7	32,0	68,0	29,2	70,8
KEDOUGOU	28,4	71,6	50,1	49,9	39,2	60,8
KOLDA	12,9	87,1	26,5	73,5	18,2	81,8
LOUGA	33,8	66,2	63,2	36,8	44,3	55,7
MATAM	36,3	63,7	60,3	39,7	43,3	56,7
SAINT-LOUIS	29,0	71,0	49,1	50,9	34,5	65,5
SEDHIOU	30,6	69,4	31,0	69,0	30,8	69,2
TAMBACOUNDA	40,6	59,4	73,8	26,2	50,4	49,6
THIES	13,5	86,5	46,3	53,7	22,2	77,8
ZIGUINCHOR	35,3	64,7	28,5	71,5	32,9	67,1
URBAIN	20,5	79,5	32,4	67,6	24,2	75,8
RURAL	22,5	77,5	34,9	65,1	27,8	72,2
Total	21,8	78,2	34,3	65,7	26,7	73,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant appliqué des mesures pour atténuer les risques environnementaux**

Certaines mesures spécifiques peuvent amoindrir les menaces sur l'environnement. Ainsi, la proportion de la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant appliqué des mesures pour atténuer les risques environnementaux représente 16,2% au niveau national, 15,7% en milieu rural et 17,4% en zone urbaine.

Chez les femmes, cette proportion est globalement de 14,6% au plan national, contre 13,4% en zone rurale et 18,8% dans le milieu urbain. Chez les hommes, elle représente respectivement 17,2%, 17,4% et 16,7%.

C'est dans la région de Louga qu'on observe la plus faible proportion de la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant appliqué des mesures pour atténuer les risques environnementaux (1,3%). En revanche, la région de Kaffrine enregistre la proportion la plus élevée (40,9%). La proportion de femmes agricultrices ou éleveuses ayant appliqué des mesures pour atténuer les risques environnementaux est plus élevée que celle des hommes dans les régions de Dakar (30,3% contre 7,3%) et Diourbel (15,9% contre 14,2%).

Tableau 59: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant appliqué des mesures pour atténuer les risques environnementaux, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) d'agriculteurs ou d'éleveurs ayant appliqué des mesures pour atténuer les risques environnementaux					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	92,7	7,3	69,7	30,3	89,1	10,9
DIOURBEL	85,8	14,2	84,1	15,9	85,0	15,0
FATICK	61,2	38,8	79,7	20,3	69,9	30,1
KAFFRINE	50,0	50,0	65,7	34,3	59,1	40,9
KAOLACK	89,9	10,1	92,2	7,8	91,1	8,9
KEDOUGOU	92,0	8,0	93,3	6,7	92,7	7,3
KOLDA	75,6	24,4	81,6	18,4	77,9	22,1
LOUGA	98,0	2,0	100,0	0,0	98,7	1,3
MATAM	88,9	11,1	97,7	2,3	91,4	8,6
SAINT-LOUIS	82,3	17,7	91,0	9,0	84,7	15,3
SEDHIOU	85,6	14,4	87,2	12,8	86,4	13,6
TAMBACOUNDA	89,6	10,4	92,0	8,0	90,3	9,7
THIES	81,2	18,8	94,4	5,6	84,7	15,3
ZIGUINCHOR	83,7	16,3	92,0	8,0	86,6	13,4
URBAIN	83,3	16,7	81,2	18,8	82,6	17,4
RURAL	82,6	17,4	86,6	13,4	84,3	15,7
ENSEMBLE	82,8	17,2	85,4	14,6	83,8	16,2

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population (15 ans ou plus) pratiquant une agriculture écologiquement durable

Au Sénégal, certains agriculteurs utilisent des pratiques culturales qui préservent la nature. Ainsi, la proportion de la population (15 ans ou plus) pratiquant une agriculture écologiquement durable est de 49,0%. Cette proportion représente 40,8% chez les femmes contre 54,3% chez les hommes.

En zone rurale, la proportion de la population (15 ans ou plus) pratiquant cette agriculture s'établit à 45,9%, avec 40,7% chez les femmes et 49,7% chez les hommes. En revanche, dans le milieu urbain, cette proportion représente 56,5%, avec précisément 41,0% pour les femmes et 63,3% pour les hommes.

Au niveau régional, la proportion de la population (15 ans ou plus) pratiquant une agriculture écologiquement durable la plus faible (12,9%) est observée à Kédougou. Cependant, cette proportion est plus élevée dans la région de Kaffrine (68,6%). Dans toutes les régions, les hommes pratiquent plus une agriculture écologiquement durable que les femmes.

Tableau 60: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) pratiquant une agriculture écologiquement durable, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) pratiquant une agriculture écologiquement durable					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	26,3	73,7	86,1	13,9	35,6	64,4
DIOURBEL	39,4	60,6	50,1	49,9	44,3	55,7
FATICK	30,5	69,5	39,6	60,4	34,8	65,2
KAFFRINE	15,4	84,6	42,9	57,1	31,4	68,6

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) pratiquant une agriculture écologiquement durable					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
KAOLACK	47,6	52,4	47,9	52,1	47,7	52,3
KEDOUGOU	81,2	18,8	93,1	6,9	87,1	12,9
KOLDA	48,2	51,8	65,6	34,4	55,0	45,0
LOUGA	65,5	34,5	84,1	15,9	72,1	27,9
MATAM	55,1	44,9	74,9	25,1	60,8	39,2
SAINT-LOUIS	58,1	41,9	74,0	26,0	62,5	37,5
SEDHIOU	65,1	34,9	77,9	22,1	71,5	28,5
TAMBACOUNDA	53,7	46,3	52,7	47,3	53,4	46,6
THIES	41,9	58,1	52,0	48,0	44,6	55,4
ZIGUINCHOR	47,1	52,9	56,4	43,6	50,3	49,7
URBAIN	36,7	63,3	59,0	41,0	43,5	56,5
RURAL	50,3	49,7	59,3	40,7	54,1	45,9
ENSEMBLE	45,7	54,3	59,2	40,8	51,0	49,0

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population (15 ans ou plus) utilisant les connaissances traditionnelles pour la gestion durable des terres

Au plan national, la proportion des individus âgés de 15 ans ou plus qui utilisent les connaissances traditionnelles pour la gestion durable des terres représente 85,8%. Cette proportion est pratiquement identique chez les femmes (85,6%) et les hommes (85,9%).

Par ailleurs, dans le monde rural, la proportion de la population (15 ans ou plus) utilisant les connaissances traditionnelles pour la gestion durable des terres s'établit à 88,9%, contre 78,4% pour la zone urbaine. Chez les femmes, cette proportion représente 86,8% en milieu rural et 81,8% en zone urbaine, contre respectivement 90,5% et 76,9% chez les hommes.

De plus, la proportion la plus faible est notée dans la région de Dakar (59,9%), alors que Kolda enregistre la proportion de la population (15 ans ou plus) utilisant les connaissances traditionnelles pour la gestion durable des terres la plus élevée (99,8%). La proportion d'hommes (15 ans ou plus) utilisant les connaissances traditionnelles pour la gestion durable des terres est plus élevée que celle des femmes dans toutes les régions sauf celles de Dakar (57,2% contre 74,4%), Kaffrine (89,0% contre 91,0%), Kaolack (68,8% contre 76,9%), Matam (92,6% contre 96,6%) et Sédhiou (90,6% contre 91,3%).

Tableau 61: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) utilisant les connaissances traditionnelles pour la gestion durable des terres, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) utilisant les connaissances traditionnelles pour la gestion durable des terres					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	42,8	57,2	25,6	74,4	40,1	59,9
DIOURBEL	27,7	72,3	37,6	62,4	32,2	67,8
FATICK	2,2	97,8	6,2	93,8	4,1	95,9
KAFFRINE	11,0	89,0	9,0	91,0	9,8	90,2
KAOLACK	31,2	68,8	23,1	76,9	27,0	73,0
KEDOUGOU	14,4	85,6	16,6	83,4	15,5	84,5
KOLDA	0,2	99,8	0,3	99,7	0,2	99,8

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) utilisant les connaissances traditionnelles pour la gestion durable des terres					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
LOUGA	4,0	96,0	6,9	93,1	5,0	95,0
MATAM	7,4	92,6	3,4	96,6	6,3	93,7
SAINT-LOUIS	11,5	88,5	16,7	83,3	12,9	87,1
SEDHIOU	9,4	90,6	8,7	91,3	9,0	91,0
TAMBACOUNDA	15,4	84,6	21,5	78,5	17,2	82,8
THIES	5,1	94,9	9,0	91,0	6,1	93,9
ZIGUINCHOR	0,0	100,0	4,1	95,9	1,4	98,6
URBAIN	23,1	76,9	18,2	81,8	21,6	78,4
RURAL	9,5	90,5	13,2	86,8	11,1	88,9
ENSEMBLE	14,1	85,9	14,4	85,6	14,2	85,8

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Ménages où les femmes et les filles sont en charge des soins aux animaux

La proportion de ménages où les femmes et les filles sont en charge des soins aux animaux représente 43,5%. Cette proportion est de 50,1% dans les ménages dirigés par une femme, contre 42,0% dans ceux dirigés par un homme.

En outre, dans le milieu rural, la proportion de ménages où les femmes et les filles sont en charge des soins aux animaux s'établit à 47,8%, avec 55,2% pour les ménages dirigés par une femme et 46,5% pour ceux dirigés par un homme. En zone urbaine, cette proportion présente 34,7%, avec notamment 44,1% chez les ménages dirigés par une femme et 31,4% chez les ménages dirigés par un homme.

Enfin, la proportion de ménages où les femmes et les filles sont en charge des soins aux animaux est plus élevée dans la région de Kolda (68,7%) ; la région de Dakar enregistre la plus faible (17,4%).

Tableau 62: Proportion (en %) de ménages où les femmes et les filles sont en charge des soins aux animaux, par région et milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Contexte de résidence	Proportion de ménage où les femmes et les filles sont en charge des soins aux animaux					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	83,8	16,2	77,6	22,4	82,6	17,4
DIOURBEL	55,3	44,7	33,6	66,4	49,6	50,4
FATICK	48,4	51,6	39,7	60,3	46,0	54,0
KAFFRINE	48,4	51,6	41,7	58,3	47,4	52,6
KAOLACK	66,0	34,0	58,8	41,2	64,8	35,2
KEDOUGOU	70,4	29,6	72,9	27,1	70,7	29,3
KOLDA	31,2	68,8	32,0	68,0	31,3	68,7
LOUGA	62,8	37,2	82,6	17,4	64,1	35,9
MATAM	52,9	47,1	42,2	57,8	50,0	50,0
SAINT-LOUIS	73,3	26,7	66,2	33,8	71,5	28,5
SEDHIOU	63,4	36,6	58,2	41,8	62,7	37,3
TAMBACOUNDA	52,4	47,6	40,5	59,5	51,2	48,8
THIES	57,5	42,5	50,7	49,3	56,3	43,7
ZIGUINCHOR	61,3	38,7	47,9	52,1	56,9	43,1
URBAIN	68,6	31,4	55,9	44,1	65,3	34,7

Contexte de résidence	Proportion de ménage où les femmes et les filles sont en charge des soins aux animaux					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
RURAL	53,5	46,5	44,8	55,2	52,2	47,8
ENSEMBLE	58,0	42,0	49,9	50,1	56,5	43,5

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) ayant noté une diminution de la disponibilité de l'eau d'irrigation**

Au Sénégal, la proportion de la population (15 ans ou plus) ayant noté une diminution de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation représente 32,7%. Chez les femmes, elle est de 22,6% contre 38,0% chez les hommes.

Par ailleurs, les situations sont assez identiques selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, la proportion de la population (15 ans ou plus) ayant noté une diminution de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation s'établit à 32,5%, contre 33,2% pour la zone urbaine. Chez les femmes, cette proportion représente 23,1% en milieu rural et 20,7% en zone urbaine, contre respectivement 39,4% et 36,0% chez les hommes.

D'un autre côté, c'est dans la région de Fatick qu'il est observé la plus forte proportion de population (15 ans ou plus) ayant noté une diminution de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation (78,8%), alors que Matam enregistre la proportion la plus faible (3,6%).

Tableau 63: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) ayant noté une diminution de la disponibilité de l'eau d'irrigation, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) ayant noté une diminution de la disponibilité de l'eau d'irrigation					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	57,8	42,2	100,0	0,0	65,0	35,0
DIOURBEL	87,7	12,3	91,5	8,5	89,0	11,0
FATICK	13,0	87,0	28,4	71,6	21,2	78,8
KAFFRINE	16,7	83,3	58,6	41,4	33,6	66,4
KAOLACK	100,0	0,0	82,4	17,6	90,3	9,7
KEDOUGOU	89,3	10,7	12,8	87,2	59,9	40,1
KOLDA	79,5	20,5	100,0	0,0	93,4	6,6
LOUGA	54,1	45,9	54,9	45,1	54,4	45,6
MATAM	95,7	4,3	100,0	0,0	96,4	3,6
SAINT-LOUIS	68,1	31,9	74,5	25,5	69,2	30,8
SEDHIOU	74,9	25,1	90,1	9,9	85,7	14,3
TAMBACOUNDA	61,7	38,3	68,7	31,3	64,7	35,3
THIES	25,7	74,3	41,4	58,6	28,3	71,7
ZIGUINCHOR	64,0	36,0	0,0	100,0	54,8	45,2
URBAIN	64,0	36,0	79,3	20,7	66,8	33,2
RURAL	60,6	39,4	76,9	23,1	67,5	32,5
Total	62,0	38,0	77,4	22,6	67,3	32,7

Source : ANSD, ENREVG 2025

7. Pratiques durables de pêche et d'aquaculture

➤ Population (15 ans ou plus) de pêcheurs ou d'exploitations marines suivant des pratiques de pêche ou d'exploitation marine durables

Au Sénégal, 59,1% de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs ou d'exploitations marines utilisent une pratique durable. Cette proportion présente des disparités selon le sexe. Parmi les femmes, 79,1% exercent une pratique durable de pêche ou d'aquaculture contre 55,2% pour les hommes.

La pratique de la pêche ou de l'exploitation marine durable est plus fréquente en milieu urbain (63,0%) qu'en milieu rural (53,1%). Les femmes du milieu urbain sont plus engagées dans les pratiques durables de pêche ou d'aquaculture (78,3%) que les hommes (61,3%). Il en est de même en milieu rural avec 79,6% pour les femmes et 43,4% pour les hommes.

Tableau 64: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs ou d'exploitations marines suivant des pratiques de pêche ou d'exploitation marine durables, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) de pêcheurs ou d'exploitations marines suivant des pratiques de pêche ou d'exploitation marine durables					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	38,7	61,3	21,7	78,3	37	63
RURAL	56,6	43,4	20,4	79,6	46,9	53,1
Total	44,8	55,2	20,9	79,1	40,9	59,1

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui appuient la surveillance des stocks de poissons en examinant l'état des stocks de poissons et en communiquant les prises

Les résultats de l'enquête montrent que 9,3% des pêcheurs interrogés soutiennent la surveillance des stocks de poissons en examinant l'état des stocks de poissons et en communiquant les prises. Les hommes (10,7%) sont plus concernés que les femmes (1,9%).

Cette proportion varie selon le milieu de résidence avec 10,0% en milieu urbain et 8,1% en milieu rural. L'appui à la surveillance des stocks de poissons, à travers l'examen de l'état des stocks de poissons et la communication des prises, est plus fréquent chez les hommes (9,9%) que chez les femmes (3,0%) en milieu rural. Dans le milieu urbain, aucune femme interrogée ne soutient la surveillance.

Tableau 65: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs qui appuient la surveillance des stocks de poissons en examinant l'état des stocks de poissons et en communiquant les prises, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Personnes qui appuient la surveillance des stocks de poissons en examinant l'état des stocks de poissons et en communiquant les prises					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	88,9	11,1	100,0	0,0	90,0	10,0
RURAL	90,1	9,9	97,0	3	91,9	8,1
ENSEMBLE	89,3	10,7	98,1	1,9	90,7	9,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) de pêcheurs utilisant des méthodes de pêche très destructrices**

La proportion de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs utilisant des méthodes de pêche très destructrices est de 55,2%. Elle est de 65,6% chez les hommes et 1,9% chez les femmes.

La proportion de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs utilisant des méthodes de pêche très destructrices est plus élevée en milieu urbain (61,3%) qu'en milieu rural (45,8%). Elle est plus fréquente chez les hommes quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 66: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs utilisant des méthodes de pêche très destructrices, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) de pêcheurs utilisant des méthodes de pêche très destructrices					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	32,1	67,9	100,0	0,0	38,7	61,3
RURAL	38,7	61,3	97,0	3,0	54,2	45,8
ENSEMBLE	34,4	65,6	98,1	1,9	44,8	55,2

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) de pêcheurs contribuant au recyclage ou à la réutilisation du matériel de pêche**

Au niveau national, la proportion de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs contribuant au recyclage ou à la réutilisation du matériel de pêche est de 61,8%. Cette proportion est légèrement plus élevée chez les femmes (62,6%) que chez les hommes (61,1%).

La proportion de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs contribuant au recyclage ou à la réutilisation du matériel de pêche est plus élevée en milieu urbain (67,2%) qu'en milieu rural (53,2%). Elle est plus fréquente chez les femmes en milieu urbain (77,2% contre 62,8%) et légèrement plus élevée chez les hommes en milieu rural (53,6% contre 53,0%).

Tableau 67: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs contribuant au recyclage ou à la réutilisation du matériel de pêche, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) de pêcheurs contribuant au recyclage ou à la réutilisation du matériel de pêche					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	37,2	62,8	22,8	77,2	32,8	67,2
RURAL	46,4	53,6	47,0	53,0	46,8	53,2
Total	38,9	61,1	37,4	62,6	38,2	61,8

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) de pêcheurs participant à des groupes de gestion des pêcheries ou à des organismes de conservation connexes**

Au Sénégal, la proportion de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs participant à des groupes de gestion des pêcheries ou à des organismes de conservation connexes s'établit à 18,0%. Cette proportion représente 1,8% chez les femmes et 21,2% chez les hommes.

En outre, en milieu rural, la proportion de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs participant à des groupes de gestion des pêcheries ou à des organismes de conservation connexes s'établit à 3,2%, contre 27,6% pour la zone urbaine. Chez les femmes, cette proportion représente 2,8% en milieu rural et est quasi-nulle en zone urbaine, contre respectivement 3,3% et 30,5% chez les hommes.

Tableau 68: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de pêcheurs participant à des groupes de gestion des pêcheries ou à des organismes de conservation connexes, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) de pêcheurs participant à des groupes de gestion des pêcheries ou à des organismes de conservation connexes					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
URBAIN	30,5	69,5	0,0	100,0	27,6	72,4
RURAL	3,3	96,7	2,8	97,2	3,2	96,8
ENSEMBLE	21,2	78,8	1,8	98,2	18,0	82,0

Source : ANSD, ENREVG 2025

7.1. Pratiques et gestion durables des forêts

- **Population (15 ans ou plus) de cueilleurs, d'exploitants forestiers, de chasseurs ou d'éleveurs utilisant des forêts sauvages, des pâturages ou des terres boisées sauvages pour leur subsistance**

Au plan national, la proportion de la population (15 ans ou plus) de cueilleurs, d'exploitants forestiers, de chasseurs ou d'éleveurs utilisant des forêts sauvages, des pâturages ou des terres boisées sauvages, pour leur subsistance représente 88,0%. Chez les femmes, elle est de 84,8% contre 89,6% chez les hommes.

En zone rurale, la proportion de la population (15 ans ou plus) de cueilleurs, d'exploitants forestiers, de chasseurs ou d'éleveurs utilisant des forêts sauvages, des pâturages ou des terres boisées sauvages, pour leur subsistance s'établit à 86,7%, avec notamment 83,8% pour les femmes et 88,5% pour les hommes. Dans le milieu urbain, cette proportion représente 91,2%, avec spécifiquement 89,1% chez les femmes contre 91,9% chez les hommes.

Au plan régional, la plus forte proportion de la population (15 ans ou plus) de cueilleurs, d'exploitants forestiers, de chasseurs ou d'éleveurs utilisant des forêts sauvages, des pâturages ou des terres boisées sauvages pour leur subsistance est notée à Dakar (96,6%) , alors que Sédhiou enregistre la proportion la plus faible (79,7%).

La proportion de la population (15 ans ou plus) de cueilleurs, d'exploitants forestiers, de chasseurs ou d'éleveurs utilisant des forêts sauvages, des pâturages ou des terres boisées sauvages, pour leur subsistance est plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans les régions Dakar (100,0% contre 96,3%), Kaffrine (93,4% contre 73,1%), Kédougou (99,3% contre 98,7%), Kolda (93,8% contre 84,7%), et Saint Louis (92,8% contre 88,2%).

Tableau 69: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) de cueilleurs, d'exploitants forestiers, de chasseurs ou d'éleveurs utilisant des forêts sauvages, des pâturages ou des terres boisées sauvages pour leur subsistance, par région et milieu de résidence

Contexte de résidence	Proportion de la population (15 ans ou plus) de cueilleurs, d'exploitants forestiers, de chasseurs ou d'éleveurs utilisant des forêts sauvages, des pâturages ou des terres boisées sauvages pour leur subsistance					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	3,7	96,3	0,0	100,0	3,4	96,6
DIOURBEL	7,2	92,8	28,7	71,3	15,8	84,2
FATICK	14,0	86,0	29,0	71,0	19,3	80,7
KAFFRINE	26,9	73,1	6,6	93,4	18,9	81,1
KAOLACK	15,4	84,6	16,2	83,8	15,8	84,2
KEDOUGOU	1,3	98,7	0,7	99,3	1,2	98,8
KOLDA	15,3	84,7	6,2	93,8	13,1	86,9
LOUGA	4,7	95,3	16,9	83,1	8,6	91,4
MATAM	8,5	91,5	8,3	91,7	8,4	91,6
SAINT-LOUIS	11,8	88,2	7,2	92,8	9,7	90,3
SEDHIOU	15,0	85,0	29,7	70,3	20,3	79,7
TAMBACOUNDA	6,5	93,5	13,2	86,8	7,7	92,3
THIES	9,3	90,7	11,5	88,5	10,1	89,9
ZIGUINCHOR	3,3	96,7	7,0	93,0	4,6	95,4
URBAIN	8,1	91,9	10,9	89,1	8,8	91,2
RURAL	11,5	88,5	16,2	83,8	13,3	86,7
ENSEMBLE	10,4	89,6	15,2	84,8	12,0	88,0

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Utilisateurs (15 ans ou plus) des forêts sauvages qui ont mis en place des mesures pour préserver la biodiversité des forêts sauvages et la disponibilité des produits forestiers**

Au niveau national, la proportion d'utilisateurs (15 ans ou plus) des forêts sauvages qui ont mis en place des mesures pour préserver la biodiversité et la disponibilité des produits forestiers s'établit à 5,3%. Cette proportion représente 1,1% chez les femmes et 11,1% chez les hommes.

Par ailleurs, dans le milieu rural, la proportion d'utilisateurs (15 ans ou plus) des forêts sauvages qui ont mis en place des mesures pour préserver la biodiversité et la disponibilité des produits forestiers représente 5,5%, contre 4,5% pour la zone urbaine. Chez les femmes, cette proportion s'établit à 1,2% en milieu rural et 0,7% en zone urbaine, contre respectivement 12,2% et 8,0% chez les hommes.

Tableau 70: Proportion (en %) d'utilisateurs (15 ans ou plus) des forêts sauvages qui ont mis en place des mesures pour préserver la biodiversité des forêts sauvages et la disponibilité des produits forestiers, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) utilisatrice des forêts sauvages qui a mis en place des mesures pour préserver la biodiversité des forêts sauvages et la disponibilité des produits forestiers					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	92,0	8,0	99,3	0,7	95,5	4,5
RURAL	87,8	12,2	98,8	1,2	94,5	5,5
ENSEMBLE	88,9	11,1	98,9	1,1	94,7	5,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Utilisateurs des forêts sauvages qui ont constaté une dégradation de la superficie forestière utilisée, y compris une diminution de la superficie totale et une perte de biodiversité**

Il a été demandé aux utilisateurs des forêts sauvages s'ils ont constaté une dégradation de la superficie forestière ou une diminution de la superficie totale ou une perte de biodiversité. Au niveau national, 88,8% ont constaté cette dégradation. La proportion présente des disparités selon le milieu de résidence et le sexe de l'individu. En effet, 91,2% de ceux qui vivent en milieu urbain et 88,5% des résidents du milieu rural l'ont affirmé. L'analyse suivant le sexe révèle qu'au niveau national, neuf hommes sur dix (90,3%) ont constaté une dégradation de la superficie forestière utilisée tandis qu'elle concerne 79,9% des femmes.

En zone urbaine, la presque totalité des femmes ont remarqué cette dégradation y compris la perte de biodiversité alors que chez les hommes, le pourcentage de réponses affirmatives est de 89,7%. Cependant, en milieu rural, ce sont les hommes qui ont plus fait cette observation avec une proportion de 90,4% contre 77,1% chez les femmes.

Tableau 71: Proportion (en %) d'utilisateurs des forêts sauvages qui ont constaté une dégradation de la superficie forestière utilisée, y compris une diminution de la superficie totale et une perte de biodiversité, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Utilisateurs des forêts sauvages qui ont constaté une dégradation de la superficie forestière utilisée, y compris une diminution de la superficie totale et une perte de biodiversité					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
URBAIN	89,7	10,3	100,0	0,0	91,2	8,8
RURAL	90,4	9,6	77,1	22,9	88,5	11,5
ENSEMBLE	90,3	9,7	79,9	20,1	88,8	11,2

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Utilisateurs des forêts sauvages qui participent à des groupes forestiers ou à des groupes communautaires de gouvernance foncière**

La participation à des groupes qui entretiennent les forêts ou des groupes communautaires de gouvernance foncière a été captée. Au niveau national, seulement 0,7% des utilisateurs de forêts sauvages adhèrent à ce genre de groupe, et ce, quels que soient le sexe et le milieu de résidence. Cependant, chez les hommes, seuls ceux du milieu rural participent à ces groupes et leur proportion n'est que de 1,1%. Par contre, chez les femmes les proportions d'utilisateurs des forêts sauvages qui participent à des groupes forestiers ou à des groupes communautaires de gouvernance foncière sont encore plus faibles (0,2% en milieu urbain et 0,7% en milieu rural).

Tableau 72: Proportion (en %) d'utilisateurs des forêts sauvages qui participent à des groupes forestiers ou à des groupes communautaires de gouvernance foncière, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Utilisateurs des forêts sauvages qui participent à des groupes forestiers ou à des groupes communautaires de gouvernance foncière					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
URBAIN	0,0	100,0	0,2	99,8	0,1	99,9
RURAL	1,1	98,9	0,7	99,3	0,9	99,1
SENEGAL	0,8	99,2	0,6	99,4	0,7	99,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population (15 ans ou plus) utilisant des forêts sauvages

L'analyse portant sur l'utilisation des forêts sauvages suivant le type d'utilisation révèle que les femmes se servent plus des forêts pour le ramassage du bois de chauffage, du bois d'œuvre ou d'autres combustibles à base de plantes sauvages. En effet, la proportion d'utilisation de ce type de pratique est de 87,8% chez les femmes contre 70,5% chez les hommes. De même, la cueillette des plantes sauvages comestibles, des insectes ou de leurs produits est plus effectuée par les femmes (21,6%) que les hommes (18,2%).

Cependant, la proportion la plus élevée d'individus ayant amené les animaux paître dans des zones forestières sauvages/primaires est observée chez les hommes avec un pourcentage de 23,2%. De même, « la collecte de combustibles et d'autres matériaux forestiers, la chasse ou récolte d'animaux » (14,4%), la « récolte des produits forestiers pour la création de produits culturels » (12,0%) et la « récolte d'autres produits végétaux sauvages non comestibles » (10,7%) sont plus fréquentes chez les hommes utilisant les forêts sauvages.

Tableau 73: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) utilisant des forêts sauvages, par type d'utilisation selon le sexe

Type d'utilisation	Utilisation des forêts sauvages par type d'utilisation			
	Homme		Femme	
	Oui	Non	Oui	Non
Effectuer l'une des activités mentionnées ci-dessous (collecte de combustibles, d'animaux, d'autres matériaux forestiers) dans des zones forestières sauvages/foret primaire/ pâturages sauvages/terres sauvages boisées (forêts naturelles, non plantées artificiellement, y compris les mangroves sauvages)	14,4	85,6	10,8	89,2
Amener les animaux paître dans des zones forestières sauvages/primaires, des pâturages ou des terres boisées	23,2	76,8	2,9	97,1
Cueillir des plantes sauvages comestibles, des insectes ou leurs produits [tels que des champignons, des fruits, des baies, des noix, des graines et autres plantes sauvages, des insectes, du miel...]	18,2	81,8	21,6	78,4
Ramasser du bois de chauffage, du bois d'œuvre ou d'autres combustibles à base de plantes sauvages [arbustes, branches]	70,5	29,5	87,8	12,2
Récolter d'autres produits végétaux sauvages non comestibles [tels que des sèves, des résines, des écorces, du bambou, du rotin, du chaume, des feuilles de palmier ou d'autres matériaux ou fibres de construction]	10,7	89,3	3,6	96,4
Chasser ou récolter des animaux forestiers [oiseaux, serpents grenouilles, cerfs, rongeurs, singes, chats sauvages, lapins, lézards, etc.]	2,6	97,4	0,3	99,7
Récolter des produits forestiers (tels que feuilles, graines, écorces, bois, plumes, os, autres matières animales) pour la création de produits culturels [tels que produits artisanaux, vêtements, bijoux, tapis, ornements, instruments de musique, spectacles ou produits connexes]	12,0	88,0	7,5	92,5

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population (15 ans ou plus) qui récolte des produits forestiers pour la création de biens et de services culturels, qui utilisent des pratiques de gestion durable, y compris les connaissances traditionnelles

Au Sénégal, parmi la population qui récolte des produits forestiers pour la création de biens et services culturels, moins d'un pour cent (0,9%) utilise des pratiques de gestion durable. La distribution par sexe révèle que les femmes ne s'adonnent presque pas à cette pratique. Par contre, la proportion d'hommes qui exercent une pratique durable s'élève à 1,4%. L'analyse

selon le milieu de résidence montre que cette pratique de gestion durable, presque inexistante en milieu urbain, est effectuée par 1,7% des hommes en zone rurale.

Tableau 74: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui récolte des produits forestiers pour la création de biens et de services culturels, qui utilisent des pratiques de gestion durable, y compris les connaissances traditionnelles, par milieu de résidence

Milieu de résidence	Population (15 ans ou plus) qui récolte des produits forestiers pour la création de biens et de services culturels qui utilisent des pratiques de gestion durable, y compris les connaissances traditionnelles					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
RURAL	98,3	1,7	100,0	0,0	99,0	1,0
Sénégal	98,6	1,4	100,0	0,0	99,1	0,9

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Utilisateurs (15 ans ou plus) des forêts sauvages qui utilisent des pratiques de gestion durable, y compris les connaissances traditionnelles

Parmi la population de 15 ans ou plus se servant des forêts sauvages, 5,1% utilisent des pratiques de gestion durable, y compris l'usage des connaissances traditionnelles. L'analyse selon le sexe révèle que ce sont les hommes (10,6%) qui s'adonnent plus à ces pratiques que les femmes (1,1%), et ce, quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 75: Proportion (en %) d'utilisateurs (15 ans ou plus) des forêts sauvages qui utilisent des pratiques de gestion durable, y compris les connaissances traditionnelles, par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Utilisateurs des forêts sauvages qui utilisent des pratiques de gestion durable, y compris les connaissances traditionnelles					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	92,0	8,0	99,3	0,7	95,5	4,5
RURAL	88,4	11,6	98,8	1,2	94,7	5,3
ENSEMBLE	89,4	10,6	98,9	1,1	94,9	5,1

Source : ANSD, ENREVG 2025

7.2. Problèmes de santé en liés l'exploitation minière et mesures d'atténuation de la dégradation de l'environnement

➤ Population (15 ans ou plus) minière ayant adopté des pratiques visant à atténuer la dégradation de l'environnement

Au Sénégal, la proportion de population de 15 ans ou plus exploitant des mines et ayant adopté des pratiques visant à atténuer la dégradation de l'environnement est estimée à 7,7%. L'analyse par milieu de résidence montre que cette pratique d'exploitation est plus fréquente en milieu urbain (13,3%) qu'en milieu rural (5,1%). Il ressort de l'examen des résultats selon le sexe que ce sont les hommes qui pratiquent plus les activités visant à atténuer la dégradation de l'environnement avec une proportion de 10,5% contre 2,8% chez les femmes. Quel que soit le milieu de résidence, les femmes enregistrent les proportions les plus faibles (3,2% en milieu rural et 0,9% en milieu urbain). Cependant, chez les hommes, les proportions sont plus importantes en zone urbaine (16,6%) qu'en milieu rural (6,6%).

Tableau 76: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) minière ayant adopté des pratiques visant à atténuer la dégradation de l'environnement, par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Population (15 ans ou plus) exploitant des mines et ayant adopté des pratiques visant à atténuer la dégradation de l'environnement					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	83,4	16,6	99,1	0,9	86,7	13,3
RURAL	93,4	6,6	96,8	3,2	94,9	5,1
Sénégal	89,5	10,5	97,2	2,8	92,3	7,7

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population (15 ans ou plus) exploitant des mines ayant éprouvé des problèmes de santé en conséquence

Dans l'ensemble, 68,9% des Sénégalais qui exploitent des mines, éprouvent des problèmes de santé en conséquence. L'analyse des résultats selon le milieu de résidence montre que ce phénomène est plus observé en milieu urbain (72%) par rapport au milieu rural (67,6%). Selon le sexe, les hommes (70,4%) rencontrent plus de problèmes de santé que les femmes (66,3%). Il en est de même quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 77: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) exploitant des mines ayant éprouvé des problèmes de santé en conséquence, par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Population (15 ans ou plus) exploitant des mines ayant éprouvé des problèmes de santé en conséquence					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	25,3	74,7	38,5	61,5	28,0	72,0
RURAL	32,3	67,7	32,6	67,4	32,4	67,6
Sénégal	29,6	70,4	33,7	66,3	31,1	68,9

Source : ANSD, ENREVG 2025

7.3. Emploi vert¹⁰

Au Sénégal, une personne sur dix (12,0%) exerce un emploi vert. L'analyse par sexe révèle que les hommes (14,8%) s'activent plus dans l'économie verte que les femmes (7,9%).

Suivant le milieu de résidence, les proportions de populations âgées de 15 ans ou plus évoluant dans cette activité sont légèrement plus élevées en milieu rural (13,6%) qu'en milieu urbain (11,3%). Les résultats révèlent également que les emplois verts concernent plus les hommes en milieu urbain (15,4% contre 5,7% pour les femmes) ; tandis qu'en zone rural (13,8% contre 13,5% pour les hommes), la situation inverse est observée.

Par ailleurs, il ressort des résultats que la proportion de femmes occupant un emploi vert est plus importante en milieu rural (13,8%) qu'en milieu urbain (5,7%). Cependant, chez les hommes, la situation inverse est notée. Autrement dit, les hommes du milieu urbain (15,4%) s'activent plus dans ce type d'emploi que ceux du milieu rural (13,5%).

Au niveau régional, les résultats indiquent que les pourcentages les plus élevés d'individus ayant un emploi vert sont notés à Kolda (45,3%) et Sédhiou (39,6%) ; tandis que les plus

¹⁰ Le terme « Emploi vert » renvoie à tout emploi décent qui contribue à la protection et à la préservation de l'environnement.

faibles proportions sont enregistrées dans les régions de Kaolack (4,8%), Tambacounda (3,0%) et Kédougou (0,0%).

Dans les régions de Kaffrine (8,5% contre 7,0% pour les hommes), Kolda (50,7% contre 42,6% pour les hommes), Matam (21,1% contre 14,5% pour les hommes) et Sédhiou (40,6% contre 38,9% pour les hommes), les proportions d'individus occupant un emploi vert les plus élevées sont observées parmi les femmes. En revanche, le contraire est observé dans les autres régions.

Tableau 78: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) active occupant des emplois verts, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) active occupant des emplois verts					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui, occupé dans l'emploi vert	Non	Oui, occupé dans l'emploi vert	Non	Oui, occupé dans l'emploi vert
DAKAR	84,0	16,0	94,7	5,3	88,4	11,6
DIOURBEL	88,7	11,3	95,6	4,4	92,5	7,5
FATICK	74,9	25,1	78,2	21,8	76,1	23,9
KAFFRINE	93,0	7,0	91,5	8,5	92,2	7,8
KAOLACK	94,6	5,4	96,1	3,9	95,2	4,8
KEDOUGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOLDA	57,4	42,6	49,3	50,7	54,7	45,3
LOUGA	93,2	6,8	97,3	2,7	94,2	5,8
MATAM	85,5	14,5	78,9	21,1	84,0	16,0
SAINT-LOUIS	90,6	9,4	98,3	1,7	93,3	6,7
SEDHIOU	61,1	38,9	59,4	40,6	60,4	39,6
TAMBACOUNDA	97,6	2,4	95,7	4,3	97,0	3,0
THIES	87,7	12,3	97,2	2,8	91,5	8,5
ZIGUINCHOR	78,4	21,6	88,7	11,3	82,3	17,7
URBAIN	84,6	15,4	94,3	5,7	88,7	11,3
RURAL	86,5	13,5	86,2	13,8	86,4	13,6
ENSEMBLE	85,2	14,8	92,1	7,9	88,0	12,0

Source : ANSD, ENREVG 2025

7.4. Pratiques domestiques

➤ Utilisation de l'énergie renouvelable

Les résultats de l'enquête révèlent qu'un peu plus d'un individu sur dix (11,1%) vivent dans un ménage disposant d'une source d'énergie renouvelable (solaire).

Une grande disparité est observée entre le milieu rural (20,9%) et le milieu urbain (3,2%). De plus, la proportion d'hommes vivant dans des ménages qui disposent d'une source d'énergie renouvelable est plus élevée que celle des femmes, quel que soit le milieu de résidence.

Au niveau régional, il ressort de l'analyse des résultats que l'utilisation de l'énergie renouvelable est plus accentuée dans la région de Kédougou (41,1%), suivie des régions de Sédhiou (39,8%), Kolda (33,6%) et Ziguinchor (27,4%). Les plus faibles proportions d'utilisation sont notées dans les régions de Dakar (0,6%), Matam (3,4%) et Saint Louis (3,7%).

L'examen des résultats par sexe révèle la même tendance avec des pourcentages similaires à ceux du niveau national. L'analyse selon le sexe montre que dans les régions de Fatick

(15,1%), Kaolack (11,6%), Kolda (34,1%), Louga (27,1%), Matam (3,6%) et Ziguinchor (28,2%), ce sont les femmes qui vivent plus dans des ménages utilisant l'énergie renouvelable ; en revanche, dans les autres régions, c'est le contraire qui est noté.

Tableau 79: Proportion (en %) d'individus (15 ans ou plus) vivant dans des ménages qui disposent d'une source d'électricité d'énergie renouvelable, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Individus (15 ans ou plus) vivant dans des ménages qui disposent d'une source d'électricité d'énergie renouvelable					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	99,2	0,8	99,6	0,4	99,4	0,6
DIOURBEL	95,3	4,7	95,6	4,4	95,5	4,5
FATICK	87,8	12,2	84,9	15,1	86,2	13,8
KAFFRINE	89,3	10,7	90,8	9,2	90,2	9,8
KAOLACK	91,1	8,9	88,4	11,6	89,6	10,4
KEDOUGOU	56,9	43,1	60,8	39,2	58,9	41,1
KOLDA	66,8	33,2	65,9	34,1	66,4	33,6
LOUGA	73,8	26,2	72,9	27,1	73,3	26,7
MATAM	96,9	3,1	96,4	3,6	96,6	3,4
SAINT-LOUIS	96,1	3,9	96,5	3,5	96,3	3,7
SEDHIOU	59,8	40,2	60,6	39,4	60,2	39,8
TAMBACOUNDA	82,2	17,8	82,2	17,8	82,2	17,8
THIES	92,7	7,3	93,5	6,5	93,1	6,9
ZIGUINCHOR	73,5	26,5	71,8	28,2	72,6	27,4
URBAIN	96,7	3,3	96,9	3,1	96,8	3,2
RURAL	78,9	21,1	79,3	20,7	79,1	20,9
ENSEMBLE	88,8	11,2	89,0	11,0	88,9	11,1

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Utilisation de technologies propres pour la cuisson

L'utilisation des technologies propres¹¹ renvoie à des pratiques environnementales pour réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement ou pour faire une utilisation plus efficace des ressources naturelles dans le processus de production.

Au niveau national, 32,3% de la population de 15 ans ou plus vivent dans des ménages qui dépendent principalement des technologies propres pour la cuisson. Selon le sexe, une légère différence est observée entre les hommes (32,2%) et les femmes (32,3%).

Dans le milieu urbain, plus de la moitié de la population (54,5%) vivent dans des ménages qui utilisent principalement des technologies propres pour la cuisson contre 5,2% en milieu rural. Il ressort de l'analyse selon le sexe que dans le milieu rural ce sont les femmes (5,4%) qui vivent plus dans des ménages utilisant principalement des technologies propres que les hommes (4,9%). Toutefois, un faible écart est observé entre les hommes et les femmes dans le milieu urbain.

Les résultats révèlent également que les proportions d'individus vivant dans des ménages qui utilisent principalement des technologies propres pour la cuisson sont plus élevées dans les régions de Dakar (83,6%), Thiès (38,9%) et Saint-Louis (30,0%). Selon le sexe, elles sont plus importantes chez les femmes que chez les hommes, notamment dans les régions de Dakar (84,2% contre 83,0%), Diourbel (18,9% contre 17,4%), Fatick (23,6% contre 21,1%), Saint-

¹¹ Technologies propres désignent ici électricité, gaz et éthanol.

Louis (31,4% contre 28,4%), Tambacounda (4,6% contre 3,8%), Thiès (40,0% contre 37,7%) et Ziguinchor (15,4% contre 15,0%).

Tableau 80: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) vivant dans des ménages utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	17,0	83,0	15,8	84,2	16,4	83,6
DIOURBEL	82,6	17,4	81,1	18,9	81,8	18,2
FATICK	78,9	21,1	76,4	23,6	77,6	22,4
KAFFRINE	97,6	2,4	98,6	1,4	98,2	1,8
KAOLACK	76,2	23,8	79,5	20,5	78,0	22,0
KEDOUGOU	98,0	2,0	98,4	1,6	98,2	1,8
KOLDA	98,8	1,2	99,0	1,0	98,9	1,1
LOUGA	84,3	15,7	87,6	12,4	85,9	14,1
MATAM	98,9	1,1	99,2	0,8	99,1	0,9
SAINT-LOUIS	71,6	28,4	68,6	31,4	70,0	30,0
SEDHIOU	99,0	1,0	99,5	0,5	99,2	0,8
TAMBACOUNDA	96,2	3,8	95,4	4,6	95,8	4,2
THIES	62,3	37,7	60,0	40,0	61,1	38,9
ZIGUINCHOR	85,0	15,0	84,6	15,4	84,8	15,2
URBAIN	45,4	54,6	45,6	54,4	45,5	54,5
RURAL	95,1	4,9	94,6	5,4	94,8	5,2
ENSEMBLE	67,8	32,2	67,7	32,3	67,7	32,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Personnes (femmes ou filles) en charge de la cuisine par type de combustibles utilisés

Au niveau national, la cuisine demeure principalement une activité féminine. Dans presque tous les ménages, quel que soit le combustible utilisé, ce sont les filles et les femmes qui cuisinent (89,0%). La répartition selon le milieu de résidence montre une implication plus marquée des femmes et filles en milieu rural (94,6%) qu'en milieu urbain (85,5%). Cette situation observée au niveau national est la même, quelle que soit la région.

En ce qui concerne les types de combustibles utilisés, les écarts entre régions restent relativement faibles pour le bois et le charbon de bois. Pour ce qui est de l'usage du gaz, la région de Sédhiou (43,0%) enregistre la plus faible proportion de ménages où les filles et les femmes utilisent ce combustible.

Tableau 81: Proportion (en %) de ménages où les femmes et les filles sont chargées de la cuisine, par région et milieu de résidence selon le sexe et le type de combustible

Contexte de résidence	Ménages où les femmes et les filles sont chargées de la cuisine, par type de combustible									
	Bois		Charbon de bois		Gaz		Autres		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	16,2	83,8	9,0	91,0	21,3	78,7	100,0	0,0	20,1	79,9
DIOURBEL	0,5	99,5	4,1	95,9	14,1	85,9	12,0	88,0	6,0	94,0
FATICK	3,4	96,6	7,1	92,9	18,5	81,5	0,0	100,0	8,0	92,0
KAFFRINE	3,8	96,2	5,6	94,4	17,5	82,5	0,0	100,0	4,8	95,2
KAOLACK	2,0	98,0	2,5	97,5	18,5	81,5	0,0	100,0	6,5	93,5
KEDOUGOU	2,2	97,8	9,8	90,2	10,8	89,2	0,0	0,0	4,3	95,7

Contexte de résidence	Ménages où les femmes et les filles sont chargées de la cuisine, par type de combustible									
	Bois		Charbon de bois		Gaz		Autres		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
KOLDA	3,7	96,3	11,2	88,8	25,0	75,0	0,0	0,0	4,9	95,1
LOUGA	4,1	95,9	2,0	98,0	7,6	92,4	0,0	100,0	4,4	95,6
MATAM	5,4	94,6	0,0	100,0	50,9	49,1	0,0	100,0	6,3	93,7
SAINT-LOUIS	7,9	92,1	8,6	91,4	17,4	82,6	0,0	0,0	11,2	88,8
SEDHIOU	3,6	96,4	17,8	82,2	57,0	43,0	0,0	0,0	6,8	93,2
TAMBACOUNDA	5,8	94,2	12,4	87,6	30,9	69,1	0,0	100,0	8,7	91,3
THIES	3,9	96,1	0,8	99,2	15,0	85,0	0,0	100,0	8,7	91,3
ZIGUINCHOR	11,3	88,7	8,0	92,0	25,2	74,8	100,0	0,0	13,3	86,7
URBAIN	5,9	94,1	6,3	93,7	19,3	80,7	27,8	72,2	14,5	85,5
RURAL	4,5	95,5	4,4	95,6	18,6	81,4	3,6	96,4	5,4	94,6
ENSEMBLE	4,8	95,2	5,8	94,2	19,3	80,7	7,7	92,3	11,0	89,0

Source : ANSD, ENREVG 2025

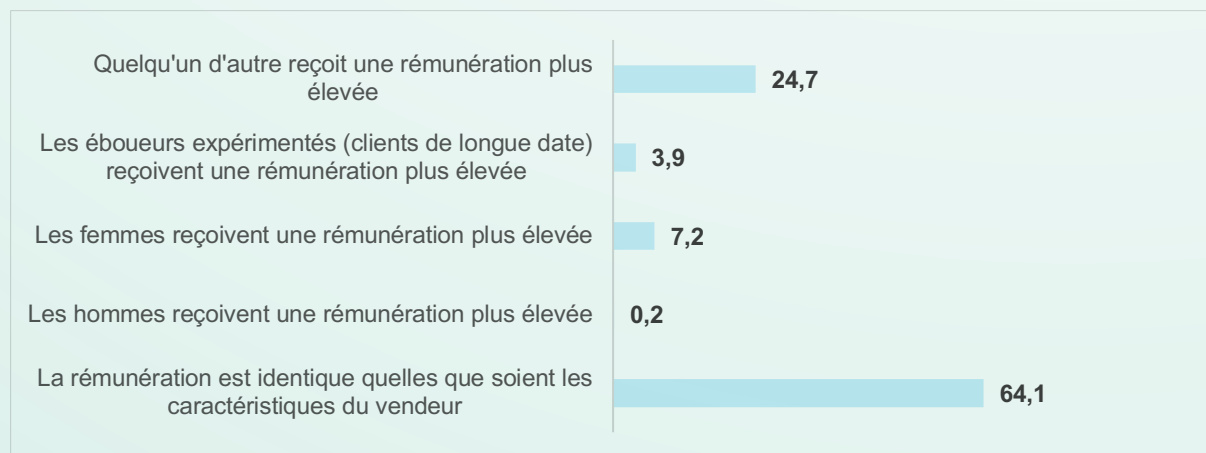
8. Inégalités économiques, sociales et environnementales

8.1. Inégalités dans la gestion des ressources naturelles et la prise de décision

➤ Population (15 ans ou plus) travaillant dans la gestion des déchets faisant l'objet d'une discrimination salariale

La discrimination salariale est une réalité présente dans la gestion des ressources naturelles. En effet, l'examen des résultats de l'enquête révèle que 64,1% de la population âgée de 15 ans ou plus travaillant dans la gestion des déchets déclarent que « la rémunération est identique quelles que soient les caractéristiques du vendeur ». Toutefois, 24,7% soutiennent que « quelqu'un d'autre reçoit une rémunération plus élevée ». Cependant, moins de 1% disent que « les hommes reçoivent une rémunération plus élevée » ; tandis que 7,2% déclarent que « les femmes reçoivent une rémunération plus élevée ».

Graphique 39 : Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) travaillant dans la gestion des déchets faisant l'objet d'une discrimination salariale



Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de l'achat et de la vente de produits agricoles et d'animaux**

Dans l'ensemble, 65,9% des adultes (âgés de 15 ans et plus) décident « seuls » de l'achat et de la vente habituels de produits agricoles et d'animaux, tandis que 23,7% prennent la décision conjointement au sein du couple et 10,4% laissent ce pouvoir à leurs partenaires. L'analyse selon le sexe révèle de fortes disparités : la majorité des hommes (88,5%) décident seuls et 11,5% en concertation avec leurs partenaires. Chez les femmes, en revanche, la décision est plus partagée : 45,4% la prennent conjointement avec leurs partenaires, 25,6% seules et 28,9% laissent le pouvoir de décision à leurs partenaires.

Selon le milieu de résidence, la décision individuelle domine aussi bien en milieu urbain (71,1%) qu'en milieu rural (64,1%). Toutefois, la décision conjointe est plus fréquente en zone rurale (25,0%) qu'en zone urbaine (19,9%). Selon le sexe, les hommes ont plus de pouvoir de décision, avec des niveaux d'autonomie décisionnelle élevés aussi bien en milieu urbain (88,4%) qu'en milieu rural (88,5%), alors que les femmes, notamment en zone rurale, tendent davantage à partager la décision avec leurs partenaires ou à la laisser à ces derniers.

Au niveau régional, la décision individuelle est la plus répandue dans presque toutes les régions, à l'exception de Kédougou où la décision est davantage prise conjointement (68,7%). Chez les hommes, les résultats montrent qu'ils prennent habituellement seules les décisions de l'achat et de la vente de produits agricoles et d'animaux. Dans la région de Diourbel (54,2%), une proportion relativement importante de femmes déclare décider seules. Par ailleurs, dans les régions de Dakar (98,6%), Tambacounda (66,6%) et Kolda (36,8%), c'est le partenaire de la femme qui détient plus le pouvoir de décision. Toutefois, dans la plupart des autres régions, elles participent surtout à une prise de décision conjointement avec leurs partenaires.

Tableau 82: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de l'achat et de la vente de produits agricoles et d'animaux, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de l'achat et de la vente de produits agricoles et d'animaux								
	Homme			Femme			Ensemble		
	Moi seul	Ma partenaire seule	Moi et ma partenaire conjointement	Moi seule	Mon partenaire seul	Moi et mon partenaire conjointement	Moi seul	Mon partenaire seul	Moi et mon partenaire conjointement
DAKAR	97,1	0,0	2,9	0,0	98,6	1,4	75,6	21,8	2,5
DIOURBEL	98,9	0,0	1,1	54,2	9,3	36,5	82,6	3,4	14,0
FATICK	74,7	0,0	25,3	30,1	26,9	43,0	56,4	11,0	32,6
KAFFRINE	99,7	0,0	0,3	28,5	13,3	58,2	69,6	5,6	24,8
KAOLACK	91,0	0,0	9,0	14,3	26,8	58,8	65,8	8,8	25,4
KEDOUGOU	21,0	0,0	79,0	4,6	33,9	61,6	11,3	20,0	68,7
KOLDA	90,9	0,0	9,1	34,8	36,8	28,4	70,6	13,3	16,1
LOUGA	84,4	0,0	15,6	9,4	37,7	52,9	50,7	17,0	32,4
MATAM	65,4	0,0	34,6	29,4	22,3	48,4	54,9	6,4	38,6
SAINT-LOUIS	69,1	0,0	30,9	18,4	19,8	61,8	48,7	8,0	43,3
SEDHIOU	95,1	0,0	4,9	18,0	17,4	64,7	65,5	6,7	27,8
TAMBACOUNDA	88,8	0,0	11,2	19,2	66,6	14,2	58,9	28,7	12,5
THIES	91,4	0,0	8,6	20,6	12,9	66,5	75,8	2,8	21,4
ZIGUINCHOR	66,2	0,0	33,8	32,6	17,6	49,8	59,8	3,3	36,8
URBAIN	88,4	0,0	11,6	30,1	30,2	39,7	71,1	8,9	19,9
RURAL	88,5	0,0	11,5	24,5	28,6	46,9	64,1	10,9	25,0
ENSEMBLE	88,5	0,0	11,5	25,6	28,9	45,4	65,9	10,4	23,7

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de la gestion des ordures ménagères**

Au niveau global, et quel que soit le milieu de résidence, la majorité des personnes âgées de 15 ans ou plus (81,3%) déclarent décider seules de la gestion des ordures ménagères, ce qui dénote une forte autonomie individuelle en matière de gestion des déchets. L'analyse par sexe révèle que chez les femmes, plus de neuf sur dix (93,2%) affirment gérer elles-mêmes les ordures, alors qu'une proportion faible (0,8%) déclare que cette décision est prise par leur partenaire seul. Cependant, la situation est plus équilibrée chez les hommes : 46,5% déclarent gérer seuls les ordures, tandis que 47,0% indiquent que cette tâche est prise en charge uniquement par leurs femmes.

Les résultats montrent que, quel que soit le milieu de résidence, la proportion de personnes âgées de 15 ans ou plus qui déclarent gérer seules les ordures ménagères est plus élevée que celle des personnes pour qui cette gestion est assurée conjointement ou laissée au partenaire. L'analyse selon le sexe confirme une prédominance féminine dans la gestion des déchets. En effet, 9 femmes sur 10 déclarent s'en occuper elles-mêmes aussi bien en milieu rural (94,9%) qu'en milieu urbain (91,8%). Chez les hommes, en revanche, la répartition varie selon le milieu. En zone rurale, plus de la moitié (54,0%) indiquent que ce sont leurs partenaires qui décident de la gestion des déchets, alors qu'en zone urbaine, une majorité (51,6%) déclare assumer eux-mêmes cette responsabilité.

Au niveau régional, il ressort des résultats que le pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus qui décident seules de la gestion est plus élevé que ceux ayant déclaré que la gestion est assurée conjointement avec leur partenaire ou laissée seulement au partenaire, quelle que soit la région considérée. Selon le sexe, la tendance générale reste la prédominance de la décision individuelle féminine. Dans toutes les régions, la proportion de femmes qui gèrent seules les ordures est nettement plus élevée que celles dont la gestion est assurée par le partenaire ou conjointement. Chez les hommes, des disparités apparaissent : dans les régions de Dakar (60,4%), Diourbel (73,7%), Fatick (72,9%), Kaolack (75,2%) et Thiès (57,9%), plus de la moitié déclarent gérer eux-mêmes les ordures, tandis que dans les régions de Kédougou (84,8%), Louga (86,4%) et Matam (82,2%), plus de huit hommes sur dix indiquent que cette tâche est assurée uniquement par leurs femmes.

Tableau 83: Proportion de la population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de la gestion des ordures ménagères, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de la gestion des ordures ménagères								
	Homme			Femme			Ensemble		
	Moi seul	Ma partenaire seule	Moi et ma partenaire conjointement	Moi seul	Mon partenaire seul	Moi et mon partenaire conjointement	Moi seul	Mon partenaire seul	Moi et mon partenaire conjointement
DAKAR	60,4	34,5	5,1	93,6	0	6,4	82,9	11,2	6
DIOURBEL	73,7	24,8	1,5	84,8	0	15,2	82,3	5,5	12,2
FATICK	72,9	26,5	0,6	98	0,1	1,9	94	4,3	1,7
KAFFRINE	34	62,6	3,4	99,1	0,4	0,5	84,5	14,3	1,2
KAOLACK	75,2	17,8	7	93,1	0,7	6,2	88,7	4,9	6,4
KEDOUGOU	9,9	84,8	5,3	96,3	2,6	1,1	61,3	35,9	2,8
KOLDA	33,4	56,2	10,4	91	5,5	3,5	74,6	19,9	5,5
LOUGA	11,5	86,4	2,1	98,6	0,5	1	78,5	20,3	1,2

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de la gestion des ordures ménagères								
	Homme			Femme			Ensemble		
	Moi seul	Ma partenaire seule	Moi et ma partenaire conjointement	Moi seul	Mon partenaire seul	Moi et mon partenaire conjointement	Moi seul	Mon partenaire seul	Moi et mon partenaire conjointement
MATAM	13,6	82,2	4,2	63	0,7	36,3	55,3	13,4	31,3
SAINT-LOUIS	28,9	54	17,1	95,5	2	2,6	80,5	13,7	5,8
SEDHIOU	42,2	49,8	8	86	0,3	13,6	75,1	12,6	12,2
TAMBA-COUNDA	18,7	70	11,3	86,1	6,1	7,8	59,6	31,2	9,1
THIES	57,9	37,5	4,6	98,3	0,2	1,5	90,5	7,5	2,1
ZIGUINCHOR	38,9	32,7	28,3	94,2	0	5,8	75,5	11,1	13,4
URBAIN	51,6	42,1	6,3	91,8	0,8	7,4	81	11,9	7,1
RURAL	39,1	54	6,9	94,9	0,9	4,3	81,8	13,4	4,9
ENSEMBLE	46,5	47	6,6	93,2	0,8	6	81,3	12,6	6,1

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de l'achat de combustibles**

Au Sénégal, la majorité (73,6%) des individus de 15 ans ou plus décide seule habituellement de l'achat des combustibles du ménage, tandis que 15,0% prennent cette décision conjointement avec leurs partenaires et 11,4% la laissent à ces derniers. L'analyse par sexe révèle une forte autonomie dans la prise de décision chez les hommes : plus de huit hommes sur dix (83,4%) décident seuls et 10,5% conjointement. Plus de six femmes sur dix (63,8%) décident elles-mêmes, confirmant une autonomie décisionnelle, bien que leur pouvoir de décision soit plus limité que celui des hommes.

En milieu rural, 78,7% des hommes ont déclaré prendre seuls leurs décisions pour l'achat de combustible contre 66,3% des femmes, tandis qu'en milieu urbain, cette proportion est de 85,6% pour les hommes et 62,3% pour les femmes.

Les résultats montrent que, quelle que soit la région de résidence, la majorité de la population de 15 ans ou plus décide habituellement seule de l'achat des combustibles. Pour les régions de Kédougou (90,2%), Kolda (94,6%) et Kaolack (91,4%), plus de 9 hommes sur 10 décident habituellement seuls de l'achat des combustibles. Par contre, les proportions les plus faibles sont notées dans les régions de Ziguinchor (49,9%) et Kaffrine (48,5%). Chez les femmes, les niveaux les plus élevés de décision individuelle sont observés dans les régions de Diourbel (82,3%), Kaolack (88,4%) et Thiès (83,4%). A l'inverse, les régions de Kédougou (8,6%) et à Tambacounda (14,1%) affichent les plus faibles proportions.

Tableau 84 : Proportion de la population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de l'achat de combustibles, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui décide habituellement, seule ou conjointement, de l'achat de combustibles								
	Homme			Femme			Ensemble		
	Moi seul	Ma partenaire seule	Moi et ma partenaire conjointement	Moi seul	Mon partenaire seul	Moi et mon partenaire conjointement	Moi seul	Mon partenaire seul	Moi et mon partenaire conjointement
DAKAR	89,8	1,4	8,8	47,3	32,2	20,5	72,5	13,9	13,6
DIOURBEL	83,2	8,1	8,7	82,3	4,3	13,4	82,6	5,6	11,8
FATICK	64,2	10,6	25,2	79,3	7,3	13,4	73,6	8,5	17,9
KAFFRINE	48,5	20,3	31,2	56,2	5	38,8	54,4	8,5	37,1
KAOLACK	91,4	4,9	3,7	88,4	3	8,6	89,9	4	6,2
KEDOUGOU	90,2	1,6	8,2	8,6	64	27,3	63,8	21,8	14,4
KOLDA	94,6	0	5,4	39,8	45,8	14,3	72	18,9	9,1
LOUGA	67,2	21	11,8	69	20,1	10,9	68	20,6	11,4
MATAM	61	31,4	7,6	74	7,9	18,1	66	22,4	11,6
SAINT-LOUIS	84,1	6,4	9,4	68	19	13	74,1	14,2	11,6
SEDHIOU	85,3	0	14,7	34,8	4,1	61,1	60,9	2	37,1
TAMBA-COUNDA	85,8	1,1	13,1	14,1	48,1	37,8	50,3	24,4	25,4
THIES	90	5,2	4,8	83,4	7,9	8,6	87,1	6,4	6,5
ZIGUINCHOR	49,9	8,9	41,2	53,1	7,9	39	51,6	8,4	40,1
URBAIN	85,6	4,6	9,7	62,3	19,3	18,5	74,5	11,6	13,9
RURAL	78,7	9,2	12,1	66,3	12,5	21,2	72,0	11,0	17,0
ENSEMBLE	83,4	6,1	10,5	63,8	16,6	19,5	73,6	11,4	15,0

Source : ANSD, ENREVG 2025

8.2. Inégalité dans la possession d'actifs

➤ Population (15 ans ou plus) agricole totale possédant des terres agricoles ou ayant des droits garantis sur celles-ci

Dans l'ensemble, la majorité (88,5%) de la population (15 ans ou plus) ne possède pas de terres agricoles ou ne dispose pas de droits garantis¹² contre seulement 11,5% qui en possède ou ayant des droits garantis. Selon le sexe, les résultats montrent que la proportion de personnes possédant des terres ou disposant de droits garantis est plus élevée chez les hommes (13,8%) que chez les femmes (6,0%).

Selon le milieu de résidence, la possession de terres ou de droits garantis sur les terres est plus élevée en zone urbaine (20,5%) qu'en milieu rural (7,7%). Par ailleurs, l'analyse révèle que le niveau de possession de terres ou de droits garantis est plus élevé chez hommes que chez les femmes, quel que soit le milieu de résidence. En effet, 24,2% des hommes du milieu

¹² Les droits garantis concernent : possession de titres ou possession sans titres avec droit de legs ou vente.

urbain possèdent des terres ou des droits garantis contre 10,3% chez les femmes, tandis qu'en milieu rural, cette proportion s'élève à 9,1% chez les hommes et 4,3% chez les femmes.

Les régions de Kaolack (38,3%), Saint-Louis (25,1%) et Dakar (22,9%) se distinguent par les proportions les plus élevées de personnes possédant des terres agricoles ou ayant des droits garantis. Cependant, les proportions les plus faibles sont notées dans les régions de Diourbel (4,5%), Fatick (1,1%), Kaffrine (1,4%), Sédhiou (2,1%) et Tambacounda (2,1%). De plus, la proportion de femmes qui possèdent des terres ou disposent de droits garantis est plus accentuée dans les régions de Tambacounda (5,1%) et Thiès (18,4%).

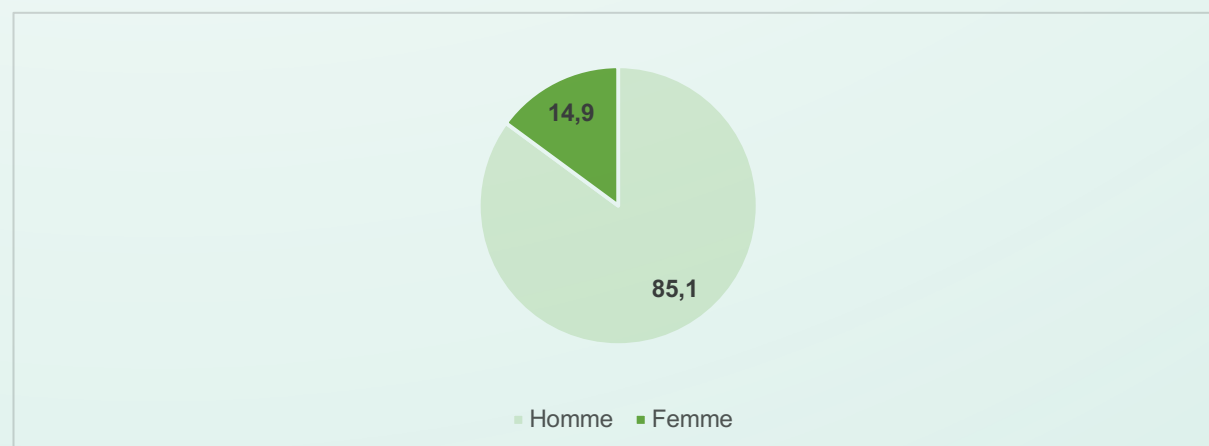
Tableau 85: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) agricole totale possédant des terres agricoles ou ayant des droits garantis sur celles-ci, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non, Possession de terres ou droits garantis	Oui, Possession de terres ou droits garantis	NON, Possession de terres ou droits garantis	OUI, Possession de terres ou droits garantis	NON, Possession de terres ou droits garantis	OUI, Possession de terres ou droits garantis
DAKAR	71,7	28,3	95,1	4,9	77,1	22,9
DIOURBEL	92,9	7,1	99,9	0,1	95,5	4,5
FATICK	98,5	1,5	100,0	0,0	98,9	1,1
KAFFRINE	97,2	2,8	99,9	0,1	98,6	1,4
KAOLACK	59,0	41,0	67,3	32,7	61,7	38,3
KEDOUGOU	84,5	15,5	97,4	2,6	88,7	11,3
KOLDA	88,7	11,3	97,5	2,5	91,3	8,7
LOUGA	93,0	7,0	94,2	5,8	93,4	6,6
MATAM	91,3	8,7	100,0	0,0	92,4	7,6
SAINT-LOUIS	72,7	27,3	83,1	16,9	74,9	25,1
SEDHIOU	97,4	2,6	99,0	1,0	97,9	2,1
TAMBACOUNDA	98,4	1,6	94,9	5,1	97,9	2,1
THIES	88,2	11,8	81,6	18,4	87,2	12,8
ZIGUINCHOR	84,4	15,6	93,8	6,2	86,0	14,0
URBAIN	75,8	24,2	89,7	10,3	79,5	20,5
RURAL	90,9	9,1	95,7	4,3	92,3	7,7
Total	86,2	13,8	94,0	6,0	88,5	11,5

Source : ANSD, ENREVG 2025

Les données mettent en évidence que parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, 14,9% sont des femmes et 85,1% des hommes.

Graphique 44 : Proportion (en %) de femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles



Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) agricole possédant, seule ou conjointement, d'importants actifs agricoles**

Au niveau national, la proportion des personnes âgées de 15 ans ou plus possédant seules ou conjointement d'importants actifs agricoles¹³, est estimée à 26,3%. Selon le sexe, la proportion des hommes (36,7%) possédant seuls ou conjointement d'importants actifs agricoles dépasse largement celle des femmes (9,6%).

La proportion d'individus possédant seuls ou conjointement d'importants actifs agricoles est plus élevée en milieu rural (28,0%) qu'en zone urbaine (22,3%). Selon le sexe, la proportion personnes possédant, seules ou conjointement, d'importants actifs agricoles est plus importante chez les hommes que chez les femmes, quel que soit le milieu de résidence.

Les régions de Kaffrine (36,6%), Thiès (34,5%), et Ziguinchor (36,6%) ont les proportions de population agricole détenant seule ou conjointement d'importants actifs agricoles les plus élevées. Les régions ayant les plus faibles proportions sont Kédougou (12,0%), Sédhiou (15,9%) et Matam (17,9%). Selon le sexe, l'analyse révèle que la proportion des personnes possédant seules ou conjointement d'importants actifs agricoles est plus élevée chez les hommes que chez les femmes, quelle que soit la région.

Tableau 86: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) agricole possédant, seule ou conjointement, d'importants actifs agricoles, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) agricole (y compris élevage) possédant, seule ou conjointement, d'importants actifs agricoles					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	74,2	25,8	80,4	19,6	75,1	24,9
DIOURBEL	66,5	33,5	88,6	11,4	76,5	23,5
FATICK	73,7	26,3	93,0	7,0	82,7	17,3
KAFFRINE	30,0	70,0	87,7	12,3	63,4	36,6
KAOLACK	62,2	37,8	88,3	11,7	75,5	24,5
KEDOUGOU	77,7	22,3	98,5	1,5	88,0	12,0
KOLDA	43,7	56,3	91,0	9,0	62,0	38,0
LOUGA	66,3	33,7	82,5	17,5	71,9	28,1
MATAM	75,9	24,1	97,6	2,4	82,1	17,9
SAINT-LOUIS	78,4	21,6	91,6	8,4	82,0	18,0
SEDHIOU	72,7	27,3	95,5	4,5	84,1	15,9
TAMBACOUNDA	68,8	31,2	98,4	1,6	77,6	22,4
THIES	55,5	44,5	94,1	5,9	65,5	34,5
ZIGUINCHOR	53,8	46,2	83,5	16,5	63,4	36,6
URBAIN	71,6	28,4	92,4	7,6	77,7	22,3
RURAL	58,8	41,2	89,8	10,2	72,0	28,0
Ensemble	63,3	36,7	90,4	9,6	73,7	26,3

Source : ANSD, ENREVG 2025

¹³Dans le cadre de cette enquête, les Importants actifs agricoles sont : terre agricole, traction animale, tracteur, semoir, charrue, matériels de traitement phytosanitaire, polyculteur, décortiqueuse, moissonneuse/batteuse, moto pompe et charrette.

➤ **Population (15 ans ou plus) qui pratique l'aquaculture ou la pêche et qui, seule ou conjointement, possède de gros matériels de pêche**

Au niveau national, 42,8% des personnes âgées de 15 ans ou plus qui pratiquent l'aquaculture ou la pêche possèdent, seules ou conjointement, de gros matériels de pêche. Cette proportion est plus élevée chez les hommes (48,5%) que chez les femmes (14,4%).

L'analyse selon le milieu de résidence met en évidence des écarts faibles. En milieu rural, 45,1% des personnes qui pratiquent la pêche ou l'aquaculture, possèdent de gros matériels, contre 41,2% en zone urbaine.

La proportion de femmes pratiquant l'aquaculture ou la pêche et qui possèdent seules ou conjointement de gros matériels est plus élevée (23,3% en zone rurale contre 0,0% en milieu urbain) comparées à celle hommes (53,0% contre 46,1%).

Tableau 87: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui pratique l'aquaculture ou la pêche et qui, seule ou conjointement, possède de gros matériels de pêche, par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Population (15 ans ou plus) qui pratique l'aquaculture ou la pêche et qui, seule ou conjointement, possède de gros matériels de pêche					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	53,9	46,1	100,0	0,0	58,8	41,2
RURAL	47,0	53,0	76,7	23,3	54,9	45,1
ENSEMBLE	51,5	48,5	85,6	14,4	57,2	42,8

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) qui, seule ou conjointement, possède des actifs financiers ou physiques susceptibles d'être utilisés comme garanties lors de crises**

Au niveau national, la proportion des personnes âgées de 15 ans ou plus et possédant, seules ou conjointement, des actifs financiers ou physiques susceptibles d'être utilisés comme garanties lors des crises est estimée à 29,9%. Selon le sexe, les hommes (44,6%) détiennent plus d'actifs financiers ou physiques susceptibles d'être utilisés comme garanties lors des crises que les femmes (16,7%).

Les populations du milieu urbain (30,6%) ont un peu plus d'actifs financiers ou physiques susceptibles d'être utilisés comme garanties lors des crises, que celles du milieu rural (28,7%). Selon le sexe, les résultats révèlent que les hommes (49,0% et 41,9% respectivement en milieu rural et en zone urbaine) détiennent plus d'actifs pouvant être utilisés comme garanties lors de crises que les femmes (11,9% et 19,9%), indépendamment du milieu de résidence.

Au niveau régional, les adultes de Kaolack (41,8%), Kaffrine (37,1%), Kolda (36,7%), Dakar (34,2%) et Ziguinchor (32,4%) ont plus d'actifs financiers ou physiques susceptibles d'être utilisés comme garanties lors des crises ; tandis que les proportions les plus faibles sont observées dans les régions de Saint-Louis (21,2%), Tambacounda (21,2%), Matam (21,9%), Sédhiou (23,1%), Fatick (23,5%) et Diourbel (23,7%). L'analyse selon le sexe montre que, quelle que soit la région de résidence considérée, une possession beaucoup plus importante d'actifs financiers ou physiques susceptibles de servir de garanties lors de crise chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 88: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui, seule ou conjointement, possède des actifs financiers ou physiques susceptibles d'être utilisés comme garanties lors de crises, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui, seule ou conjointement, possède des actifs financiers ou physiques susceptibles d'être utilisés comme garanties lors de crises					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	56,7	43,3	75,2	24,8	65,8	34,2
DIOURBEL	55,9	44,1	90,3	9,7	76,3	23,7
FATICK	67,0	33,0	84,2	15,8	76,5	23,5
KAFFRINE	27,5	72,5	84,1	15,9	62,9	37,1
KAOLACK	49,9	50,1	64,8	35,2	58,2	41,8
KEDOUGOU	57,2	42,8	87,3	12,7	72,4	27,6
KOLDA	40,7	59,3	85,0	15,0	63,3	36,7
LOUGA	54,9	45,1	85,9	14,1	71,0	29,0
MATAM	62,0	38,0	91,5	8,5	78,1	21,9
SAINT-LOUIS	64,7	35,3	90,6	9,4	78,8	21,2
SEDHIOU	57,2	42,8	94,5	5,5	76,9	23,1
TAMBACOUNDA	60,5	39,5	95,0	5,0	78,8	21,2
THIES	53,8	46,2	86,7	13,3	70,9	29,1
ZIGUINCHOR	54,1	45,9	81,8	18,2	67,6	32,4
URBAIN	58,1	41,9	80,1	19,9	69,4	30,6
RURAL	51,0	49,0	88,1	11,9	71,3	28,7
ENSEMBLE	55,4	44,6	83,3	16,7	70,1	29,9

Source : ANSD, ENREVG 2025

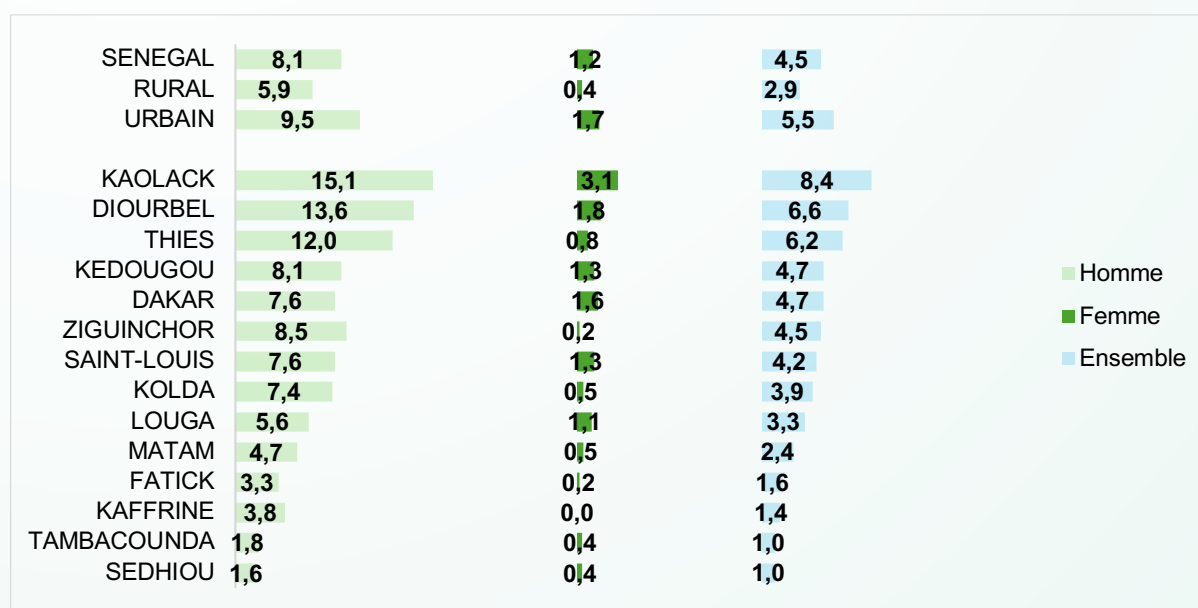
➤ **Population (15 ans ou plus) adulte totale ayant des droits fonciers sûrs, disposant de documents légalement reconnus**

Globalement, peu de personnes âgées de 15 ans ou plus (4,5%) ont des droits fonciers sûrs et disposent de documents légalement reconnus. Selon le sexe, les hommes (8,1%) disposent de droits fonciers sûrs et de documents légalement reconnus plus que les femmes (1,2%).

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les individus vivant dans les zones urbaines (5,5%) disposent plus de droits fonciers sûrs et de documents légalement reconnus, que ceux vivant dans les zones rurales (2,9%). Selon le sexe, la proportion de personnes ayant des droits fonciers sûrs et disposant de documents légalement constitués reste plus élevée chez les hommes que chez les femmes, quel que soit le milieu de résidence.

Les régions de Kaolack (8,4%), Diourbel (6,6%), Thiès (6,2%), Kédougou (4,7%) et Dakar (4,7%) ont les proportions les plus importantes et dépassant même le niveau national. Cependant, Fatick (1,6%), Kaffrine (1,4%), Sédhiou (1,0%) et Tambacounda (1,0%) ont les proportions les plus faibles. L'analyse selon le sexe confirme une prédominance masculine, les hommes disposant plus fréquemment que les femmes de droits fonciers sûrs et de documents légalement reconnus, quelle que soit la région considérée.

Graphique 35: Proportion de la population (15 ans ou plus) adulte totale ayant des droits fonciers sûrs, disposant de documents légalement reconnus, par région et milieu de résidence selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population (15 ans ou plus) adulte totale qui perçoit ses droits fonciers comme sûr

Au niveau national, une minorité de Sénégalais âgés de 15 ans ou plus (17,7%), perçoivent leurs droits fonciers comme sûrs, traduisant une insécurité foncière ressentie par une large majorité de la population. L'analyse selon le sexe met en évidence de fortes disparités : près d'un homme sur trois (29,1%) estime que son droit foncier est sûr, contre seulement 7,4% des femmes.

Selon le milieu de résidence, les populations rurales (22,2%) expriment davantage de confiance en leurs droits fonciers que celles vivant en zone urbaine (14,8%). Selon le sexe, les résultats révèlent une confiance liée à la sécurité foncière plus élevée chez les hommes que chez les femmes, indépendamment du milieu de résidence.

Au niveau régional, les résultats montrent que les niveaux de confiance les plus élevés sont notés à Kaffrine (30,7%), Kolda (26,2%), Louga (24,4%) et Thiès (21,3%) ; tandis que ceux les plus faibles sont observés dans les régions de Dakar (11,3%), Sédhiou (12,2%), Tambacounda (15,2%) et Fatick (15,7%).

Tableau 89: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) adulte totale qui perçoit ses droits fonciers comme sûr, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) adulte totale qui perçoit ses droits fonciers comme sûrs					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	83,3	16,7	94,3	5,7	88,7	11,3
DIOURBEL	62,2	37,8	93,6	6,4	80,8	19,2
FATICK	77,9	22,1	89,5	10,5	84,3	15,7
KAFFRINE	36,5	63,5	89,0	11,0	69,3	30,7
KAOLACK	70,4	29,6	86,8	13,2	79,5	20,5
KEDOUGOU	69,7	30,3	91,3	8,7	80,6	19,4

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) adulte totale qui perçoit ses droits fonciers comme sûrs					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
KOLDA	58,4	41,6	88,5	11,5	73,8	26,2
LOUGA	60,5	39,5	89,5	10,5	75,6	24,4
MATAM	67,5	32,5	92,3	7,7	81,0	19,0
SAINT-LOUIS	71,2	28,8	93,3	6,7	83,3	16,7
SEDHIOU	78,3	21,7	96,4	3,6	87,8	12,2
TAMBACOUNDA	71,5	28,5	96,6	3,4	84,8	15,2
THIES	62,1	37,9	94,2	5,8	78,7	21,3
ZIGUINCHOR	74,1	25,9	90,4	9,6	82,0	18,0
URBAIN	77,3	22,7	92,6	7,4	85,2	14,8
RURAL	60,2	39,8	92,5	7,5	77,8	22,2
ENSEMBLE	70,9	29,1	92,6	7,4	82,3	17,7

Source : ANSD, ENREVG 2025

8.3. Inégalité dans la mobilité

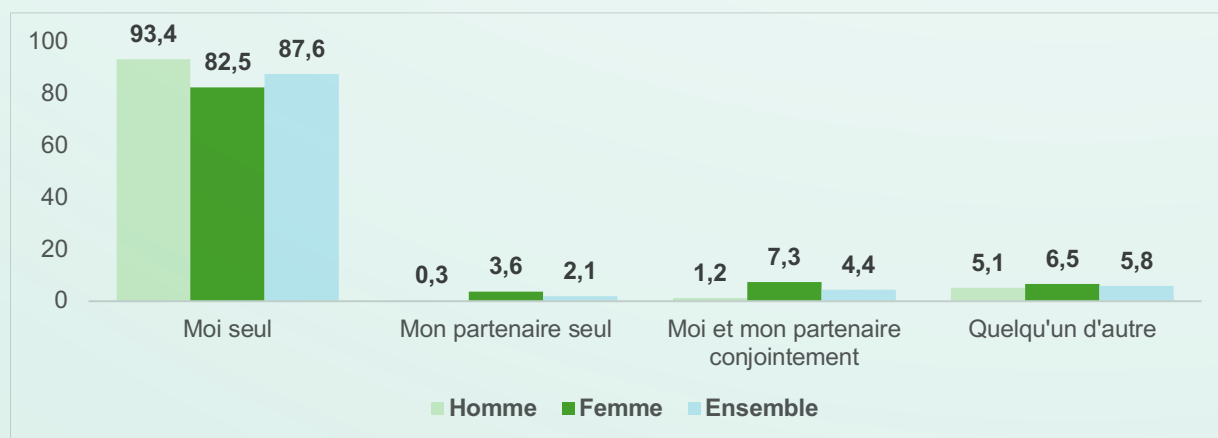
➤ Population (15 ans ou plus) qui utilise habituellement les transports en commun

Au niveau national, 87,6% des populations âgées de 15 ans ou plus ont affirmé décider seules du moyen de transport en commun, contre 5,8% dont la décision est prise par quelqu'un d'autre, 4,4% qui en décident conjointement avec leurs partenaires et seulement 2,1% dont la prise de décision relève du conjoint.

Les résultats mettent également en évidence une disparité selon le sexe dans la prise de décision liée à l'utilisation du transport en commun. Chez les hommes âgés de 15 ans ou plus, une très grande majorité (93,4%) déclare décider seule de ce choix de mobilité, contre 82,5% pour les femmes. Ces dernières, bien que majoritairement autonomes dans la décision, sont proportionnellement plus nombreuses à subir l'influence du conjoint : 3,6% des femmes utilisatrices de transport en commun déclarent que c'est leur conjoint seul qui prend la décision, contre seulement 0,3% des hommes.

Ces résultats révèlent ainsi un écart de pouvoir décisionnel entre les sexes, traduisant une autonomie plus affirmée chez les hommes, tandis que pour certaines femmes, les choix de mobilité restent encore conditionnés par le conjoint.

Graphique 36: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui utilise habituellement les transports en commun, par décideur selon le sexe



Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ **Population (15 ans ou plus) qui utilise un moyen de transport privé au moins deux fois par semaine**

Au niveau national, une personne sur cinq (23,4%) âgé de 15 ans ou plus déclare utiliser un moyen de transport privé au moins deux fois par semaine. Selon le sexe, les hommes (32,9%) utilisent plus ce moyen de transport que les femmes (14,8%).

La répartition selon le milieu de résidence montre que les proportions de personnes qui utilisent un moyen de transport privé au moins deux fois par semaine sont plus élevées en milieu urbain (25,1%) qu'en milieu rural (20,7%). Cette situation concerne plus les hommes (33,7% en milieu urbain et 31,6% en zone rurale) que les femmes (17,0% en milieu urbain et 11,7% en zone rurale).

Au niveau régional, Kaolack (44,7%), Diourbel (40,7%), Kaffrine (36%) et Ziguinchor (35,1%) ont les proportions des personnes utilisatrices d'un moyen de transport privé, au moins deux fois par semaine, les plus importantes. En revanche, les plus faibles niveaux de cet indicateur se trouvent à Sédhiou (10,9%), Thiès (13%), Saint-Louis (13,7%) et Matam (14,4%). L'analyse selon le sexe révèle également que, quelle que soit la région de résidence, ce sont les hommes qui utilisent plus un moyen de transport privé au moins deux fois par semaine que les femmes.

Tableau 90: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui utilise un moyen de transport privé au moins deux fois par semaine, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui utilise un moyen de transport privé au moins deux fois par semaine					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	71,7	28,3	90,2	9,8	80,9	19,1
DIOURBEL	49,4	50,6	66,1	33,9	59,3	40,7
FATICK	61,4	38,6	75,5	24,5	69,2	30,8
KAFFRINE	39,7	60,3	78,5	21,5	64,0	36,0
KAOLACK	45,0	55,0	63,5	36,5	55,3	44,7
KEDOUGOU	44,6	55,4	93,1	6,9	69,0	31,0
KOLDA	72,0	28,0	93,2	6,8	82,8	17,2
LOUGA	57,3	42,7	82,2	17,8	70,3	29,7
MATAM	73,9	26,1	95,3	4,7	85,6	14,4
SAINT-LOUIS	76,8	23,2	94,2	5,8	86,3	13,7
SEDHIOU	82,4	17,6	95,1	4,9	89,1	10,9
TAMBACOUNDA	71,8	28,2	86,5	13,5	79,6	20,4
THIES	79,8	20,2	93,7	6,3	87,0	13,0
ZIGUINCHOR	54,2	45,8	76,2	23,8	64,9	35,1
URBAIN	66,3	33,7	83,0	17,0	74,9	25,1
RURAL	68,4	31,6	88,3	11,7	79,3	20,7
ENSEMBLE	67,1	32,9	85,2	14,8	76,6	23,4

Source : ANSD, ENREVG 2025

9. Implication dans les comités de gestion

➤ Population (15 ans ou plus) dans les comités et organes de direction liés au climat

Au niveau national, les résultats de l'enquête révèlent une très faible implication citoyenne dans la gouvernance climatique. En effet, seulement 5,1% des personnes âgées de 15 ans ou plus participent aux comités et organes de direction liés au climat. L'examen selon le sexe met en évidence une légère prépondérance masculine avec 5,3% des hommes impliqués contre 5,0% des femmes.

En zone urbaine, la participation atteint 5,3% et se caractérise par une égalité entre les sexes (5,3% pour les hommes et 5,3% pour les femmes). En revanche, dans la zone rurale, cette proportion est de 4,9% avec 5,3% chez les hommes et 4,5% chez les femmes.

A l'échelle régionale, les niveaux d'implication les plus élevés sont observés dans les régions de Kaolack (13,0%), Diourbel (11,1%) et Tambacounda (6,0%). A l'opposé, les régions de Kédougou (0,7%), Louga (1,8%), Kaffrine (2,6%) et Saint-Louis (2,9%) enregistrent les plus faibles proportions.

Tableau 91: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) dans les comités et organes de direction liés au climat, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population dans les comités et organes de direction liés au climat, par région et milieu selon le sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Ne pas participer au comité	Participer au comité	Ne pas participer au comité	Participer au comité	Ne pas participer au comité	Participer au comité
DAKAR	95,1	4,9	95,3	4,7	95,2	4,8
DIOURBEL	89,8	10,2	88,4	11,6	88,9	11,1
FATICK	96,8	3,2	93,2	6,8	94,8	5,2
KAFFRINE	95,2	4,8	98,7	1,3	97,4	2,6
KAOLACK	89,3	10,7	85,2	14,8	87,0	13,0
KEDOUGOU	98,7	1,3	100,0	0,0	99,3	0,7
KOLDA	92,4	7,6	97,2	2,8	94,9	5,1
LOUGA	97,1	2,9	99,2	0,8	98,2	1,8
MATAM	93,3	6,7	97,0	3,0	95,3	4,7
SAINT-LOUIS	97,3	2,7	97,0	3,0	97,1	2,9
SEDHIOU	93,7	6,3	95,0	5,0	94,4	5,6
TAMBACOUNDA	93,6	6,4	94,4	5,6	94,0	6,0
THIES	96,9	3,1	97,8	2,2	97,4	2,6
ZIGUINCHOR	95,0	5,0	98,0	2,0	96,5	3,5
URBAIN	94,7	5,3	94,7	5,3	94,7	5,3
RURAL	94,7	5,3	95,5	4,5	95,1	4,9
ENSEMBLE	94,7	5,3	95,0	5,0	94,9	5,1

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population (15 ans ou plus) qui participe aux comités de gestion de l'eau

Les résultats mettent en évidence une faible implication dans les comités de gestion de l'eau. En effet, à l'échelle nationale, seulement 1,0% des personnes âgées de 15 ans ou plus participent à ces instances, soit une personne sur cent. Ce faible niveau traduit une faible appropriation citoyenne des mécanismes de gouvernance liés à la gestion de cette ressource vitale. Les hommes (1,2%) sont plus représentés dans ces comités que les femmes (0,9%).

Tableau 92: Proportion (en %) de la population (15 ans ou plus) qui participe aux comités de gestion de l'eau, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) qui participe aux comités de gestion de l'eau					
	Homme		Femme		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	99,5	0,5	99,7	0,3	99,6	0,4
RURAL	97,7	2,3	98,4	1,6	98,2	1,8
ENSEMBLE	98,8	1,2	99,1	0,9	99,0	1,0

Source : ANSD, ENREVG 2025

➤ Population (15 ans ou plus) participant à des groupes de décision sur la gestion et l'intervention en cas de catastrophe/risque

La participation de la population à des groupes de décision sur la gestion et l'intervention en cas de catastrophe ou de risque reste marginale (3,2%). L'analyse selon le sexe révèle que les hommes (4,3%) y participent plus par rapport aux femmes (2,1%).

La répartition selon le milieu indique une légère prédominance urbaine avec 3,3% de participation contre 3,1% en milieu rural. Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, la participation des hommes à ces groupes de décision reste plus élevée que celle des femmes.

Tableau 93: Proportion de la population (15 ans ou plus) participant à des groupes de décision sur la gestion et l'intervention en cas de catastrophe/risque, par milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population (15 ans ou plus) participant à des groupes de décision sur la gestion et l'intervention en cas de catastrophe/risque, par sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
URBAIN	95,3	4,7	98,1	1,9	96,7	3,3
RURAL	96,2	3,8	97,6	2,4	96,9	3,1
ENSEMBLE	95,7	4,3	97,9	2,1	96,8	3,2

Source : ANSD, ENREVG 2025

10. ANNEXES

Annexe 1 : Proportion (%) de Ménages où les femmes et les filles sont en charge de la collecte de l'eau, selon le temps médian de collecte de l'eau par région et milieu de résidence selon le temps mis

Contexte de résidence	Ménages où les femmes et les filles sont en charge de la collecte de l'eau				Proportion de Ménages où les femmes et les filles sont en charge de la collecte de l'eau
	Moins de 15 mn	15-29 mn	30-59 mn	60 mn et plus	
DAKAR	69,1	22,3	8,6	0,0	48,8
DIOURBEL	47,9	22,2	13,8	16,0	66,5
FATICK	38,3	30,2	16,6	14,9	70,4
KAFFRINE	43,1	17,8	15,5	23,6	61,8
KAOLACK	61,3	24,0	14,6	0,0	81,7
KEDOUGOU	53,2	22,5	17,8	6,6	78,5
KOLDA	50,8	22,3	24,9	2,0	92,9
LOUGA	27,7	19,3	20,7	32,3	75,3
MATAM	16,5	43,9	16,1	23,5	67,5
SAINT-LOUIS	21,0	10,4	15,5	53,1	68,8
SEDHIOU	44,5	46,2	9,4	0,0	95,2
TAMBACOUNDA	33,5	19,1	24,1	23,3	80,2
THIES	75,1	19,8	3,8	1,4	59,5
ZIGUINCHOR	85,6	7,9	6,5	0,0	80,2
Urbain	70,9	16,7	11,0	1,4	67,1
Rural	39,5	25,5	18,4	16,7	79,5
Sénégal	49,9	22,6	15,9	11,6	74,9

Annexe 2 : Proportion (%) de la population vivant dans des ménages disposant d'appareils électroniques de base pour accéder aux informations d'alerte précoce, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population vivant dans des ménages disposant d'appareils électroniques de base pour accéder aux informations d'alerte précoce					
	Homme		Femme		Total	
	Pas appareils	Possession d'appareils	Pas appareils	Possession d'appareils	Pas appareils	Possession d'appareils
DAKAR	0,7	99,3	0,7	99,3	0,7	99,3
DIOURBEL	0,8	99,2	0,9	99,1	0,9	99,1
FATICK	1,0	99,0	1,0	99,0	1,0	99,0
KAFFRINE	2,6	97,4	4,3	95,7	3,6	96,4
KAOLACK	0,9	99,1	0,5	99,5	0,7	99,3
KEDOUGOU	1,5	98,5	2,7	97,3	2,1	97,9
KOLDA	6,0	94,0	5,3	94,7	5,6	94,4
LOUGA	4,0	96,0	4,6	95,4	4,3	95,7
MATAM	3,8	96,2	3,7	96,3	3,8	96,2
SAINT-LOUIS	5,1	94,9	4,9	95,1	5,0	95,0
SEDHIOU	1,0	99,0	1,0	99,0	1,0	99,0
TAMBACOUNDA	2,7	97,3	2,8	97,2	2,8	97,2
THIES	0,3	99,7	0,2	99,8	0,2	99,8
ZIGUINCHOR	1,6	98,4	2,1	97,9	1,9	98,1
Urbain	0,6	99,4	0,6	99,4	0,6	99,4
Rural	3,4	96,6	3,5	96,5	3,5	96,5
Sénégal	1,9	98,1	1,9	98,1	1,9	98,1

Annexe 3 : Proportion (%) de Ménages où les femmes et les filles sont chargées de la collecte du combustible de cuisson par région et milieu de résidence selon le temps mis pour la collecte

Contexte de résidence	Ménages où les femmes et les filles sont chargées de la collecte du combustible de cuisson				Proportion Ménages où les femmes et les filles sont chargées de la collecte du combustible de cuisson
	Moins de 15 mn	15-29 mn	30-59 mn	60 mn et plus	
DAKAR	92,1	6,0	1,1	,8	67,1
DIOURBEL	43,5	25,0	11,9	19,6	79,5
FATICK	16,5	14,7	10,5	58,3	74,9
KAFFRINE	17,7	4,0	5,6	72,7	64,8
KAOLACK	44,9	25,8	15,2	14,1	89,5
KEDOUGOU	39,2	6,8	14,0	40,0	59,0
KOLDA	9,0	10,5	24,7	55,7	40,0
LOUGA	24,0	9,5	10,7	55,8	86,5
MATAM	18,5	29,6	15,3	36,6	58,4
SAINT-LOUIS	41,4	17,8	9,2	31,6	66,2
SEDHIOU	9,1	12,5	9,0	69,4	38,6
TAMBACOUNDA	44,9	10,9	18,1	26,0	36,5
THIES	57,4	7,2	5,4	30,0	72,6
ZIGUINCHOR	42,3	28,2	17,3	12,2	66,3
URBAIN	76,0	13,2	5,0	5,7	69,5
RURAL	14,0	14,4	14,2	57,4	69,2
Total	52,0	13,7	8,6	25,7	69,4

Annexe 4 : Proportion (%) de la population exposée à des catastrophes au cours des 12 derniers mois ayant connu au moins un décès d'un membre de leur ménage par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population exposée à des dangers au cours des 12 derniers mois ayant connu au moins un décès d'un membre de leur ménage					
	Homme		Femme		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	98,0	2,0	97,4	2,6	97,7	2,3
DIOURBEL	99,4	0,6	95,9	4,1	97,3	2,7
FATICK	97,1	2,9	95,9	4,1	96,4	3,6
KAFFRINE	98,7	1,3	99,8	0,2	99,4	0,6
KAOLACK	99,4	0,6	98,5	1,5	98,9	1,1
KEDOUGOU	100,0	0,0	99,5	0,5	99,7	0,3
KOLDA	95,2	4,8	98,4	1,6	96,8	3,2
LOUGA	97,7	2,3	96,1	3,9	96,9	3,1
MATAM	96,6	3,4	98,2	1,8	97,5	2,5
SAINT-LOUIS	98,4	1,6	95,0	5,0	96,5	3,5
SEDHIOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
TAMBACOUNDA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
THIES	99,3	0,7	99,2	0,8	99,3	0,7
ZIGUINCHOR	92,5	7,5	94,5	5,5	93,5	6,5
URBAIN	98,0	2,0	97,2	2,8	97,6	2,4
RURAL	98,4	1,6	98,1	1,9	98,2	1,8
Total	98,2	1,8	97,5	2,5	97,8	2,2

Annexe 5 : Proportion (%) de la Population dont le temps consacré aux travaux domestiques a augmenté en raison du changement climatique, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population dont le temps consacré aux travaux domestiques a augmenté en raison du changement climatique					
	Homme		Femme		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	54,5	45,5	50,7	49,3	52,6	47,4
DIOURBEL	51,8	48,2	33,3	66,7	40,8	59,2
FATICK	43,3	56,7	36,1	63,9	39,3	60,7
KAFFRINE	84,7	15,3	85,7	14,3	85,3	14,7
KAOLACK	81,5	18,5	79,6	20,4	80,5	19,5
KEDOUGOU	89,6	10,4	69,8	30,2	79,6	20,4
KOLDA	56,6	43,4	50,1	49,9	53,3	46,7
LOUGA	92,9	7,1	85,5	14,5	89,0	11,0
MATAM	54,7	45,3	49,1	50,9	51,6	48,4
SAINT-LOUIS	76,2	23,8	74,1	25,9	75,0	25,0
SEDHIOU	62,0	38,0	69,9	30,1	66,2	33,8
TAMBACOUNDA	73,6	26,4	57,0	43,0	64,8	35,2
THIES	86,6	13,4	80,5	19,5	83,5	16,5
ZIGUINCHOR	80,2	19,8	71,0	29,0	75,7	24,3
Urbain	65,8	34,2	58,6	41,4	62,1	37,9
Rural	71,3	28,7	66,1	33,9	68,5	31,5
Sénégal	67,9	32,1	61,6	38,4	64,6	35,4

Annexe 6 : Proportion (%) de la population dont le temps consacré à la production de biens environnementaux a augmenté en raison des changements climatiques, par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	population dont le temps consacré à la production de biens environnementaux a augmenté en raison des changements climatiques					
	Homme		Femme		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	38,3	61,7	57,0	43,0	47,9	52,1
DIOURBEL	29,5	70,5	47,8	52,2	42,7	57,3
FATICK	18,0	82,0	24,6	75,4	21,9	78,1
KAFFRINE	70,7	29,3	81,2	18,8	77,4	22,6
KAOLACK	56,1	43,9	64,7	35,3	61,4	38,6
KEDOUGOU	86,7	13,3	69,4	30,6	76,8	23,2
KOLDA	15,6	84,4	21,9	78,1	19,0	81,0
LOUGA	57,1	42,9	64,3	35,7	61,8	38,2
MATAM	19,1	80,9	38,1	61,9	28,2	71,8
SAINT-LOUIS	41,9	58,1	59,7	40,3	53,3	46,7
SEDHIOU	57,0	43,0	67,7	32,3	62,5	37,5
TAMBACOUNDA	58,1	41,9	57,7	42,3	57,9	42,1
THIES	55,1	44,9	64,9	35,1	60,9	39,1
ZIGUINCHOR	49,2	50,8	59,9	40,1	54,6	45,4
Urbain	42,5	57,5	55,4	44,6	49,7	50,3
Rural	41,0	59,0	54,2	45,8	48,8	51,2
Sénégal	41,8	58,2	54,9	45,1	49,3	50,7

Annexe 7 : Proportion (%) de la population qui utilise un véhicule privé (moyen de transport privé) au moins deux fois par semaine par région et milieu de résidence selon le sexe

Contexte de résidence	Population qui utilise un véhicule privé (moyen de transport privé) au moins deux fois par semaine					
	Homme		Femme		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAKAR	71,7	28,3	90,2	9,8	80,9	19,1
DIOURBEL	49,4	50,6	66,1	33,9	59,3	40,7
FATICK	61,4	38,6	75,5	24,5	69,2	30,8
KAFFRINE	39,7	60,3	78,5	21,5	64,0	36,0
KAOLACK	45,0	55,0	63,5	36,5	55,3	44,7
KEDOUGOU	44,6	55,4	93,1	6,9	69,0	31,0
KOLDA	72,0	28,0	93,2	6,8	82,8	17,2
LOUGA	57,3	42,7	82,2	17,8	70,3	29,7
MATAM	73,9	26,1	95,3	4,7	85,6	14,4
SAINT-LOUIS	76,8	23,2	94,2	5,8	86,3	13,7
SEDHIOU	82,4	17,6	95,1	4,9	89,1	10,9
TAMBACOUNDA	71,8	28,2	86,5	13,5	79,6	20,4
THIES	79,8	20,2	93,7	6,3	87,0	13,0
ZIGUINCHOR	54,2	45,8	76,2	23,8	64,9	35,1
URBAIN	66,3	33,7	83,0	17,0	74,9	25,1
RURAL	68,4	31,6	88,3	11,7	79,3	20,7
Total	67,1	32,9	85,2	14,8	76,6	23,4

Annexe 8 : PERSONNEL DE LA CARTOGRAPHIE ET DE LA COLLECTE DES DONNEES

PERSONNEL DE LA CARTOGRAPHIE

Chefs d'équipe

Prénom(s)	Nom	Prénom(s)	Nom
Oumar	DJIBA	Birame	DIONE
Moussa	GNING	Soudou	FAYE
Mamadou	CAMARA	Ndoffe	DIOUF
Abdoulaye	FALL	Malick El aly	COLY
Khadim	SEYE	Hawa	SANE

Cartographes

Prénom(s)	Nom	Prénom(s)	Nom
Cheikh	NDIAYE	Amadou bamba	KONTA
Babacar Ngoss	THIAW	Ousmane	SY
Ramatoulaye	BADJI	Ibrahima Abo	NDIAYE
Assane	COULIBALY	Awa	BADJI
Youssou	LO	Aly	SEGNANE
Cheikh Bamba	NDIAYE	Aminata	DRAME
Mor	NDIAYE	Dembo	BADJI
Ibra	DIOUF	Mamadou	BIAGUI
Modou	NDIAYE	Babou	MBENGUE
Elimane Boubacar	KANE	Michel dekeuchany	MINKILANE
Abdou Gadry	DIALLO	Cheikh Tidiane	SAGNA
Malang	FATY	Abdoulaye	DRAME
Amath	DIALLO	Bintou	SAGNA
Mamadou Saliou	DIALLO	Annoré	TENDENG
Yaya	SANE	Kalilou	DIEDHIOU

PERSONNEL DE LA COLLECTE DE DONNEES

Chefs d'équipe

Prénom(s)	Nom	Prénom(s)	Nom
Birima	GUEYE	Moussa	GNING
Mamadou Saliou	DIALLO	Khadim	SEYE
Abdoulaye	DRAME	Abdoulaye	FALL
Omar	FALL	Abdoul Gadry	DIALLO
Lansana	BAYO	Mor	NDIAYE
Annore	TENDENG	Mohamet Lamine	MBAYE
Hawa	SANE	Kader	MBAYE
Cheikh	NDIAYE		

Enquêteurs

Prénom(s)	Nom	Prénom(s)	Nom
Mouhameth Abdel Rahmane	DEME	Abdoul Aziz	DIAGNE
El Hadji Ousmane	DRAME	Mame Diarra	SARR
Ndeye NDiémé	THIAW	Aminata Bassirou	WONE

Prénom(s)

Soudou
Magnima
Moctar vieux
Babou
Assane
Seynabou
Ndoffe
Ousmane
Mohamed abadie
Bacary
Malick Elaly
Jean Claude
Ismaila
Cheikh Tidiane
Yaya
Oumy
Oumar
Modou gaye
Seynabou
Aissatou
Ndeye Marième

Nom

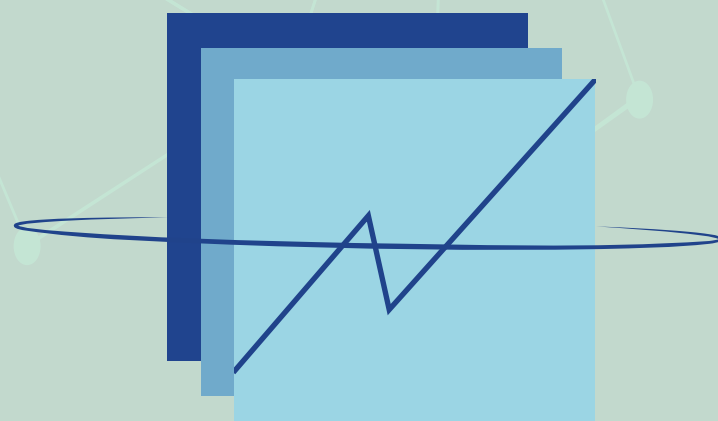
FAYE
SAMOURE
SONKO
MBENGUE
COULIBALY
DIEDHIOU
DIOUF
SY
TIMBINE
BA
COLY
COLY
DRAME
SAGNA
SANE
BADJI
DJIBA
SEYE
FALL
NDIAYE
SONKO

Prénom(s)

Abdou Latif
Diarra
Thierno
Mamadou Boye
Amath
Ibrahima Abo
Mamadou
Ibra
Modou
Birame
Birane
Ngone code
Oumou
Fatou
Omar
Daba Latyr
Bintou
Cheikh Bamba

Nom

CHITOU
CISS
CISSE
DIALLO
DIALLO
NDIAYE
CAMARA
DIOUF
NDIAYE
DIONE
DIOUF
NDIAYE
DIOP
DIOUF
DIOUF
DIOUF
SAGNA
NDIAYE



ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie



Rocade Fann Bel-air Cerf-volant, Colobane. BP 116 Dakar RP - SENEGAL



(+221) 33 869 21 39 Fax : (+221) 33 824 36 15